

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE**  
**LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITE LAARBI BEN M'HIDI**  
**OUM EL BOUAGHI**  
**INSTITUT DE LA GESTION ET DES TECHNIQUES URBAINES**

N° ORDRE :

N° SERIE :

**Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de Magister**

**Option :**  
**URBANISME, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

---

***Sujet :***

**L'urbanisation : D'une dimension spatiale à un vecteur de développement local, le cas de la ville d'Oum- El- Bouaghi**

*Présenté par Mr BENDEBBACHE Zine*

*Sous la direction du Professeur BOUCHEMAL Salah*

*Jury*

---

ADDAD Mohamed Cherif, Professeur à l'Université Laarbi Ben M'hidi, Président.

BOUCHEMAL Salah, Professeur à l' Université Laarbi Ben M'hidi, Rapporteur.

GHENOUCHI Ahmed, Maître de conférences 'A' à l'Université Laarbi Ben M'hidi, Examineur.

GUENADEZ Zineddine, Maître de conférences 'A' à l'Université Constantine 3, Examineur.

## *Dédicaces*

*À mes parents, mes anges gardiens.*

*À mon épouse qu'aucune dédicace ne suffira à lui exprimer l'immense gratitude face à sa patience et au soutien dont j'étais accablé durant mon périple.*

*À mes adorables enfants, Sami, Yasser, Wassim, et Raja qui n'ont pas, eux aussi, cessé d'apporter leur chaleureux encouragement et spécialement Abir pour son implication directe dans la finalisation de ce travail.*

*À mon premier maître ; le défunt Si Merzouk, le Taleb de l'école coranique.*

*Remerciements,*

*La grande reconnaissance à mon encadreur, le professeur Bouchemal Salah, cette personne humble et modeste, avec qui, travailler est un plaisir.*

*Remerciement au professeur Addad M. C, au Dr Ghenouchi A. et au Dr Guenadez Z. pour leur contribution à l'aboutissement de ce travail.*

*Une grande considération pour l'ensemble des enseignants de l'institut de G.T.U et de la Faculté des Sciences de la Terre et d'Architecture qui n'ont pas manqué de m'encourager et de me soutenir avec beaucoup de considération.*

*Remerciement à toute personne qui a participé, de près ou de loin, à la production de cette modeste étude, notamment, les responsables des administrations pour leur facilitation et leur collaboration.*

## - Introduction

Il y'a plus de dix mille ans au Néolithique, l'humanité a découvert la récolte par la semence et passe de la simple cueillette à l'organisation structurée de l'agriculture et cela a été un tournant de son évolution dans ses rapports à la Terre, un facteur et un préalable à son urbanisation qu'on nommait «proto-urbanisation», en référence aux protozoaires, les premiers organismes unicellulaires vivants de la planète. Ce fût la naissance des échanges entre différents milieux qui, avec l'avancée de l'intelligence humaine, deviennent plus proches en distance et en regroupement engendrant ainsi des concentrations humaines de plus en plus grandes. L'urbanisation de l'humanité est alors enclenchée.

L'année 2008 est pour beaucoup d'observateurs, chercheurs, institutions, un autre événement pour l'humanité car c'est pour la première fois que plus de la moitié de la population sur Terre vit en milieu urbain, et du fait elle devient urbaine par excellence et c'est une nouvelle réalité qu'il faut reconnaître et mettre au devant de la problématique de la ville en recadrant les réflexions sur cette relation triptyque «population, développement, urbanisation. *« Il existe en réalité de très nombreuses manières d'envisager le fait urbain (Paquot et al. 2000): Ce sont bien les relations entre population, urbanisation et développement qui seront privilégiées ».*<sup>1</sup>

Cette urbanisation condamne l'humanité à voir son destin se dessiner dans les villes et lui trace un chemin vers l'Ecumenopolis de Konstantinos Doxiadis au point de dire que ce n'est plus « *le monde qui devient urbain, mais c'est l'urbain qui devient le monde* ». <sup>2</sup>

Il est vrai que la problématique de la ville, cette image d'une société projetée dans le temps sur un espace donné, qui est nullement et loin d'être une obvie, ni palissade, n'est pas nouvelle, elle n'est ni à réinventer ni à re-constater, ni à re-réfléchir, ni à re-décrire, ni à synthétiser, (exercice de prédilections de narrateurs), par contre, elle est simplement à contextualiser. *« Aussi est-il indispensable que tout phénomène localisé, étudié, que tout terrain d'application soient replacés dans les contextes d'échelles particulières et éclairés par des regards produits des échelles de rang inférieur ou supérieur ; faute de quoi le chercheur est condamné à une simple accumulation d'observations à laquelle il est très difficile voir impossible de donner du sens ».*<sup>3</sup>

1- VERON Jacques -Urbanisation du monde éditions la découverte 2006 collection repères p5

2- Penser et Produire la Ville au XXIe Siècle-Modernisation écologique, qualité urbaine et justice spatiale. [www.unil.ch/aperau](http://www.unil.ch/aperau)

3- RAFESTIN C et TURCO A - 1991 : Epistémologie de la géographie humaine. pp 23-31 in Les concepts de la géographie humaine. Bailly et al, Masson.

Ainsi, il faut s'intéresser à ce phénomène d'une manière active et l'étudier au fond de sa raison d'apparition que de le décrire comme il apparaît simplement sans ancrage particulier ni pragmatisme pratique et opérationnel et s'inscrire dans ces tendances telles les Big news, « ces tendances de longs termes, qui enregistreraient ce qui se passe effectivement plutôt que ce qui à la surface des choses semble simplement se passer »<sup>4</sup>

En dehors de ce cadre, on ne fait que réagir à certaines circonstances et à certaines situations en en faisant un objet de dissertations et de constats après que les actions soient faites et concrétisées et c'est ce qui alimente un peu nos interrogations.

Le présent on le vit, le futur on le planifie et on se projette avec et si on se soucie du futur légitimement et si l'inventer est une obligation, il faut se mobiliser pour promouvoir la créativité<sup>5</sup> et s'inscrire dans des démarches prospectives mettant le pragmatique devant toute initiative et traiter le réel, le vécu, dans toutes ses dimensions pour se projeter dans des actions aussi pragmatiques que le raisonnement en soi, pourquoi donc ?

Souvent que l'on parle de durabilité et de futur, de projection de ville à long terme en imaginant des scénarios séquentiels, spatiaux, en inventant des termes qui vont avec la mouvance, en légiférant des lois et des textes pour réglementer ces actions, perplexité, mais ...Qu'a-t-on fait réellement à la base pour concrétiser ces prédilections théoriques, a-t-on mis la main sur ce qui se fait à la base, ce qui se concrétise, ce qui se réalise et surtout ce qui se projette ?.

Le questionnement est légitime, il s'impose, d'ailleurs lorsqu'on constate que le rôle prédominant de cette concentration humaine, qui est la ville, est fonctionnel<sup>6</sup> par excellence, une mission qui semble usitée et commence à prouver sa stérilité et sa fragilité vis-à-vis du mode de sa gestion, sa gouvernance et sa planification voire sa « vivabilité ». Ce rôle devrait se promouvoir, passer et s'aligner aux objectifs prometteurs du rôle économique de cette « concentration humaine » en renforçant son insertion dans le territoire où elle se trouve, dans le cadre de son armature urbaine. La croissance urbaine qui se réalise sans développement remarquable aboutit à l'«inflation urbaine»<sup>7</sup>.

---

4-BOURMEAU, 1988 :50 in Méthodes empiriques de recherche en communication Par Gérard Derèze Editions De Boek Université 2009 p21  
5 - GUESNIER Bernard le 25 avril 2011 Paris. L'Harmattan-ISBN 978-2-296-11377-0 <http://www.developpement-local.info>  
6-(CIAM). C'est au 4e congrès (Athènes, 1933) que cette charte a été rédigée. En 1941 Le corbusier publia le texte sous le titre « La Ville fonctionnelle ».Le zoning qui suit les 4 fonctions séparées : la vie, le travail, les loisirs et la circulation  
7- (BAIROCH P. 1996).in VERON Jacques -Urbanisation du monde éditions la découverte 2006 collection repères p5

Face à la vulnérabilité émergente provenant des risques sociaux économiques et environnementaux telle que la financiarisation du monde et face à l'urbanisation affichée déjà depuis et à l'heure où les villes s'inscrivent dans la production du progrès de nouveaux modes et de nouvelles valeurs liés à l'urbanité, il y'a une tendance, par conviction, à valoriser ces milieux urbains en vue de l'importance économique émanant du fait qu'ils sont un concentré de populations où s'effectuent les échanges, s'organise le commerce et se développe l'économie sur un espace physiquement « restreint », inerte en apparence, mais qui en réalité, véhicule toute la vivacité du territoire en tant que dimension active retenue dans la production du développement.

Partant du fait que l'avenir d'un territoire, qui ne devrait pas être imprédictible, est largement lié à la série de décisions ponctuelles dictées et faites par des acteurs, chacun selon sa position dans cette chaîne de production de l'urbain, dont l'élaboration fait désormais intervenir une multitude d'acteurs, il devient pertinent de se saisir de l'élément spatial et l'inscrire dans la politique de construction d'un développement qui a pour objectif l'autonomie et l'endogénéité, loin des fragilités extérieures dont les prémices sont déjà affichées.

Dés lors, des stratégies d'investissement endogènes doivent être mises en avant pour contre balancer cette fragilité perceptible au niveau des collectivités locales qui subissent toujours le revers des fluctuations économiques, d'où ce regain d'intérêt vers le concept du local en milieu urbain et vers une nouvelle vision des pratiques dans ce milieu, prônant comme assise « c'est dans le local que se concrétise le global », qui ne peut plus être la simple superposition ou cumul de projets unitaires séparés et conçus en strates dans le temps et dans l'espace.

Le développement local s'élargit alors en tant que concept, englobant plusieurs variables souvent omises, allant de la variable spatiale, l'endogénéité, les spécificités locales et territoriales, effet d'accumulations de richesses, d'interférences productives...le tout dans l'optique de produire du développement par d'autres initiatives basées sur la compétence locale territoriale. « *C'est dans l'espace local qu'ont lieu les principaux processus d'accumulation des connaissances et d'apprentissage collectif* ». <sup>8</sup>

---

8- MATTEACCIOLI André - Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale -L'Harmattan 2004 p14-

De ce fait, une nouvelle culture de la production de la ville est alors envisagée pour mettre ensemble et les stratégies urbaines d'ordre libérale et la planification réglementée dans un même cadre et faire de la 2<sup>ème</sup> une base ou un support à la 1<sup>ère</sup> par une stratégie qui prend ses références du mouvement démographique lié à l'urbanisation, ce qui rend l'espace de support comme vecteur de cette dynamique libérale et non pas récipient surfacique de ces exigences.

En retenant que l'avenir des villes dépend en partie de la façon d'orienter leur développement spatial, le développement proprement dit n'est crédible que s'il y a production de valeur et pas seulement de produits, et devrait s'inscrire dans un processus qui dépasse la **dimension sociale** de l'espace. Ainsi cette valorisation sera le moteur de ce développement en induisant une croissance économique dans l'environnement, l'espace et le temps, donc dans la durabilité et la pérennité, le tout dans une corrélation spatio-temporelle.

Pour décrire ce postulat nous empruntons les écrits de Krugman par J.F Lisse dans son ouvrage « L'oubli de l'espace dans la pensée économique » :

*« Un plus grand nombre de producteurs implantés dans un même site implique une plus grande variété de produits disponibles localement : de plus, la concurrence y est plus intense, ce qui conduit à une baisse des prix des produits. Ces deux effets se combinent pour accroître l'attractivité du site concerné pour les consommateurs qui sont alors plus nombreux à s'y installer ; à son tour, ce regroupement plus large de clients potentiels a pour effet d'attirer davantage de valeurs. Il y a formation d'une « **boule de neige** » qui grossit pour devenir **une agglomération économique** ... Les revenus urbains s'en trouvent accrus et avec eux la demande : voici inauguré **un phylum** d'une croissance susceptible comme la précédente, de se répéter à l'infini. La ville est à elle-même son propre moteur de développement ».*<sup>9</sup>

Alors le processus d'urbanisation, allant de la simple programmation, passant par les octrois de budget donc de financement, aux choix d'espace d'implantation, doit se faire dans une logique développementaliste à caractère endogène en orientant les divisions spatiales des aires d'intervention selon une stratégie spatiale, créatrice de milieux innovateurs productifs, favorisant l'émergence des potentialités humaines sous forme de capital social, condition sine qua non à tout développement. Dans ce contexte, la question du rôle des villes moyennes en matière d'aménagement du territoire se pose à nouveau et renvoie vers de nouvelles réflexions sur les actions qui devraient suivre la croissance démographique pour en faire le vecteur de l'économie urbaines des agglomérations.

9 -LEPETIT 1988 Editions Albin Michel, 1988 P.93) In **THISSE** J.-F., L'oubli de l'espace dans la pensée économique : [http://region-developpement.univ-tln.fr/en/pdf/R6/R6\\_Thisse.pdf](http://region-developpement.univ-tln.fr/en/pdf/R6/R6_Thisse.pdf)

Oum-El-Bouaghi fait partie du territoire algérien, qui s'est trouvé face à de grands défis d'aménagement, hérités de la période coloniale qui a eu comme conséquence un grand déséquilibre et de grandes disparités régionales et locales. Ce petit village est vite inscrit dans la feuille de route des actions d'aménagement du territoire qui se sont succédées (1974-1984) qui ont fait que les villes et les concentrations urbaines produites, sont la résultante de cette vision étatique de l'aménagement du territoire, motivée dans la plupart des cas par des pratiques volontaristes de l'Etat (répartition des investissements productifs, promotions administratives, etc.) sans grandes stratégies susceptibles d'assurer un développement endogène conséquent. « *Le réseau urbain s'est développé depuis avec une caractéristique originelle qu'est le nombre important des villes moyennes (de 50000 à 100000 habitants) qui ont progressé remarquablement durant les dix dernières années. Elles ont enregistré près de 950 mille personnes en plus en 2008, ce qui représente 17% du croît de la population urbaine* »<sup>10</sup> signe de l'urbanisation galopante des territoires avec laquelle les stratégies d'aménagement mettent les villes dans un nouveau cadre, celui de la compétitivité et de la productivité (SNAT) et en faire le fer de lance du décollage économique. « *C'est dans les villes, et plus particulièrement dans les villes « économiques » que se jouera la partie principale du décollage de l'Algérie à l'horizon 2025, celle du développement de la compétitivité et de l'emploi* »<sup>11</sup>

Quant au développement local, il semble rester figé, puisque l'état reste « *le promoteur exclusif, même s'il est amputé de son rôle économique par la logique libérale prônée par le plan d'ajustement structurel (P.A.S.)* »<sup>12</sup>. De ce fait, les acteurs locaux ont pris l'habitude d'appeler « développement local » toute initiative prise au niveau communal dont le contenu peut être tout et n'importe quoi. Le développement local c'est l'emploi, c'est un terrain de football, c'est un lotissement, etc. sans aucune perception dynamique économique soit-elle ou spatiale.

Les stratégies spatiales semblent être séparées par un grand creuset des approches locales qui se traduisaient par l'élaboration d'instruments réglementaires, limités dans l'élaboration et la vision, sous l'effet cocoon du périmètre urbain sur lequel ils agissent. Ces instruments sont produits par des acteurs qui eux aussi semblent séparés, démunis du pragmatisme que leur action devrait avoir, en agissant sur un espace d'une manière planaire en deux dimensions, sans tenir compte, ni des coopérations interrégionales, ni des opportunités et potentialités des espaces, dans un cadre théorique, les plaçant au seul rang de receveur. L'espace est alors passif.

10 - Collections Statistiques N° 163/2011-Rapport ONS RGPH 2008

11.PAW O-E-B

12-Plan d'ajustement structurel (L.TAZIBT 2003). *dSPACE.univ-ouargla.dz*

## 1- Problématique

Pour Michel Lussault, l'espace constitue un point aveugle de la société- « *aveugle, non parce qu'il est volontairement escamoté, mais parce qu'il est trop évident* » – qu'il convient désormais de mettre en lumière. Lorsque le philosophe nous dit que l'être est "être", le géographe peut rétorquer que « pour être, il faut être quelque part ». Ce quelque part est bien l'espace occupé, matérialisé, tracé et configuré, ce qui lui donne un statut particulier dans le rapport de la société à son environnement.

C'est de là que la problématique prend ses essences en prenant comme socle, le rapport qui lie la société à son espace, loin du cadre matériel évident et qui est souvent pris sous l'angle descriptif en tant qu'expression spatiale des interventions d'acteurs sous les différentes formes et prérogatives (Pouvoirs-Autorités locales-Technicien). Cette dimension spatiale est la structure même de la société qui est en interaction dynamique permanente en s'adaptant facilement aux changements qui se produisent dans son environnement, contrairement à l'espace qui, une fois modifié, le refaire s'avère impossible, d'où cette nécessité d'appréhender toute modification du sol avec une grande précaution et beaucoup d'objectivité et mettre l'espace dans sa dimension stratégique lors de toute action de création ou de rénovation.

En cherchant ce qui est pertinent dans l'espace, ce concept mythique et esthétique, il n'apparaît, en première lecture, que cet étalement continu croissant, grandissant, gênant, changeant sans un scénario établi (l'appropriation est souvent décalée par rapport à l'imaginé et le réglementé), des habitations, des commerces qui apparaissent, d'autres qui disparaissent, une large consommation de cet espace comme si chaque jour se lève avec une ogre faim spatiale au point d'en devenir géophage. « *Il existe entre la société et son espace une correspondance synchronique et diachronique qui les englobe dans un même système de causalité circulaire. La signification de l'espace change radicalement quand on passe de l'occupation agricole à l'économie industrielle et à la dramatique concentration des hommes dans des espaces urbains qui désertifie progressivement l'environnement nourricier. « La vie crée son espace », mais elle est aussi capable de le dévorer* ». <sup>13</sup>

Les dynamiques démographiques créent les villes qui, à leurs tour, s'urbanisent et exigent des conditions de vivabilité les poussant à produire du développement qui crée des positivities, engendre l'attractivité et amplifie la concentration. Toutes ces actions s'inscrivent sur un espace qui sert de réceptacle à ces transformations.

---

-13 - ISNARD -H. 1978 : L'espace géographique, puf, Coll Sup.P171

La concentration, c'est l'urbanisation. Le développement c'est la dynamique socio-économique, et l'espace, c'est la stratégie matérielle qui lie les deux variables dans la création de l'urbain. Tel est le schéma général dans lequel s'inscrit notre problématique qui prend ancrage dans ce cadre conceptuel à partir duquel nous affinerons et nous contextualiserons notre questionnement sur le milieu urbain, ses fonctions, ses attributions ainsi que son devenir et son avenir.



**Fig. n° : 01** Le mécanisme urbain

Source :AUTEUR 2015

Si la problématique du développement local s'inscrit dans l'intégration de l'action locale pour la concrétisation de l'action globale, la vision d'avenir d'un territoire est seulement un scénario imaginé comme réponses à des questions allant de l'ordre général à l'ordre spécifique local à chaque région voire à chaque ville. A cet échelon, la question du devenir de la ville vers un certain horizon est l'objectif pour lequel on programme son développement urbain en recadrant la portée des projets qui s'y réalisent et dans quel cadre ils s'inscrivent pour arriver aux qualités aspirées de la ville dans le long terme.

Ainsi, le futur s' imagine en fonction de la mise en place de grandes infrastructures, de réseaux et grands équipements structurants, le tout dans une stratégie spatiale planifiée concertante et intégrante en considérant la ville comme un territoire dont l'intégration dans sa région est à promouvoir. Ceci dit, une deuxième série de questionnement s'impose par son caractère stratégique, à savoir le choix des axes de développement pour une éventuelle autonomie et l'inscription dans un cadre compétitif attractif régional, voire national d'une part, d'autre part comment concrétiser ces axes et par quels moyens.

Les finances sont alors en premier plan, mais c'est justement là où réside le problème de l'endogénéité et c'est à ce moment que se poserait la question de la ville elle-même tant que moteur de son développement par ce qui est supposé source de problème –L'étalement– en faisant un support de stratégie de son développement urbain, en coordonnant et en intégrant les projets et les programmes d'urbanisation dans des dynamiques de développement local. C'est alors que la problématique du financement du développement local se pose car elle devrait, dans ce cas, se détacher de la dépendance aux disponibilités publiques et s'inscrire dans une prospective de pouvoir financer localement des projets urbains par le développement de dynamiques sociales et économiques endogènes et ce par une action urbaine à caractère local et sortir de la dialectique qui met le développement local entre investissements ou dépenses de l'état.

C'est dans ce contexte qu'on pose le cas de la ville d'Oum-el-bouaghi, concernée par les questionnements précédents, sa situation actuelle en tant que ville en croissance urbaine avec plus de 60000 habitants, son devenir, les stratégies adoptées durant 40 ans pour son développement, ses espaces transformés et son futur.

En effet l'Algérie et depuis son indépendance, n'a cessé de créer de nouveaux centres et a procédé à trois découpages administratifs concernant la création de wilayas, le premier après l'Indépendance, le deuxième, en 1974 et le dernier en 1984 (celui de 1990 concernait les daïras). Plusieurs petits villages sont promus au rang de chef lieu de wilaya créant ainsi une dynamique de croissance dirigée et centralisée. Oum-El-Bouaghi en fut une, et c'est en 1974 que cette ancienne bourgade passe au rang des chefs lieux de wilaya et bénéficie de plusieurs programmes de développement, exigés par son état embryonnaire, et matérialisée par une urbanisation croissante au fil des années, ainsi une ville est née de la volonté de l'état.<sup>14</sup>

De nos jours, Oum-El-Bouaghi, au vu de ce qui est **vécu et perçu**, semble dépendante totalement de ce qui vient d'en haut et le caractère administratif pèse encore sur la ville en disproportion avec son développement et sa croissance urbaine, ce qui l'expose directement à un choc socioéconomique brusque dès les premières fluctuations, bien que les directives de certains instruments, en l'occurrence le PAW (Plan d'Aménagement de la Wilaya), considère bien le volet compétitif et économique de la concentration urbaine. « *Faire vivre dans la Wilaya de Oum El Bouaghi un réseau de villes productives, compétitives, attractives et durables capables de répondre qualitativement aux besoins de leurs habitants et aux mutations productives ainsi que de contribuer à une véritable culture et identité urbaine* ». <sup>15</sup>

14-LAYEB Hafid -Cahier de l'aménagement N°07 1988- OPU Alger p 65

15-P.A.W Oum-El-Bouaghi.

La collectivité se développe sans référence au cadre global dans lequel elle se situe par l'application d'une politique résolue et partagée d'aménagement du territoire.

*« Nous devons refonder les valeurs, les principes et les modalités d'une action territoriale dans le cadre d'une image futuriste concertée. Pour ce faire, il faut tous ensemble imaginer Oum El Bouaghi à l'horizon 2025 et au-delà ».*<sup>16-</sup>

La fabrication de l'espace urbain semble être tirée par les cordes de la croissance urbaine dans une stratégie technique plus que développementaliste et c'est de là que notre question puise son interrogation :

**-Est-ce que la stratégie spatiale accompagnant la dynamique démographique s'insère-t-elle dans une stratégie de développement local endogène ?**

Et pour mieux cerner cette problématique une autre question pourrait l'expliquer :

**-Cette urbanisation à financement centralisé, donc à apport exogène, pourrait elle devenir un facteur endogène véhiculant une démarche de développement local ?**

## **2- Hypothèse de recherche :**

Pour essayer de répondre à notre question et dans le but d'une corroboration ou une réfutation et dans une démarche hypothético déductive, nous émettons l'hypothèse qui n'est qu' « une réponse supposée à la question de recherche » (Angers, 1996, p. 102); elle est provisoire et rassemble les éléments de base pour la suite de la recherche :

**- L'urbanisation est démographique, géophagique et ne s'inscrit pas dans une approche spatiale du développement local.**

Voilà que se dégage les trois concepts de notre recherche qui sont en l'occurrence ,l'urbanisation, la spatialisation et le développement local.

La croissance urbaine est ainsi appréhendée par la triple signification qui s'en dégage

**-Démographique :** Croissance de la population urbaine.

**-Economique :** Augmentation du revenu urbain par les activités économiques qui s'y déroulent.

**-Spatiale :** Croissance de l'espace urbanisé et la stratégie qui la guide.

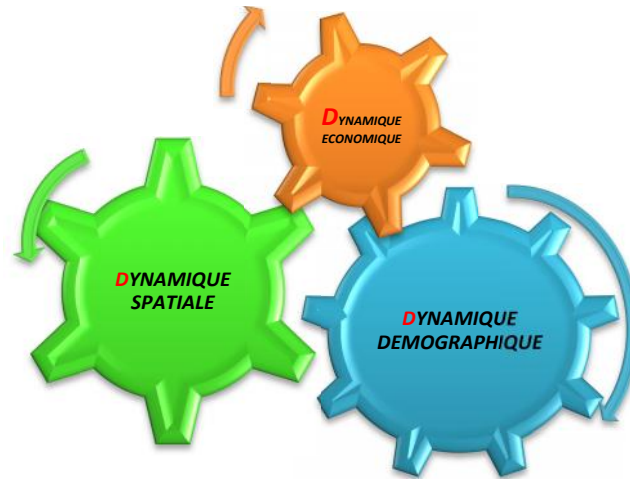
Ces trois concepts nous allons les développer dans leur dimension dynamique qui leur sont commune ; ce que nous appellerons les 3 D :

-La dynamique démographique.

-La dynamique économique.

-La dynamique spatiale.

Cette approche des trois dynamiques, nous permettra d'éclaircir les relations qui peuvent les lier et les effets que peut avoir l'une sur l'autre comme la condition de causalité, la complémentarité, l'interdépendance, le support, le facteur ou bien le vecteur. Et c'est par la dernière dynamique, la spatiale, que va être la conclusion hypothétique, car c'est la dimension spatiale qui est le centre de notre questionnement, par le fait que c'est la dynamique spatiale qui fait mouvoir le support de l'existence de la société sur lequel elle vit son quotidien et projette son futur.



**Fig.02 : Les 3 dynamiques -3D-**

Source :AUTEUR 2015

### 3- Choix du thème :

Les exemples de démarches qui traitent l'approche spatiale dans une optique développementaliste et qui traitent de l'espace autre que cette configuration géométrique nous semble peu fréquentes et les études qui prennent comme sujet l'objet même de la discipline le sont aussi, c'est ce qui nous a mis en premier lieu sur cette piste et a alimenté nos questionnements en mettant ce sujet à réflexion.

Sur un second plan, plusieurs autres critères nous ont poussés à faire ce choix notamment :

- 1-La pertinence du sujet qui nous semble ne pas avoir sa part de considération théorique qui sert d'almanach aux acteurs dans la production de l'urbain.
- 2-L'importance du sujet et son intérêt d'ordre international.
- 3-Mettre la lumière sur l'importance de croiser l'action spatiale à l'action stratégique de développement menée par les pouvoirs politiques et confirmer leurs dépendances dans l'objectif de promouvoir un territoire.
- 4-Participer à l'éclaircissement de ce concept de développement local et son association aux réflexions sur le devenir des villes.
- 5- Le cas d'Oum-El-Bouaghi: Une ville qui, dans l'historique du territoire national, prend toujours une place dans ce mouvement de transition marqué par des décisions politico stratégiques parfois contestables, du moins pour une certaine catégorie et qui par son vécu, ses

potentialités, sa situation, son site son climat, ses opportunités foncières, et un cas de figure parfait pour illustrer cet état de fait.

#### 4- Objectif de l'étude

Le principal objectif de cette étude est d'essayer d'expliquer les effets de l'urbanisation sur la consommation des espaces et dans quel cadre stratégique elle se fait et si elle peut engendrer d'autres approches qui tiennent en compte les spécificités socio-économiques. Ceci permet d'en tirer les conclusions pour les futures interventions et ce dans l'objectif de favoriser une croissance de revenus urbains et faire de cette consommation des espaces un fer de lance pour accroître la contribution financière et d'atteindre l'objectif du développement local endogène.

En second, c'est l'essai d'analyse des relations qui peuvent y avoir entre les mouvements démographiques, le développement, et l'espace, dans un cadre théorique propre à la recherche.

Sur le plan pratique, évaluer la stratégie du développement urbain de la ville d'Oum-El-Bouaghi pour en tirer des directives sur le plan de la planification du développement, ce qui participe à la mise d'une culture nouvelle de ce développement qui semble légère et non prospective.

En dernier, il sera proposé comme suggestions aux démarches futures participatives qui rentrent dans le projet de développement, ce qui dépassera le cadre de la ville pour se situer au niveau territorial.

#### 5-Méthodologie

*« [...]Il est loin d'être évident, d'un point de vue logique, que nous soyons justifiés d'interférer des énoncés universels à partir d'énoncés singulier aussi nombreux soient-ils ; toute conclusion tirée de cette manière peut toujours, en effet, se trouver fausse : peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous puissions avoir observés, il ne justifie pas la conclusion que tous les cygnes sont blancs ».*<sup>17</sup>

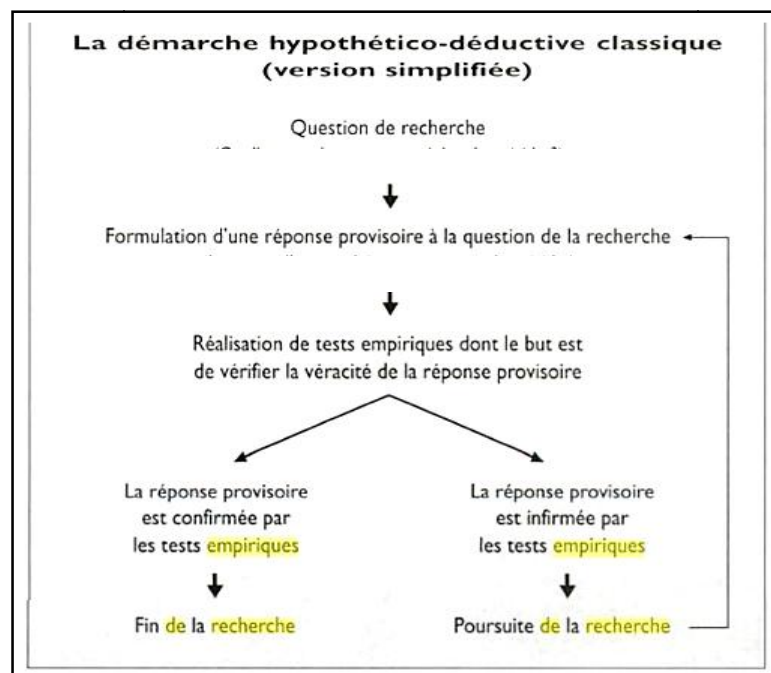
C'est dans les sciences sociales qu'il faut se rattacher, malgré que l'objet ville est aussi spatiale donc physique. Une première conclusion se dégage c'est entre le qualitatif et le quantitatif qu'il faut se positionner. L'objet de la recherche est bel et bien qualitatif et son objet dépasse la description, donc pour y arriver il faut tester certaines hypothèses et mesurer les indicateurs or on ne peut mesurer ce qualitatif, il faut bien passer à la quantification ; Le problème persiste encore. Qualitatif ou quantitatif. ?

<sup>17</sup>-POPPER,K.,La logique de la découverte scientifique in La démarche d'une recherche en sciences sociales François Dépelteau, coll. de boeck, 2003.P69

**Le métissage :**

La combinaison de techniques qualitatives et quantitatives constitue, plus qu'une méthodologie, un design de recherche pouvant être animé par diverses « visions du monde ». Tashakkori et Teddlie (2003), pour qui ce dernier design de recherche constitue un métissage de méthodes qualitatives et quantitatives.<sup>18</sup>

Entre le raisonnement déductif de Descartes et la rigueur de l'induction Poppérienne, la méthode hypothético-déductive vient pour s'ajuster au milieu de ces exigences et s'inscrit en démarche plausible, avec un schéma et un design de recherche abordable par sa simplicité surtout à notre niveau et donne un caractère scientifique à la recherche qui pourrait être suivie, voir complétée. Le raisonnement hypothético-déductif est la capacité qu'a l'apprenant de déduire des conclusions à partir de **pure hypothèses** et pas seulement d'une observation réelle malgré que la connaissance part de **données intuitives**, sur lesquelles l'esprit s'efforce de construire un ensemble de relations significatives et vérifiables.<sup>19</sup>



**Fig N°3-**La démarche hypothético déductive **Source :** François Dépelteau La démarche d'une recherche en sciences sociales, coll. de boeck, 2003.P65

18. CECCHINI Amaranta, HAINARD François -Quelles méthodes pour analyser le développement durable de l'environnement construit ? Fonds national suisse 2012 p12

19- Dictionnaire de la sociologie Définition du changement social -Universalis

La démarche hypothético-déductive est celle la plus couramment utilisée par les chercheurs, c'est la démarche classique de la science moderne. Elle se compose des étapes suivantes :

1. Le chercheur pose la question de départ
2. Il formule des déductions ou des inductions en fonction des connaissances empiriques qu'il possède sur le sujet.
3. Il adopte ou construit une théorie, formule une ou plusieurs hypothèses de recherche réponse provisoire à la question de recherche)
4. Il procède à des tests empiriques pour vérifier ou infirmer la ou les hypothèses
5. Si la ou les hypothèses sont vérifiées, la recherche s'arrête là, il lui faut communiquer les résultats. Si la théorie, la ou les hypothèses sont infirmées par les faits, le chercheur peut délaisser sa théorie et son et ses hypothèses en tenant compte des nouveaux faits. Dans un cas comme dans l'autre, la recherche recommence (ou se poursuit) : le chercheur procède à de nouvelles déductions et/ou inductions, et ainsi de suite...jusqu'à ce qu'il découvre la vérité, c'est-à-dire la théorie et l'hypothèse qui correspondent aux faits.<sup>20</sup>

C'est dans une conception nomothétique que nous nous inscrivons dans l'élaboration de notre recherche ainsi si la méthode nous permettra de concevoir la recherche, le recours à des techniques permettra de mettre en œuvre son déroulement et permet aussi d'aller recueillir des données dans la réalité et c'est ce que nous aurions à faire pour la phase du diagnostic.

A chaque technique correspond un instrument :

-Pour le questionnaire, c'est le formulaire de questions

-Pour l'entrevu, c'est le schéma d'entrevu.

**-LA conceptualisation :**

A fin de tester notre hypothèse de départ, nous avons établi une liste d'indicateurs pour chaque concept de l'hypothèse ainsi que les dimensions y afférentes qui simplifient la mise au concret pour d'éventuelles mesures. (Voir Tableaux N° 1a et 1b en annexes).

Il est à noter qu'avant d'entamer la phase de recherche, le passage par une phase exploratoire est nécessaire et c'est grâce aux lectures faites qu'on pourra cerner le sujet d'étude et mettre en évidence la perspective adéquate pour l'aborder. Elle s'est principalement déroulée par le biais de plusieurs lectures d'ouvrages théoriques sur les notions en lien avec le sujet ce qui permet de recadrer la problématique.

---

20- DEPELTEAU François -La démarche d'une recherche en sciences sociales, coll. de boeck, 2003.

## 7-Choix du cas d'étude

Oum-El-Bouaghi , par son histoire et son évolution en tant que ville qui a grandi sous l'impact de décisions d'aménagement de territoire, a vu son espace urbain évolué avec des approches qui semblent subir l'effet de la promotion administrative qui l'a mise sous perfusion et en attente continue de ce qui vient d'en haut. Cette ville est bel et bien un musée à ciel ouvert de la pratique planificatrice tant sur le plan de l'espace que sur le plan de développement. C'est un cas de figure convenable à notre approche qui met ces dynamiques ensemble sur un même territoire et qui permet d'en juger l'efficacité voir l'aboutissement.

De très grandes opportunités foncières, une situation stratégique, un site très favorable, de grands investissements financiers étatiques, ce qui devrait alimenter toute conception d'un développement local endogène.

## 8-Structure du mémoire

Le présent mémoire est composé de trois parties et 08 chapitres structurés de la manière suivante :

**-Une introduction générale** introduira notre travail dans ses deux dimensions :

la première qui est la recherche proprement dite avec l'introduction du sujet et sa contextualisation et par la suite la problématique qui s'en est dégagée, l'hypothèse à tester, le choix du thème, l'objectif de l'étude .C'est là aussi qu'une lecture des différentes méthodes utilisées est exposée pour justifier le choix de la méthode retenue. Un design de recherche est alors établi sous forme de conceptualisation.

La deuxième c'est la dimension mémoire, sa composition et sa structure.

**-Première partie théorique de conceptualisation** nous permettra de cerner les concepts de l'urbanisation dans sa dimension spatiale et celui du développement local, de se positionner par rapport au contexte national et international du sujet. (Etat de l'art).On y tentera de mettre la lumière sur les relations qui peuvent lier l'urbanisation et la croissance urbaine d'un coté et le développement local de l'autre : financement, politique, ressources, facteurs et acteurs....

Trois chapitres composeront cette partie

**-Le chapitre I** traitera le concept de l'urbanisation dans sa dimension démographique à l'échelle mondiale et mettra la lumière sur ce que va être le futur de l'humanité qui tend à s'agglomérer ainsi que la relation qui peut y avoir entre cette croissance démographique et la production de l'urbain

**-Le chapitre II** traitera le concept du développement local, sa pertinence et son émergence dans le contexte urbain et la relation de l'espace, support des actions de planification, en tant que facteur endogène pour dire que la ville est moteur de son développement.

**-Le chapitre III** sera consacré à la stratégie générale de développement au niveau national ce qui nous mettra dans le contexte local de la production du développement, les axes d'intervention sur lesquels cette stratégie s'est basée, les facteurs qui ont influencé ces directives ainsi que la politique de l'aménagement du territoire qui gère la production de l'urbain.

**Deuxième Partie analytique** dite de diagnostic se basera sur les concepts étalés et précisés notamment les dimensions démographique, économique et spatiale que revêt la croissance urbaine, elle viendra pour diagnostiquer le cas d'étude en s'interrogeant sur la relation qui lie ces concepts. C'est la phase pratique évaluant le cas de la ville d'Oum-el-bouaghi. Son passage au rang de wilaya. Son urbanisation et ses financements, depuis sa promulgation à ce jour en reliant son évolution spatiale à son développement local ce qui confirmera ou infirmera notre hypothèse émise. Cette partie est aussi composée de trois chapitres :

**-Le chapitre IV** traitera la dynamique démographique. Après la présentation de la ville d'Oum-el-bouaghi sous ses différents aspects, une analyse de la situation démographique de la ville à travers des données de recensements nationaux et locaux sera établie en situant ses mouvements dans le temps tant sur le plan quantitatif que sur l'aspect compositionnel pour déterminer en fin la situation vis à vis du phénomène d'urbanisation. Ce chapitre servira aussi pour le reste du diagnostic car le rapport de la population à l'espace, sera traité par la suite.

**Le chapitre V sera consacré à** la dynamique économique ou développementaliste qui sera exposée et traitée dans ce chapitre. Nous entendons par là les effets des investissements de l'état en matière de politique de développement, dans quel cadre elle est orientée et pour quelle stratégie ainsi tester la capacité de la localité à pouvoir prendre en charge son développement par le biais d'une autonomie financière et décisionnelle.

**Le chapitre VI** traitera la dynamique spatiale sous ses différents aspects avec une analyse du produit spatial à chaque étape d'évolution de la ville, depuis son premier noyau jusqu'à ce jour. Cette analyse se basera sur des lectures de photos aériennes et des enquêtes sur terrain. Il traitera aussi les outils de planification urbaine dans la ville notamment les deux instruments d'aménagement et d'urbanisme PDAU et POS avec une lecture actuelle et une autre dans les espaces projetés

**Une troisième partie de synthèse :**

Cette partie sera la synthèse de l'étude dans laquelle on interprétera les résultats de la recherche et conclure ; elle est divisée en deux chapitres :

**Le Chapitre VII**-Sera consacré la lecture dans les indicateurs retenus lors de l'analyse des trois dynamique retenues comme structure de recherche.

**Le Chapitre VIII** Sera consacré à l'interprétation et le dépouillement des données recueillies des questionnaires ainsi que les entrevues réalisés auprès des acteurs de la production de l'urbain.

En fin une **conclusion** générale synthétisera le travail par la corroboration ou la réfutation de l'hypothèse.

# **PREMIERE PARTIE : APPROCHE CONCEPTUELLE**

---

## **CHAPITRE- I :**

**Urbanisation, Espace et Développement : Du concept au processus**

## **CHAPITRE -II:**

**Développement local entre économie et planification spatiale :**

**L'alchimie stratégique**

## **CHAPITRE- III:**

**Planification du développement et production spatiale en Algérie.**

« Tout chercheur, qui se consacre à la ville, se retrouve confronté à un monde complexe, à un chaos d'expériences existentielles, et s'il en veut comprendre la création, l'évolution, s'il veut chercher de l'ordre dans ce chaos, il doit accepter à la fois **le caractère subjectif de la connaissance, et l'irrationalité des comportements humains.** »

ANTOINETTE BAILLY.

PRIX VAUTRIN LUDE DE  
GEOGRAPHIE 2011

## Introduction :

« *Le monde ne cesse de s'urbaniser : à partir de 2008, plus de la moitié de la population vit dans des villes* » F.Ascher .

L'humanité habite de plus en plus en ville, partout dans le monde les pays s'urbanisent .La ville n'est plus un objet à théoriser, elle n'est plus une question de théorie, on croyait qu'on peut la modéliser, la définir, la maîtriser toute entière, on s'est aperçu que c'est une chimère et que la qualité de la ville résulte de sa capacité à associer l'ensemble de ses acteurs à sa production à sa gestion et à son évolution. Comprendre l'urbanisation c'est mettre un pas dans ce qui, va devenir la future concentration humaine et les conséquences directes qu'elle aura sur le mode de vie des populations en tant qu'urbains subissant les effets de la ville tant sur le plan sociologique que sur le plan économique .Ce dernier volet est par la force des choses très important car en changeant le mode de vie on change le mode de production et du fait les relations entre l'espace et ses occupants deviennent alors régulées par le lien à la terre donc au milieu de vie. C'est delà que la problématique est alors inévitable, elle se pose d'elle-même. Expliquer le lien entre l'urbanisation, l'espace et le développement permettra d'appréhender le sujet dans toutes ses dimensions et ce malgré son dilatation, sa complexité et son caractère multiscalaire et ce qui fait à notre sujet ce support conceptuel qui nous guidera le long de notre travail.

## **I-1 - Théorie de l'urbanisation**

### **I-1-1 Le concept**

L'utilité principale d'une théorie est de fournir une explication efficiente et une meilleure compréhension de phénomènes importants. Mais dans le cas de l'urbanisation, elle peut aussi permettre l'élaboration de politiques visant à orienter l'urbanisation et le développement régional traduisant ainsi les convictions politiques et urbanistiques d'un pouvoir local à tendance autocratique .<sup>1</sup>

L'urbanisation est un processus de changement multidimensionnel et continu qui affecte le monde entier depuis plusieurs siècles, pourquoi multidimensionnel ?

Les changements sont à la fois spatiaux, démographiques, économiques, culturels et même intra culturels, elle peut être économique (elle affecte la production, les échanges et la consommation), culturelle (par le système scolaire, la « folklorisation » des cultures locales) ou politique (par le remodelage des unités territoriales : la commune, la région).

On distingue l'urbanisation sous deux formes qui se complètent et s'imbriquent : l'allotissement et la modernisation.

**I- DALIGAUX Jacques** -Urbanisation et société locale en province, p239, l'harmattan 1999

### **I-1-1-1-L'allotissement**

Cette première forme s'attache à l'allotissement et à la localisation économique, c'est-à-dire la concentration géographique de population et d'activités non agricoles dans un milieu urbain de forme et de taille variables qui peuvent subir une saturation, toute la population d'un pays vivra et travaillera dans des centres urbains provoquant ainsi une « transition urbaine »<sup>2</sup> avec le passage d'un faible niveau d'urbanisation à un niveau élevé.

### **I-1-1-2-La modernisation**

Cette seconde forme, se réfère à la modernisation qui est la diffusion géographique des valeurs, des comportements, des organisations et des institutions urbaines en introduisant la notion de l'intégration spatiale où les membres d'une même société se consentent sur un mode ou sur des règles de vie, dans un consensus social, qui se définit par la culture urbaine.

*« La croissance urbaine n'a pas seulement changé d'échelle, elle a changé de nature. Le processus d'urbanisation des mœurs s'est progressivement étendu et il porte en germe une généralisation planétaire des valeurs urbaines ».*<sup>3</sup>

Dans les deux cas, on entend par urbanisation des mécanismes complexes qui naissent au sein de systèmes sociaux organisés dans **un espace donné** et La combinaison des deux processus fait que, l'organisation spatiale et l'organisation socioculturelle soient en perpétuelle transformation. Aussi se pose-t-on des questions sur la citoyenneté : quel sens lui donner aujourd'hui ?

La citoyenneté a ses normes et ses valeurs propres. Elle ne saurait se diluer dans la simple définition du fait urbain, de son puzzle morphologique et social, et comme disait Bouffetnouchet (cité par Côte, 1988 : 257) :*« Le citoyen, ou l'habitant d'une cité, au sens classique, dans laquelle chaque élément est en harmonie avec l'ensemble selon une logique de hiérarchisation sociale et spatiale, n'existe plus. Un nouvel habitant des villes est né, c'est l'homme urbain, locataire d'une agglomération où les éléments urbains sont accolés les uns aux autres, au gré d'une logique fonctionnelle et rationnelle, où rien n'est à sa place de façon définitive et où un décor peut changer sans que les habitants ne le veuillent ou n'en soient concernés ».*<sup>4</sup>

---

2- **VERON Jacques** -L'urbanisation du monde. P36 , La Découverte juin 2006

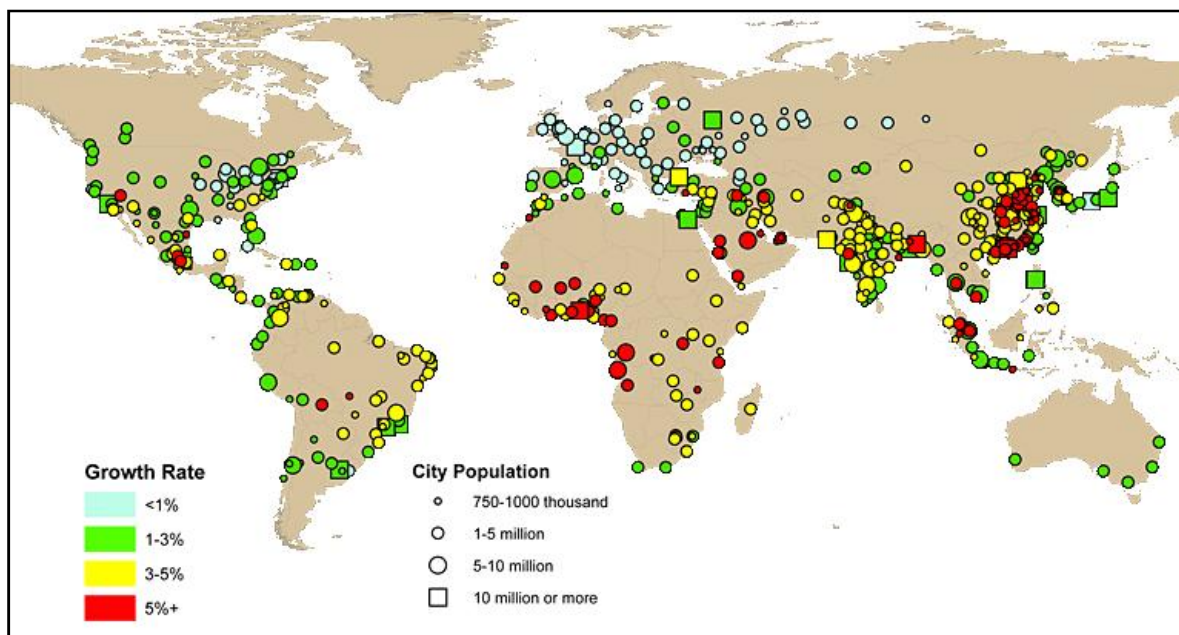
3- **CAVALLIER G.** "De la ville à l'urbain", -Urbanisme, mai 1996

4 - **BOUCHEMAL Salah** -Mutations sociospatiales en milieu urbain : entre citoyenneté et ruralité : l'exemple d'une ancienne ville coloniale française en Algérie »Cahiers de géographie du Québec Volume 53, numéro 149, septembre 2009

## I-1-2-L'urbanisation du monde :

### I-1-2-1 Contextualisation :

Le monde s'urbanise, la planète a tendance à devenir urbaine, en regardant les statistiques mondiales élaborées par L'ONU notamment le WUP (World Prospect Urbanisation) ou la Banque Mondiale on s'aperçoit bien de l'ampleur du phénomène malgré les réserves qu'on peut émettre vis avis de la fiabilité des chiffres et des documents qui permettent, quelque soient leurs défauts et insuffisance, de prendre conscience de l'ampleur et de la diversité du mouvement d'urbanisation contemporain<sup>5</sup> -



**Fig. n° 04 : Taux de croissance des agglomérations urbaines, 1970-2011** Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: *World Urbanization Prospects, the 2011 Revision* New York, 2012

### I-1-2-2- Statistiques et projection :

Dans le monde entier nous sommes à 52% d'urbains ça veut dire qu'une personne sur deux sur terre vit dans une ville. L'Europe qui son processus d'urbanisation court depuis plusieurs siècles affiche un taux d'urbanisation le plus élevé. Cette urbanisation n'est pas répartie d'une manière uniforme sur la planète ; notant qu'en Afrique le taux ne cesse de croître et même il le restera dans les trente années à venir impliquant ainsi une lecture de ce phénomène qui s'annonce d'ores et déjà comme facteur de toute prospective et de toute planification future.

5- **BEAUJEU-GARNIER Jacqueline**–Géographie urbaine-p21 -Armand Collin- 1983

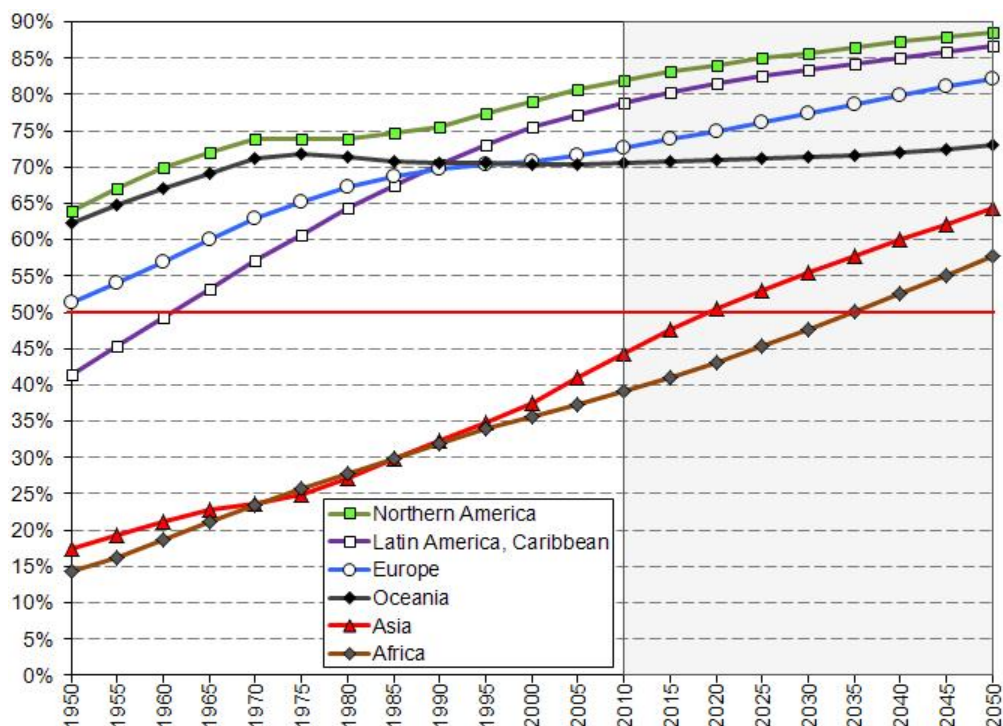


Fig. n° 05 : Population urbaine par zone géographique (en pour cent de la population totale)

Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: World Urbanization Prospects, the 2011 Revision New York, 2012

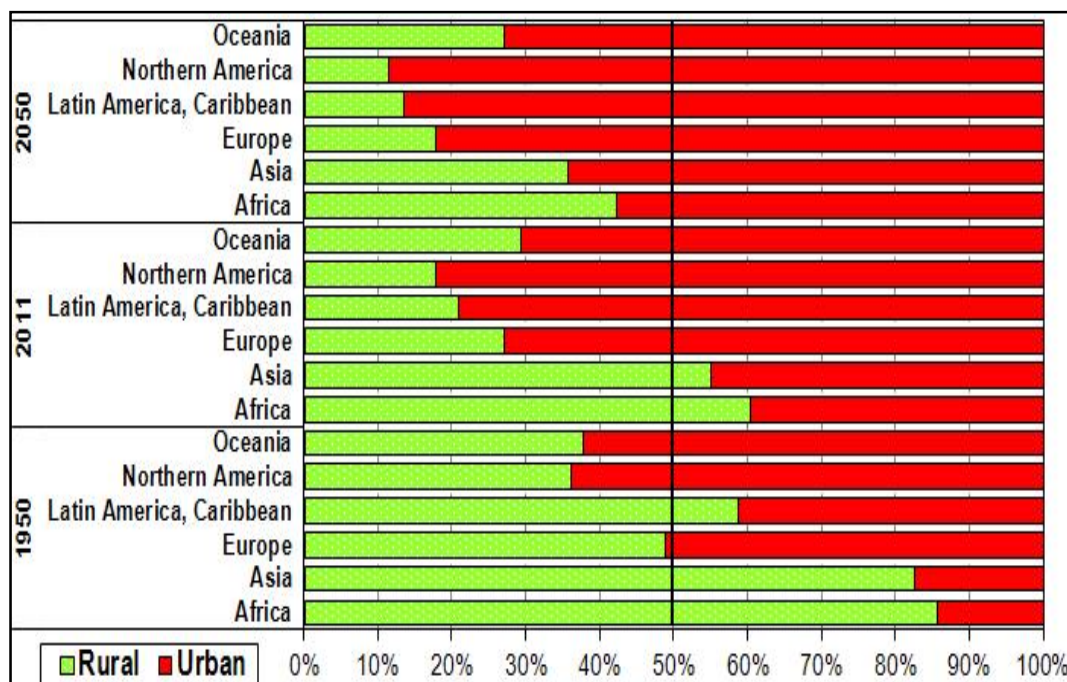


Fig. n° 06: Population urbaine /rurale par zone géographique (en pour cent de la population totale)

Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: World Urbanization Prospects, the 2011 Revision New York, 2012

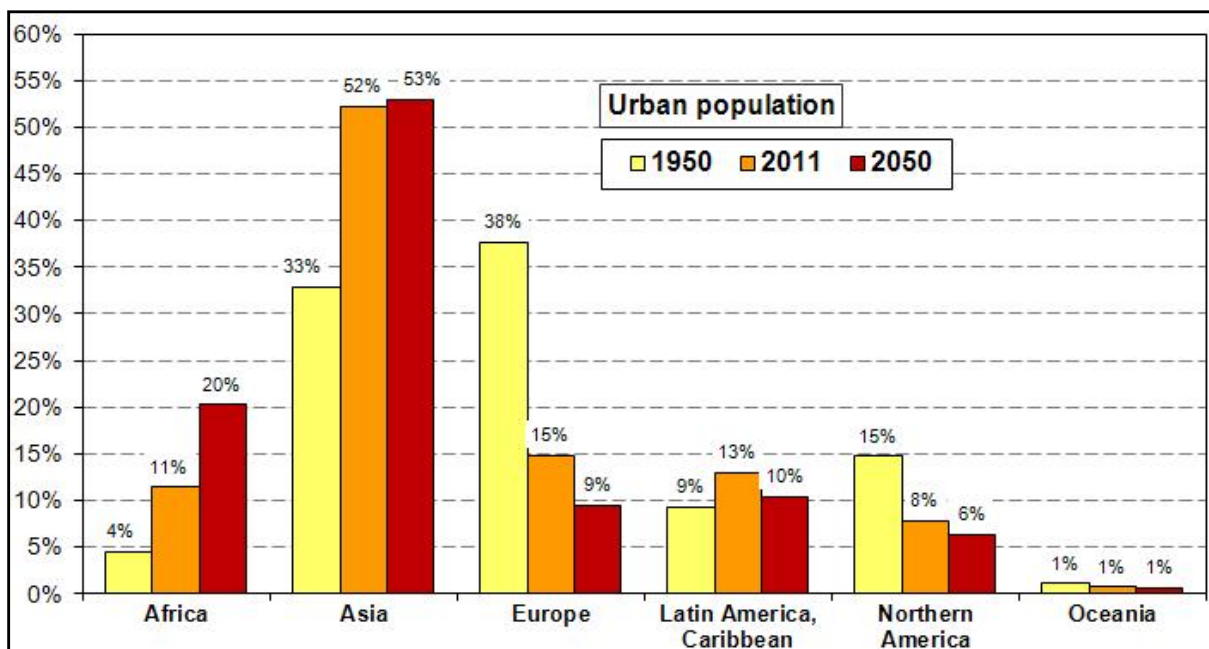


Fig. n° 07 : Evolution de la population urbaine par continent 1950-2050

Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013).

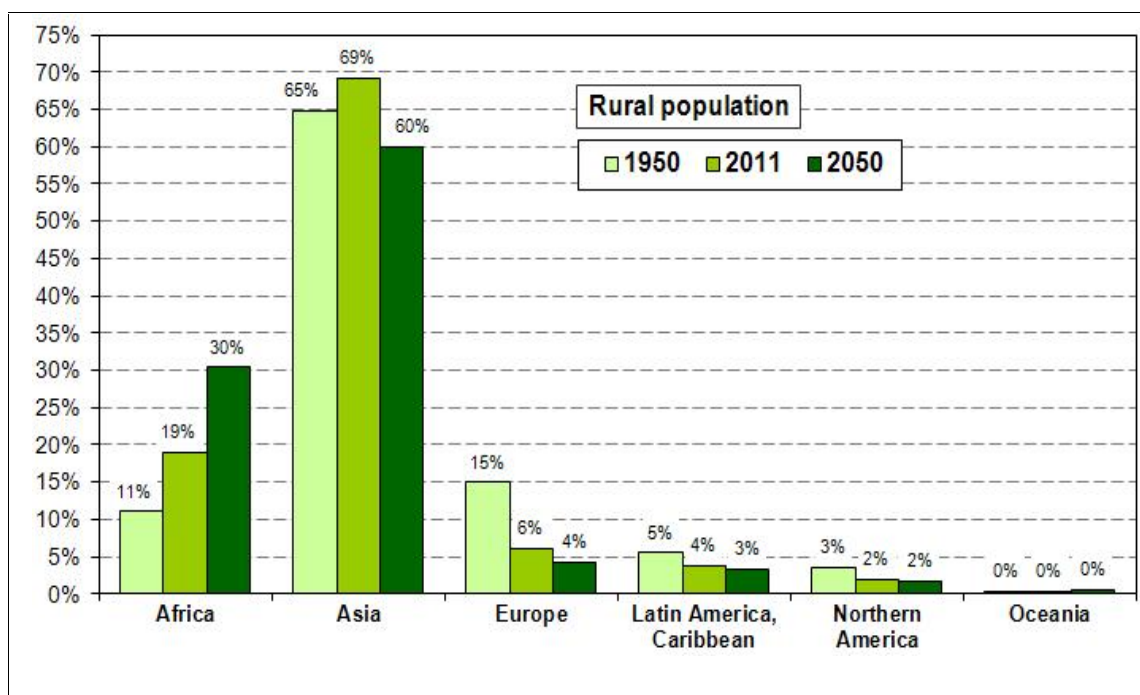
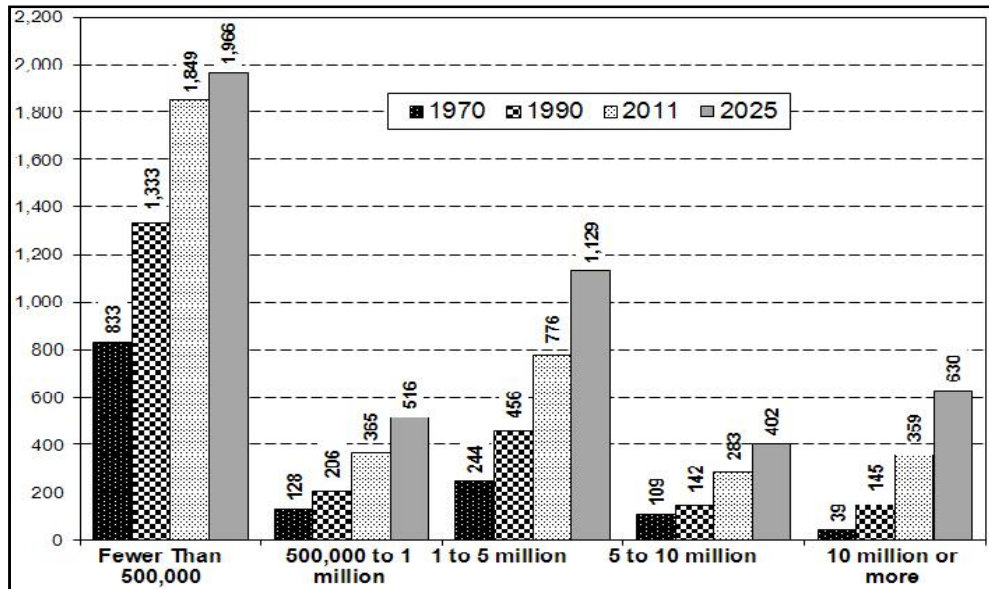


Fig. n° 08: Evolution de la population rurale par continent 1950-2050

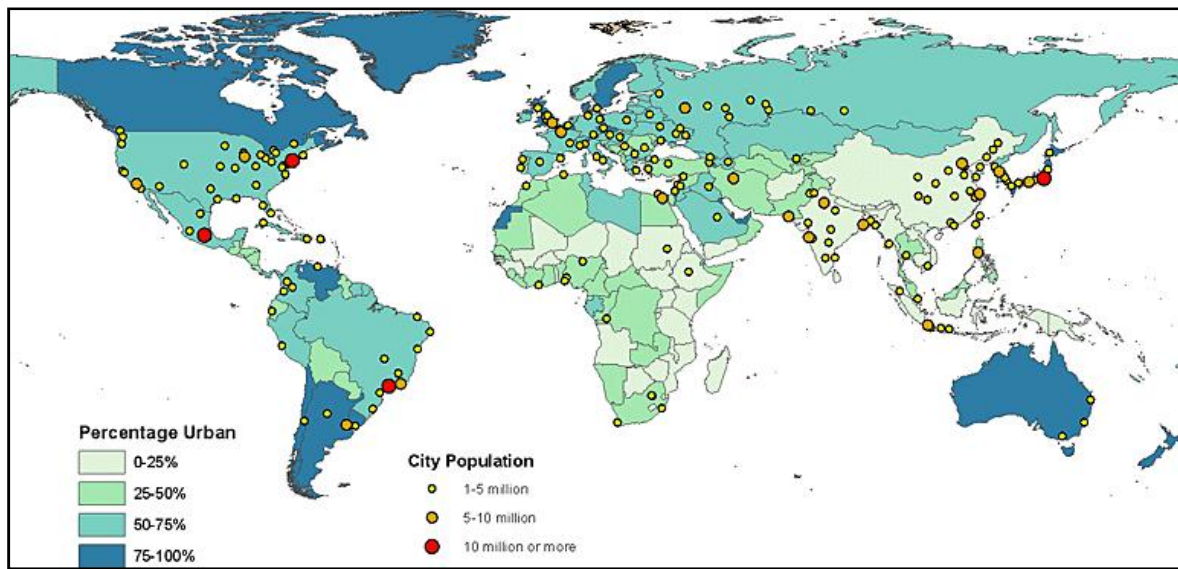
United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013).



**Fig. n° 09 :** Population totale par classe de taille de ville (en millions)

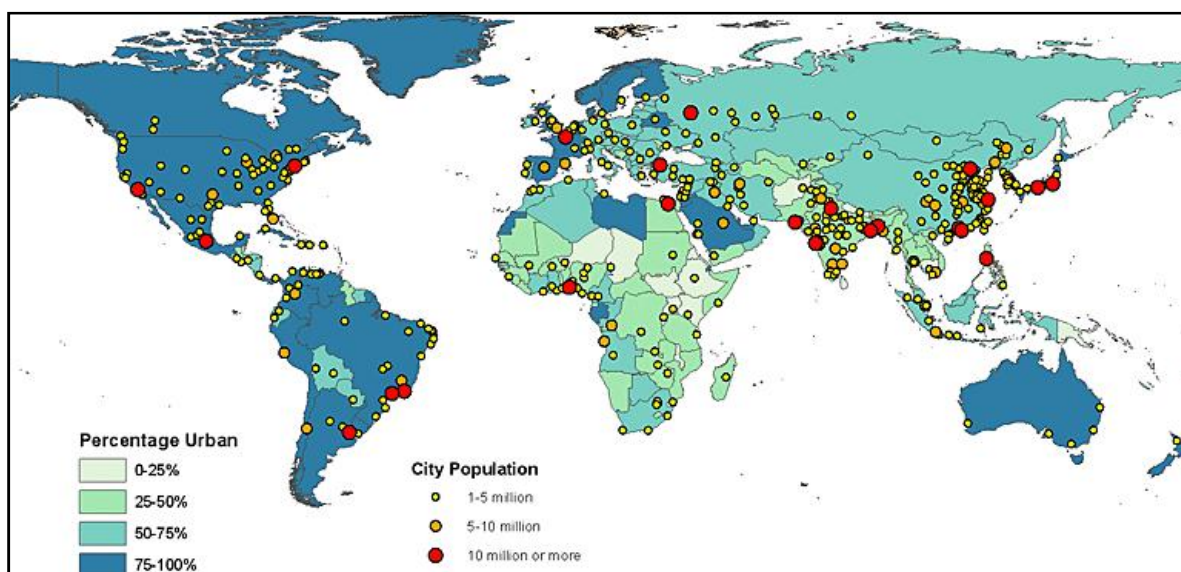
Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: *World Urbanization Prospects, the 2011 Revision* New York, 2012

Par rapport à la taille des villes, la remarque qui peut se faire est que c'est dans les petites et moyennes villes, à savoir celles de moins de 500000 habitant, que la concentration des populations sera la plus élevée. Les cartes de dessous nous révèlent ce changement du mode de vie humaine et son passage à la vie agglomérée ainsi que sa concentration sur le globe terrestre car ce passage y est vraiment et ça peut présenter un tournant de son histoire comme l'était autrefois le passage à l'agriculture et les productions des nourritures en masse et en quantité.

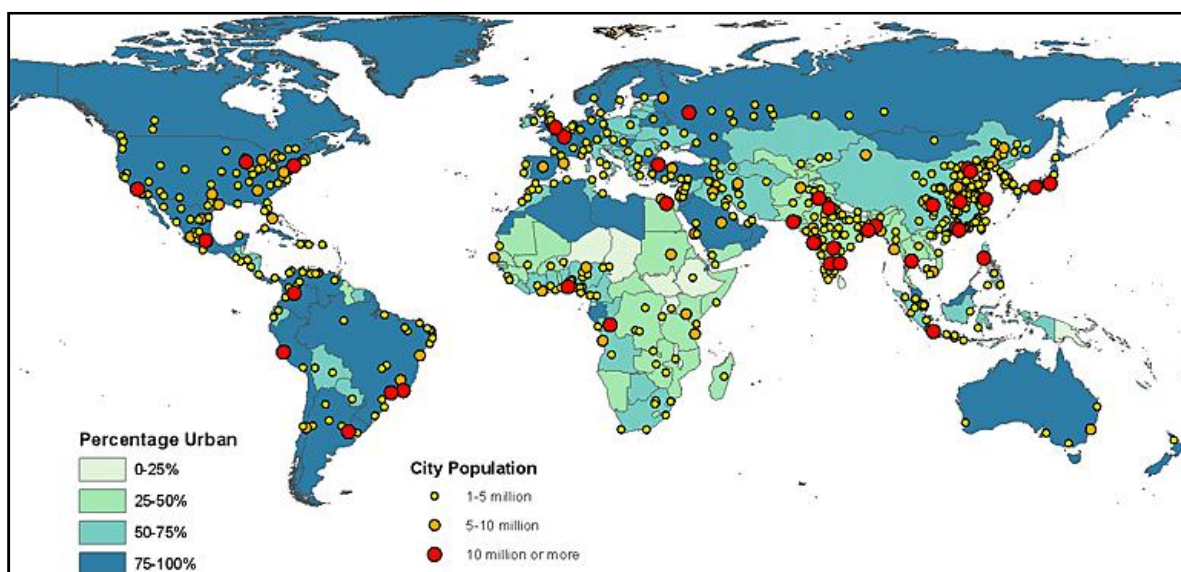


**Fig. n° 10 :** Pourcentage de la population urbaine et agglomérations par classe de taille, 1980

source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: *World Urbanization Prospects, the 2011 Revision*. New York 2012



**Fig. n° 11 :** Pourcentage de la population urbaine et agglomérations par classe de taille, 2011  
 Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: *World Urbanization Prospects, the 2011Revision*.New York 2012



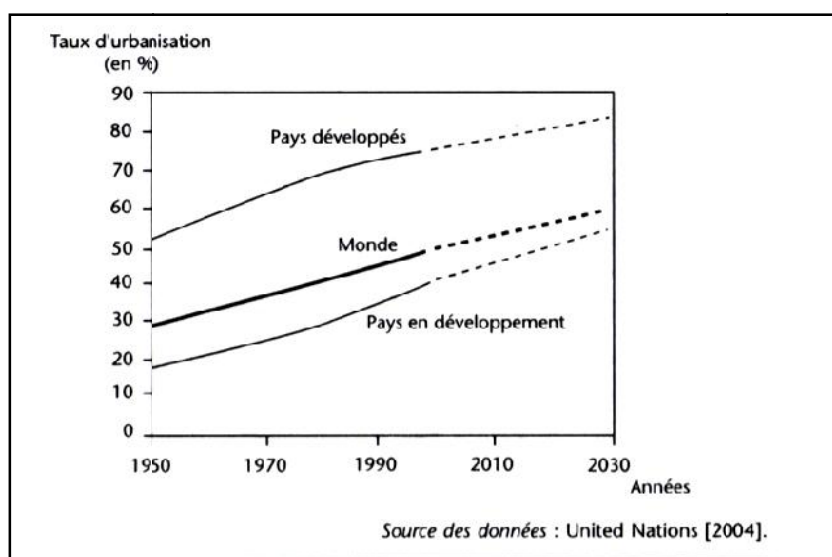
**Fig. n° 12 :** Pourcentage de la population urbaine et agglomérations par classe de taille, 2025  
 Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: *World Urbanization Prospects, the 2011Revision*.New York 2012

L'Algérie est passée de 25à50% en 1980 à50-75% en 2011 et selon les prévisions de l'ONU elle atteindra les 75 % et plus d'ici 2025, elle est donc de ce fait concernée par la problématique de l'urbanisation galopante au niveau mondial.

### I-1-3-Urbanisation des pays en voie de développement(P.E.D)

«S'il est admis que, dans l'histoire des pays développés, urbanisation et développement ont généralement interagi, le phénomène d'urbanisation semble être d'une autre nature dans les pays en développement; il serait devenu largement autonome. Paul Bairoch [1996] a ainsi qualifié l'urbanisation du «tiers-monde» d'«inflation urbaine».<sup>6-</sup>

L'urbanisation des PED suit le chemin évolutif qu'a connu les pays développés, suite aux progrès technologiques, sanitaires et infrastructurels. Elle s'est faite au rythme de l'histoire, toujours sur fond d'exode rural. La ville se développe alors autant par mouvement migratoire que par excédent naturel et elle se trouve confrontée à des problèmes graves et diverses comme les infrastructures sanitaires, les emplois, les écoles, les bidonvilles. La croissance urbaine des trente prochaines années se situera principalement dans les pays en développement. L'Afrique devrait connaître alors le rythme de croissance le plus élevé et il sera de 3,1 % au cours de la période 2000-2030. Par conséquent cette urbanisation mais surtout son ampleur, provoquera des tensions qui se trouveront au cœur même de la problématique urbaine des PED.<sup>7-</sup>



**Fig. n° 13 : Taux d'urbanisation : Monde, pays développés, en voie de développement**

(Source : Extrait du livre : L'urbanisation du monde- Jacques Veron, , La Découverte « Repères », 2006, p. 25)

6- VERON -Jacques, L'urbanisation du monde, La Découverte « Repères », 2006, p. 63)

7- POLESE Mario L'Urbanisation pays en développement, Economia P29

TABLEAU N° 1 : Population totale, population urbaine et taux d’urbanisation dans les différents continents du monde

	1950	1975	2003	2030
<b>Population totale (en millions)</b>				
Amérique				
Amérique du Nord <sup>1</sup>	172	243	326	408
Amérique latine <sup>2</sup> et Caraïbes	167	322	543	711
Europe <sup>3</sup>	547	676	726	685
Océanie	13	22	32	41
Afrique	221	408	851	1 398
Asie <sup>4</sup>	1 398	2 398	3 823	4 887
<b>Population urbaine (en millions)</b>				
Amérique				
Amérique du Nord <sup>1</sup>	110	180	261	354
Amérique latine <sup>2</sup> et Caraïbes	70	197	417	602
Europe <sup>3</sup>	280	446	530	545
Océanie	8	15	24	31
Afrique	33	103	329	748
Asie <sup>4</sup>	232	575	1 483	2 664
<b>Taux d’urbanisation (en %)</b>				
Amérique				
Amérique du Nord <sup>1</sup>	64	74	80	87
Amérique latine <sup>2</sup> et Caraïbes	42	61	77	85
Europe <sup>3</sup>	51	66	73	80
Océanie	61	72	73	75
Afrique	15	25	38	55
Asie <sup>4</sup>	15	25	39	53

Notes :

1. Sans le Mexique.
2. Dont le Mexique.
3. Incluant Biélorussie, Russie, Ukraine, mais ni Chypre ni la Turquie.
4. Incluant les pays du Caucase Sud, de l’Asie centrale ex-soviétique, du Moyen-Orient et la Turquie mais non Taiwan.

Source : United Nations [2004].

(Source : Jacques Veron, l’urbanisation du monde, la découverte « repères », 2006, p. 25)

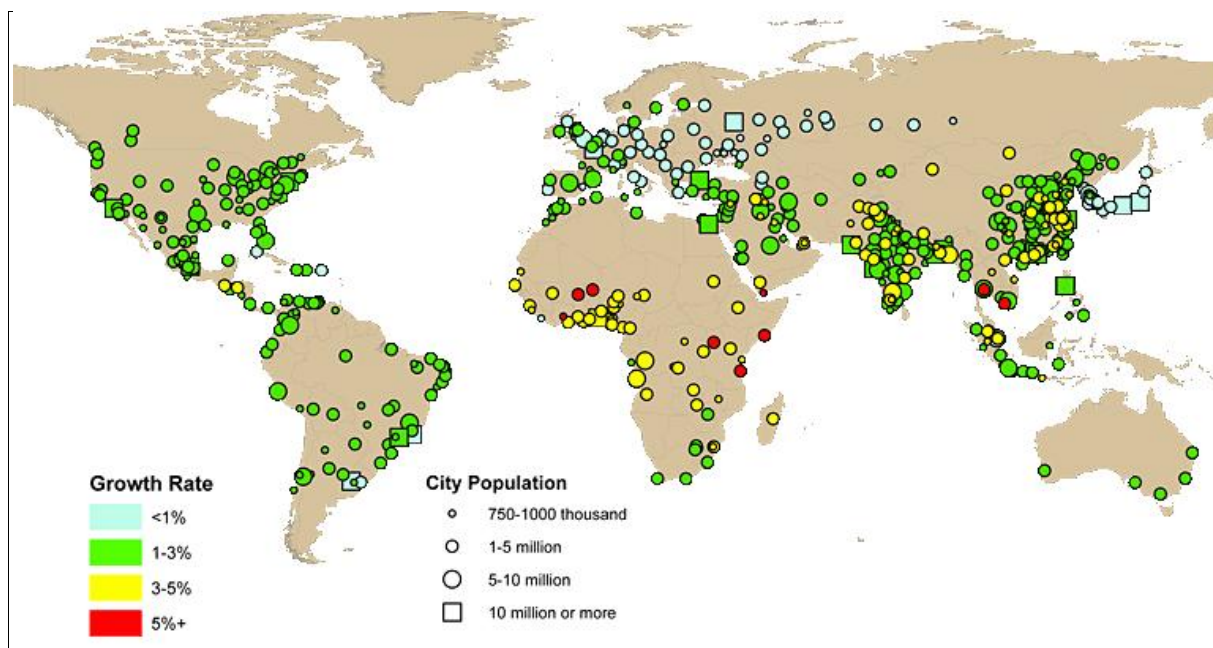


Fig. n° 14 : Taux de croissance des agglomérations urbaines, 2011-2025

Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division: *World Urbanization Prospects, the 2011 Revision*. New York 2012

Notant qu’en Afrique la lecture est très lisible et qu’il y aura un processus accéléré d’urbanisation ainsi les pays africains notamment ceux du Sud connaîtront les taux les plus élevés allant de 3 à 5%

### I-1-4-L'urbanisation et la naissance des villes

« Ne pas essayer de trouver trop vite une définition de la ville ; c'est beaucoup trop gros, on a toutes les chances de se tromper ».<sup>8</sup>

#### I-1-4-1 -Les premières cités

Le phénomène urbain apparaît dès l'Antiquité. Il apparaît avec l'évolution des premiers villages néolithiques (terme néolithique signifie « nouvelle pierre » (pierre polie) regroupant des tribus de chasseurs-cueilleurs, qui découvrent peu à peu l'agriculture et doivent structurer leur organisation pour assurer, en commun, la surveillance des champs et du stock alimentaire permettant de se nourrir entre deux récoltes. la naissance des villes **dans un environnement, qui jusque-là était rural**, n'est donc pas un phénomène, c'est ce regroupement de population ou d'hommes pour lutter contre la rareté induisant une concentration sur un espace donné qui favorisera les échanges et qui procurera une sorte de sécurité d'ensemble ce qui déclenchera un engrenage qui va tout changer, bouleverser la société tout entière, les modes de vie, les hiérarchies, les structures de pouvoir, les mentalités.

Si l'on se réfère à l'étymologie de la ville qui nous rappelle que la ville signifie à la fois « urbs » et « civitas », on s'apercevra que l'on ne se focalise pas sur le seul « urbs » (l'espace physique construit de la ville), mais qui tient compte aussi de la « civitas » (la vie sociale dans la ville). La ville n'est pas simplement un aménagement nécessaire et utile de l'espace. Elle est autre chose...<sup>9</sup> Cette vie sociale est le consensus du vivre ensemble dans un certain cadre et sous certaines règles de la diffusion de la modernité, deuxième définition de l'urbanisation. Cette concentration de population induit la création de services nécessaires aux habitants. Ainsi sont nées et ont fonctionné beaucoup de villes du vieux monde depuis des siècles.<sup>10</sup> La ville est alors le fruit d'une histoire et de ses groupes sociaux <sup>11</sup>.

#### I-1-4-2 villes et croissance démographique

L'existence sociale est une existence spatiale et la grande partie des efforts et des énergies dépensées par les individus sont ceux consacrés aux questions d'organisation de l'espace de vie et en particulier à des questions fondamentales qui sont les questions de distance, de régulation, emplacement, franchissement et c'est la dimension spatiale provoquée par la croissance démographique qui est à l'origine de défis importants en termes d'aménagement des espaces et de développement de services locaux. L'Etat et les collectivités locales doivent faire face à des besoins croissants d'aménagement, à la fois dans les villes et dans les zones rurales.

8- PEREC Georges -Espèces d'espaces, galilée, 1974.

9- GHORRA-GOBIN Cynthia, Penser la ville de demain: qu'est-ce qui institue la ville? l'harmattan 1994 p 15).

10- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, Géographie urbaine-p72 1983)

11- LEGALES Patrick, Politique urbaine et développement local l'harmattan p96

Ainsi, tous les pouvoirs avec leur force d'action sur leurs territoires et leur vouloir de gérer les populations qui y vivent, réalisent ces lieux de concentration où les services d'accompagnement, de production, d'administration accompagnent l'évolution de cette population dite urbaine et deviennent tributaires de son évolution.

### **I-1-5-La ville planifiée**

Pour ne citer que ce modèle qui nous intéresse.

L'état centralisateur et planificateur, dans des projet dits d'aménagement des territoires et d'équilibrage entre régions, fait recours à ce que l'on appelle découpage administratif et procède à des promotions administratives qui parfois font naître de nouveau centre d'un rien en terme de noyau urbain. Ces nouvelles créations qui devraient répondre aux objectifs stratégiques deviennent l'immédiat reflet des actions et des politiques, voire des tendances de ces états. L'administration cherche donc à définir des cadres territoriaux, à délimiter par conséquent des régions administratives et à choisir la métropole à placer à sa tête .Ce choix peut difficilement considérer les espaces comme table rase et doit les animer en tenant compte de ce qu'ils sont déjà.<sup>12</sup>

### **I-2-Urbanisation et développement**

*« Si l'on n'anticipe pas maintenant la croissance urbaine à venir, nous le payerons très cher et il sera difficile de revenir en arrière».*<sup>13</sup>

Si l'on part du fait qu'il n'y'a pas de développement sans urbanisation, c'est parler de la relation qui peut les lier et s'approcher de la mesure dans laquelle ces relations qui partent d'une échelle très réduite, voire microscopique celle de l'individu pris seul en relation avec son environnement extérieur qui deviendra global et formera le fait de société ou sociétal. La vie en ville est avantageuse pour chaque individu dans la mesure où elle l'est aussi pour la société dans son ensemble. Même si les notions de «progrès» et d'urbanisation ont été longtemps associées, les conditions n'ont pas toujours été favorables en ville et les difficultés rencontrées par une large partie de la population à savoir les taudis, rues dangereuses, inégalités économiques majeures, etc. Une telle situation pourrait aisément s'appliquer à de grandes villes actuelles notamment celle de PED et des pays du Sud. Les conditions peuvent, dans un pays pauvre, être meilleures en ville qu'à la campagne, sans pour autant être le moins.

---

12 - **DERRUAU Max** -Géographie humaine- Armand collin P416

13- Systèmes de villes [www.worldbank.org/urban](http://www.worldbank.org/urban)

### **I- 2-1-L'urbanisation, processus de développement économique**

Chaque société tisse des liens et des rapports avec le lieu sur lequel elle évolue et se développe, ainsi elle le dompte et le maîtrise du point de vue technique et l'organise du point de vue économique. Ces liens se manifestent sous deux formes de regroupements humains différenciés par la taille et l'emplacement, différenciés aussi par la fonction et le statut; ce sont la ville et le village.

Processus de développement économique, l'urbanisation modifie la production, les échanges et la consommation du village; dès lors elle instaure une interdépendance croissante entre fonctions, groupes villageois et citadins; il s'ensuit une transformation des structures sociales allant jusqu'à la modification des systèmes sociaux.

#### **I-2-1-1-Rapport ville-développement**

*« C'est dans les villes que va désormais se jouer, pour l'essentiel, notre capacité de développement économique, le devenir de notre société, et jusqu'à l'avenir écologique de la planète. »<sup>14</sup>*

Les rapports entre l'urbanisation et le développement sont une des questions théoriques encore sans solution définitive. Bien qu'on ne puisse pas douter de l'existence d'une relation entre les deux, il n'est pas toujours possible d'établir un rapport direct simple.

On ne peut pas non plus douter du rôle positif des villes dans le processus de développement. Mais on ne peut pas affirmer que la taille de la ville puisse limiter ce rôle positif. Par contre cette taille ne conduit pas forcément à un développement et c'est le cas des villes du tiers monde où le développement de gigantesques aires urbaines ne semble pas conduire à un développement économique<sup>15</sup>. L'urbanisation peut néanmoins se réaliser indépendamment de l'industrialisation, elle peut provenir autant d'un processus de développement économique réussi que d'autres conditions adverses, dans l'agriculture particulièrement.

##### **I-2-1-1-1-La ville territoire**

La ville est la plus importante unité territoriale. Elle est la concentration sur un territoire restreint de préoccupations financières, écologiques, humaines, sociales et culturelles. Son développement, sa prospérité et son rayonnement ont fait l'objet de recherches variées dans plusieurs disciplines.

---

14- CAVALIER, G. "De la ville à l'urbain", Urbanisme, mai 1996

15- LEGALES Patrick Politique urbaine et développement local l'Harmattan p95

La ville n'est pas seulement un fait d'urbanisation, c'est une réalité qui s'impose en tant que diverses relations de causalité, de dépendance et de complémentarité entre citoyens, lieux et territoires. La ville territoire est un espace de vie, c'est le passé des citoyens, mais aussi leurs pensées actuelles et leurs visions projetées, enracinées dans la ville.<sup>16</sup>

La ville ne devient pas seulement ce milieu restreint, cadré et balisé voir construit, elle dépasse ce constat pour devenir un microcosme qui lie toutes les évolutions de la société sur son espace et qui relève ses aspects organisationnels tant sur le point politique qu'économique et social dans toutes ses dimensions. Appréhender la ville c'est «*appréhender le territoire comme système d'interdépendance complexe et de devenir attentif à ses potentiels économiques, sociaux et culturels.*»<sup>17</sup>

### **I-2-1-1-1-La ville productive**

«*l'économie fait la ville*», et «*la ville en retour fait l'économie*» (BAILLY et HURIOT, 1999, p. 2).<sup>18</sup>

Parmi les facteurs rendant les villes performantes, celui de la productivité apparaît comme un facteur essentiel. En effet, la ville n'est pas seulement **une unité spatiale**, elle est aussi **productrice d'une culture** avec ses relations sociales, ses normes, ses valeurs propres, avec un mode d'organisation et d'évolution particulier. Ainsi Les stratégies de croissance et de renaissance urbaine contribuent également à promouvoir la viabilité et la l'attractivité des villes.

Ces stratégies pourraient en particulier permettre à des villes dépourvues d'identité historique forte d'acquérir une dimension moderne et aident à attirer des populations créatives et innovantes, et à promouvoir le tourisme et une image de marque territoriale. La productivité dépend du capital humain qui n'est accumulé que dans les villes, de sorte que l'urbanisation est le moteur de la croissance. Malgré ça il est difficile de tester rigoureusement la relation entre les agglomérations et la croissance économique surtout dans les villes des pays en développement qui ne créent pas plus de richesse.

### **I-2-2-Concept des économies d'agglomération**

Il est judicieux de positionner le rôle évident et important des économies d'agglomération parmi les facteurs de la croissance économique ainsi «*Les agglomérations s'agglomèrent pour tirer partie des économies d'agglomérations*»<sup>19</sup>, l'urbanisation croissante deviendra alors un puissant vecteur de développement économique des villes car parmi les remarques susceptibles d'être énoncées est celle qui expliquerait que les villes caractérisées par une urbanisation rapide sont aussi des villes à forte croissance économique, notamment dans les pays en voie de développement –cité plus haut-.

16- BAUMONT BAUMONT Catherine et HURIOT Jean Marie Penser la ville Théories et modèles P 29 Anthropos 1996

17- TEISSERENC Pierre, Les politiques de développement 2002, 1, p. 82 2ème éd. Economica, Paris

18- BAUMONT BAUMONT Catherine et HURIOT Jean Marie ,op,cit, P 29

19- PECQUEUR Bernard -Dynamiques Territoriales Et Mutations Economiques, L'Harmattan 1996 P18

Pour les pays développés, les questions sont d'autre nature à savoir la limitation des effets néfastes de l'urbanisation (congestion du trafic, pollution, etc.) qui peuvent nuire au développement économique. Ceci sans pour autant négliger les facteurs sociaux, culturels et historiques dans la capacité des villes à se développer.

### **I-2-2-1-Approche microéconomique de la ville**

La microéconomie urbaine offre des éléments très intéressants pour la compréhension des interactions dans le cadre du fonctionnement urbain global. Les contributions de Von Thünen (1826), Wingo (1961) et Alonso (1964) constituent les travaux fondateurs de ce champ, et cette direction a été continuée et développée par le courant de la Nouvelle Economie Urbaine. La principale force d'agglomération est liée à la préférence pour la variété des consommateurs, qui fait que ces derniers recherchent à s'implanter en un lieu où les biens proposés sont nombreux c'est en quelque sorte l'attractivité des lieux qui en est le catalyseur ainsi les besoins de dépenses des ménages et les opportunités économiques croissant avec la taille des agglomérations font qu'à ce niveau les strates d'activités croissent elles aussi et créent des circuits intra urbains qui alimente l'économie et favorise la réinjection du produit financier produit par la ville .

### **I-2-2-2-Economie résidentielle**

L'économie résidentielle est une dimension de l'économie territoriale qui se fonde sur l'analyse de la formation des revenus sur les territoires. Ainsi, les territoires riches contribuent plus qu'ils ne profitent des revenus redistribués et les budgets publics ont un effet régressif sur ces territoires favorisés et du fait si ces dépenses deviennent les seuls ressources à l'économie résidentielle cette dernière sera fragilisée et dépendra totalement de ces apport exogènes ce qui la rendra très vulnérable à coté des autres vulnérabilités urbaines.

Les dépenses qui stimulent la vie urbaine peuvent être dépensées ailleurs que dans le lieu de production par un fait ou un autre ce qui causera des deséconomies non négligeables et expliquera un état ou un mode de fonctionnement des lieux de production levant le voile sur la nature même de la liaison du citoyen à son lieu de vie qui ,dans les cas échéant ,n'est pas son lieu de travail ;c'est ce qui représente un grand défi quant à la stabilité économique et au roulement du capital social représenté ici par la population et sa production.

### I-3-Espace et développement

« L'espace est donc un témoin ;il témoigne d'un moment du mode de production par la mémoire de l'espace bâti, des choses figées, du paysage créé. L'espace est ainsi une forme, mais durable, mais qui ne défait pas parallèlement au changement du procès. »<sup>20</sup>

Parmi les questions épistémologiques qui préoccupent de manière générale, celle de l'espace demeure problématique et énigmatique. La variété des approches et interprétations, selon la discipline, le rend de plus en plus déterminant dans la conduite de développement des différentes théories y afférant. Des mathématiques à la physique, de la modélisation à la quantification, l'espace social et humain est celui qui passe au devant de la question urbaine qui nous intéresse.

Entre reflet et fait social, l'espace est un contenu autant qu'un contenant auquel référer les pratiques sociales. Ces pratiques sociales se manifesteront dans les regroupements humains, dans les espaces de leur « habiter » qui est la ville.

« La ville est un résumé du monde, son espace est un résumé de l'espace, il est donc logique que ses représentations ne soient pas toujours spécifiques. Une preuve supplémentaire, s'il en faut, est que bien des théoriciens voulant parler de l'espace urbain, ne parviennent qu'avec difficulté à s'éloigner du discours sur l'espace en général. »<sup>21</sup>

#### I-3-1-Théorisation de l'espace

La question de définir l'objet de chaque discipline est d'une importance capitale pour saisir le domaine de recherche et ainsi traiter cet objet dans un cadre méthodologique scientifique et paradigmatique loin du cadre conceptuel, idéologique, « car lorsque on délaisse un peu ou beaucoup ce qui fait l'objet d'une science, on court le risque de tomber dans l'erreur condamnée par Durkheim à propos des sociologues de son temps : travailler plus avec des concepts qu'avec des choses »<sup>22</sup>. Il y a eu dans l'histoire de la pensée trois grandes espèces de catégories d'espace : -"kantienne" l'espace est une "forme a priori"-, "cartésienne"- l'étendue" est un attribut de toute chose -"leibnizienne"- l'espace est une relation entre "coexistants".<sup>23</sup>

Partant du fait que, que toute société a une dimension spatiale, ou toute autre expression, on s'apercevra que l'espace est partout. Ce qui amène à dire tout fait social, et plus précisément encore chaque terme de toute action collective (naissance, développement, organisation, mobilisation, stratégie, ...), a une dimension spatiale. **L'espace est relationnel plus que positionnel est c'est le résultat des relations humaines.**

20- SANTOS Milton, Pour une géographie nouvelle OPU p108

21- BAUMONT BAUMONT Catherine et HURIOT Jean Marie Penser la ville Théories et modèles P 46 Anthropos 1996

22- SANTOS Milton –op cit.P89

23 JACQUES Lévy.A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire?In:EspacesTemps, 51-52, 1993.Les apories du territoire. <http://www.persee.fr>

### **I-3-1-1-La notion d'espace :**

Entre limologie et chorologie, ce n'est pas l'espace matériel, l'étendue dont on peut dresser les coordonnées, qu'on peut considérer comme surface de projection de phénomènes quels qu'ils soient mais que le territoire, social et humain, était cette matière informée par la société, ses expressions, ses mythes, et ses idéologies. L'espace n'est pas que de l'étendue physique mise en forme et du social projeté sur la surface terrestre. L'espace, devenu territoire s'analyse de plus en plus comme une organisation, un système constitué d'acteurs liés entre eux par des rapports sociaux, des rapports dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux et avec l'extérieur. *« S'il n'a pas des effets autonomes, n'est pas pour autant inerte, et il participe à la mise en place des pratiques sociales. C'est, réciproquement, un aspect qu'à tort les sociologues et les économistes négligent souvent. »*<sup>24</sup>

### **I-3-1-2-La spatialité**

La spatialité réunit l'ensemble des conditions et des pratiques de la vie individuelle et sociale qui sont liées à la position des individus et des groupes relativement les uns aux autres. Son idéologie est celle du spatialisme et celle du localisme.

Le spatialisme est la configuration d'un certain mode de vie et sa liaison à un certain type d'espace. C'est l'explication du rapport du mode de vie qui dépend directement de son cadre et son environnement. La configuration du bâti conditionne les comportements.

Le localisme procédure de formulation, d'étude et de traitement de faits là où ils se déroulent et là où ils se manifestent d'où l'intérêt du local comme source de phénomènes sociaux et facteur de métamorphose et de mutation .

Produit, perçu, représenté et vécu, l'espace social constitue la base matérielle du territoire.

### **I-3-1-3-Le territoire**

Le territoire ou « Territorium » qui signifie morceau de terre appropriée, reste, en effet, une notion très controversée et aux interprétations multiples.<sup>25</sup> **Lieu et milieu**, il est introduit en effet par la force des choses, dans l'économie, l'espace, le temps et la variété des acteurs individuels qui "font" ce territoire. Le territoire traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui l'occupent. C'est sa dimension politique.

---

24- **ASHER François**, Metapolis ou l'avenir des villes –Odile Jacobe p 115

25- **LACOUR Claude**, Encyclopédie de la Géographie 1992- Dynamiques Territoriales Et Mutations Economiques, L'Harmattan 1996 P37

Elle illustre la nature intentionnelle, le caractère volontaire de sa création. Dans un territoire co-existent à la fois du local et du global, du spécifique et de l'universel et aborder cet objet spatial c'est le mettre dans son contexte institutionnel dont la naissance provient d'un Etat centralisateur et planificateur qui interdit (et s'est interdit) de les considérer comme des entités collectives autonomes dotées d'une dynamique propre freinant par le fait toute possibilité de coopération partant des territoires et qui peut être une chance non seulement pour les **développements locaux**, mais aussi pour la croissance nationale.

### **I-3-2-La dimension spatiale dans l'économie des villes**

#### **I-3-2-1-La répartition spatiale des activités économiques,**

Aménager une ville c'est définir des orientations et des lignes guides de son développement ainsi les processus spatiaux seront de l'importance qu'ils modéliseront les territoires par les choix des implantations de telle ou de telle activité sur tel ou tel axe selon des jugements opportuns définis par des analyses de faisabilité et d'incidence socioéconomique prenant en compte les atouts, et les faiblesses de la région ou du territoire ,d'où la maîtrise des agents qui influencent ces répartitions spatiales et à l'inverse comment ces répartitions influent sur les modes de vie, de mouvements de production et de développement.

Ainsi plusieurs modèles font état de la complexité et de l'importance de cette approche relative à la répartition des activités tracent les formes d'organisation des territoires ainsi que la répartition des activités économiques qui constituent souvent les schémas d'organisation et les axes de développement de ce territoire.

#### **I-3-2-2-Approches ville -espace:**

##### **Les modèles de localisation et d'interaction :**

« Les théories économiques spatiales se sont orientées vers la construction de l'équilibre général d'une économie spatiale » <sup>26</sup>

Les principales théories sont des celles des localisations dans le cadre d'un équilibre partiel. Les modèles de localisation sont :

---

26. **LARCENEUX André** -Les nouveaux chantiers de la théorie économique spatiale - Dynamiques Territoriales Et Mutations Economiques, L'Harmattan 1996 P137.

1 – Le modèle Von Thünen (1826) qui intéresse l'activité agricole autour d'une ville donnant lieu au schéma concentrique centré selon un ordre décroissant d'intensité. Un modèle similaire a été utilisé par Wingo-Alonso pour expliquer la localisation intra-urbaine.

2 – Le modèle de Weber (1909) intéresse l'industrie et détermine le point qui minimise les coûts à partir d'inputs plutôt ponctuels.

3 - La théorie des lieux centraux de Christaller-Lösch concerne la distribution des services et de là des villes comme centres de services et de leurs zones d'influence.<sup>27</sup>

Ces modèles intègrent donc la dimension spatiale dans l'explication de certains phénomènes économiques en partant de la répartition spatiale jusqu'à l'émergence de l'économie de service pour en faire par la suite des modèles de structuration urbaine; ce qui a donné naissance à l'économie spatiale.

### **I-3-2-3-La ville espace d'activités**

Depuis des temps immémoriaux les villes ont été des centres de croissance économique et de créativité culturelle. Cette considération pour la ville la met dans son cadre économique productif autrement dit la ville de ce point de vue se caractérisera par la façon par laquelle les activités qui s'y déroulent se voient allouer des espaces, ainsi elle définit ce que font les acteurs lorsqu'ils occupent telle ou telle partie de l'espace que les économistes qualifient d'espace économique continu indépendant des limites quantitatives.

Cette vision accompagnera la programmation des villes du point de vue spatial, ce qui rejoindra l'idée du produit spatial en tant que vecteur de développement pris en considération en interdisciplinarité positive et faire de la ville un espace actif jouant le rôle de catalyseur entre ressources et capital social.

---

27 - **BELHEDI Amor** Faculté des Sciences Humaines & Sociales Université de Tunis -mlae.voila.net/GeoEco.htm

#### **I-3-2-4-La ville, espace fonctions**

Pour cette optique, la vision est autre que la précédente, les espaces se voient attribuer des fonctions, c'est la fonction qui indirectement définit la ville, les fonctions paraissent déterminer le contenu social, le mode de vie de la ville. L'espace est juste un support d'identité urbaine modelé pour recevoir des fonctions indépendantes l'une de l'autre dans une discontinuité géographique. les villes ayant les mêmes modes de gestion et de planification, les effets induits sont alors les mêmes. Ce modelage typique, standard de l'espace de la ville affectera directement les pratiques sociales et les modes de vie loin d'une approche contextuelle et environnementale qui lui est propre ce qui l'éloignera de ses racines et l'écartera de son avenir.

#### **Conclusion**

Le devenir de l'humanité est urbain, L'urbanisation est inéluctable et la ville sera la concrétisation spatiale des sociétés par excellence. Appréhender la ville par son espace c'est l'inscrire dans un contexte dimensionnel très important, du fait que la localisation ne sera plus une tache secondaire mais la clé de toute stratégie de développement territorial qui ne peut plus faire abstraction de la structure spatiale de l'économie ou des qualités et caractéristiques des villes.

L'urbain est multiscalair, les fonctions y sont diverses, leurs redéfinition est une exigence, à commencer par le concept de l'espace lui-même qui devrait recevoir une population en évolution et dans la nécessité d'une croissance qui soit bien répartie sur cet espace. Cette population agglomérée est en soit, un potentiel du développement surtout lorsqu'elle est canalisée et projetée dans une démarche productive inscrite dans les circuits économiques urbains imposés par l'immergente nouvelle vision de la ville qu'est la ville productive.

« La géographie est le seul art dans lequel les derniers ouvrages sont toujours les meilleurs »

**Voltaire**

D'un monde mécanique hérité des deux siècles d'industrialisation précédents, ne passons-nous pas à travers une civilisation dans laquelle la vie retrouve sa place, les rapports de l'homme avec la nature commencent à devenir plus saints, le rapport de nos sociétés à la planète se transforme sous la pression des événements catastrophiques ?, **Nouveaux rapports à l'espace nouveaux rapports au temps, nouveaux rapports à la connaissance, sont les enjeux de cette nouvelle civilisation.**

**Christian Lemaignan**

## Introduction

Parler du développement local au moment où tout le monde se préoccupe de la Mondialisation et de la disparition des frontières, de la libération des échanges, de métropolisation, paraît paradoxal voir ambigu, mais les faits sont là et c'est justement pour contre caller ces mouvements que la notion de développement local resurgit. Les approches sur ce sujet oscillent entre la philosophie marxiste basée sur le développement économique comme moteur d'impulsion, fordisme comme concept, avec une stratégie planifiée centrée sectorisée, d'un côté, et le mouvement postkeynésien de l'autre connu pour l'approche de l'intégration de la dimension locale et territoriale dans l'opération de développements. « *L'intérêt pour le local s'est donc construit en relation avec la crise du modèle fordiste et de ses expressions spatiales* »<sup>1</sup>

Aujourd'hui, le contexte semble changer et on assiste à un discours sur le local comme alternative à cette globalisation mettant au devant la possibilité des espaces locaux considérés jusqu'alors passifs, à générer des dynamiques de développement se cadrant sur les capacités propres et ses ressources car la concentration des pouvoirs économiques, culturels, techniques ne permet plus d'assurer la cohérence nécessaire pour soutenir les processus de développement. « *Si inventer le futur devient une obligation, il faut se mobiliser pour promouvoir la créativité.* »<sup>2</sup>-

### II- 1-Concept de développement et de développement local

« *L'idée de développement est une idée moderne au sens où la voie du progrès semble tracée* »<sup>3</sup>-

La problématique du développement au niveau local devient pertinente et fait l'objet d'approches de plusieurs disciplines accompagnants les changements des systèmes socioéconomiques par lesquels les sociétés sont gérées. Ainsi les courants se sont multipliés et diversifiés depuis la moitié du siècle passé et les concepts de développement ont suivi ces tendances.

Le changement d'échelle de vision fait que si les uns favorisent la globalisation et l'universalisation comme support et signe en même temps de développement ,les crises économiques ont poussé d'autres à revenir à la base et à relier directement toute action de développement général à sa dimension locale qui par la force des choses devient son facteur et son moteur mais aussi le vecteur.

---

1-MAY Nicole-constitution d'un regard, fordisme et localisme in Politique urbaine et développement local- LEGALLES Patrick -L'Harmattan P121.

2- LEMAIGNAN Christian, Pensées pour le futur de nos territoires, De la société de la connaissance à une nouvelle civilisation dans nos territoires, L'Harmattan <http://www.developpement-local.info>

3- LEGALLES Patrick -Politique urbaine et développement local- L'Harmattan P 7

La variété des écrits sur le développement local comme sujet, montre bien la difficulté de s'approprier une définition voir une approche qui privilégie une vision par rapport à d'autres. Sa multi dimensionnalité, qui va du social à l'économique, culture et durabilité s'inscrivant sur un espace, le présente comme signe de changement suite à un progrès sociétal. *« Ainsi le développement local n'est pas substituable, n'est pas universalisable, il ne peut satisfaire les amateurs de modèle « clé en main ». Il est, en fait, plus une méthode d'analyse qu'un cadre de réponses à la crise. Il permet de déceler un ensemble de pratiques diverses, parfois contradictoires, valorisant l'intimité que partagent les mécanismes économiques avec la socioculture environnante. »*<sup>4</sup>

### **II-1-1-Tendance de conceptualisation du développement local**

Avec autant de définitions qu'il y a d'auteurs ou de champs disciplinaires la variété et la diversité sont de poids et orientent les approches en fonction de chacune des disciplines qui s'y attachent ainsi en l'absence de texte fondateur théorique unique, le développement local ressort donc d'une définition empirique empruntant à la sociologie, l'économie, la science politique et la géographie

#### ***1- L'Encyclopédie de l'agora***

Le développement local (DL) se rapporte aux diverses initiatives mises de l'avant, dans un cadre d'action partenariale, par les acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat. Les objectifs de la démarche adoptée sont à la fois économiques et sociaux.

#### ***2- Le développement local dans : Xavier Greffe***<sup>5-</sup>

*« Est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination des ressources et de ses énergies...Il met en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles »*

---

4 Bernard Pecqueur, Le développement local, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.51.

5. Xavier Greffe -Territoire en France- in Les politiques de développement local 2ème édition Economica, 2002 P129

### 3-Le développement local dans: Pecqueur, Bernard (2000))<sup>6-</sup>

"D'une manière générale, le développement local, sous ses aspects les plus spontanés, décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale..... Le développement local n'est pas une idéologie en ce sens qu'il ne trace pas de chemin prospectif unique. La redistribution des cartes, dont il n'est que le signe, va assurément produire de nouvelles inégalités entre ceux qui auront su s'adapter et les autres. Seuls les critères de la différenciation des espaces changent. La gestion de ces nouvelles inégalités passe par des compromis et des politiques publiques qui restent encore largement à découvrir"

### 4-Le développement local dans: Vachon, Bernard, <sup>7-</sup>

"La prise de conscience de l'inefficacité des politiques traditionnelles pour redresser la situation des territoires en difficulté a donné naissance à une démarche complémentaire: le développement local. Cette stratégie de lutte contre l'extinction systématique a vu le jour au sein des collectivités et des régions fragilisées et marginalisées qui refusaient la fatalité du déclin. La stratégie que préconise le développement local s'appuie sur trois principes fondamentaux :  
Le développement ne découle pas uniquement de la fonction ni de la valeur économique des activités et de l'organisation sociale des individus; Le développement ne relève pas seulement des grands systèmes macro-économiques ni des institutions centralisées. Il est aussi largement lié aux micro-initiatives; **La personne constitue la force motrice du développement.**

### 5- Le développement local dans<sup>8</sup> : Daniela Grignoli, Antonio Mancini, Alberto Tarozzi

"Dans cette perspective et dans ce contexte spécifique ,l'expression « développement local » désigne un réseau complexe de relations de collaboration et de coopérations négociées entre les acteurs et les différents niveaux institutionnels –publics et privé-, visant à la promotion de politique socioéconomiques efficaces ,capables de supporter les processus économiques et de soutenir les dynamiques de cohésion sociale dans une optique de cohérence avec les conditions environnementales qui caractérisent chaque territoire. "

---

6- PECQUEUR Bernard. Le Développement local, Syros, Alternatives économiques, 2e édition, Paris. p.129

7-VACHON Bernard, avec la collaboration de Francine Coallier (1993). Le développement local, théorie et pratique, p. 74

8- GRIGNOLI Daniela, MANCINI Antonio, TAROZZI Alberto Développement local en Italie: Le cas du Molise L'Harmattan, 201 p31

### II-1-2- Le développement local entre autonomie et hétéronomie

Le dilemme ou le paradoxe est déjà de poids lorsqu'on veut faire de l'autonomie dans un cadre hétéronome, donner de l'impulsion au « local » par des politiques ou des stratégies venant d'en haut d'un niveau supérieur repose la problématique de l'ambiguïté et la possibilité de se concrétiser rentre dans le cadre d'un équilibre et d'une complémentarité entre l'aménagement du territoire et le développement local. L'autonomie est quasiment impossible du fait que les systèmes urbains de villes est fortement en réseau, interdépendants, ils composeront un maillage productif dont les relations d'imbrication et d'échanges font qu'ils sont fortement concomitants et plus encore éternellement. Quand ça marche le public renvoie au privé et quand ça ne marche plus c'est l'inverse.

*"Plus un système vivant est autonome, plus il est dépendant. Plus il s'enrichit en complexité et entretient par là même des relations multiples avec son environnement, plus il accroît son autonomie en se créant une multiplicité de dépendances. L'autonomie est à la mesure de la dépendance."*<sup>9</sup>

### I-1-3-Développement« par le haut » ou développement« par le bas »

*« La marmite commence à bouillir par le bas »*

C'est vrai que la question du développement et du local butte sur la manière de les concevoir car ils s'inscrivent dans une dialectique propre à de tels sujets et dans des contextes diamétralement opposés de l'ascendant et du descendant, du haut ou du bas mettant les démarches pour leur concrétisation entre deux alternatives :

- Opter pour la stratégie descendante (top down) en planifiant des projets de développement dans le but de provoquer un effet cumulatif et de générer des externalités en créant des centres nouveaux, des pôles industriels voir des villes ...ceci entrainera l'effet engrenage dans le quel tout le système est entraîné.
- Opter pour les initiatives locales (bottom up), en connaissance de leurs potentialités et leurs objectifs propres formant ainsi les premières cellules d'un tissu qui réagira en fonction et qui fera réagir l'ensemble du système. La deuxième démarche semble suffire à la définition du local qui est controversée par la première et le développement « endogène » prendra alors une signification assez plausible et cadrera le débat favorable à l'approche par les bas.

---

9 - ROBIN Jacques, Changer d'ère -Editions du Seuil, p204)

Ce débat est crucial pour notre cas d'études qui semble s'inscrire dans cette « polémique » et que son développement semble réduit à la planification territoriale ascendante.

*« Ce qui différencie donc le développement local du développement par en bas, c'est cette prise en considération d'un certain nombre d'objectifs et de contraintes générales lors de l'élaboration de projets locaux. Il ne s'agit pas de revenir sur l'idée d'une mobilisation et d'une synergie des partenaires du développement mais d'affirmer que les projets qui en résulteront ne peuvent être élaborés qu'à la lumière des enjeux de l'ensemble de l'économie et qu'à bien des égards leur matérialisation passera par l'utilisation des moyens du centre. »<sup>10</sup>*

#### **II-1-4-Le développement local dans l'économie territoriale**

*« On est aujourd'hui d'accord sur un constat apparemment unanime : Il y'a bien un intérêt majeur et largement partagé pour la dynamique spatiale de l'économie contemporaine ou pour la dynamique territoriale, intérêt aussi pour reconnaître une complémentarité des dynamiques territoriales et industrielles »<sup>11-</sup>*

La vulnérabilité sociale vis-à-vis de ses capacités économiques l'expose directement à un effondrement social autant qu'elle n'est pas poly-productrice et cela dès qu'une crise économique touche la région. En réponse à ce souci et à cette préoccupation, la recherche d'une nouvelle approche visant à améliorer les conditions de production pour assurer l'autosuffisance et se prémunir donc de toute mauvaise éventualité, le développement local s'affiche comme une alternative de poids imposé par les fait des choses ,et du « là » car c'est là au niveau local que s'exprime toute action quelque soit sa nature ,de progrès ou de régression. Le local englobera donc toute stratégie territoriale et permettra une certaine immunité socioéconomique malgré que cela parait de **l'utopie** et pourtant on peut le considérer comme et continuer à valoriser le concept et le transformer en pratique, **l'utopie fait avancer l'humanité car elle est-humaine.**

Etant l'expression de toute politique territoriale, le développement local prendra d'autres dimensions et provoquera d'autres mutations à plusieurs variables : *« La question posée serait plutôt celle des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques qui permettent de rendre cette territorialisation efficace ; étant acquis qu'elle ne procède pas de façon mécanique et homogène ; mais qu'elle renvoie à une pratique de gouvernement des territoires par projet, dont les résultats dépendent en partie de la capacité locale à gérer des situations nouvelles d'apprentissage collectif ».*<sup>12</sup>

---

10- GREFFE Xavier, Territoires en France, Economica, 1984, pp.148-150.

11- LACOURE Claude ,La technétronique des territoires d'une métaphore à une théorisation Dans Dynamiques territoriales et mutations économiques Bernard Pecqueur L'HARMATTAN P25

12- TEISSERENC Pierre, Les politiques de développement local, 2ème édition, Economica, 2002.

### II-1-5- La dimension spatiale du développement local

Dépendant directement du potentiel existant local en matière, de sols ,de climats ,de cours d'eau ,d'agriculture, les dynamiques développementalistes réalisent la transition d'échanges entre les campagnes et les villes stimulant les marchés urbains dans des stratégies ancrées à l'espace local donnant une dimension spatiale au développement local qui dépasse les cadre juridique imposé par le découpage administratif. Cela n'est réalisable que dans le cadre de regroupement toute nature, hommes, communauté, organisation, ce qui donnera à la notion de développement local un vrai sens de processus qui dépassera celle du projet car la nuance est y. Cela, et c'est essentiel, nous amènera à penser que l'espace n'est pas que le support de localisation des ressources mais dépasse cet angle aigu vers une approche de création de ressources ce qui positionnera le local en tant que base du global et tout l'intérêt à donner à l'espace local conduira directement à favoriser le climat de création et d'innovation propice à ce genre d'approche par le bas. « *Comme convention sociale organisatrice de perception, le territoire devient le cadre qui cristallise des mobilisations, pour réactiver des ressources localisées ou en créer de nouvelles* »<sup>13-</sup>

#### II-1-5-1- Evolution de la notion d'espace dans l'économie territoriale

« *Passer de l'aménagement du territoire au développement des territoires correspond à un véritable retournement de la problématique sur les dynamiques spatiales* »<sup>14-</sup>

Les villes et les territoires apparaissent de plus en plus comme les lieux privilégiés pour l'organisation du développement et la création de richesses. Le territoire est désormais au cœur de la performance économique ainsi les théories économiques abordent l'espace avant tout comme le socle des activités économiques reliant du fait les agents productifs à cet espace par le biais de la **localisation** qui est un point d'ancrage très important de cette relation.

L'espace qui est géographiquement limité et déterminé, devient alors étendu et caractéristique par le fait qu'il augmente les capacités de productions par les implantations y afférentes.

Les concentrations d'entreprise permet de dégager certaines externalités liées en premier lieu à ce regroupement tel la diffusion des progrès technologique et d'innovation et en second pour l'urbanisation par le biais des bassins de vie offrant une main d'œuvre locale disponible en créant ce mouvement de circulation des richesses dite d'agglomération et résidentielles.CH1

---

13- **BOURDIN Alain** –Mobiliser et réguler ;Des démarches contradictoires-Villes productive et mobilisation des territoires-L'Harmattan 2006 P123

14-**LACOURE Claude**, La tectonique des territoires in , Les politiques de développement local, 2ème édition, Economica, 2002, p.115

### II-1-5-2-Les villes au service du développement local

« Dans le passé, histoire de développement économique et histoire des villes se sont étroitement entremêlées. Les historiens nous ont appris que les villes sont des lieux de pouvoir mais aussi d'échange ; de concentration et d'accumulation qui ont favorisé le développement économique »<sup>15</sup>

On a cité auparavant cette notion d'hinterland qui s'avère essentielle dans la vie d'une ville qui devrait s'en préoccuper et agir pour sa transformation et son amélioration et essayer d'avoir le maximum d'atouts de tout genre, juridique ;s économiques, sociaux, culturels et bien sûr humains, ces derniers devraient y croire. Cet hinterland est le vecteur de transition du monde urbain, de sa productivité, de son expansion, vers d'autres lieux, la campagne n'est plus cette limite dichotomique de concepts ville campagne, elle semble être abolie, du fait que pour développement local ait lieu ,l'intégration de la ville avec ses alentours et son fusionnement devrait se faire et c'est particulièrement pour « les villes petites et moyennes, certainement beaucoup plus sensibles que les grandes métropoles »<sup>16</sup>, qui doivent impérativement s'impliquer dans l'équipement de leur *hinterland*, et que les opérateurs privés urbains s'impliquent dans l'économie agricole et pastorale et dans les échanges commerciaux entre ville et milieu rural.

### II-1-5-3- La région locale : Axe de développement et de compétitivité

« La mise en réseau des villes ne peut ainsi se réaliser que dans un esprit de complémentarité et procéder de la diversité par la complémentarité....De plus, une certaine spécialisation intervilles apparaît clairement. Chaque centre urbain doit donc se profiler, développer des attributions spécifiques en fonction de ses caractéristiques propres et selon un objectif de complémentarité par rapport à l'ensemble ».<sup>17</sup>

Système ouvert et complexe, les régions deviennent alors un autre échelon territorial entrant dans les mailles urbaines qui formeront les Hinterlands interagissant entre elles et forment une ceinture poly nucléique sous forme de réseau d'échanges de complémentarité et d'interdépendances.

---

15- Patrick LEGALLES -Politique urbaine et développement local- L'Harmattan 93

16- LECHOT Gilles et CREVOISIER Olivier Dynamique urbaine et développement régional- théorisation Dans : Dynamiques territoriales et mutations économiques Bernard Pecqueur L'HARMATTAN p49

17- LECHOT Gilles et CREVOISIER Olivier Dynamique urbaine et développement régional théorisation Op cit. p68

Ce maillage est pour certain pays européen notamment la France, un résultat de découpage administratif sous l'appellation **Région** jouant un rôle primordial dans la planification et dans l'aménagement du territoire. Leur impact sur le développement local est réel. La région s'affirme donc dans les faits comme l'échelon de référence du développement elle peut constituer le niveau de cohésion des projets infra-régionaux et permettre d'articuler et de donner un sens commun à des initiatives multiples regroupant des plans d'action ultras limites toujours dans l'optique complémentariste et d'échanges repoussant l'unilatéralité urbaine vers un quadrillage supérieur de services et d'échanges d'opportunités existantes sur l'une et absentes sur l'autre. Ce n'est pas la métropolisation « Gontrante » mais une solidarité territoriale imposée par la sécurité du groupe face aux risques et aux vulnérabilités urbaines. (Risques : risques socioéconomiques)

## **II -2- Le développement local et l'apport exogène**

En dehors du système et du modèle théorique, les apports mis sur le lieu contribuent directement à promouvoir le territoire même si ça prend le sens de « sous perfusion » ainsi le développement technologique stimule la croissance et provoque le développement qui prend alors le qualificatif d'exogène ce qui semble réduire l'espace et le territoire à un milieu inerte passif sans action argumentant la possibilité que les facteurs extra lieu sont le moteur de développement ce qui implique que l'espace n'est sans autre rôle que celui de réceptacle. Plusieurs théories ont traité cette démarche d'apport exogène en liaison avec l'espace :

### **II -2-1- Pôle de croissance**

Cette théorie s'est développée avec François PERROUX EN 1956 faisant de l'espace un lieu d'interaction varié et hétérogène dépassant donc la staticité et l'inertie du lieu prônant le fait que la croissance ne se manifeste pas partout et en même temps mais se concrétise dans des lieux et pas dans d'autres avec diverses densité agissant directement sur les économies du lieu.

Emanant directement des décisions politiques, ces pôles sont venus en réponse aux développements inégaux des territoires ainsi la localisation d'activités est du sort direct des instances politiques qui s'efforcent ensuite de redistribuer les activités économiques dans l'espace dans le but d'assurer un partage des richesses produites en assurant une bonne distribution spatiales de ces activités en tant que moteur de développement . Ces politiques suggèrent alors des moyens de toute nature pour augmenter les capacités attractives de ces espaces en les accommodants de des services et d'équipements et d'infrastructures favorisant la mobilité et l'accessibilité.

## II -2-2-La diffusion des innovations

Adoptant le diffusionnisme comme théorie, l'Homme n'est pas créatif ; ce courant conçoit la rareté des processus d'invention ainsi les travaux de Hägerstrand indiquaient que les innovations viennent de l'extérieur des régions et des milieux .Ce qui nous ramènera à dire que l'innovation n'est pas un don du ciel selon la version néoclassique mais qu'elle surgit du contact avec d'autres assiettes hors de son ancrage et elle construit des routes de transfert entre territoires et régions et constituera alors un apport exogène au développement dans une opération continue voir cyclique d'imitations et d'emprunts .Un facteur très important quand on produit des espaces qui n'ont pas d'ancrage socioculturels et qui ne s'ouvrent pas sur les influences civilisationnelles pour permettre les échanges et l'inter-citadinité et réduire les écarts de développement . Les pouvoirs publics doivent donc veiller à la création d'un environnement général favorable à la diffusion de l'innovation, en encourageant notamment la coopération horizontale entre acteurs économiques (entreprises et centres de recherche) situés dans une même zone.

Le cumul des opérations d'attractivités entre milieux crée des divergences et des disparités remarquables qui seraient difficile à les rééquilibrer que grâce à cette diffusion de création. L'innovation par la force des choses deviendra par la suite un facteur endogène.

## II -2-3-Cycle de vie territorial.

*« Périodiquement, lors des crises, on redécouvre la notion de cycle. Elle est lourde de signification, plus ou moins optimistes ou pessimistes : avec la fin d'un cycle, c'est une époque qui se termine, mais aussi une nouvelle période qui s'ouvre »<sup>18</sup>*

Les disparités entre territoires et régions sont l'image de la période du cycle de vie invisible, car les milieux de vie sont en perpétuel changement et certains milieux sont en avance par rapport à d'autre ,avance veut dire étape du cycle et ceux qui sont plus développés transmettent un certain savoir de produire le milieu , de le gérer ,de l'aménager, et de l'immuniser aussi contre les dégradations et les risques qu'ils peuvent engendrer.

Cet apport rentre aussi dans le cadre de transfert extra milieu, chose très importante lorsqu'on a à faire à un objet qui en mutation continue qu'est la ville. *« Les cycles et les modèles prédisent l'avenir sur la base du passé. Ils sont intéressants dans la mesure où, s'ils représentent fidèlement les processus répétitifs et les régularités, ils fournissent des indications sur les politiques à promouvoir ou à éviter dans le futur. Par contre pour les fatalistes, ils ne font que qualifier de normales et d'inévitables les évolutions en croissance ou en déclin »<sup>19</sup>*

---

18- ASHER François Métapolis ou l'avenir des villes-Odile Jacob 1995 P79

19- STORPER Michael -Economie régionale évolutionniste –in Dynamique territoriale et mutations économique L'Harmattan1996 P226

#### II -2-4- Rôle des infrastructures de base

Le rôle que peut jouer ce genre d'investissement dépasse le cadre de la viabilisation du milieu sous forme d'opérations urbaines d'embellissement ou de restructuration de quartier ou autre pour atteindre un autre palier ,celui de la préparation du milieu à d'autres objectifs notamment l'attractivité. De ce fait les infrastructures de bases, devenues un facteur exogène, forment un bon indicateur sur la capacité de compétitivité et d'attraction et s'expriment sous la forme de zones préparées pour recevoir des investissements tant convoités par les politiques et les stratégies cherchant à produire du capital pour faire fonctionner le cycle de développement .La technologie n'est pas loin de tout ça et les réseaux de télécommunication et d'information sont du jour et s'incèrent dans cet objectif de construire ce milieu qui facilitera les échanges à distance et la réduction des temps dans les transferts .

*« Le concept de milieu correspond à un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel. Il est attaché à un système de production localisé, c'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles. »<sup>20</sup>*

#### II -3- Le développement local et l'apport endogène

Dans la continuité des théories du développement par le bas, le développement local est un processus endogène d'accroissement durable du bien être d'une communauté vivant dans un milieu et l'intérêt qui y est porté relève du changement de vision de l'espace qui est passé du statut de limite physique , une étendue, inerte, réceptacle de localisation à un facteur de production et vecteur de changement capable de générer ses propres dynamiques de développement en dépassant le cadre réglementaire parfois dicté par les outils et les stratégies.

*« Les bonnes intentions, manifestées dans les plans et exprimées dans les budgets, ne résistent pas devant les faits, commandés par une structure économique et sociale qui tend à se reproduire et à se renforcer »<sup>21</sup>* .C'est alors que l'espace devient le produit des stratégies et des rapports sociaux. Suite à cette nouvelle configuration donnée à l'espace de nouvelles approches ont émergées et ce depuis les années 70 suite à la crise économique qui a touché les pays industrialisés.

---

20-MAILLAT,1996 in Guy Loinger. Recomposition et développement des territoires:enjeux économiques,processus, acteurs Harmattan, 1998  
21- SANTOS Milton Pour une géographie nouvelle OPU P103

A ce moment des régions en Italie notamment le nord-est, ont connu un sursaut économique alors inexplicable par les théories de développement néoclassique basées sur le mouvement de capitaux ni par le keynesisme basé sur la demande extérieure c'est alors que l'explication est venue de deux courants, le premier Marshallien-ALFRED MARSHALL-avec le district commercial, le second SCHUMPETERIEN par l'innovation et le milieu innovateur.

### II -3-1- Le district commercial

Le concept de district industriel forgé par l'économiste britannique MARSHALL à la fin du XIX siècle peut être considéré comme une base théorique pour le développement local. L'organisation en grappe permettait une solidarité des firmes implantées dans un lieu précis réduisant les coûts de productions et de distribution favorisant ainsi la pérennité de ces exploitations et créant un environnement social basé sur la solidarité et la complémentarité et la confiance. Ce système est connu dans nos anciennes villes sous forme de corporation dans la force provient de cette situation et renforcée par la suite par la spécialisation dans un domaine de production et de ce fait plusieurs quartiers et rue sont devenus alors symbole de telle ou telle spécialité assurant un potentiel socioéconomique local très important.

On peut citer comme exemple concret, les métiers du cuivre, les tanneries à Constantine et à Fès au Maroc.<sup>22</sup>En Italie, le développement local prend des formes diverses, dont le « modèle de référence » est constitué par les « districts » et autres « systèmes productifs locaux » (SPL).

La future hiérarchie des villes et régions urbaines mondiales résulterait de la stratégie interne de ces districts (ou amas de districts). « *De telle forme d'organisation ne visent plus seulement un horizon local, mais s'incèrent de façon croissante dans un jeu de concurrence et de compétitivité global hors d'un cadre hiérarchisé d'espaces emboîtés* ». <sup>23</sup>

### II -3-2 Milieu innovateur ou cycle schumpetérien

Pour Schumpeter, les innovations n'apparaissent pas de manière continue, mais en "grappes". Une grappe d'innovations matérialisée par un milieu innovateur qui favorise l'invention et l'innovation et qui assure par la suite sa diffusion.

---

22- BENKO George-Les districts industriels revisités in Dynamique territoriale et mutations économique L'Harmattan1996 P131  
23- BENKO George -op.cit P119

Cette notion revêt le caractère du milieu favorable à l'innovation et à la création qui permet le transfert des connaissances entre les entreprises localisées sur un lieu dans un espace précis et entre des citoyens de divers profils ce qui améliorera les capacités individuelles et facilitera l'insertion dans des programmes de développements. Les milieux ne réagiront pas de la manière au stimulus socioéconomique ce qui veut dire qu'ils ne sont pas donc identiques de ce point de vue car le contraire peut aussi être dit et au lieu du positivisme du lieu on butera sur un lieu purement négatif désespérant. Les causes sont alors multiples allant de la personne en sois jusqu'à la manière d'organisation de l'espace de vie.

### II -3-4 -Capital humain

A coté des points soulevés auparavant, le capital humain reste le facteur le plus important dans toute politique qui vise le progrès et le développement, Ca nous renvoie au 1er chapitre qui représente la concentration humaine en un lieu donné comme atout garant de la prospérité et fait de l'urbanisation un vecteur clé des stratégies en avançant cette réalité de la vie urbaine comme le futur de l'humanité et du fait que la ville est l'espace dans lequel la société projettera et se projettera ainsi la citadinité avec ses principes et ses règles dicte la manière de gérer la capital humain en l'orientant vers ce mode de vie collectif qui lui sera imposé et qui devrait être accepter ,reconnu en tant que tel.

L'endogénéité du développement local provient de cette force humaine qui, si il est instruite et consciente du fait qu'elle est citadine, participera à l'organisation de son territoire et à construire la collectivité donnant lieu à des processus d'apprentissages collectifs qui lui permettra de prendre son destin en main alors c'est à ce moment que la réussite dans l'espace vécu surviendra et cette concentration humaine passe de la fatalité à l'atout. Robert SOLOW parlait des expériences mondiales en matière de développement et a écrit « *Il y a dix ans, on pensait que l'Asie, et à l'époque le Japon en particulier, avait découvert un moyen spécial de faire fonctionner une entreprise (...). Depuis, cela s'est tassé et il ressort aujourd'hui que ce que le Japon d'abord, puis les petits pays d'Asie du Sud-Est, Taïwan, Hong-kong, la Corée, Singapour, ont su faire ne relevait pas d'une approche mystérieuse de la production: ils ont éduqué leur population et investi beaucoup. Des investissements en capital, en équipement et en qualification, dans les hommes. Rien de très mystérieux* »<sup>24</sup>

---

24- DEJARDIN Marcus et FRIPIAT Bernard -Une description à priori de facteurs de développement économique local et régional - 1998— [www.perso.fundp.ac.be/~mdejardi](http://www.perso.fundp.ac.be/~mdejardi)

## II -4-Ressources et financement

*« Dans le contexte actuel, il devient très difficile de trouver de nouvelles voies de développement local, dégradation des ressources budgétaires, de resserrement de l'état législatif et de complexification du jeu politique »<sup>25-</sup>*

Ainsi cette question pertinente se pose quand on sait que toute politique reste muette quand les facteurs de sa mise en pratique ne suivent pas et ne sont pas mis en contribution.

Le volet financier n'est pas négligeable, au contraire, c'est l'épine dorsale de toute politique. Valoriser les ressources existantes et en créer d'autres, tout en dirigeant les recettes acquises dans le cadre de la répartition budgétaire étatique, renforcera l'immunité déjà menacée, ce qui appelle à concevoir un financement révisé et actualisé s'inscrivant dans un projet de territoire.

*« Pour les villes il y été déjà recommandé d'améliorer leur système de gouvernance financière, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources, le développement de stratégie de partenariat public privé pour le financement de certain investissements et le renforcement des capacités en ressources humaines et en équipement des services de mobilisation de ressources ».<sup>26-</sup>*

Les ressources locales propres « RLP » qui représentent les recettes fiscales et parafiscales taxes et redevances sont un indicateur économique important pour mesurer l'apport de ces recettes à l'autofinancement local qui reste difficiles à mobiliser car ces difficultés ne sont pas conjoncturelles, mais au contraire, structurelles<sup>27</sup>

---

25- **DALIGAUX Jacques** -Urbanisation et société locale en province p240 l'Harmattan 1999

26- **BORDELEAU Danièle** -Les finances locales moteur de développement-Riveneuve oct 2013-P15

27- **CHAMBAS Gérard** -Mobilisation des ressources locales propres des pays africains : constats et voies e réforme p137 - Les finances locales moteur de développement-Riveneuve oct 2013

### -Conclusion

Le développement local implique une réflexion en termes d'échelle spatiale et une approche en termes de local et du territoire. Il s'inscrit dans la problématique de production de la territorialité et de l'espace local. Cette problématique repose la question du milieu qui n'est pas à changer en soi mais qui doit être un moyen par lequel le développement doit avoir lieu.

Le statut du local a bel et bien changé, du simple espace passif, réceptacle de stratégies et d'actions planificatrices à un milieu d'alchimie et de projections multidisciplinaires qui en font le porteur de développement tantôt par la localisation que par la concentration d'agents productifs dans un milieu innovateur, d'apprentissages collectifs, qui propagera les savoirs et constituera le fil de l'endogénéité souhaitée. Il faut retenir qu'il n'est pas question de dichotomiser l'endogène et l'exogène pour dire que l'apport exogène est nécessaire à faire démarrer le processus de développement local car cette hétéronomie pourrait devenir un agent de l'autonomie et crée des polarités autour desquelles tout le processus prend effet et génère des externalités qui dépassent parfois le local à une autre échelle voir régionale nationale et internationale (le cas des districts industriels Italiens).

Quant à l'approche spatiale dans l'élaboration de prospective, elle devient primordiale car elle est le socle de toute intervention sur l'espace appelé à soutenir et à être vecteur de la démarche de développement préconisée sans cela on assistera à une consommation de l'espace et un agrandissement des périmètres urbains qui ne seront alors qu'une frontière juridique en perpétuel mouvement et en un interminable changement.

Ces deux approches considèrent l'espace non pas comme un simple morceau de sol mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant lieu à des processus d'apprentissages collectifs.

En conclusion, on peut dire qu'il faut au moins retenir trois formes de dynamique de développement local à savoir:

- La dynamique endogène (acteurs + projets).
- La dynamique des pouvoirs publics qui suppose un développement avec coordination et contrôle (c'est le cas de l'Algérie)
- Et une dynamique exogène qui se fait par l'attrait des investissements.

De toute manière le **D.L** se centre sur le territoire comme processus de développement économique et local qui intègre la dialectique entre le local et le global.

### Introduction :

L'Algérie comme l'a qualifiée Marc COTE par « *L'espace retourné* »<sup>1</sup>, et comme tout pays colonisé, a subi des mutations de tout genres allant de son tissu social à ses territoires et donc à ses espaces qui ont connu l'intervention de beaucoup de mains, beaucoup d'idées, beaucoup de dogmes et de doctrines. En effet ces actions ont contribué à la création d'un espace hétéroclite par excellence trouvant ses racines très loin dans l'histoire du pays, et qui s'est tissée au fil des temps en subissant l'impact des situations socioéconomiques par lesquelles le pays est passé.

Nous ne remonterons pas loin dans l'histoire de la production spatiale et du développement là où l'Algérie n'avait pas son pouvoir en main, mais le commencement sera par la planification du développement et la production spatiale programmées à travers les politiques proprement dites dans le contexte contemporain car pour qualifier les périodes précoloniale et coloniale, qui ont orienté et guidé beaucoup de choix urbains et créer la configuration urbaine actuelle de l'Algérie, il faut remarquer que les options retenues étaient focalisées sur une localisation lourde, côtière plus que continentale « littoralisation » et favorisant une approche exogène à l'espace selon des logiques d'exploitation de gisements de tous genres et de placement pour les transférer outre mer et des logiques purement stratégiques donc militaires.

Cet héritage pèsera le reste du temps sur les choix stratégiques de l'Algérie indépendante en matière d'occupation des sols, de territorialisation et d'aménagement ce qui s'est matérialisé à nos jours par un « *littoral et un sublittoral (15 à 20 km de la bande maritime) qui accuse une forte concentration urbaine, avec 114 villes, soit 41,7% du tissu urbain global, pour 63 villes de l'Atlas tellien, 62 unités dans les Hauts-Plateaux et 34 villes sahariennes.* »<sup>2</sup>

L'urbanisation a connu de 1962 à ce jour plusieurs étapes correspondant chacune à un contexte politique et économique particulier et que ces « *politiques urbaines ont toujours été moulées par la philosophie des doctrines ayant inspiré le modèle de son développement* ».<sup>3</sup>

---

1- COTE, M. « L'Algérie ou l'espace retourné », Ed Média Plus, Alger, 1993

2 - CHERRAD Salah Eddine Source : « Ville, urbanisme et développement durable » El Watan.com du samedi 10 novembre 2012

3- BOUCHEMAL Salah La production de l'urbain en Algérie : entre planification et pratiques GREGUM-UMR ESO CNRS, université du Maine, vendredi 6 octobre 2006 <http://ainbeida.voila.net>

### **III-1-Période postindépendance 1966 et 1977**

#### **III-1-1-Situation contextuelle**

##### **III-1-1-1-Situation politique**

Depuis l'indépendance de 1962, le pouvoir algérien a été influencé par différentes doctrines de gestion sur tout les plans ainsi il s'est vu attribué les conséquences de ses choix stratégiques selon les leaders qui se sont succédés et qui vont tenter de marquer leur poids par les tendances au légitimisme de leur actions à bâtir une économie et à répondre aux aspirations des populations. Ainsi l'Algérie s'est confrontée à beaucoup de problèmes d'ordres économiques sociaux mais aussi et c'est ce qui nous incombe, les problèmes spatiaux qui demeurent le baromètre du développement en relation avec les politiques de gestion des espaces ainsi que les réglementations législatives qui appuient et qui accompagnent la situation politique contextuelle (c'est ce que nous verrons plus loin quand on abordera les législations en la matière)

##### **III-1-1-2-Situation socio-économique**

Cette période « Boumediéniste » s'est caractérisée par une impulsion industrielle volontariste déclarée et qui a donné naissance au mouvement urbain nouveau en Algérie caractérisé par des décisions importantes tant sur le plan économique que spatial voir territoriale. Ce volontarisme s'est concrétisé par la mise en place d'une **S.G.D**( Stratégie Globale de Développement ) entre 1967 et 1978 ,Cette stratégie a provoqué un changement radical sur tout les plans et surtout sur le plan urbanistique qui, a subi de très grandes variations provoquées au préalable par les mouvements d'immigration et accentué donc par les faits de concentration des certaines industries et la création de nouveaux centres urbains.

##### **III-1-1-3-Réalisations et décisions prises**

Un large programme est lancé, des équipements toutes natures germent sur le territoire national reconfigurant ce dernier totalement dans le cadre des plans de développement programmés et lancés :Le premier plan triennal (1967),le premier quadriennal (1973) et le second quadriennal (1974 à 1977/78).Ainsi l'option d'industrialisation a pris la grande part en se focalisant sur les grands pôles littoraux au premier plan et en second la préoccupation du développement industriel vers l'intérieur.

Tout ça dans une logique qui va à l'encontre de politique d'investissement adoptée dans les pays industrialisés qui mettent l'opportunité de la localisation en avant du projet lui-même (CH-II-) ce qui provoque une spatialisation mixte des fonctions urbaines et industrielles et affiche une production de l'urbain assez caractéristique qui va, par la force des choses, dicter par la suite l'évolution socio-spatiales. Les grandes infrastructures industrielles étaient donc l'objectif primaire des actions du pouvoir en place qui semblait mettre la production urbaine en seconde priorité ce qui a provoqué une forte urbanisation attirés par ces opportunités nouvelles à forte demande de mains d'œuvre.

### III-1-2-Les modalités d'intervention et politique urbaine

Pour la concrétisation de la S.G.D ,une politique urbaine est alors indispensable exigée par les choix de localisation et d'implantation qui se posaient ainsi des problématiques spatiales d'ordre prioritaire de concrétisation s'imposaient car l'équilibre régional en matière d'aménagement était aussi un dilemme qui accompagnait cette stratégie, sachant que pour les premières années d'indépendance l'Etat Algérien légiférait selon des lois héritées du régime français\*.

Pour cela l'Etat algérien est intervenu selon deux catégories d'instrument de mise en œuvre de la stratégie programmée, ceux de la production spatiale connus sous le nom d'instruments d'urbanisme en l'occurrence le PUD Plan d'Urbanisme Directeur avec ces outils opérationnels et ceux qui ne le sont pas mais pèsent sur le mode de concrétisation des premiers connus donc sous le noms de Plans de développement (Le premier plan triennal (1967),le premier quadriennal (1973) et le second quadriennal (1974 à 1977/78) ainsi que les programmes spéciaux et \_ceux dits PCD - plans communaux de développement - et PMU - plans de modernisation urbaine .

Il est à noter que durant cette période et précisément en 1974 une loi très importante du point de vue impact direct sur la production de l'espace est promulguée, elle donne les moyens à la commune de maîtriser le développement urbain par l'utilisation rationnelle des réserves foncières destinées en priorité aux équipements et à l'habitat collectifs. Il s'agit de l'ordonnance 74-26 du 20/2/1974 sur les réserves foncières communales qui vient instituer le monopole des communes sur les transactions foncières urbaines.

\* « le décret du 5 janvier 1922, pris en application de la loi « Cornudet » du 14 Mars 1919, adaptée à l'Algérie.

*La loi n° 55-900 du 7 Juillet 1955 introduit, à la fois, l'ensemble des textes relatifs à l'urbanisme dans les territoires de l'Algérie et crée la section algérienne du Comité d'Urbanisme*

### **III-1-3-Le premier découpage administratif de 1974**

Le découpage territorial de 1974 fait passer le nombre de wilayas de 15 à 31, et celui des daïras de 91 à 161 avait comme but la structuration des espaces dichotomiques urbain et rural et le balisage de la croissance ainsi que le flux d'exode rural qui menace les villes en pleine saturation démographique. Cette intervention de taille a bien marqué l'urbanisation en Algérie et a été d'un très grand remaniement dans l'armature urbaine car beaucoup de villes de taille moyenne se sont vues reclasser par ce fait et beaucoup de villages sont devenus des villes par la volonté de l'Etat (ex :Oum-El-Bouaghi) et devenus des chefs lieux de wilaya ( CLW ) leurs offrant la possibilité de bénéficier de toute une série d'équipements pouvant desservir une population bien supérieure à celle agglomérée initialement. Cette action sur l'espace qui est la première du genre (et qui va être suivie d'une autre ultérieurement en 1984) met l'accent sur le découpage de l'espace et l'économie et affiche cette possibilité de créer du développement en gérant le territoire réceptacle des politiques engagées selon les stratégies planifiées.

### **III-1-4- La ville dans le processus de planification**

Cette période dite de la planification voit la ville algérienne prendre des dimensions différentes et variées, siège d'industries, siège d'équipements, de centre-relais pour l'arrière-pays et de centre administratif, lieu de services et de créations d'emploi grâce aux différentes activités industrielles qui s'y sont implantées( Toujours par cette voie descendante et centralisée) .Ceci a engendré les premières crises urbaines avec le déficit de logements dont la production ne suivait pas le rythme de croissance affiché par la stratégies de développement ainsi des paradoxes ont vu le jour comme celui de bidonvilles qui sont apparus sur les sites dits industriels qui offraient de l'emploi et des capacités en matière de développement local (Alger, Annaba, Skikda...).

La ville est devenue centre de productivité et d'animation ,centre d'attractivité et de consommations dépassant le cadre primitif de la gestion et du commandement administratifs sans pour autant être totalement libérée de ses dépendances et sans pour autant être libre de commander tout ce qui se passe sur son territoire car le pouvoir centralisateur affichait encore la suprématie et l'autonomie de ses pôles productifs qui dépendait directement de leurs tutelles respectives par la main mise du choix de l'implantation à effectuer et du fait la localisation et les choix des sites sans pour autant se préoccuper des caractéristiques locales et cela va peser sur la production de l'urbain le long des années à venir et va la conditionner car c'est en fonction de l'importance et de l'hierarchie de la ville que dépendront les investissements et les programmes alloués ,une sorte de cercle vicieux qui s'est établi .La cause devenue conséquence.

### **III--2- Période nouvelle stratégie économique 1979 à nos jours.**

Trois grandes périodes caractérisent la démarche nationale en matière de stratégie de développement qui reflète les tendances et les doctrines du pouvoir tout en étant indissociable à la disponibilité des ressources financières purement centrées sur ce que recèlent le fonds souterrains ainsi une première sous période caractérisant des événements marquants enregistrés à l'échelle du pays fut celle comprise entre les années 1979 et 1988, La deuxième débute en 1989 -1994 consistante en matière d'action et de législation et de réformes spatiales .La période 1995 – 1998 dont la S.G.D sera menacée de démantèlement les pouvoirs publics refusant désormais toute forme de subvention ou d'assainissement à son égard.

La troisième et dernière débute en 1999 l'économie de marché et de la privatisation des entreprises publiques et le retour aux premières doctrines de l'Etat répartiteur et diffuseur des programmes de croissance ascendants.

#### **III-2-1-La nouvelle doctrine (1979/1988)**

(« Pour une vie meilleure » tel était le slogan de cette sous période entamée par un premier plan quinquennal 1980/1984 , des réformes tous azimuts touchent alors la configuration de l'Etat dans toutes ses dimensions ce qui s'est répercuté inéluctablement sur l'urbanisation et la manière de gérer ce dossier tant sur le plan spatial que juridique. Ainsi la stratégie globale de développement du pays est revue d'une manière spectaculaire car elle a été freinée et les programmes d'industrialisation, base de la stratégie, sont alors délaissés. Ceci n'a pas eu d'effet sur l'urbanisation qui devrait être elle aussi freinée par cette orientation mais semble persister et durer.

##### **III-2-1-1-Evolution urbaine**

Durant cette période, le mouvement de masse qui était alors provoqué par l'attractivité des pôles productifs conséquence des doctrines des années soixante dix a changé est freiné par les nouvelles décisions sans toute fois être éliminer car un autre type de mouvement surgit c'est celui de l'exode rural, une vraie problématique d'époque qui causait de vrais problème d'anarchie sur le plan urbanistique subissant de plein fouet les conséquences induites par l'arrêt de la politique d'industrialisation et que l'urbanisation semble en pâtir . A coté de cela, les municipalités lotissait et viabilisaient des terrains causant une surconsommation des terrains et des éclatements de leurs périmètres urbains dans toutes les directions, l'urbanisation n'est pas alors freinée et un taux de 49.6% reste conséquent durant cette période de 1977 à 1987.

Quant au nombre de villes, il fait plus que doubler puisqu'il passe durant la même période de 211 à 447 unités urbaines.

### III-2-1-2-Les reformes administratives de 1984

Ce nouveau découpage vient suite à la politique de restructuration industrielle entamée en 1982 se basant sur les petites et moyennes entreprises et sur la fragmentation des grands pôles en créant des antennes d'entreprises dans tous les chefs de lieu de wilaya et donc comme de celui de 1974, il a permis à plusieurs petites agglomérations de passer au rang de chef lieu de wilaya et devenir des petites villes en plein expansion faisant passer le nombre de 31 à 48, ainsi comme c'est le cas de Khenchela (Wilaya mère Oum-El-Bouaghi qui s'est vue amputer une grande partie de son territoire productif), Bordj Bou Arreridj, El Tarf, Boumerdès...et c'est ce qui a provoqué des changements dans la hiérarchie et la structure urbaine.

Ces nouvelles promotions s'accompagnent alors de beaucoup de dotations en matière d'équipement et d'allocations budgétaires très importantes favorisant nettement leur croissance en tant que villes moyennes.

### III-2-1-3- Les nouvelles approches spatiales :

Les nouvelles options d'aménagement du territoire en vue d'un rééquilibrage territorial d'envergure et qui promettait le développement des zones dites de hauts plateaux s'accompagnaient d'une nouvelle approche spatiale qui se présente sous forme de « Schéma National d'Aménagement du Territoire » (SNAT), à l'échelle de « la région » un « Schéma Régional d'Aménagement du Territoire » (SRAT) et à l'échelle de la wilaya un « Plan d'Aménagement de Wilaya » (PAW). Ces nouveaux schémas n'ont pas connus de vrais démarrages par manque de couvertures financières adéquates qui semblent être dépassées par la grandeur des chantiers à réaliser et par la le poids de la doctrine exprimée.

C'est en cette période comme c'est déjà mentionné que l'Etat passe à la libéralisation de la construction privée par le biais des lotissements ainsi chaque commune devrait viabiliser un lotissement de 200 lots surtout dans les Petites et moyennes localités (PML)<sup>4</sup>, malgré qu'elles sont en difficultés financières avouées et déclarées. C'est ce qui provoque un gaspillage d'action et gaspillage de conséquence, le premier est spatial, le second et financier.

---

4- **BOUCHEMAL Salah** La production de l'urbain en Algérie : entre planification et pratiques GREGUM-UMR ESO CNRS, université du Maine, vendredi 6 octobre 2006 <http://ainbeida.voila.net>

### III-2-1-4 – L’impact sur la ville

*« De même que les paysages agraires témoignaient il y a quinze ans des clivages sociaux, de même actuellement, c’est le paysage urbain qui est la projection des contrastes et conflits de la société algérienne de 1987 »<sup>5</sup>*

Les constructions individuelles fleurissent sur tout le territoire national algérien ,l’image des villes change et ces cités prolifèrent dans un glissement de taille ,éparpillant les centres ,les services ,les commodités dans une incapacité de gestion sur tout les plans humains soient-ils ou techniques. La caractéristique générale est cette mosaïque formée par les voies inachevées<sup>6</sup> et les réseaux inappropriés comme si la ville devient vraiment l’écran de projection et de superposition d’actions de stratégies et d’acteurs qui ont du mal à faire joindre leurs objectifs.

Quant aux grandes villes, le problème de la saturation semble l’emporter avec l’apparition de nouveaux problèmes urbains tels la congestion des centres et la prolifération des périphéries avec l’introduction de nouvelles exigences de gestion urbaines augmentant les charges communales.

### III-2-2-La décadence socio-spatiale 1989-1998

La crise économique qui frappa l’économie nationale suite aux chutes des prix du pétrole remaniera complètement les stratégies basées essentiellement sur les rentes d’hydrocarbures, les projets sans couverture financière seront délaissés et la construction ralentie en vertu des besoins sociaux élémentaires ce qui se répercuta sur l’évolution urbaine et la stagnation de sa production.

#### III-2-2-1-Impact socioéconomique

Une situation de crise financière qui, poussa l’Etat algérien de recourir pour une première au Fond Monétaire International ( F.M.I) qui imposa alors son Programme d’Ajustement Structurel( P.A.S )annonçant par le fait la rupture totale avec les dogmes construits durant les périodes précédentes. Economiquement, des accords stand by se sont soldés par une facilité de financement élargie ( F.F.E). Ainsi et comme conséquence lourde affectant le fonctionnement des villes, la fermeture des unités de production de proximité, fer de lance du plan quinquennal, cause alors un grand déséquilibre social avec l’émergence du chômage de masse et de déseconomies urbaines importantes aggravant la dépendance envers l’apport centralisé qui bloque complètement les approches du développement local par la suite.

<sup>5</sup>- COTE, M. « L’Algérie ou l’espace retourné », Ed Média Plus, Alger, 1993 , page 259

<sup>6</sup>. COTE, M. op cit , page 260

### III-2-2-2– Le renouvellement législatif urbain et foncier

Voulant cadrer les interventions urbaines aux limites des besoins, des opérations de rénovations et de structuration sont inscrites dans le cadre de nouvelles lois rédigées et promulguées dans ce sens. L'année 1990-1991 verra la réglementation, en matière de la production de l'espace et de la gestion des collectivités, se doter d'un arsenal de loi important :

- La loi 90-09 du 7 avril 1990 relative à la commune ;
- La loi 90-25 du 28 novembre 1990 dite loi d'orientation foncière ;
- La loi 90-30 du 1er décembre 1990 dite Loi Domaniale ;
- La loi 90-29 du 1er décembre 1990 sur l'aménagement et l'urbanisme et ses décrets d'application à savoir :
  - Le décret exécutif 91-177 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des Plans Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U) ;
  - Le décret exécutif 91-178 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S).

### III-2-2-3- P.D.A.U et P.O.S : Nouvel apport

Alors que les P.U.D, P.U.P et autres Z.H.U.N se caractérisaient par les productions quantitatives centralisées, la nouvelle réglementation se veut qualitative participative touchant le détail urbain par la conception d'un aménagement global de la commune sous forme de plan directeur et par des plans de détail des zones élaborées sous forme de plans d'occupation des sols POS . « *Après l'expérience du tout planifié, la planification urbaine algérienne adopte des instruments d'urbanisme soucieux de la gestion et du contrôle d'une occupation rationnelle des sols urbains* »<sup>7</sup> -

Cette nouvelle vision de la production de l'urbain engage la société et l'espace dans le processus de développement de la commune intégrant à la fois les intérêts publics et privés en même temps grâce notamment aux droit de propriété conformément à la nouvelle Constitution de 1989 qui s'affirme dans la loi d'Orientation foncière créant ainsi un esprit de compétitivité dans la gestion du foncier dans le cadre de ces plans annonçant une nouvelle vision de l'espace productif mais malheureusement ces plans se retrouvent souvent dépassés au moment de leur aboutissement. Ceci finit par les transformer d'outils de gestion et de régulation urbaine en outils de gestion et de régularisation d'un Etat de fait.<sup>8</sup>

7- SAIDOUNI Maouia –Eléments d'introduction à l'urbanisme histoire, méthodologie, réglementation, Edt CASBAH 2000 P223

8 - DJERMOUNE Nadir -Défaillance des instruments d'urbanisme en Algérie (Analyse)-www/maghrebemergent.info

#### III-2-2-4-Répercussions socio spatiales

Avec un relâchement forcé de l'Etat en matière gestion et production de l'espace ,les villes semblent s'étaler indéfiniment comme des taches d'huile, non achevées en matière de viabilisation ,et beaucoup de quartiers périphériques paraissent surgir du sol tel des poussées en champignonnière causant une urbanisation incontrôlée, fragmentée .

L'espace semble hétéroclite, les noyaux délaissés entouré par de nouvelles greffes sous formes de lotissements et cité collectives anis que des bidonvilles.

La société semble disloquée dans son espace qui ne la supporte pas ou au contraire ne la supporte pas non plus creusant un écart entre les deux surtout que la composition démographique était hétérogène ,le recasement social semble l'emporter et les milieux ne deviennent plus innovateurs pour permettre la participation au développement, au contraire ,le délaissement total s'affiche et la notion d'urbanité se perd .Tout cela en l'absence totale de l'administration avec une gestion urbaine défailante et des instruments rigides ,valables ,comme modèle, à tout les cas et à tout les sites focalisés sur le "faire", au détriment de "penser"<sup>9</sup>.

#### III-3- 1999 : Les nouvelles tendances

Une autre ère se greffe aux précédentes avec un autre épisode qui lie la production de l'urbain aux fameuses rentes pétrolières. Celles-ci ont connu une hausse significative à partir des années 1982, les caisses commencent à se remplir, les dettes du F.M.I rétrécissent et voilà qu'on fait le retour aux dogmes précédents en réanimant les projets délaissés depuis 1984.

#### III-3-1-les programmes économiques

Le retour aux programmes économiques montre encore cette répartition de la rente dans son cadre descendant sur divers secteurs et opération en s'inscrivant dans plusieurs formes et dénominations ainsi l'on a commencé par le « Programme de Soutien à la Relance Economique » ou P.S.R.E allant de 2001-2004, suivit d'un « Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance » ou P.C.S.C pour la période 2005-2009 et se terminant par le « Programme Complémentaire de Développement des Hauts Plateaux » ou P.C.D.H.P et le Programme Spécial Complémentaire de Développement pour les Wilayas du Sud. Ces programmes repris pour le deuxième quinquennal s'achèveront en 2014.

A chaque programme des objectifs économiques, humains et productifs mais la notion du développement local semble alors limitée aux dépenses sous formes de PCD servant à renforcer des réseaux d'A.E.P et d'assainissement et certains amélioration de quartier limitant la large optique de la conception du développement local.

---

9-E.Berezowska-Azzag, 2011 Urbanisme de demain: Autre regard, autres outils

### **III-3-2-le remaniement juridique**

Les actions projetées se sont faites accompagnées par un dispositif juridique important touchant des axes nouveaux dans la conception et la production de l'espace ainsi que l'environnement et le développement durable :

- La Loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- La Loi 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ;
- La Loi 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement ;
- La Loi 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;
- La Loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable ;
- La Loi 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville ;

### **III-3-3-la nouvelle répartition spatiale**

Parallèlement aux engagements économiques faits dans le sillage des différents plans, un discours sur l'espace tend à le mettre dans le processus de développement en tant que support des activités et support de l'identité urbaine elle-même expression de l'évolution de la société et ce par le biais de la mise en place de stratégie spatiale nationale régionale et territoriale

#### **III-3-3-1 le SNAT 2030**

**Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire JORA N° 61**

La démarche spatiale telle que tracée par les pouvoirs publics à l'horizon 2030 est toute entière traduite dans le « Schéma National d'Aménagement du Territoire -SNAT 2030- » qui regroupe les orientations stratégiques et les lignes directrices du projet territorial de l'Etat en deux axes fondamentaux à savoir :

- en termes de durabilité des ressources ;
- en termes de rééquilibrage du territoire.

Avec ses 04 lignes directrices se déclinent à leur tour en vingt (20) Programmes d'Action Territoriale : « Les PAT »

**Ligne directrice 1** : Vers un territoire durable : intégrer la problématique écologique dans sa dimension continentale et territoriale

**Ligne directrice 2** : Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial.

**Ligne directrice 3** : Créer les conditions de la **compétitivité** et de **l'attractivité** des territoires en affirmant leurs capacités à produire et échanger selon les règles de l'économie moderne et à attirer les savoir-faire, les technologies et les investissements étrangers (IDE), qui les accompagnent. Plusieurs éléments apparaissent essentiels au développement de l'attractivité et de la compétitivité.

**Ligne directrice 4** : Réaliser l'équité territoriale

**Met en exergue l'importance de la ville en tant vecteur de développement**

« La politique de la ville et le renouvellement urbain : La ville algérienne doit être qualitative, compétitive, attractive et durable capable de répondre aux besoins de ses habitants, aux mutations qui la traversent, et de contribuer à une véritable culture et identité urbaine »

« Le développement par la promotion **des systèmes productifs\***, des activités et des emplois »

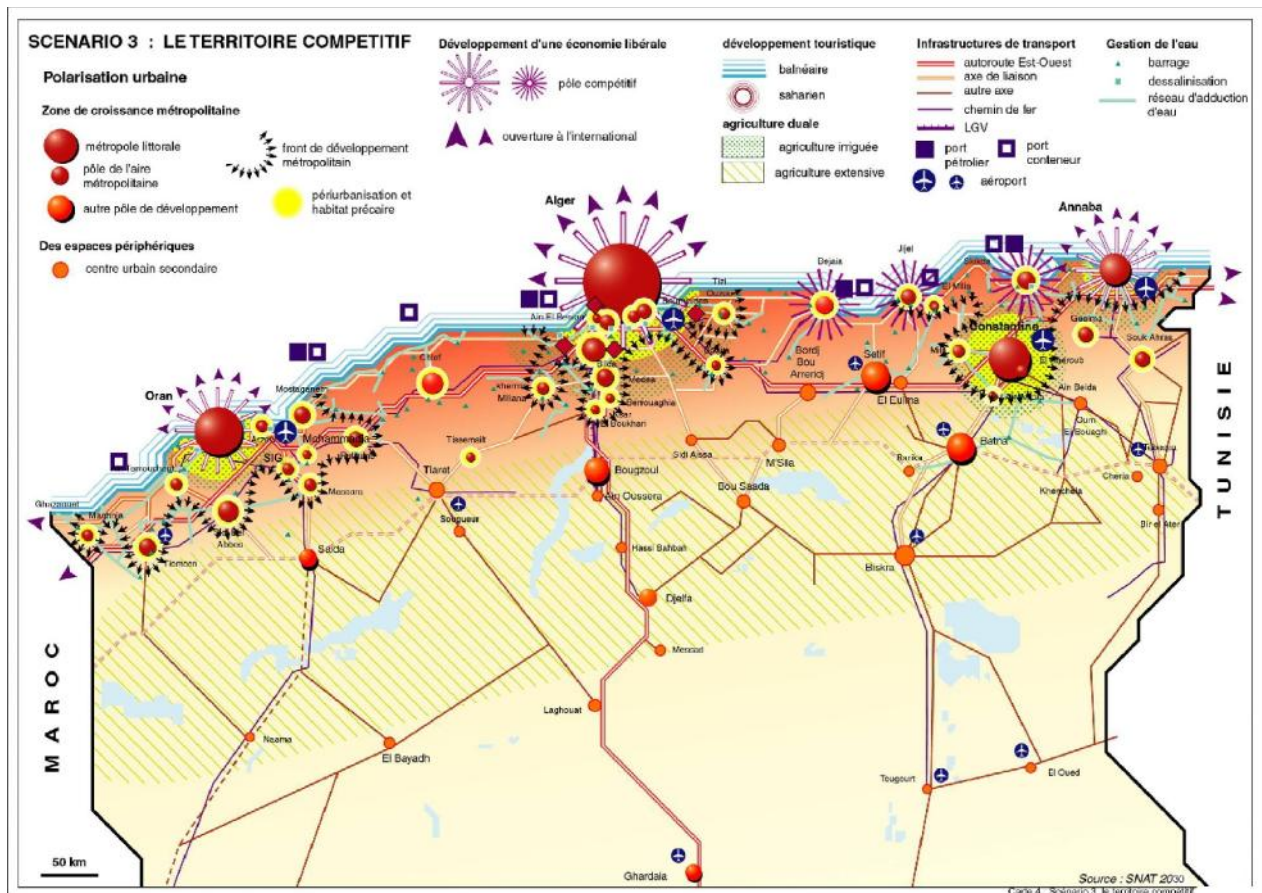


Fig. N° 15 : Schéma du scénario n°3 proposé dans le SNAT 2030

Pour la concrétisation de ces directives l'Etat a mis Quatre scénarios pour l'Algérie de demain

Scénario 1 : l'équilibre volontariste

Scénario 2 : la dynamique de l'équilibre

Scénario 3 : le territoire compétitif..

Scénario 4 : le territoire dispersé

Le scénario acceptable : équilibre territorial et **compétitivité**.

### **III-3-3-2- PAT Programmes d'Action Territoriale N°14 : les espaces de programmation territoriale (EPT).**

Le SNAT, pour l'orientation et la concrétisation de ses 04 directives ; procédera à un découpage en région et les traduira à travers des instruments adaptés et spécifiques : Les EPT « Les Espaces de Programmation Territoriale » ex SRAT. Ce découpage territorial relie des prospectives territoriales sous formes de régions qui sont formées par un ensemble de communes partageant une même problématique, en vue d'un programme spécifique, et non plus par des wilayate entières.

L'élaboration du projet de schéma de la Région-Programme engagée au cours du premier trimestre 2007 est à sa phase d'établissement d'un Etat des lieux destiné à évaluer les modes de fonctionnement et de gestion des différents systèmes de production, de transport, de communication, des utilités et services publics, démo-économique,... et leur articulation avec les dynamiques territoriales en œuvre dans la Région-Programme, ainsi que l'Etat des ressources naturelles : eau, sol, écosystèmes, capital culturel et Etat de l'environnement. Sur la base d'une analyse prospective de l'Etat du territoire de la Région-Programme et des projections établies pour le long terme, des tendances et des enjeux sont identifiés, des orientations stratégiques de développement de la Région-Programme sont préconisées et une stratégie opérationnelle de leur mise en œuvre est tracée.

Il ne s'agit pas d'un découpage administratif, mais d'une division du territoire en ensembles cohérents en termes d'aménagement et pour des nécessités méthodologiques qui relèvent de la logique spatiale. Les espaces de programmation territoriale, dont il est question ici, sont des espaces d'études, d'aménagement du territoire et des espaces de projets. Les programmes de développement des 9 EPT, sont aujourd'hui finalisés.

L'EPT « Hauts Plateaux-Est » comporte 6 wilayas : Sétif, Batna, Khenchela, Bordj Bou Arréridj, Oum El Bouaghi, Tébessa.

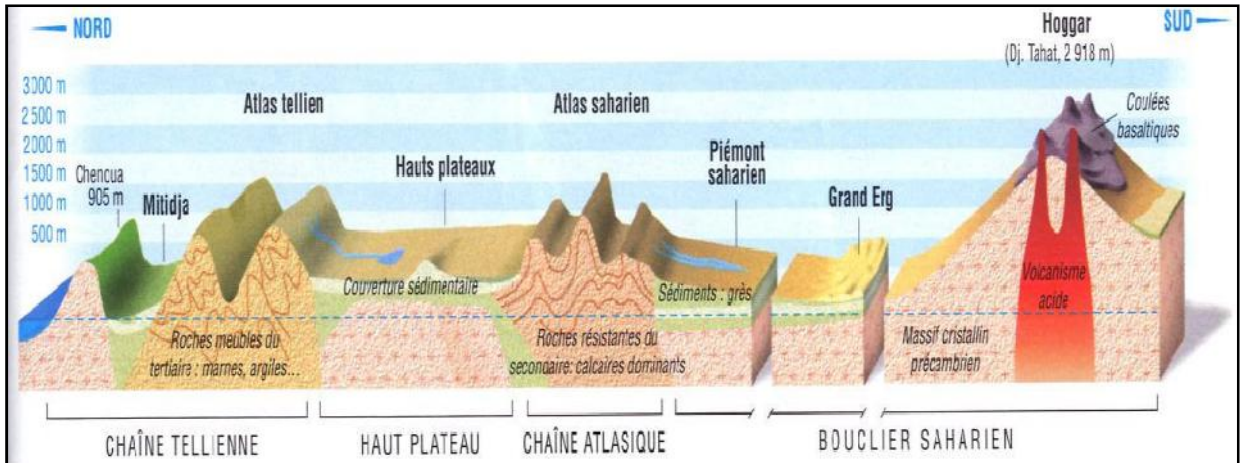


Fig.n° 16 : Région des hautes plaines

Source : <http://srat-hp.brl.fr/Documents/PresComiteSuivi/>

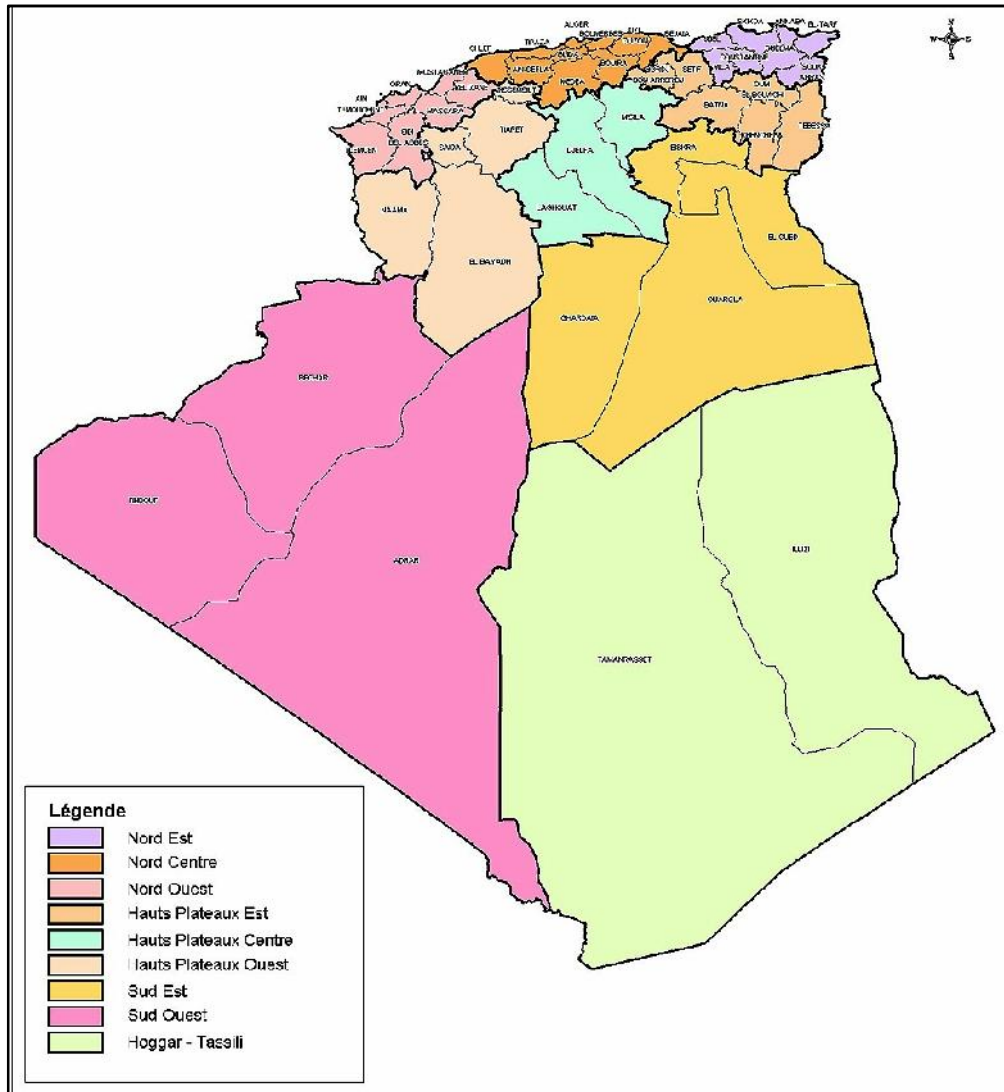


Fig. n° 17 : Les programmes de développement des 9 espaces de programmation territoriale –EPT–.

Source : SNAT . Journal officiel de la République Algérienne n° 61 21 octobre 2010 P76

### III-3-3-3- Programme d'Action Territoriale –PAT- N°15 : le développement local

Le développement local est le développement du territoire impulsé à partir des collectivités territoriales qui le compose : communes, wilayas est éventuellement à terme, l'espace de programmation territoriale. Un développement économique local basé sur la productivité et le renouvellement de richesses. Une gestion locale performante basée sur un encadrement de qualité avec des plans de formations ciblées par domaines de compétences, préalablement répertoriées, identifiées et engagées. Le développement local englobe le «développement spatial » en l'Etat actuel d'un développement inter - wilayas, les espaces de programmation territoriale n'étant pas des collectivités de plein droit. La définition de programmes d'intervention, l'identification et la mise en œuvre des projets locaux, d'aménagement et de développement ont vocation à être du ressort des collectivités territoriales. L'Etat continue toutefois de jouer un rôle décisif dans la politique de développement local.

### III-3-3-4–le développement d'une ingénierie territoriale:

La dimension humaine donc du capital social est mise en ligne et devient une exigence de poids émanant du fait que le développement ne peut se faire que grâce à l'implication du potentiel humain qui est lui un facteur endogène dans les théories de développement déjà citées au Ch II. Le SNAT exige la mobilisation des compétences humaines et des savoirs- faire constituant de l'ingénierie dont les territoires et leurs collectivités locales ont besoin pour mener à bien leurs missions de développement territorial. Le développement local ne s'appuie pas uniquement sur des ressources locales mais également sur des savoirs faire permettant le montage et la mise en œuvre de projets. L'ingénierie territoriale permet ainsi d'identifier, concevoir et gérer ces projets dans l'ensemble de leurs dimensions : techniques, juridiques, financières. Elle constitue un facteur essentiel de réussite des projets locaux de développement.<sup>10</sup> -

La conduite d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire en Algérie implique que l'Etat avec ses différentes échelles (national, wilayal) se dote des capacités d'ingénierie territoriale sur l'ensemble du territoire.

Le programme de formation à l'ingénierie territoriale est axé sur les thèmes suivants :

- Développer la compétitivité des territoires.
- Enjeux et modalités de l'observation territoriale.
- Etablir des diagnostics stratégiques de territoire.
- Conduite de projet de territoire et assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Evaluer les cadres de l'action (politiques publiques, dispositifs, projets).
- Offre territoriale et marketing territorial.

- 10 -Journal officiel de la République Algérienne n° 61 21 octobre 2010 p77.

Toutes ces directives convergent vers le retour aux approches du développement local endogène qui semblent être tirées de l'expérience mondiale tant sur l'aspect d'approche sectorielle mettant en exergue la compétitivité que sur les diagnostics locaux exploitant les opportunités territoriales. Elles portent sur le développement économique, l'attractivité et la compétitivité du territoire.

### **III-3-4-la ville dans les perspectives urbaines**

#### **III-3-4-1- Programme d'Action Territoriale –PAT- N°18 : le renouvellement urbain et la politique de la ville**

Le volet urbain de la nouvelle philosophie publique en matière urbaine concerne des interventions relatives aux agglomérations existantes, mais dispose également d'une dimension articulée autour de l'importance de la réalisation de villes nouvelles. Les actions envisagées dans le cadre de la « réhabilitation » de la ville algérienne ont pour ambition de rendre cette dernière « qualitative, compétitive, attractive et durable », et de contribuer ainsi à l'instauration d'une « véritable culture et identité urbaine ».<sup>11</sup>

Ces actions portent sur :

- la régénération urbaine, la qualité de l'urbanisme, de l'architecture, des espaces verts et du patrimoine culturel.
- la sécurité, la qualité des services publics : eau, déchets, éducation, santé.
- le développement par la promotion des systèmes productifs, des activités et des emplois.
- le rattrapage et la prévention des phénomènes d'exclusion et de marginalisation de la ville.
- la mise en place d'une autorité d'agglomération adossée à des instruments de régulation...

#### **III-3-4-2 - la loi d'orientation de la ville**

Dans la perception que se font désormais les pouvoirs publics de l'importance multiforme de la ville, il faut souligner l'innovation institutionnelle qu'a constituée dans ce sens la loi 06-06 du 20 février 2006 dite « Loi d'Orientation de la Ville », en tant que dispositif destiné à « fixer les dispositions et les prescriptions relatives à l'organisation de la politique de la ville ».

A travers une série de dispositions réglementaires, cette loi vise des objectifs aussi multiples qu'ambitieux ayant trait :

- A la promotion de l'économie urbaine et du développement urbain durable.
- Au renforcement de la présence de l'Etat ainsi qu'à la préservation du service public au sein des agglomérations urbaines.
- A la refondation de l'acte de gestion au sein des villes selon les principes de la concertation, de la collégialité et du partenariat.
- A la mise en place d'un cadre législatif spécifique pouvant à terme donner à la ville un statut particulier.

---

<sup>11</sup> Journal officiel de la République Algérienne n° 61 21 octobre 2010 p81.

### III-3-5- L'inévitable urbanisation

L'urbanisation en Algérie est inéluctable ; en se référant aux données prospectives de l'ONU ; l'année 1990 le croisement des courbes de population urbaine avec celle rurale est réalisé ainsi à partir de cette année l'envolée de la PU devient visible et dépasse les 50% de la population et en 2050 elle atteindra les 50 millions dont les 90 % sera urbaine .les faits sont là et l'urbanisation s'affiche comme le destin du pays qui n'est pas en marge de celui de l'humanité entière. CH 1. l'Algérie «est passée très rapidement d'un pays à majorité rurale à un pays à majorité urbaine. 22 millions d'Algériens vivent dans les villes, soit 63% de la population globale, et ce chiffre est appelé à monter à 80%, à l'horizon 2025». <sup>12</sup>

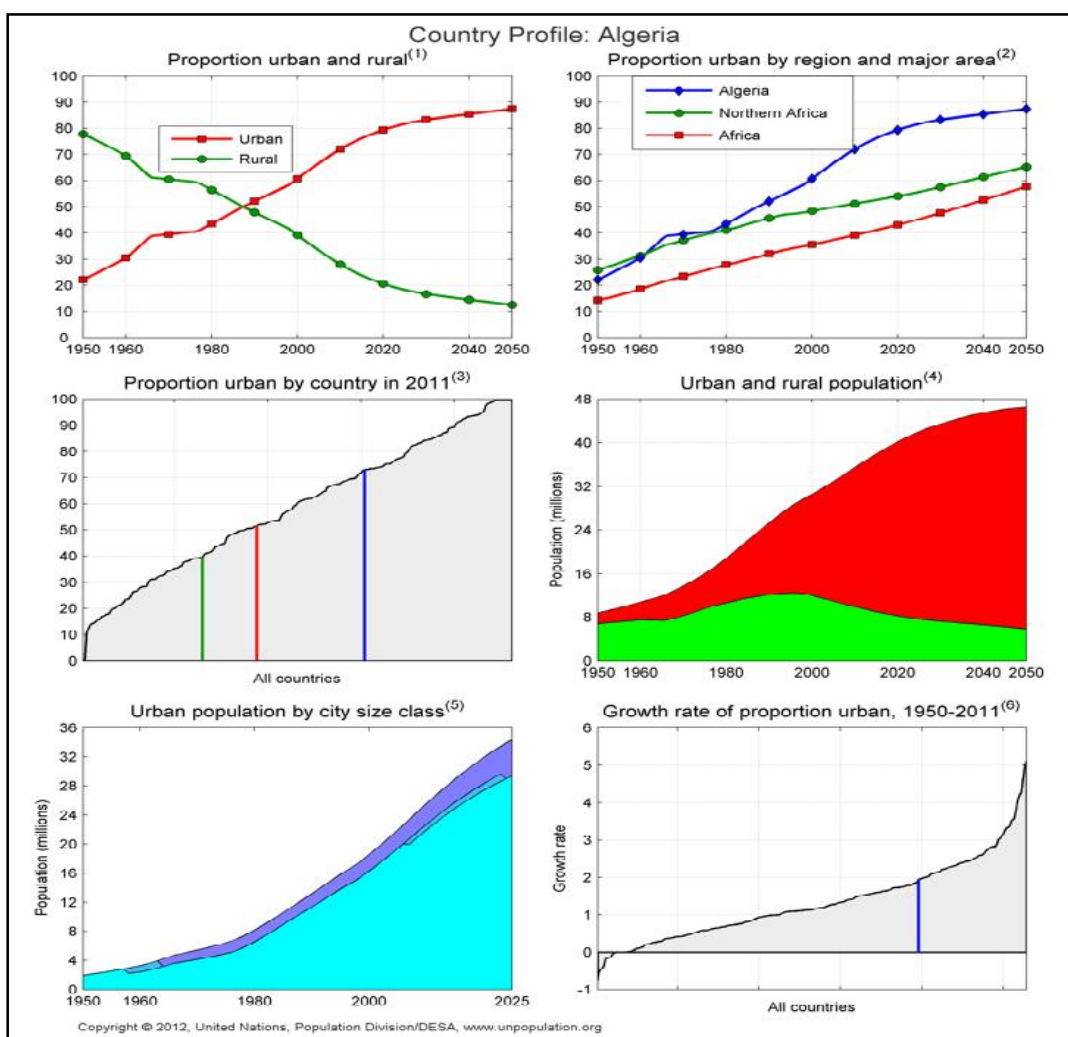


Fig. n°18 : Urbanisation en Algérie vue par l'ONU

**Source:** Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, *World Population Prospects: The 2010 Revision and World Urbanization Prospects: The 2011 Revision* Sunday, February 16, 2014;.

### Conclusion :

Avec une planification hautement centralisée de l'économie, les stratégies de développement en Algérie se sont vite confrontées aux changements qui se sont opérés à l'échelle internationale. Ces stratégies sont beaucoup plus basées sur les rentes pétrolières que sur des productions variées, cette option est renforcée par le caractère doctrinal et dogmatique qui semble peser à première vue, mais la lecture rétrospective des étapes de planification a dévoilé cette instabilité apparente qui n'explique pas seulement, la fragilité des politiques menées, mais aussi la pertinence et l'urgence à se rallier au plus vite possible au courant endogène de la production de l'espace et du développement.

Ce point est très bien explicité lors de l'établissement du SNAT en mettant en exergue l'importance de procéder dans la construction des espaces à prendre ces derniers en tant que territoires actifs, interdépendants dans un scénario prônant l'équilibre **territorial** et la **compétitivité**. Ce qui montre le rapprochement implicite aux expériences mondiales se servant des théories de développement et de sa production car le développement se produit comme il se conçoit sur et avec un territoire. Ceci confirme bien le soucis de prendre l'espace comme support de la stratégie tout en étant un facteur et vecteur.

Les différentes localisations qui se sont faites au préalable, sans une approche prospective, ont montrés leurs échecs en période de crise allant même à la déstabilisation de l'Etat en recevant les conséquences de stratégies à pratique passive et celles de la gestion Etatique et administrée négligeant le potentiel humain et sociétal, vrai support de l'innovation qui, elle même, est le fruit du milieu innovateur, un autre facteur endogène.

Investir collectivement dans l'urbain, c'est aussi investir dans la cohésion sociale ainsi la société se reconnaitra dans ses espaces et s'identifiera et s'impliquera dans le projet développementaliste, revalorisant les capacités et les forces urbaines à faire face aux scénarios futurs que peut cacher la vie urbaine ainsi que ses vulnérabilités.

## CONCLUSION -PARTIE -I-

Cette partie nous a permis d'approcher les concepts dégagés de l'hypothèse de notre recherche avec une vision plus large et c'est au cours de cette approche conceptuelle, exigée par la démarche de recherche, que l'appréciation devient claire et les concepts prennent forme dans le design de recherche par le fait que les lectures permettent de se situer par rapport à ce qui est écrit et élaboré en la matière, d'une part, et de s'imprégner de ces écrits pour consolider notre approche « grosse » au départ et large d'interprétation, d'autre part.

Ce passage théorique a confiné l'approche en élargissant les connaissances y afférentes et touche, du fait, plusieurs points alors méconnus de notre part jusque là.

La complexité du sujet réside dans la multitude de concepts liés l'un à l'autre du fait que plusieurs points s'entrecroisent dans cet espace multi-scalaire et dépassent le seul aspect visible et compréhensible qui se dégage des mots empruntés et utilisés.

Traiter l'urbanisation c'est partir du constat que le monde s'urbanise et ne cesse de s'urbaniser, et le devenir de l'humanité est urbain. La ville est devenue le levier stratégique pour accompagner et soutenir les politiques de développement économique local car ses externalités sont très positives et les avantages potentiels qui s'y trouvent excèdent largement ses désavantages.

Ce milieu de vie est façonné par des pratiques humaines et les transformations qu'elles apportent aux milieux naturels et construits. Elles sont traduites par l'urbanisation et la spatialisation que, si elles sont bien gérées et orientées dans une stratégie bienfaisante, améliorent considérablement la qualité de vie et deviennent le vecteur de développement de ce milieu.

La relation qui lie la ville à son épacte, dépasse l'approche dichotomique, qui met l'espace imaginé d'un côté et l'espace vécu de l'autre, pour construire une approche complémentaire solidaire et objective et dépasse aussi cette vision étatique de l'aménagement du territoire, motivée dans la plupart des cas par des pratiques volontaristes de l'Etat (répartition des investissements productifs, promotions administratives, etc.) sans grandes stratégies susceptibles d'assurer un développement endogène conséquent.

# DEUXIEME PARTIE : PHASE DIAGNOSTIC

---

## CHAPITRE IV :

**-Dynamique démographique : L'inéluctable urbanisation**

## CHAPITRE V :

**-Dynamique économique et développement local :**

**La réalité des chiffres ou le constat de l'échec.**

## CHAPITRE VI :

**-Dynamique urbaine et planification spatiale :**

**La géophagie réglementée**

## **Introduction :**

L'analyse de la dynamique démographique est la première phase de notre travail qui précédera l'approche économique du développement pour situer la dynamique spatiale dans ce mouvement urbain par la suite. Elle consiste à l'exploration du processus d'urbanisation d'Oum-El-Bouaghi qui nous permettra de mesurer ce phénomène, ainsi que son évolution par la lecture de plusieurs indices démographiques afférents à ce phénomène (voir tableau n°1 en annexes). Une présentation de la ville, son histoire, sa naissance son repérage géographique nous permettra de la situer dans le temps et dans l'espace auxquels sont référées les données statistiques allant du repère national au territorial arrivant au bas échelon qui est le local et c'est là que notre hypothèse prendra lieu en valorisant l'aspect démographique de la ville, ainsi ce diagnostic nous éclaircira sur la situation statistique actuelle de la population, son origine, son évolution qui par laquelle toute mesure d'urbanisation passera et définira par la suite les tendances à venir et la nature des actions à mener dans le cadre de la planification soit du développement ou de l'espace.

## **IV-1-Cadre historique : la naissance de la ville**

### **IV-1-1 L'historicité**

Par historique nous voudrions situer Oum-El-Bouaghi à travers certains écrits anciens sans pour autant remonter trop dans l'histoire qui est une harde tache et qui dépassera aussi le cadre de notre travail. Une recherche dans certaines archives mises sur le net a révélé des traces intéressantes confirmant ainsi certains propos valorisants l'historicité de la ville et nous commençons par Macomades telle décrite par Mgr Toulotte 1894 :

#### **MACOMADES RVSTICIANA.**

*« En vérité, les ruines de Macomades, dont nous venons de parler, comprennent, outre Mrakib-Talha, les groupés de Ksour el- Ahmar, **Oum-el-Bouaghi**, Oum-el-Aber, etc. Quelqu'un de ces groupes a pu avoir un évêque donatiste qui aura pris le titre de la campagne de Macomades, comme nous voyons beaucoup d'évêques de la conférence appelés évêques de la cité ou du peuple, etc. D'autre part, la Table de Peutinger place une station, nommée Rustici, sur la voie de **Siguese à Sigus**. Rustici n'était pas très éloignée de **Gadiaufala**, c'est-à-dire qu'elle appartenait à la même région que **Macomades**. »<sup>1</sup>*

Cette description apporte d'une manière claire et ponctuelle un grand éclaircissement sur la situation du lieu dans son cantonnement en faisant l'objet d'écrits précis sur une région et sa place dans le mouvement de conquête entrepris par le colonisateur français en faisant du christianisme une manière de cartographier les lieux et remonter dans l'origine historique de ces lieux.

<sup>1</sup> Mgr Toulotte GEOGRAPHIE L'AFRIQUE CHRETIENNE TYPOGRAPHIE OBERTHUR, RENNES — PARIS 1894 P200 gallica.bnf.fr

**IV-1-2-L'aspect historique de la ville d'Oum El Bouaghi :**

Liée directement à celle de la région, son histoire plonge dans de lointains temps, de la Numidie 8000 av J.C à la période punique. Cette région a connu le passage de plusieurs civilisations attirées par cette vocation agraire et sa production céréalière. C'était un grenier pour les romains, une source de richesse pour les byzantins qui ont aussi partagé une partie de l'histoire des lieux et ce allant de 701 à 523 av JC.

Au début du 8ème siècle, l'arrivée de L'islam qui fût embrasé par les « AMAZIGHT » après la mort de Tidia qui avait mené une résistance jusqu'en 708.

Les dynasties se succédèrent et c'est vers 1160 que les Almohades réunifièrent le Maghreb et la région retrouva sa stabilité en son histoire et sa mémoire liée à la résistance de Massinissa et Jugurtha.

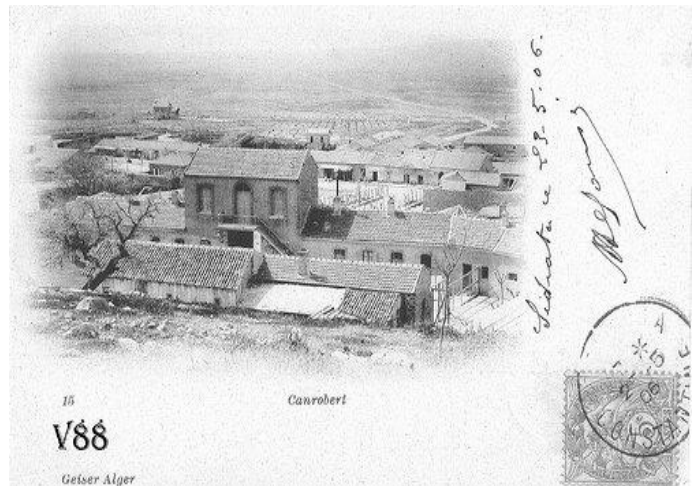
Après la chute de l'empire Ottoman au début du 19<sup>ème</sup> siècle, la colonisation française arriva à pénétrer la région vers 1842et commença alors une période qui marquera à jamais son histoire et tracera un devenir qu'elle vit aujourd'hui.

**IV-1-3-L'origine territoriale**

**IV-1-3-1- L'ancien découpage administratif :**

La commune mixte d'Oum El Bouaghi a été créée le Décembre 1880 avec comme chef lieu Canrobert.Ses potentialités sont déjà exprimées dans les procès verbaux des départements français et que cette commune pourrait prospérer dans l'avenir par ses potentialités, à l'époque, agricoles : « *Commune mixte d'Oum-el-Bouaghi. — Arrondissement de Constantine*

*« A proprement parler, il n'y a pas à créer Canrobert qui existe depuis longtemps déjà, mais à transformer ce village en centre de colonisation. Situé sur le chemin de fer de Constantine à Aïn-Beïda, à 104 kilomètres de cette première ville et à 27 kilomètres de la deuxième, Canrobert présente pour l'avenir toutes les garanties de vitalité désirables ».*<sup>2</sup>



**Photo.n° 01 :** Vue générale vers le sud1 906.Source :www.vitamedz.com

---

<sup>2</sup>-Province ["puis" Département] de Constantine. Conseil général. Procès verbaux ["ou"Rapports]... la session ordinaire d'octobre 1901 P26 Source gallica.bnf.fr

L'occupation française et dans le cadre de la partition du territoire des tribus en douars (Sénatus Consulte de 1863), le territoire tribal fut scindé en 26 douars et 16 fermes et centres coloniaux. Dans le cadre de la première organisation administrative dualiste de l'espace, le territoire des Haractas fut réuni alors en trois communes mixtes celle d'Oum El Bouaghi, de Sedrata et de Meskiana et d'une unique commune de plein exercice correspondant à la ville d'Aïn Beïda.



**Photo.n° 02 :** Entrée ferme pilote **Source :** www.vitamedz.com



**Photo.n° 03 :** La poste 1922 **Source :** www.alger-roi.fr

#### **IV-1-3-2- Le nouveau découpage administratif postindépendance :**

Depuis l'Indépendance, l'organisation de l'espace en Algérie a connu trois importantes réformes administratives qui ont touché Oum-El-Bouaghi dans ses différents statuts administratifs à commencer par :

- La réorganisation territoriale des communes de 1963 et ce par le Décret n° 63-189 du 16.05.1963 et les ordonnances n° 63-421 du 28 Octobre 1963 et n°63-466 du 2 Décembre 1963, portant réorganisation territoriale des communes.

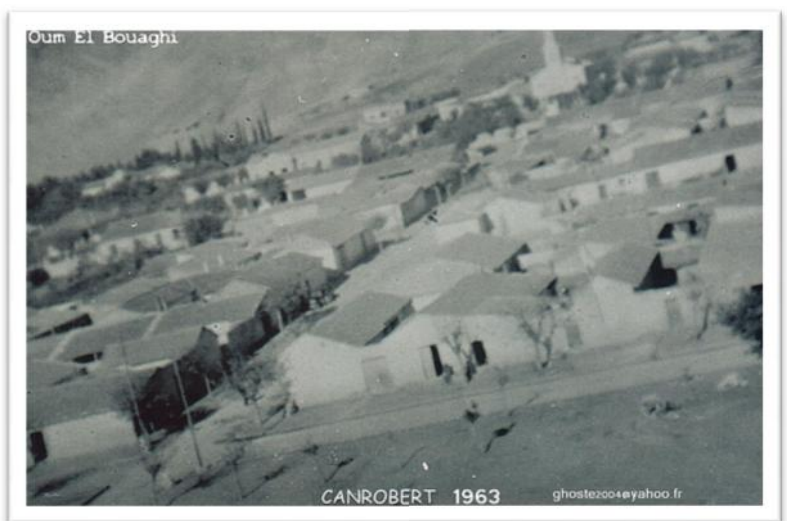
-La deuxième est celle de La refonte de l'organisation territoriale des wilayas de 1974 régie par Ordonnance 74-69 du 02 Juillet 1974 relative à la refonte de l'organisation territoriale des wilayas

- La troisième et la dernière est La réorganisation territoriale de 1984 issue de la loi n° 84-09 du 04.02.1984 portant organisation territoriale du pays .

C'est donc dans un ordre volontariste qu'Oum -el-bouaghi devient chef lieu de wilaya suite au nouveau découpage administratif de 1974 qui fait passer le nombre de wilaya de 15 à 31.

Ainsi, ce choix a fait naître une ville dans un contexte purement volontariste malgré que le poids démographique était inférieur à celui d'autres villes qui l'entouraient et qui étaient d'ordre administratif supérieur, Ain M'lila Ain Beida et Khenchela .

Cette promotion lui a permis de retrouver une importance dans cette région et qui fait œuvrer l'état centralisateur à la promouvoir au rang de ses riveraines qui la dépassaient en matière d'urbanisation donc d'équipement et d'organisation. Depuis le dernier découpage administratif de 1984 la commune d'Oum El Bouaghi englobe seulement ,outre son chef lieu de commune ; quatre(04) agglomérations secondaires Sidi R'ghiss, Touzeline, Bir Khachba et Abas laghrour.



**Photo.n°04 : Oum-el Bouaghi 1963** Source : [www.panoramio.com](http://www.panoramio.com)

Ainsi ce découpage administratif donne à Oum El Bouaghi de nouvelles prérogatives et lui permet, en la situant au rang de capitale administrative, de recevoir la structure des ses principales fonctions urbaines qui doivent désormais répondre aux besoins de toute une wilaya.

## IV-2- Cadre géographique

### IV-2-1 - Présentation de la ville d'Oum El Bouaghi :

#### IV-2-1-1 Repère national

Au Nord du Territoire Algérien ; Oum El Bouaghi se trouve entre les deux latitudes  $34^{\circ}44'$  au Nord, et  $24^{\circ}44'$  au Sud, et entre les deux longitudes  $5^{\circ}94'$  à l'Est et  $5^{\circ}88'$  à l'Ouest. Proche des frontières Est du pays(Tunisie), elle représente une station de passage pour beaucoup de flux de toute nature ce qui annonce déjà une caractéristique opportune de ce fait et donc un repérage se fait dans un contexte qui dépasse le cadre physique et coordonentiell.



Fig.n°19 : Repère régional

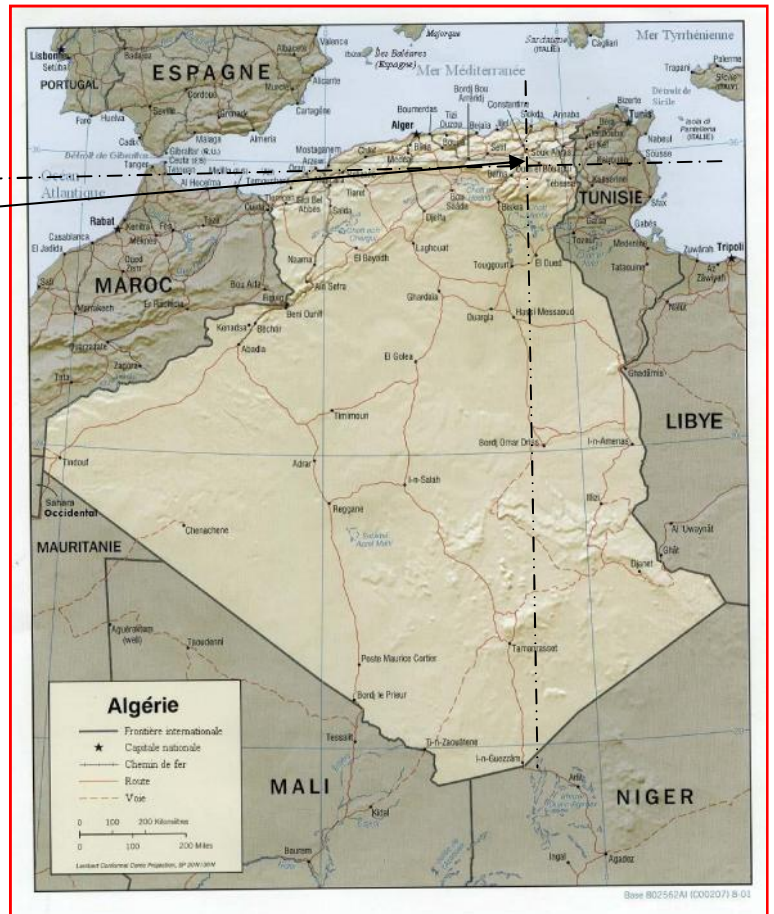


Fig.n° 20 : Carte : Repère nationale

Source :Wikimédia .org

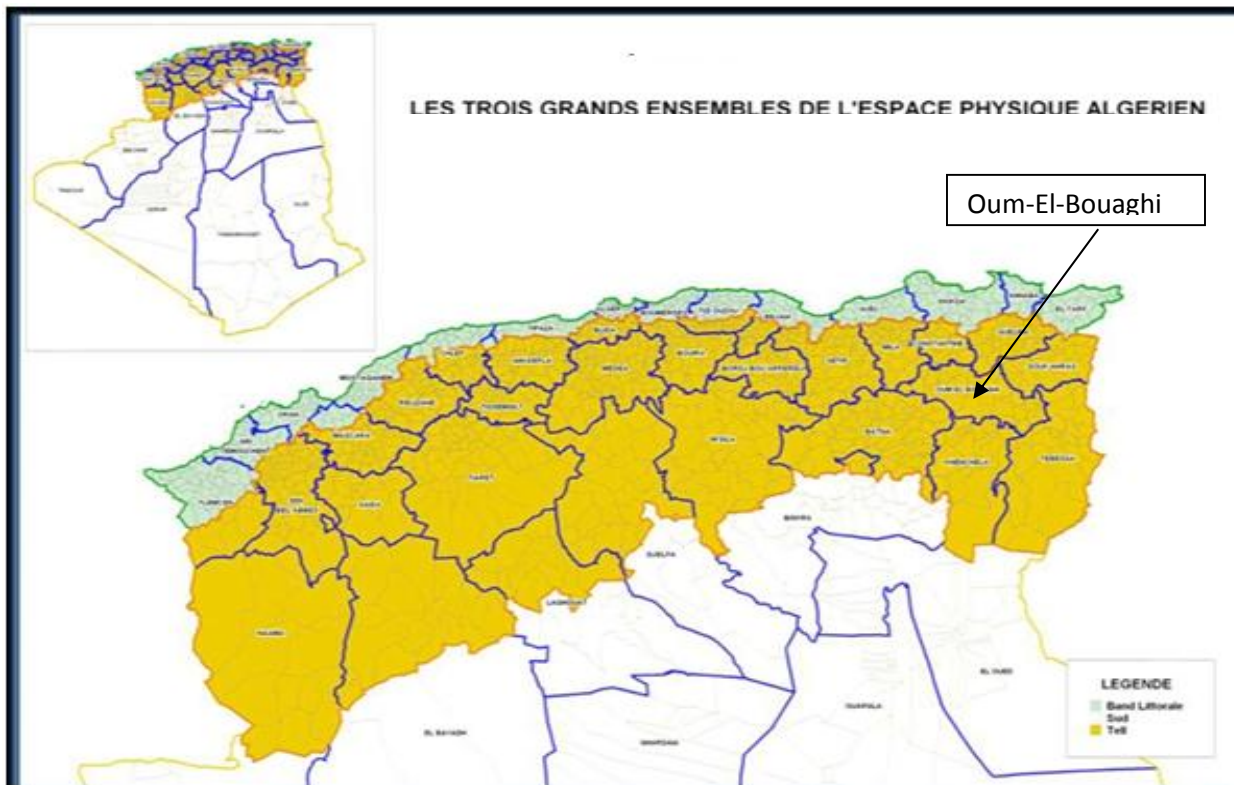


Fig.n° 21 : Les trois grands ensembles de l'espace physique Algérien

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 ONS Rapport RGPH 2008

#### IV-1-2 -Repère dans l'espace physique national

La ville d'Oum-El-Bouaghi se situe dans la seconde zone nommée "Tell et steppe", entre les chaînes de montagnes de l'Atlas tellien au nord et de l'atlas saharien au sud. Cette zone comprend les hautes plaines constantinoises et les zones steppiques de l'Ouest. Elle se caractérise par une forte concentration de population qui atteint 53% avec une densité de 70h/km<sup>2</sup> sur une surface de 255000 km<sup>2</sup> qui représente 10.7% du territoire national.

#### IV-2-1-3- Repère régional

Le découpage territorial a mis la Wilaya d'Oum-El-Bouaghi dans une situation privilégiée stratégiquement du fait qu'elle est limitrophe au nord à Constantine et Guelma, polarisantes et attractives ,d'une part, de l'autre, elle fait partie du territoire dit Hautes plaines bénéficiant d'une large étendue d'apports financiers et de positivités de traitement dans le cadre de développement territorial initié par les pouvoirs publics dans le cadre du SNAT. Sa position sur les espaces de transition entre le Tell et le Sud des hauts plateaux et surtout sa localisation au centre du réseau urbain-Est dominé par Constantine, Sétif, Batna sont autant de facteurs qui renforceront Oum El Bouaghi dans son rôle de principal centre d'animation et de carrefour dans les échanges Nord-Sud au sein du bassin méditerranéen et d'élément d'intégration et de complémentarité interrégionale Maghrébine

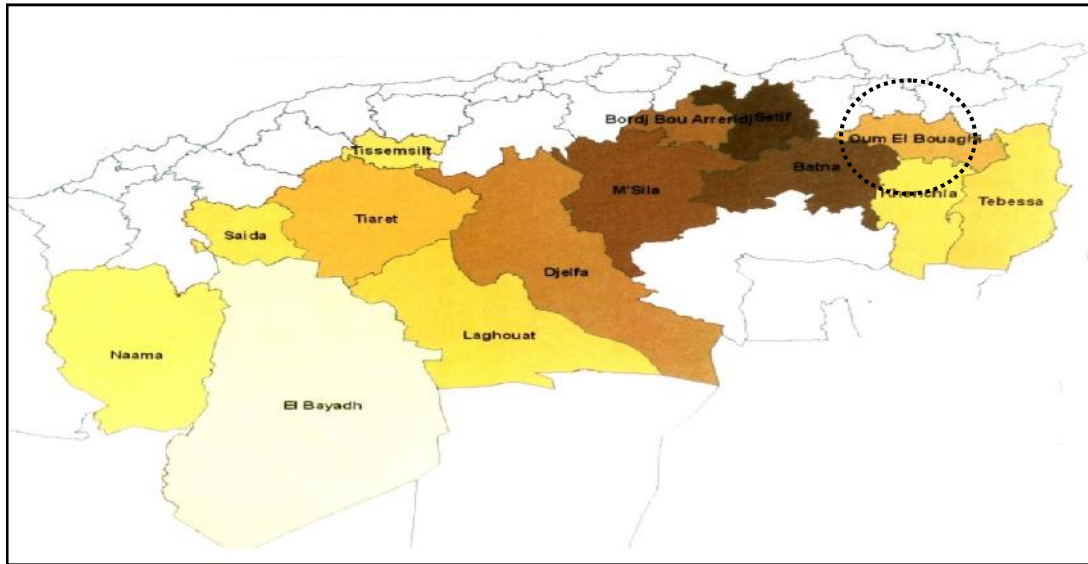


Fig.n° 22 : **Situation par rapport aux Hautes Plaines.** Source :Collection statistique N°168  
ONS .Janvier 2012

**IV-2-1-4 Repère local :**

Au niveau local à l'échelle de la wilaya ,Oum-E-l-Bouaghi se positionne comme pole de développement stratégique du couloir d'urbanisation qui s'amplifie autour de la RN 10 entre une partie Est assez pauvre en ressources naturelles qui se caractérise par un commandement spatial de Ain Beida allant vers Meskiana,Berriche, F'kirina, Dhalâa et une partie Ouest riche en ressources assez développée centrée autour de Ain M'lila qui polarise le commandement vers Souk Naamane ,Ain kercha profitant du rapprochement du pole constantinois,

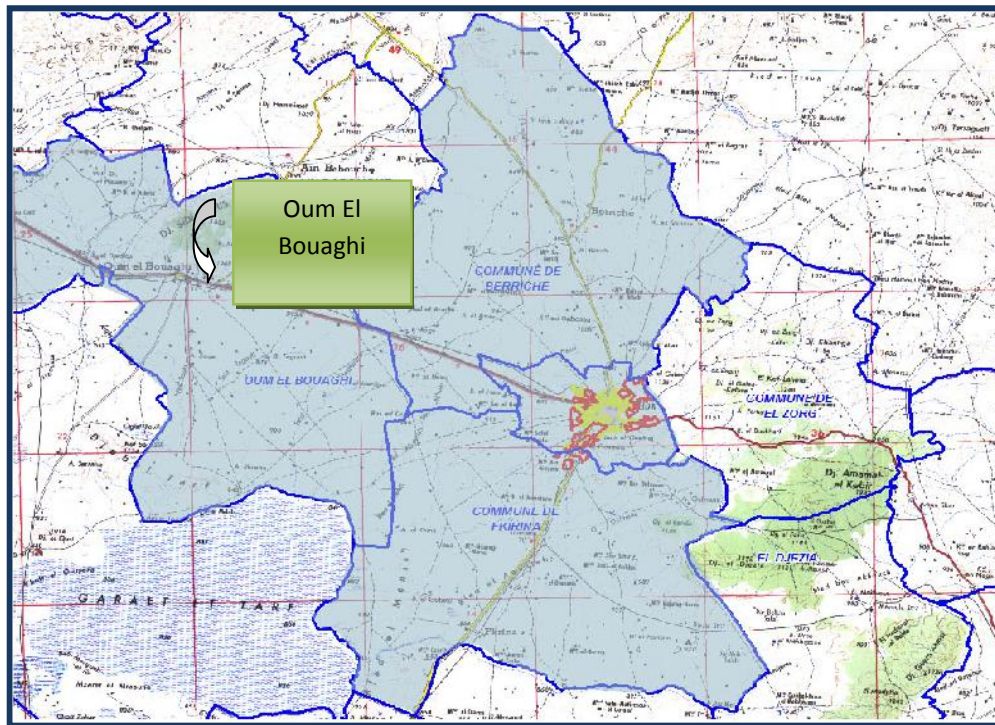


Fig.n° 23 : **Plan de situation d'Oum El Bouaghi** Source : RAPPORT -POS Q DUCH Oum-El-Bouaghi

**IV-2-1-5 – La commune et ses agglomérations\* :**

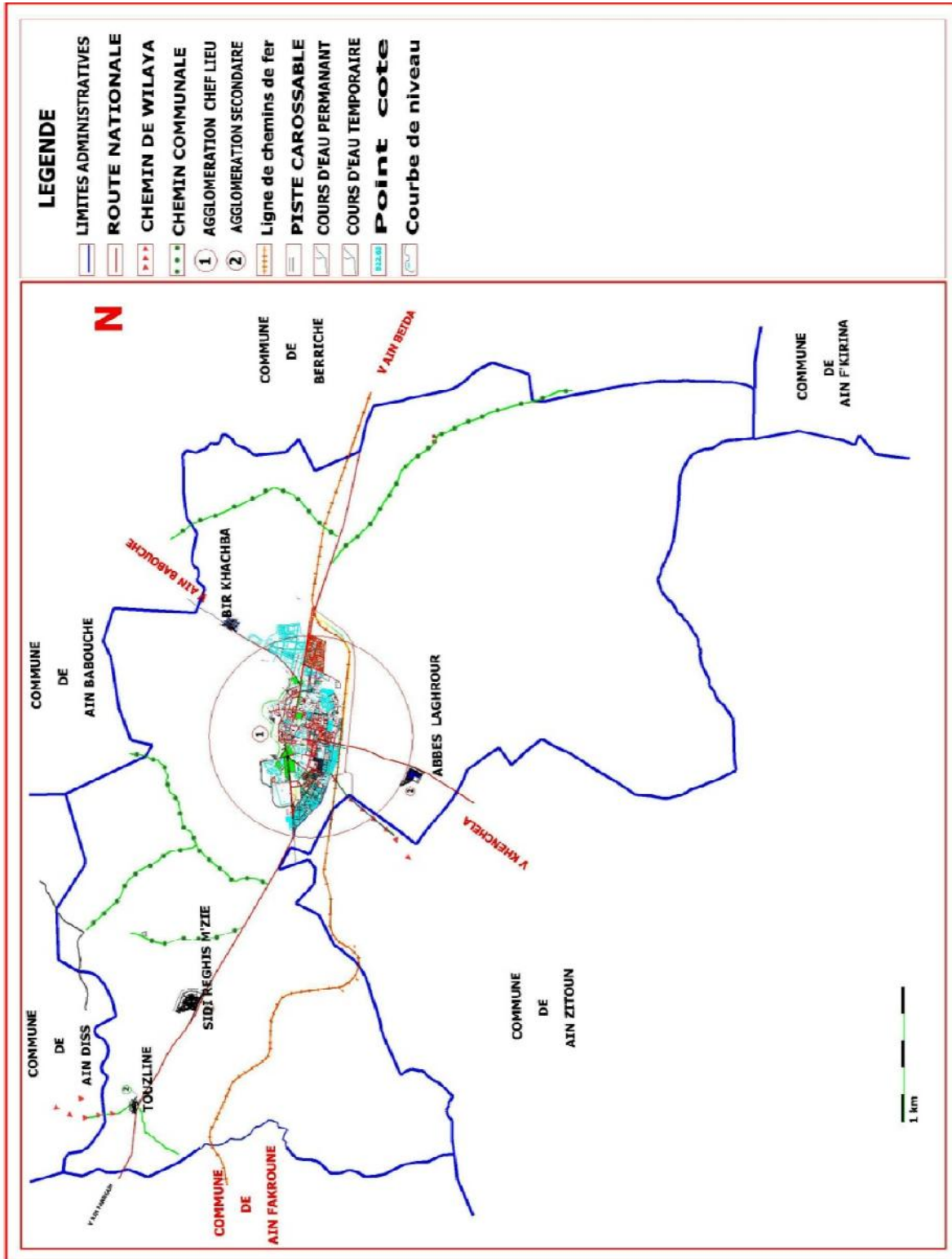
La commune d'Oum El Bouaghi s'étend sur une superficie de 432,31 Km<sup>2</sup> se décompose en zone urbaine constituée:

- Un chef lieu situé au Nord de la commune à l'intersection de deux axes importants la route nationale N=10 et RN= 32 et quatre agglomérations secondaires citées comme suit:
- Sidi R'ghiss située sur un axe important qui est la route nationale No 10 sur une distance de 8km au chef lieu de commune sur une superficie urbanise de 36,78 ha.
- Touzeline situe sur le même axe (RN 10) à une distance de 16 Km, de son chef lieu de commune, sur une superficie urbanise de 7,2 ha.
- Bir Khachba situe au Nord de la commune sur la route nationale N° 32 à une distance de 4 Km de son chef lieu de commune, sur une superficie urbanise de 5,5 ha.
- Abbas Laghrour se situe à une distance de 3 Km au Sud de son chef lieu de commune, sur une superficie urbanisée de 1,97 ha.
- La zone rurale par contre est composée de plusieurs mechtas et douars tel que Medfoun, Ferme école etc.

Le groupement d'urbanisme OUM EL BOUAGHI s'élève sur une altitude moyenne variant entre 700 à 1000 m il s'étend sur une superficie totale de 1177 km<sup>2</sup>, limite par les communes suivantes :

- AIN DISS et Ain Babouche au Nord (wilaya d'OUM EL BOUAGHI).
- Berriche et F'kirina a l'Est (wilaya d'OUM EL BOUAGHI).
- M'toussa, Baghi El Hamma et Remila (wilaya de Khenchela).
- Ain Fakroun, Bougrara Saoudia L'Ouest (wilaya d'Oum EL Bouaghi).

\*L'agglomération où est situé le siège de l'Assemblée Populaire Communale est dite Agglomération Chef-lieu (A.C.L), les autres agglomérations d'une même commune sont dites agglomérations secondaires (A.S) alors que les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites Agglomérations intercommunales (AIC).



SOURCE PDAU Oum-El-Bouaghi -DUCH-

Fig.n° 24 : Composition du groupement communal Oum-El-Bouaghi

### **IV-3-Analyse démographique :**

L'analyse démographique est l'un des indicateurs les plus significatifs quant à la lecture du mouvement de la population et qui nous renvoie directement à l'établissement d'un diagnostic chiffré donc quantitatif de ce mouvement et son impact sur la tendance de croissance en milieu urbain et du fait éclaircir la situation de l'urbanisation dans sa dimension démographique ainsi que les capacités humaines du milieu qui rentre dans la planification du développement par sa force active en genre et en nombre. L'analyse de la population urbaine grâce aux résultats des recensements plus ou moins précis permet d'avoir une idée plus claire et le dégagement de certaines tendances fondamentales dans le déroulement du processus d'urbanisation et du mouvement de la population durant des périodes déterminées car une relation forte y est entre l'évolution de la population, sa composition, ses catégories et le développement spatio-économique .C'est par la transition démographique que l'on peut appréhender le processus de changements structurels liés au développement socio-économique

#### **IV-3-1-Evolution de la population :**

La ville d'Oum-El-Bouaghi a hérité d'une situation qui prend ses racines de la période coloniale quant elle fut promue commune mixte et depuis les mouvements de population subissent plusieurs variations allant parfois à l'encontre des programmes de développement voulus pour cette ville en perpétuelle métamorphose de tout genre et de toute dimension.

##### **IV-3-1-1-Période coloniale : à1954.**

Cette période et si les données démographiques y afférentes ne sont pas de la précision voulue, explique néanmoins les débuts de l'urbanisation de cette commune .Quand on sait qu'en 1902 beaucoup de familles de la métropole sont arrivées à Canrobert originaire du département de la Drome ,la population est entrée alors en une mutation catégorique et du fait les recensements englobaient donc les colons sans les autochtones et du fait les chiffres sont approximatifs.

Avec une population faible au début de la construction du noyau colonial, le taux de croissance a connu, entre 1881et1901 sa plus grande valeur, il a atteint 8.87% pour chuter durant la période 1936-1941 pour atteindre 2.43% avec une légère augmentation de la population malgré les politiques de déracinement dirigées par les forces coloniales en vue d'agrandir sa masse populaire dans le noyau .

Tableau n° :02 :Taux de l'accroissement démographique1881-1954

ANNEE	1881	1901	1921	1926	1936	1948	1954
N/ POPULATION /H	57	312	636	826	1388	2890	2881
TAUX DE CROISSANCE %	-	447	103	30	67	108	-

Source : O.N.S

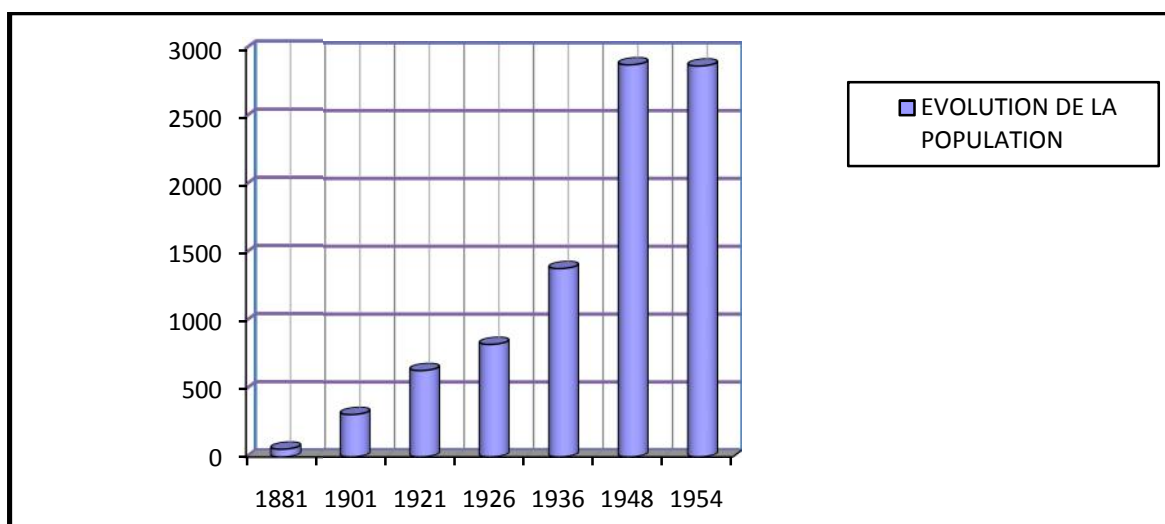


Fig.n° 25 : Evolution de la population 1881/1954

Source : O.N.S

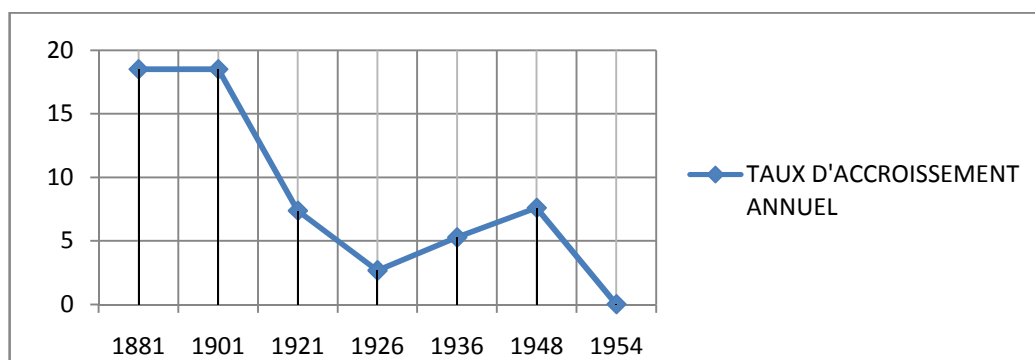


Fig.n° 26: Graphe Taux de l'accroissement demographique1881-1954

Source : O.N.S

#### IV-3-1-2-2ème Période :1954-1966

Avec une population de 2381 en 1954 et 9282 en 1966 ,un taux de croissance élevé est donc enregistré avec une moyenne annuelle de 600 habitants et ce fut le plus grand taux enregistré ceci est dû à la forte migration et à l'exode rural durant la guerre de révolution et en période post coloniale .

#### **IV-3-1-3-3ème Période : 1966-1977**

Une nouvelle situation et un nouveau statut, de la commune au chef lieu de wilaya, est accompagnée par une croissance de la population qui est passée de 9282 en 1966 à 15123 en 1977 enregistrant un taux de 62.92% ,la population a augmenté de plus de la moitié .Cette période a connue un fort engagement de l'Etat pour soutenir la commune dans sa nouvelle stature en faisant arriver de cadres des régions avoisinantes en offrant des opportunités de travail et de stabilité, ce qui a provoqué un début de situation interventionniste qui perdure encore.

#### **IV-3-1-4-4ème Période : 1977-1987**

Comme conséquence aux stratégies déjà engagées après la promulgation, la ville embryonnaire devient attractive par les opportunités offertes alors suite à l'amélioration d'un cadre de vie d'une façon générale par les programmes de développements retenus .La population est passée de 15123 habitants en 1977 à 34257 habitants en 1987 avec un taux de 126.5% ,la population du chef lieu a pratiquement doublé en l'espace de 10 ans malgré l'effet du nouveau découpage administratif de 1984 qui n'était apparemment que spatial.Cette croissance est beaucoup plus due à la forte migration et à l'attractivité urbaine en développement ainsi qu'à l'intérêt des actions de l'Etat envers cette nouvelle entité urbaine qu'il est entrain d'assurer la garde et la croissance engendrant ainsi une grande concentration en milieu urbain.

#### **IV-3-1-5 - 5ème. Période : 1987-1999**

Une fois encore, un retour de situation avec une régression du taux d'accroissement qui est descendu à 39.96%, la population passa de 34257 habitants en 1987 à 47835 en 1999 un taux du seulement à la croissance naturelle de la population et à une situation de stagnation de la productivité en relation avec la situation socioéconomique de cette période.

#### **IV-3-1-6-6ème. Période : 1999-2008**

En 1998 la population était de 47835 en ACL atteint en 2008 66517 habitant avec une croissance de 1868 habitant par an, le taux est alors de 39.05 %. Une stabilité qui s'affiche dès la décennie précédente, la ville qui semble atteindre des limites d'attractivité et sa capacité d'engendrer des positivities semble aussi rentrer dans la courbe en cloche des opportunités urbaines.

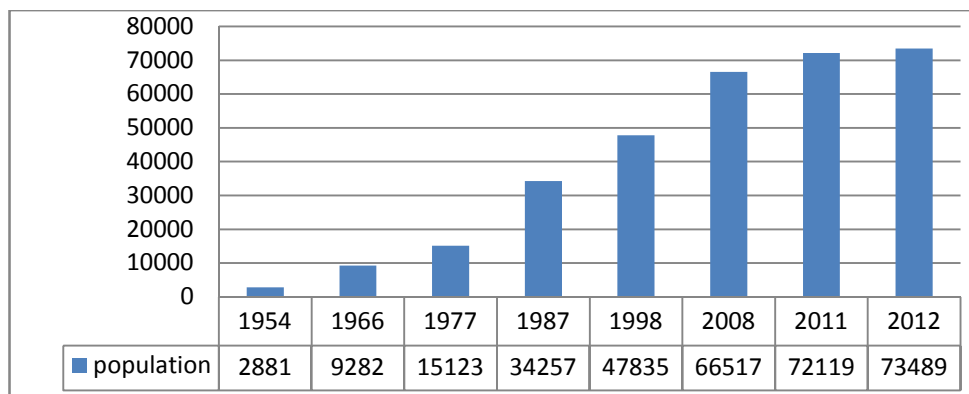


Fig.n° 27 : -Evolution de la population 1954-2012

Taux de croissance annuel moyen :

Tableau n°03 : Taux de croissance annuel moyen de la population

$$TCAM = \left( \sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

1954-1966	1966-1977	1977-1987	1987-1998	1998-2008	2008-2011	2011-2012
222.17	62.69	126.52	93.63	39.05	8.42	1.89

Source : ONS+DBSP

Tableau N° 04 : Taux de l'accroissement démographique

1954-1966	1966-1977	1977-1987	1987-1998	1998-2008	2008-2011	2011-2012
10.24	5.00	8.5	3.39	3.35	0.8	1.80

Source : ONS+DBSP

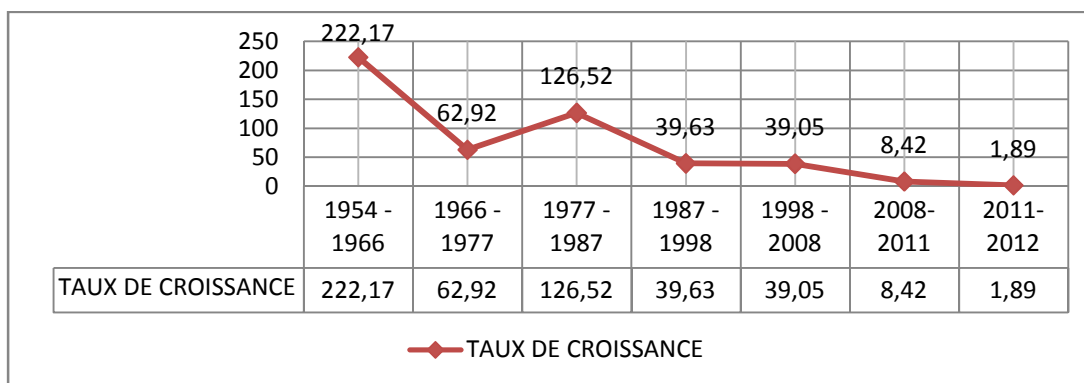
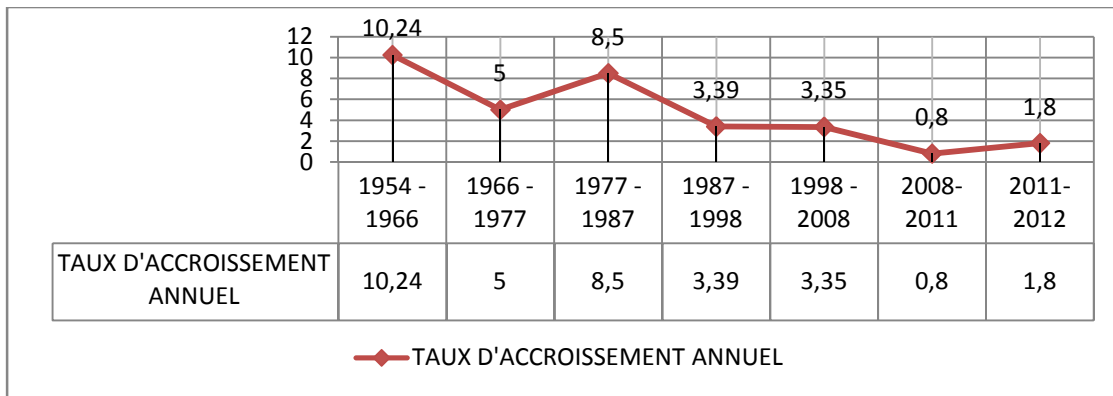


Fig.n° 28 : Taux de croissance démographique



**Fig.n° 29 : Taux de l'accroissement démographique**

L'examen de l'évolution de la répartition de la population à travers les différents espaces de programmation territoriale (E.P.T) montre que c'est dans la région nord du pays que se concentre plus de 60% de la population dont plus de la moitié habite le Centre. Bien qu'en valeur relative la part de cette zone est en constante diminution (de 69% en 1977 à 63,1% en 2008), sa population a augmenté de près de 10 millions en 31 ans. L'espace algérien est ainsi caractérisé par un très fort indice de concentration de la population; près de 90 % de la population sont concentrés sur les 12 % de la partie Nord du territoire.

#### **IV-3-2-Densité et taux d'accroissement selon L'EPT HPE\***

Malgré le ralentissement du rythme d'accroissement observé qui passe de 3.1% durant la période 1977/87 à 2.1% au cours de la période 1987/1998 pour atteindre 1,61% en 2008, la densité reste croissante notamment au nord et aux hauts plateaux est. Au Nord elle passe de 112.3 en 1977 à 209.32 en 2008, parallèlement au HPE (Hauts Plateaux EST), elle affiche aussi une grande variation et atteint 91.27 en 2008 alors qu'elle était de 39.06 seulement en 1977 ce qui confirme alors cette tendance à l'urbanisation et à la concentration en milieu urbain de la population.

\*-EPT HPE : Espace de programmation territoriale Hauts Plateaux Est.

**Tableau 05 : Densité et taux d'accroissement des EPT**

Espaces de programmation Territoriale	Densités				Taux d'accroissement annuels moyens		
	1977	1987	1998	2008	87/77	98/87	08/98
Nord Centre	166,71	216,65	264,90	301,18	2,6	1,8	1,3
Nord Est	85,88	115,60	144,33	163,98	3,0	2,0	1,3
Nord Ouest	81,52	112,34	136,37	157,86	3,2	1,7	1,5
<b>NORD</b>	<b>112,33</b>	<b>149,43</b>	<b>183,28</b>	<b>209,32</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>
Hauts Plateaux Centre	8,15	11,90	17,42	23,04	3,8	3,4	2,9
<b>Hauts Plateaux Est</b>	<b>39,06</b>	<b>60,39</b>	<b>78,79</b>	<b>91,27</b>	<b>4,4</b>	<b>2,4</b>	<b>1,5</b>
Hauts Plateaux Ouest	6,59	9,37	11,24	13,58	3,5	1,6	1,9
<b>HAUTS PLATEAUX</b>	<b>12,90</b>	<b>19,31</b>	<b>25,43</b>	<b>30,76</b>	<b>4,1</b>	<b>2,5</b>	<b>1,9</b>
Sud Est	2,54	3,50	4,89	6,13	3,2	3,0	2,3
Sud Ouest	0,36	0,55	0,74	0,94	4,4	2,7	2,5
Hoggar Tassili	0,06	0,14	0,20	0,27	7,7	3,7	3,0
<b>SUD</b>	<b>0,65</b>	<b>0,93</b>	<b>1,30</b>	<b>1,64</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7,03</b>	<b>9,68</b>	<b>12,22</b>	<b>14,31</b>	<b>3,1</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>

Source : Rapport de l'ONS RGPH 2008 Collections Statistiques N° 163/2011

**Tableau 06 : Evolution de la population selon la dispersion : 1966-2008**

Années	Population en Milliers			% pop agglomérée	Taux d'accroissement annuels Moyens	
	Zone Agglomérée	Zone Eparsée	Total		Population Totale	Population Agglomérée
1966	6409	5613	12022	53,31	-	-
1977	9909	7039	16948	58,47	3,17	4,45
1987	16287	6764	23051	70,66	3,12	5,09
1998	23698	5403	29101	81,44	2,10	3,39
2008	29216	4864	34080	85,73	1,61	2,15

Source : Rapport de l'ONS RGPH 2008 Collections Statistiques N° 163/2011

### IV-3-3-Classe hiérarchique de la ville

Un indicateur important de l'urbanisation de la ville est son indice de primatie qui indique l'évolution et le passage de la ville du 69 rang en 1998 au 55ème en 2008 avec une amélioration de 14 rang après certaines villes algériennes de la même catégorie et ce après la ville de Hassi bounif dans l'oranais qui passe du 238ème rang en 1998 à la 81ème en 2008 avec hamma bouzinane et Aflou qui passent respectivement de la 94ème à la 46ème place et de la 68ème à la 42ème.<sup>8</sup>

8- Collections Statistiques N° 163/2011 ONS

**Tableau 07 : Evolution du rang urbain de la ville d'Oum-El-Bouaghi 2008-1998  
/ villes de taille comprise entre 50000 et 100000 habitants**

Villes	rang		Villes	rang	
	2008	1998		2008	1998
Barika	39	40	Mohammadia	63	63
Ain Oussera	40	39	Kolea	64	84
Messaad	41	42	Sig	65	54
Aflou	42	68	Taher	66	64
El-Khroub	43	46	Chettia	67	-
Maghnia	44	43	Ksar El-Boukhari	68	62
El-Bayadh	45	47	Guerrara	69	70
Hamma Bouziane	46	94	Ouled Djellal	70	79
Tamenrasset	47	45	Larbaa	71	72
Khemis Miliana	48	44	Arzew	72	50
Hassi Bahbah	49	48	El Ménég	73	77
Souqueur	50	49	Boufarik	74	67
Ain Temouchent	51	51	Boudouaou	75	76
Bir-El-Ater	52	56	Berrouaghia	76	61
Bouira	53	58	Ain Touta	77	71
Adrar	54	74	Oued Rhiou	78	75
<b>Oum El Bouaghi</b>	<b>55</b>	<b>69</b>	Ain Defla	79	80
Sidi Aissa	56	57	Chelghoum Laid	80	78
Cheriaa	57	55	Hassi Bounif	81	238
Tissemsilt	58	59	Ennedjma	82	103
Ain M'lila	59	66	Ksar Chellala	83	85
Mechria	60	60	Ain Oulmene	84	90
Nouvelle ville Ali Mendji	61	-	Tolga	85	83
Mila	62	53			

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Rapport ONS RGPH 2008

Notant que certaines villes assez importantes dans cette catégorie n'ont pas connu une amélioration voir du recul durant la décennie concernée, Tissemsilet, Mila, Ain Defla, Elkhroub.

La ville d'oum-el-bouaghi est une agglomération de 73489 habitants se situant dans la classe des villes comprises entre 50000 et 100000 habitants.

**- Strate de l'Urbain Supérieur :** Le nombre des occupés est supérieur à 10 000 dont plus de 75 % non agricoles

**-Strate de l'Urbain :** Agglomérations ayant au moins 20000 habitants le nombre des occupés non agricoles est supérieur à 2000, représentant au moins 75% non agricole du total des occupés

**-Strate Suburbaine :** Les zones d'habitat voisines, représentant l'extension en termes d'habitat et parfois d'activités des quatre grandes métropoles.

**-Strate Semi-Urbaine :** le nombre d'occupés hors agriculture est fixé à 1000 actifs et celui du seuil minimum d'habitants à 5000.

Oum-El-Bouaghi fait partie de la première strate dans ce classement à base de statistiques (RGPH 2008) , et dans la catégorie des grandes villes selon les textes réglementaires .

(Voir en annexe N°2 :- Loi N° 2001-20 du 12/12/01 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire;

-Loi N° 2006-06 du 20/02/06 portant loi d'orientation de la ville.

### IV-3-4-Densité et taux d'accroissement dans la wilaya

La commune ACL présente un taux d'accroissement de **3,51 %** et qui reste le plus élevé de la wilaya entre 1998 et 2008.

La wilaya d'Oum El Bouaghi a enregistré un accroissement de la population de l'ordre de 114.052 habitants en 10 ans. Elle est passée de 519.170 en 1998 à 633.222 habitants en 2008, ce qui correspond à une évolution de 21,97 % soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,01%.

-82 % de la population vivent en milieux agglomérées (75 % en ACL et 7% en AS)

-18% réside en zone épars (ZE).

**Tableau 08 : Evolution de la population et de la strate de la ville  
D'Oum-El-Bouaghi 2008-1998  
Taux d'accroissement annuels moyens intercensitaires**

code com-	Agglomérations	1998		2008		J.x acct
		Pop.	Strate	Pop.	Strate	
401	<b>QUM EL BOUAGHI</b>	47835	US	67201	US	<b>3,51</b>
402	AIN BEIDA	88290	U	116064	US	2,81
403	AIN M'LILA	50672	U	65371	U	2,62
403	SOUALHIA		SR	7067	SU	
406	SIGUS	9436	SU	11750	SU	2,25
408	AIN BABOUCHE	11060	SU	13114	SU	1,74
409	BERRICHE	9443	SU	10759	SU	1,33
410	OULED HAMPLA	6249	SU	9135	SU	3,93
411	DHALAA	6826	SU	7814	SU	1,38
412	AIN KERCHA	25556	U	30575	U	1,84
413	HENCHIR TOUMGHANI		SR	9179	SU	
416	F'KIRINA	6241	SU	7021	SU	1,2
417	SOUK NAAMANE	15296	SU	17046	SU	1,1
422	KSAR SBAHI	7670	SU	8878	SU	1,49
424	MESKIANA	21618	U	24942	U	1,46
425	AIN FAKROUN	40729	U	48804	U	1,85
<b>TOTAL</b>		<b>346921</b>		<b>454720</b>		<b>2,78</b>

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Rapport ONS RGPH 2008

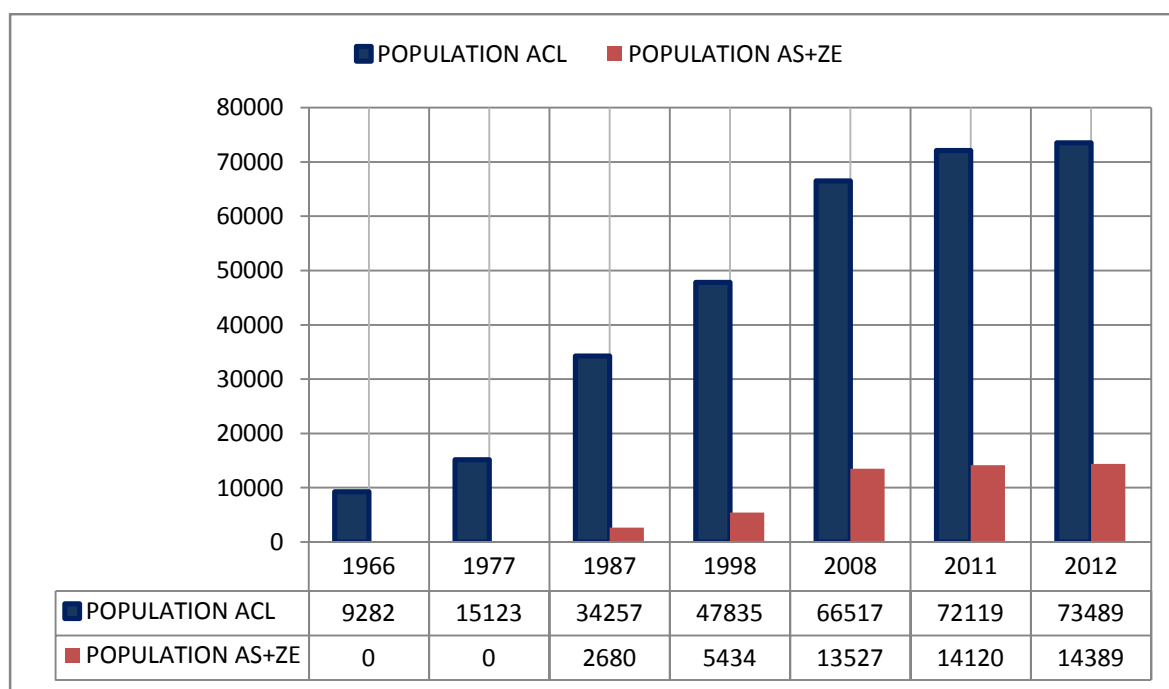
**IV-3-5-Evolution de la population agglomérée/population commune**

La décennie 77-87 a connu une large tendance à « l'agglomération » suite aux effets déjà soulevés auparavant pour la dite période, cette tendance reste affichée malgré une légère diminution durant les décennies suivantes et qui reste malgré ça élevée avec une moyenne de 83 % de la population totale de la commune. Il faut noter aussi l'évolution remarquable de la population des agglomérations secondaires qui a pratiquement quintuplée depuis 1987 ce qui pourrait causer une forte pression urbaine pour le futur de la ville dans le sens de la dépendance administrative en ce qui concerne la planification du développement.

**Tableau N°09- Evolution de la population agglomérée/population commune**

	1966	1977	1987	1998	2008	2011	2012
ACL	9282	15123	34257	47835	66517	72119	73489
AS+ZE			2680	5434	13527	14120	14389
TOTAL	9282	15123	36937	53269	80113	86239	87878
TAUX			92.7%	89.79%	83.02%	83.62%	83.62%

**Source :** ONS+DBSP OEB)



**Fig.n°30: - Evolution de la population agglomérée/population commune**

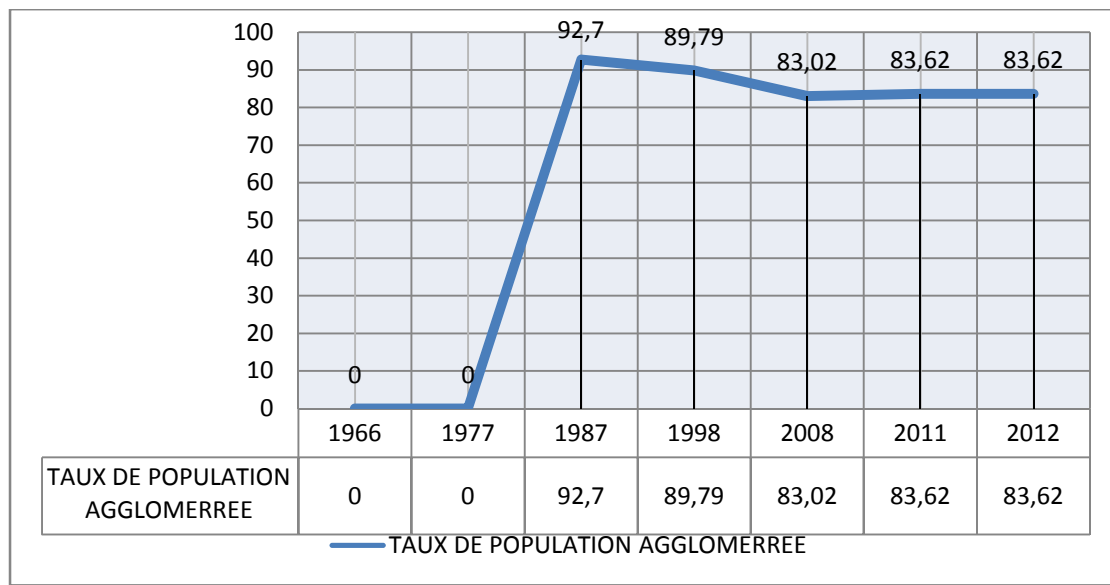


Fig.n° 31 : Taux de la population agglomérée

Les indices de l'urbain et la mesure du rythme de l'urbanisation peuvent être appréhendés à partir des strates statistiques selon trois grandeurs:

a) L'effectif de la population urbaine : Pu C'est le nombre absolu de personnes d'un pays vivant dans des villes ou agglomérations urbaines.

Dans le cas de la ville D'ou-El-Bouaghi elle se situe dans le L'EPT HPE et l'hierarchie des villes comprises entre 50000 et 100000 habitants (Voir Tableau N° 07 précédemment)

b) Le taux d'urbanisation ou degré d'urbanisation: proportion de citadins dans la population totale exprimée en pourcentage :

Avec  $P_u$  = Population urbaine et  $P_t$  = la taille de la population totale : un pourcentage assez élevé en moyenne 83% de la population, vie en ville. Voir graphe n° 14

c) Ratio de la population urbaine à la population rurale:

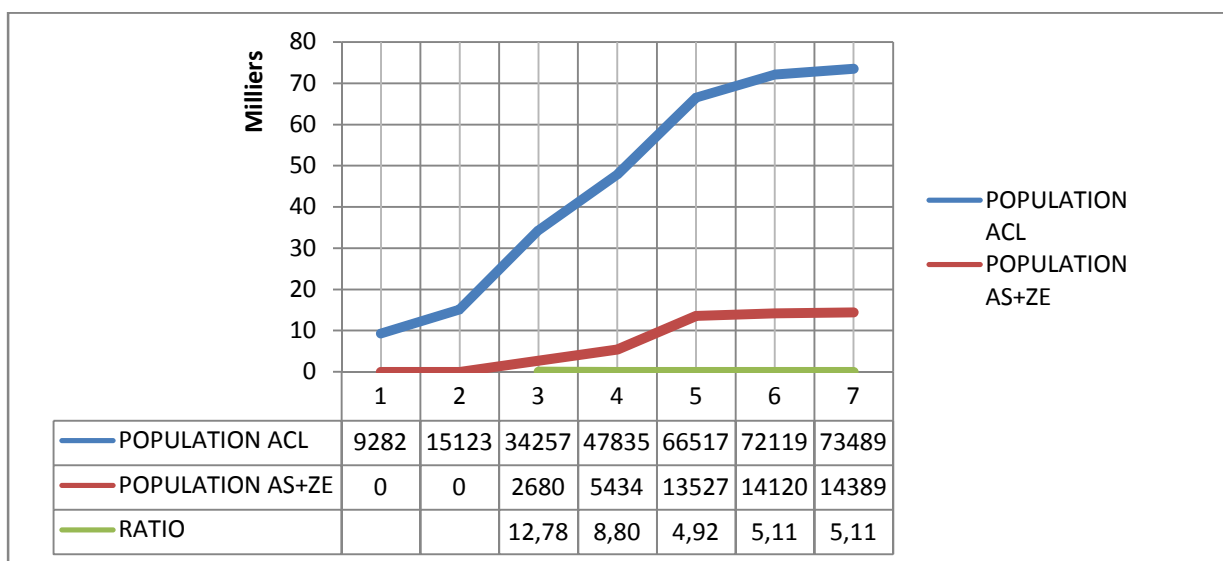


Fig.n° 32 : Taux de la population agglomérée/population commune et ratio

Le graphe ci-dessus montre bien l'évolution des deux types de populations avec un écart remarquable entre leurs taux de croissance respectifs.

Notant **que l'urbanisation n'est pas synonyme de croissance urbaine**, elle est définie comme l'augmentation du rapport de la population urbaine à celle de la population totale (ou proportion des citadins) alors que la croissance urbaine est l'augmentation de Pu, la taille de la population urbaine. En pratique urbanisation et croissance urbaine vont de paire, mais en théorie nous pouvons avoir croissance urbaine sans urbanisation et urbanisation sans croissance urbaine.

Une comparaison avec certaines wilayas (et non les ACL) nous permet de déduire qu'avec une croissance urbaine presque égale c'est le cas de Médéa et Mila, l'urbanisation à Oum-El-Bouaghi est nettement forte avec un taux qui atteint 73.15 en 2008 supérieur à celui des deux agglomérations cités dont les taux sont respectivement 51.42% et 58.28%, dépassant aussi celui de certaines grandes villes plus « agées » à savoir Batna avec 61.17% ,Béjaia 50.71%.

La capitale, Alger, explique bien cette tendance à l'agglomération des populations, elle représente un taux très élevé qui atteint 94.30%.

**TABLEAU N° 10 : Evolution des indices de l'urbain Oum-El-Bouaghi et Quelques wilayas entre 1987 et 2008**

WILAYA	Croissance urbaine		Taux d'urbanisation			Tx. accr. ann. moy. pop. urbaine		Rythme d'urbani.	
	1987/1998	2008/1998	1987	1998	2008	1987/1998	2008/1998	1987/1998	2008/1998
OUM-EL BOUAGHI	135400	107799	52.36	66.75	73.15	4.5	2.8	5.45	3.14
MEDEA	131951	102826	28.46	39.66	51.42	4.9	2.9	4.57	4.86
Batna	175894	144056	48.63	56.21	61.17	3.6	2.4	2.77	2.11
Bejaia	114346	125938	31.84	39.31	50.71	3.8	3.3	2.97	4.73
Biskra	97548	156188	54.94	57.86	67.84	3.1	4.0	1.08	4.24
TEBESSA	109468	121557	62.57	66.49	75.01	3.2	3.0	1.56	4.24
MILA	121920	157971	32.69	42.44	58.28	5.0	4.5	3.83	6.56
ALGER	429253	494520	89.25	90.66	94.30	1.8	2.0	1.4	5.38

**Source :** Extrait du rapport de l'ONS RGPH 2008 Collections Statistiques N° 163/2011

**Tableau n°11 : Evolution de la population agglomérée selon la taille des agglomérations entre 1987 et 2008**

Taille des agglomérations	Population en milliers de personnes						Taux d'accroissements annuels moyens de la population agglomérée	
	RGPH 1987		RGPH 1998		RGPH 2008		1998 /1987	2008 /1988
	effectifs en 10 <sup>3</sup>	%	effectifs en 10 <sup>3</sup>	%	effectifs en 10 <sup>3</sup>	%		
Moins 5 000	4 714	28,9	5 412	22,8	5 744	19,7	1,23	0,61
5 000 à 10 000	1 799	11	2 814	11,9	3 291	11,3	4,04	1,6
10 000 à 20 000	1 397	8,6	2 931	12,4	3 574	12,2	6,78	2,03
20 000 à 50 000	2 742	16,8	4 098	17,3	5 583	19,1	3,62	3,18
50 000 à 100 000	2 524	15,5	3 456	14,6	4 201	14,4	2,82	2
Plus de 100 000	3 112	19,1	4 987	21	6 824	23,4	4,27	3,23
<b>Totaux</b>	<b>16 287</b>	<b>100</b>	<b>23 698</b>	<b>100</b>	<b>29 216</b>	<b>100</b>	<b>3,38</b>	<b>2,15</b>

*Source* : Extrait du rapport de l'ONS RGPH 2008 Collections Statistiques N° 163/2011

**IV-3-6-Strates démographiques :**

Les transitions démographiques, liant fécondité, mortalité, nuptialité et mobilité, se déroulent parallèlement au processus d'urbanisation, ainsi la lecture de la composition de la population en genre et en âge permet de déterminer les caractéristiques démographiques liées au développement et du fait donner une image de la structure économique et identification des possibilités et exploitations rationnelles. Ces facteurs liés à l'urbanisation, auront, à long terme certainement, des répercussions, sur la future pyramide des âges, avec une disparité spatiale.

**IV-3-6-1-Mouvement naturel de la population**

**IV-3-6-1-1 Natalité et mortalité**

Un des facteurs les plus importants qui affectent le taux de croissance démographique est le mouvement naturel de la population affecté par les naissances et les décès. Ces taux ont connu des régressions au niveau de la ville d'Oum-El-Bouaghi suite à l'amélioration des conditions sanitaires, l'évolution de la situation économique et la vision aménagée pour les naissances et au degré de sensibilisation ainsi qu'au niveau d'instruction des parents ce qui cause la baisse de la fécondité d'un coté, et la réduction considérable des mortalités de l'autre coté, provoquant ainsi l'allongement de l'espérance de vie.

**TABLEAU N° 12 : Mouvement naturel de la population durant l'année 2008**

Communes	Naissances	Décès	Décès moins d'un An	Morts/ Nés	Mariages
Oum El Bouaghi	2519	396	64	36	896

*Source* : DBSP ex DPAT -Monographie 2008

**Natalité :**

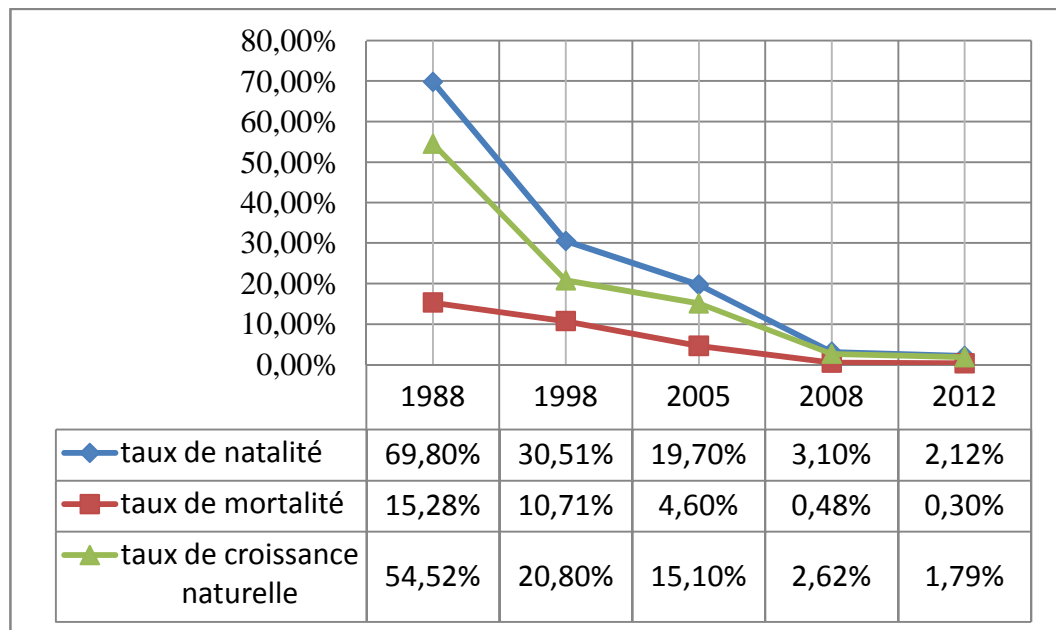
<b>ANNEE</b>	1982	1999	2005	2008	<b>2012</b>
<b>TAUX</b>	69.80%	30.51%	19.70%	3.10%	<b>2.12%</b>

*Source* : DBSP ex DPAT -Monographie 2008

**Mortalité :**

<b>ANNEE</b>	1994	1998	2005	2008	<b>2012</b>
<b>TAUX</b>	15.28 %	10.71%	04.60 %	0.48 %	<b>0.33%</b>

*Source* : DBSP ex DPAT -Monographie 2008



**Fig. n° 33 : Mouvement naturel de la population durant la période 1998-2012**

**IV-3-6-2-Composition par tranche d'âge**

Les strates démographiques déterminent les grandeurs des tranches d'âges entrant dans la composition de la population qui, par son âge, peut indiquer son état de jeunesse ou de vieillesse ce qui permettra de déterminer la force démographique de la ville, son potentiel productif humain.

C'est un indicateur de l'état de la population sur lequel s'appuie l'analyse démographique la lecture de la composition de la population par tranche d'âge et qui est la même qu'au point précédent permettra de déduire les indications sur l'état de la population par rapport aux conditions socioéconomiques, à l'activité car les paramètres démographiques influent bien sur les dynamiques urbaines que sur les dynamiques économiques. Les trois tranches d'âges sont les suivantes :

**Tranche à 14 ans :**

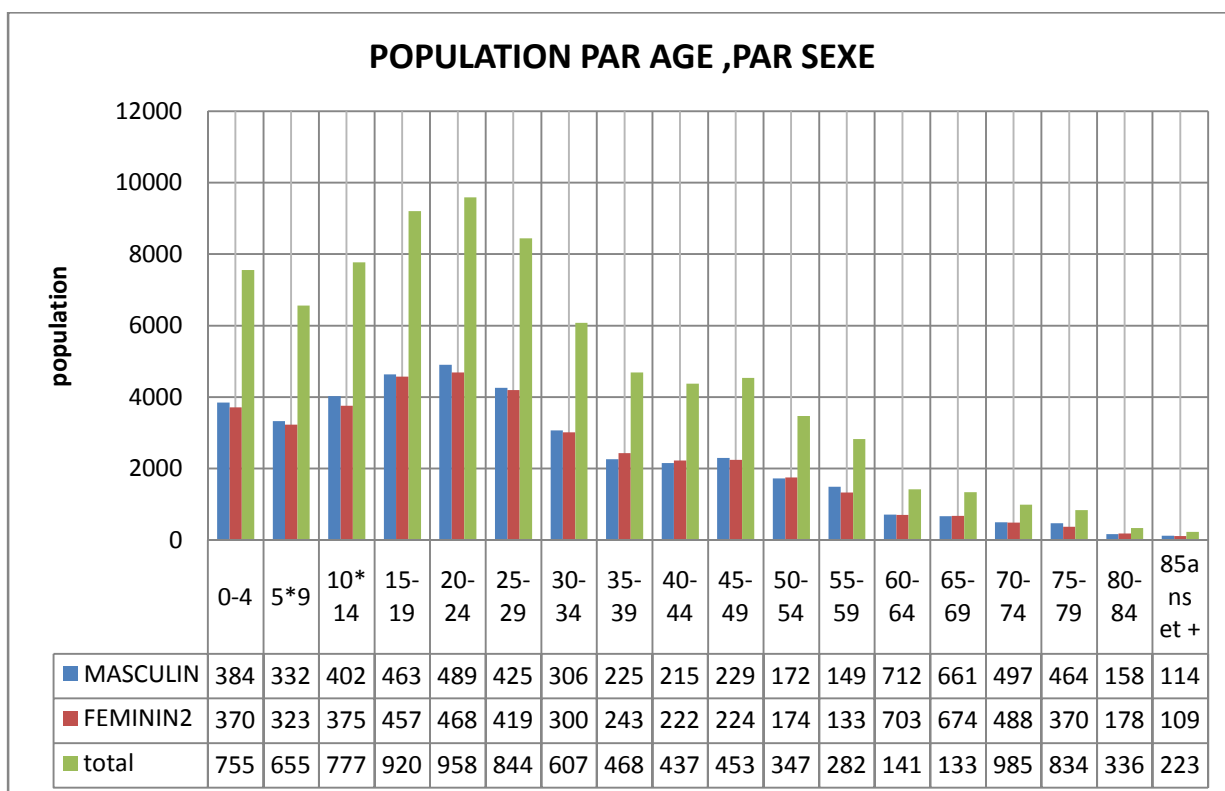
Cette tranche est assez élevée ,21882 ce qui représente 27.27% de la population, et comme première lecture, la nécessité de prendre cette masse de population comme vecteur de réflexion prospective du développement car elle présente la souche consommatrice de la population « dépendante ».

**Tranche 15-64 ans :**

Avec 68.09% de population active dénombrant 54618, cette tranche représente un atout majeur et une force résidentielle importante dans le cadre de la structure socio- économique de la ville. Ce potentiel humain représente à lui seul l'agent de l'urbanisation productive.

**Tranche 64 ans et plus :**

Loin d'être une connotation négative, cette catégorie statistique dite des « seniors » qui peut être en situation de dépendance représente 4.62% de la population avec un effectif de 1819 personnes, une part relativement faible malgré sa fragilité et son poids sur le devenir de la société.



**Fig.n° 34 : Répartition de la population par âge et genre**

La moyenne d'âge de 20 ans représente plus de 54.8% de la population, une catégorie importante du point de vue capacité productive.

**IV-3-7-Strates économiques**

L'un des principaux indicateurs économiques par lequel l'identification des caractéristiques de la population en matière de force génératrice de productivité d'en il faut tenir compte lors de la planification du développement. Les définitions retenues des stratifications sont :

- Taux d'activité : Rapport de la population active à la population en âge d'activité (15 ans et plus)
- Taux d'occupation : Rapport de la population occupée à la population totale
- Taux d'emploi (ratio emploi population) : Rapport de la population occupée à la population en âge de travailler
- Taux de chômage : Rapport de la population en chômage à la population active.

**IV-3-7-1-population active :**

Tranche d'âge comprise entre 15 et 64 ans représentant la population capable d'activer et de produire, pour la ville d'Oum-El-Bouaghi elle a atteint 54618 personnes représentant un taux de 68.09%

**IV-3-7-2-population occupée**

Pour le RGPH 2008, 26642 personne est occupée avec un taux de 45.7% de la population active (54618)

**IV-3-7-3-Le chômage :**

Le nombre de chômeurs en 2008 était de 17945 représentants un taux de 30.76% de la population active et 22.23% de la population totale. Chiffre signifiant qui tient compte de toute personne apte à activer mais ne le fait pas notamment les femmes au foyer.

**Tableau n° 13 :- Population occupée 2008**

Commune	Population	Population active de 16 à 60 ans	Population occupée		Chômeurs	
			Nbre	Taux%	Nbre	Taux%
Oum El Bouaghi	81321	54618	26642	45.7	17945	30.76

Source :ONS

**IV-3-7-4. Répartition de la population active:**

Les secteurs retenus pour cette répartition sont :

- L'agriculture
- L'industrie
- Le bâtiment, travaux publics et hydraulique BTPH
- Administration, service et commerce.

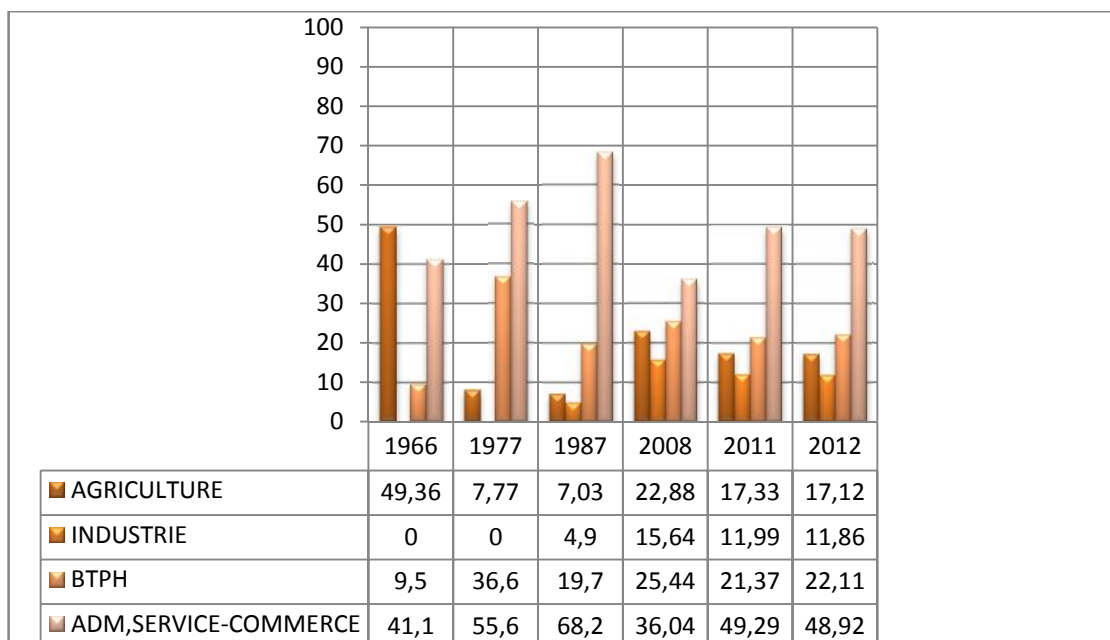


Fig.n° 35 : Répartition de la population active selon la branche d'activité

Tableau n°14 : Répartition de la population active selon la branche d'activité 1966-2012

ANNEE	POPULATION ACTIVE	BRANCHE							
		Agriculture		Industrie		BTPH		Administration et Services	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1966			49.36	-	-	9.5			41.1
1977			7.77	-	-	36.6			55.6
1987			7.03			19.7			68.2
2008	22305	5104	22.88	3489	15,64	5675	25,44	8037	36,04
2011	25087	4350	17.33	3008	11.99	5363	21.37	12366 (4860 commerce)	49.29
2012	25401	4348	17.12	3012	11.86	5616	22.11	12425 (4882 commerce)	48.92

Source : Source : ONS+DBSP

Tableau n° 15 : Répartition des inscriptions au registre des commerces par secteur d'activité

Industrie	Artisanat	Commerce de gros	Commerce de détail	Import et export	Services	Total
995	29	194	1550	180	1153	4101

Source Source : ONS+DBSP 2012

A la lecture des chiffres, le secteur des services, de l'administration et du commerce reste dûment en tête et affiche une croissance continue .En 1966 il était de 41.41% lorsqu'il fait un bond en 1987 pour atteindre les 68.29% en augmentant de 26.88 %.Ceci se justifie par la promotion administrative et du fait le passage vers le statut administratif en 1974 avec la concentration d'équipements qui a suivi ce nouveau statut et l'arrivée d'un genre de population des autres communes voir d'autres wilaya pour l'encadrement et la gestion du développement enclenché. Malgré les régressions enregistrées durant 2008 et 2011, il reste toujours le secteur d'activité les plus important.

De son coté ,le BTPH et par conséquent, a suivi cette tendance pour passer de 9.5% en 1966 à 36.64% en 1977 .La crise économique de 1986 a fait ralentir ce secteur qui enregistra alors un taux de 19.7% en 1987 .Et comme la reprise de l'investissement passe par le bâtiment, ce dernier enregistre alors une croissance allant de 25.44 en 2008 à 22.11 en 2012.

Quand à l'agriculture, par contre, c'est le scénario inverse .Une nette décroissance est enregistrée depuis 1966.Alors que ce secteur occupait 49.36% en 1966, il chuta nettement en 1977 enregistrant un taux très faible de 7.77% en 1977 et 7.03% en 1987.Une tendance à l'urbanisation des mœurs explique le phénomène par l'attractivité du milieu urbain et par les activités qui s'y déroulent. Malgré l'évolution enregistrée entre 2008 et à 2012,ce secteur reste toujours en 3ème position à l'encontre de la caractéristique agropastorale de la région, une spécificité apparemment oubliée lors de la planification du développement d'une manière générale et du développement local en particulier.

Le caractère administratif pèse de son poids sur les activités et sur le développement économique renforçant la dépendance vers l'Etat centralisateur en réduisant ses capacités d'enclencher une démarche endogène de développement.

#### **IV-3-8-Densité de population**

Le dernier indicateur retenu pour mesurer l'urbanisation, à un degré d'importance moindre, est celui de la densité de population malgré qu'il reste insuffisant et imprécis pour ce but. Toutefois, son évolution peut éclaircir la situation de la concentration de population sur un territoire donné à superficie constante durant quelques périodes, choses qui peut se faire grâce aux recensements et aux travaux statistiques de quelques services spécialisés notamment la DPAT.

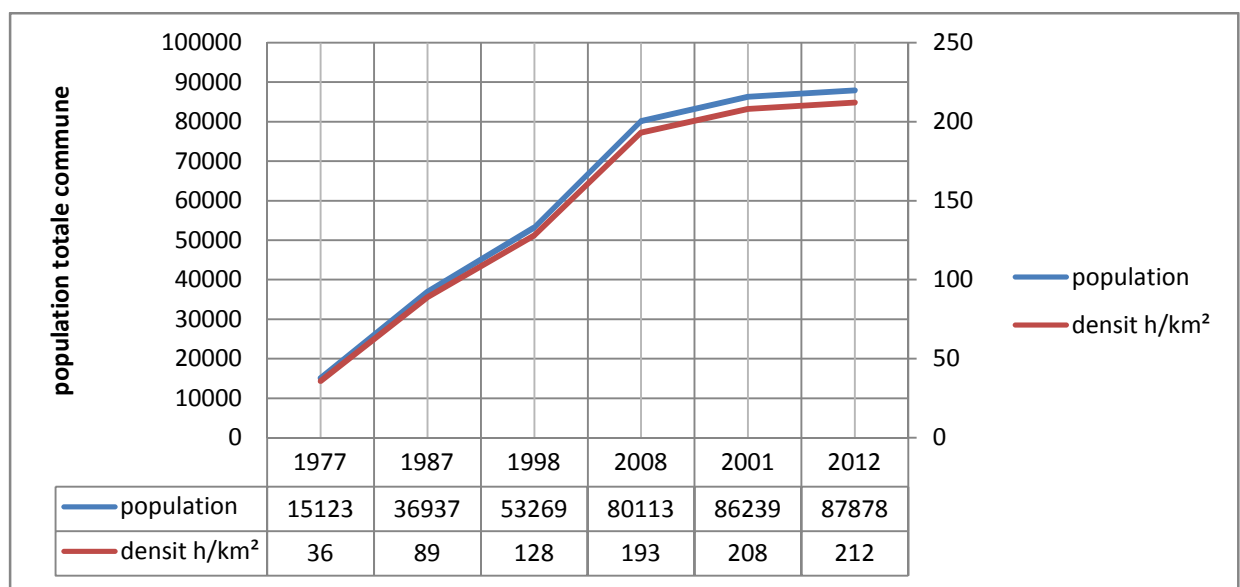
**IV-3-8-1-Evolution de la densité de population**

Pour Oum-El-Bouaghi, on remarque cette croissance continue de la concentration qui se traduit par un taux croissant allant de 36 habitant/km<sup>2</sup> en 1977, arrivant à 212 habitant/km<sup>2</sup> en 2012, les deux courbes, celle de l'évolution de la population et celle de la densité vont de paire ce qui explique l'urbanisation affichée de la ville d'Oum-el-bouaghi et confirme cette tendance .

**Tableau n° 16 : Evolution de la densité de population H/KM<sup>2</sup>**

	POPULATION ACL	POPULATION commune	SURFACE KM <sup>2</sup>	DENSITE H/KM <sup>2</sup>
1977	15123	15123	414	36.52
1987	34257	36937	414	89.21
1998	47835	53269	414	128.66
2008	66517	80113	414	193.50
2011	72119	86239	414	208.30
2012	73489	87878	414	212.26

Source :RGPH 77-88-98-2008+ Estimation DBSP 2011-2012



**Fig.n° 36 : -Evolution de la densité de population**

**IV-3-8-2- Comparaison de l'évolution de la densité de population**

L'écart des taux d'urbanisation constaté sur le tableau N°17 semble se réduire en matière de densité expliqué par le fait que ce n'est que la croissance urbaine qui fait évoluer ces taux qui sont presque égaux en comparaison avec Média, Mila ainsi que Batna .Par contre Bejaïa qui était moins urbanisé, en terme de taux, que Oum-el-bouaghi affiche une densité plus élevée. La capitale affiche toujours une densité très élevée 3666.44 h/km<sup>2</sup>.

**Tableau n° 17 : Evolution de la densité de population de la ville d'Oum-El-Bouaghi par rapport à quelques wilayas entre 1998 et 2008**

WILAYA	Densité de population H/KM <sup>2</sup>	
	1998	2008
<b>OUM EL BOUAGHI</b>	<b>76.63</b>	<b>91.64</b>
<b>Commune oum-el-bouaghi</b>	<b>128.66</b>	<b>193.50</b>
MEDEA	90,67	92,48
Batna	78.94	91.85
Bejaia	262.19	279.25
Biskra	27,44	34,37
Tébessa	38,59	45,60
Mila	72,63	81,80
Alger	3 144,57	3 666,44

Source : Collections Statistiques N° 163/2011 Rapport ONS RGPH 2008

**IV-3-8-3- Evolution de la densité de population selon les EPT**

Oum-el-bouaghi s'inscrit dans l'espace de programmation territoriale Est qui enregistre la densité de population la plus élevée avec 91,27 hab./Km<sup>2</sup>.

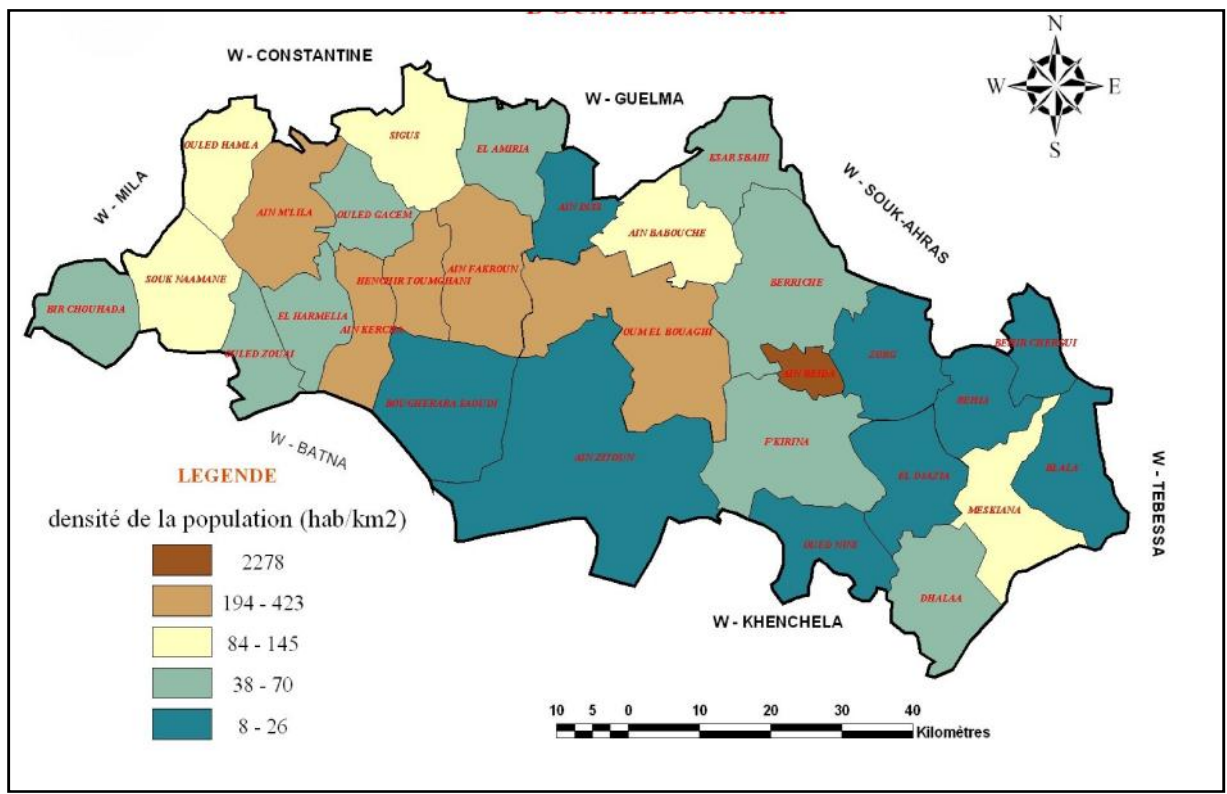
**Tableau n°18 : Densités de la population selon les espaces de programmation territoriale**

Année \ LES EPT	<u>1977</u>	<u>1987</u>	<u>1999</u>	<u>2008</u>
Hautes Plaines Centre	8,15	11,90	17,42	23,04
Hautes Plaines Est	<b>39,06</b>	<b>60,39</b>	<b>78,79</b>	<b>91,27</b>
Hautes Plaines Ouest	6,59	9,37	11,24	13,58

Source collections statistiques N°168 Janvier 2012

IV-3-8-4 -Evolution de la densité de population de la commune dans la wilaya

A part Ain Beida qui affiche un taux de 2278 h/km<sup>2</sup> critique par rapport à son assiette foncière, Oum –el-bouaghi est dans la seconde catégorie des densités élevées de la wilaya avec une population dense de 212 h/km<sup>2</sup> en 2012 .Cette catégorie regroupe les villes qui se situent sur l’axe urbain de la RN 10 Ain Fakroun, Henchir Toumghani,Ain Kercha, Ain M’lila.



Source : Rapport POS Q DUCH

Fig.n°37 : Densité de la population de la wilaya d’Oum-El-Bouaghi

**Conclusion:**

D'une commune mixte créée en Décembre 1880, à une ville moyenne de plus de 50000 habitants, Oum-El-Bouaghi est passée par beaucoup de stades socio urbains ce qui a provoqué de très grandes mutations socio spatiales, et dont le fait majeur est celui du passage d'une population relativement rurale à une population urbaine.

Cette mutation démographique prend ses ancrages dans les décisions du pouvoir centralisateur qui, par sa promulgation en 1974 au rang de wilaya et en en faisant le chef lieu, l'orienta vers une nouvelle situation et un nouveau statut favorisant la concentration humaine du fait de l'attractivité de la vie urbaine et des opportunités créées.

Son classement dans l'hierarchie urbaine a évolué, elle s'inscrit en 2008 au 55ème rang dans la catégorie des villes de 50000 à 100000 habitants, alors qu'elle était au 69 rang en 1998, ce qui signifie que la ville s'urbanise de plus en plus et que sa population agglomérée est en croissance, ce facteur devient, par son poids, l'élément clé de la problématique urbaine.

La ville d'Oum-el-bouaghi est aujourd'hui une agglomération de 73489 habitants (**Estimation DBSP 2011-2012**) avec des indices de l'urbain remarquables et un rythme d'urbanisation élevé et ce qui nous révèle bien cette tendance, c'est que 83 % de la population est devenue urbaine.

Ce chiffre est appelé à la hausse durant les années qui viennent, l'urbanisation de la ville est affichée et la problématique est bel et bien réelle.

### Introduction :

On ne peut parler de développement local sans se pencher sur la question des ressources financières qui alimentent et assurent ce développement car ,sans un financement au moins partiel des collectivités à travers des ressources locales propres, il est difficile de considérer les institutions locales autrement que comme prolongement déconcentré de l'Etat central qui programme ce développement par des décisions discrétionnaires dans une logique qui obéit ,très souvent ,à l'ordre de la nécessité.

Nous ne nous intéresserons pas ici au détail administratif à caractère économique, (Elaboration des budgets communaux), mais plutôt aux conséquences de cette dépendance qui nuit au pouvoir de décision et à l'autonomie de gestion qui accentue l'endogénéité, au moins par le facteur économique. Dans ce chapitre nous examinerons les divers aspects de la problématique du financement du développement local, des données quantitatives seront aussi traitées dans cette étape ,des chiffres émanant d'organismes impliqués directement dans la formulation de ces données par le pouvoir institutionnel , services de l'APC ,le service des Impôts ,La DPAT ,la DAL, seront exploités.

Alors qu'en est-il à Oum-El-Bouaghi « *Selon les missions évoquées, la commune doit se préparer à une mutation radicale devant la faire passer du stade de Collectivité locale **providence** gestionnaire des concours définitifs de l'Etat, à celui de collectivité entreprise responsable de l'aménagement, du développement et du **marketing** de son territoire* ». <sup>1</sup>

Cette notion du compter sur soi évoquée aussi au niveau du PAW est un signe de stratégie favorisant l'endogénéité des actions mais sans décrire ou orienter ces directives sur le comment et sur quelles dimensions faut-il- agir, le discours est vague.

Ce chapitre traitera cette tendance au contrôle local des interventions par la lecture de certaines données budgétaires de la ville ou de la commune en matière de recettes, leurs origines, leurs sources ainsi que la part locale dans la procédure de l'établissement des budgets annuels de la commune. Ces indicateurs éclaireront ce mode de gestion et permettront de voir quelle est la part ou les apports propres de la commune ou de la ville à la gestion et à son fonctionnement ,son degré d'autonomie et ses capacités à mobiliser localement des ressources pour mieux reprendre son destin et s'inscrire dans la stratégie tracée et voulue à des échelons plus hauts .

---

<sup>1</sup>-PAW Oum-El-Bouaghi

Loin de faire une analyse financière proprement dite ,nous nous pencherons sur ce mode de financement qui ne peut se séparer, en tant que volet économique, de l'étude du développement , surtout lorsque le but recherché est de tester la mesure d'autonomie de la collectivité locale lors de l'élaboration de ses budgets.

En premier lieu nous contextualiserons le développement local par un aperçu sur les mécanismes juridiques et financiers afférent au fonctionnement des collectivités locales en tant qu'entité urbaine juridiquement pourvue de ces prérogatives pour pouvoir étaler par la suite ce dispositif financier, ses rubriques et chapitres qui alimentent les finances locales.

Des ratios seront déduits par la suite et nous serviront d'indicateurs par lesquels on peut mesurer la nature du développement et quelle est la nature des facteurs qui alimentent ce processus, interne ou externe, en référence à l'endogénéité et à l'exogénéité, c'est à dire , soit par leurs propres ressources, produits de leur fiscalité, soit par le biais des subventions de l'Etat.

## **V-1-Développement local et le système financier de la commune**

### **V-1-1-Contextualisation de l'expérience algérienne**

Le développement local dans le sens d'investissement de l'Etat a connu deux phases liées directement à la situation économique du pays celle d'avant 1986 et celle d'après.

#### **V-1-1-1-La période avant 1986:**

L'implication de l'Etat régulateur et centralisateur s'est caractérisée par la mise en place du procédé des plans qui changeaient d'appellation dans différentes périodes mais sous un seul objectif ; le développement local était alors cette manière de rééquilibrer les territoires et les structurer par rapport au projet d'industrialisation (Voir CH III) .Ces plans sont

- les programmes spéciaux (**PS**) à partir de 1966
- les programmes d'équipements locaux des communes (**P.E.L**) à partir de 1970.
- Les programmes communaux de développement (**PCD**) à partir de 1974.
- Et les programmes des industries locales (**P.I.L**) à partir de 1975.

### **V-1-1-2-La période après 1986:**

Cette période ,financièrement sèche, liée directement aux réformes imposées par les structures monétaires internationales qui exigeaient des plans d'actions spéciaux connus alors sous le nom des P.A.S »Plan d'ajustements structurel à partir de 1994 .Cette situation a engendré un déséquilibre financier qui s'est répercuté sur la situation économique en réduisant la fiscalité et la dissolution des entreprises Etatiques, grande source d'apports financiers et d'emploi ,ce qui s'est traduit par les très grands déficits au niveau des collectivités locales.

Ce n'est partir de l'an 2000, avec la montée du prix du baril de pétrole, que l'Etat s'est remis à réinvestir socialement car les dépenses en matière de « développement local » étaient toujours centralisées, venant d'en haut dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des collectivités ou des régions sous forme de **PSRE**( Plan Sectoriel de Redressement de l'Economie ).

### **V-1-2-Dépenses et investissements publics locaux dans les plans d'ajustement structurel**

L'Etat demeure le teneur des actions de développement menées au profit des collectivités locales malgré la légère différence dans la manière de les gérer et de les concrétiser. Les dotations provenant de l'Etat sont toujours inscrites au budget d'équipement de l'Etat selon des rubriques greffées aux lois de finances annuelles.

Les projet sectoriels PSD sont gérés par l'exécutif de la willaya par ses différentes directions : Logements , Equipement, Santé ,Travaux publics ..... et les PCD (Plans communaux de développement) sont gérés par la collectivité locale mais sous contrôle de l'Etat dès l'inscription aux dépenses.

A coté des ces plans, l'Etat est toujours au soutien par les aides octroyées aux collectivités par le biais du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) et par le budget de la wilaya( BW),ces aides sont des bouffées financières venant recouvrir les déficits aux niveau des budgets des collectivités et s'il sont instaurés ,c'est la preuve que l'autonomie est loin d'être atteinte depuis le lancement des programmes de soutiens à la croissance .

### **V-1-3-Cadre juridique et financier des finances locales**

#### **V-1-3-1-Définition du rôle des collectivistes locales**

*«La commune est une circonscription territoriale de base, disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.».*<sup>2</sup>

---

2-L'article 1 de la loi n°90-08

En tant que personnes morales, les collectivités locales ont un statut et un pouvoir autonome qui leur permet d'établir des budgets avec certaines prérogatives institutionnelles dans un cadre d'autonomie qui reste toujours imprécis en vue du contexte constitutionnel. Ces prérogatives sont de deux sortes :

#### **V-1-3-1-1-La forme juridique**

L'aptitude légale de formuler des décisions locales en matières de recettes et de dépenses en précisant des taux d'impositions, de loyers, création d'impôts ainsi que leurs recouvrement d'une part et réguler les dépenses d'autres part en autorisant certaines et d'interdire d'autres.

#### **V-1-3-1-2 -La forme matérielle :**

L'aptitude de recourir aux moyen propres pour équilibrer les budgets figure matérielle des prérogatives, par le biais de ressources qui peuvent provenir de la fiscalité ou de biens domaniaux propres à la collectivité et de se suffire sans recours aux aides et subventions.

#### **V-1-3-2-Structure et fonctionnement des finances communales**

##### **V-1-3-2-1-Un constat : la dépendance des subventions de l'Etat**

Hérité de la logique volontariste du développement descendant ou venant d'en haut, la collectivité territoriale demeure tributaire des dotations de ce pouvoir central ce qui réduit considérablement les marges de manœuvres locales et ce par le biais de programmes courts et ponctuel dans la durée et dans le lieu conséquence d'une affectation centrale désignant l'intervention à faire sous forme d'autorisation de programme( AP).

##### **V-1-3-2-2- Les missions tributaires de la collectivité locale :**

Pour pouvoir jouer le rôle qui lui est attribué, la C ;T dépasse sa mission d'assurer le service publics qui est obligatoire ,elle doit aussi promouvoir le développement local dans le cadre de ses prérogatives juridiques en assurant un cadre de vie satisfaisant en se chargeant de beaucoup d'actions notamment les adductions en eau potable, le ramassage des ordures ,l'évacuation de eaux usées ,gestion des grandes surfaces (dépôts et entrepôts),aires de stationnement...Ces chapitres font parties des interventions rentables à la CT mais nécessite aussi un déploiement de ressources pour le bon fonctionnement et pour le maintien en service .C'est une boucle financière lourde parfois mais est pour le moment la seule manière de ce faire. Le point qui suivra éclaircira le dispositif financier afférant aux collectivités.

### **V-1-3-3- La gestion des moyens financiers**

La loi a rendu la CT responsables des produits des moyens financiers dont dispose la juridiction ainsi que leurs utilisations et mobilisation. Ses ressources sont variées et de différentes natures, les plus importantes proviennent de la fiscalité et des taxes, en plus des subventions et les recettes domaniales du patrimoine communal.

#### **V-1-3-3-1- Les recettes fiscales :**

Ces recettes ne sont pas toutes versées au profit de la commune comme il semble mais elles sont réparties entre commune et collectivité locale à savoir la wilaya et l'Etat. Il y'a donc trois répartitions :

##### **V-1-3-3-1-1-Recettes propres au trésor public (l'Etat) et wilaya et commune**

Elles sont réparties comme suit :

##### **- la taxe sur la valeur ajoutée :**

La T.V.A est versée par le dernier consommateur, cette taxe présente un grand bénéfice à l'échelle mondiale, elle est redevable sur toute activité de toute nature, service, vente, locations....son taux était de 21% devient 17 et 7% suite à la loi de finance de 2001.

Ces recettes sont départagées entre l'Etat et le FCCL et la CT comme suit 85 % du produit sont destinés à financer le budget de l'Etat, 10 % sont destinés au F.C.C.L et 05 % sont affectés au budget communal.

##### **-L'impôt sur le patrimoine (I.S.P) :**

Les biens immobiliers bâtis ou non sont évalués annuellement au 1er janvier et sont sujettes à l'impôt sur le patrimoine à conditions que cette valeur totale dépasse les 12.000.000,00DA. Cet impôt est réparti comme suit : 60% au profit de l'Etat, 20% aux budgets communaux et 20% au compte d'affectation spéciale N°302-050 intitulé : «Fonds national de logement».

##### **-Le domaine minier :**

Les collectivités locale dans ce cadre bénéficient d'un produit fiscal tirés des exploitations minières sous forme de redevance d'extraction en plus de la taxe superficielle et l'impôt sur le bénéfice minier (La loi N° 01-01 du 03 juillet 2001).

**- L'impôt forfaitaire unique (I.F.U) :**

Pour la catégorie dont le C.A(Chiffre d'affaires) ne dépasse pas 3.000.000,00 DA un impôt forfaitaire est imposé avec un taux de 12%, redevance appliquée sur les activités à caractère industriel et commercial. Cette recette est alors répartie comme suit :

50% au budget de l'Etat, 40 % au budget communal, 5 % au budget de la Wilaya et 5 % au budget du F.C.C.L. Une répartition en faveur des communes mais le rendement est faible en proportion de bénéfices imposables.

**V-1-3-3-1-2. Recettes propres aux collectivistes locales et FCCL :**

Elles ont réparties comme suit:

**-Le versement forfaitaire(V.F) :**

Un versement de 6% est imposé à tous acteurs économiques, exerçant son activité avec employés sur la totalité des traitements annuels et ils réparti comme suit :

30% au profit de la commune assiette de recouvrement et 70 % affecté au F.C.C.L redistribué en seconde partie entre les trois parties : 60% aux communes, 20 % aux wilayas, les 20% qui restent au FCCL.

**Les actions bancaires et assurances :**

Cette redevance est totalement versée au budget du F.C.C.L.

**V-1-3-3-1-3-Recettes propres aux communes :**

Deux types d'impôts sont versés au profit des communes :

**V-1-3-3-1-3-1- Les impôts directs (I.D):**

Cet impôt représente la plus importante part des recettes fiscales des communes car il touche l'activité professionnelle sur le territoire communal par la taxe sur l'activité professionnelle (T.A.P)(2.5%) des encaissements, aussi la taxe d'assainissement et la taxe sur la propriété bâtie sur la propreté non bâtie.

**-La taxe foncière:**

Une taxe, souvent sous estimée, liée directement au développement de la commune en matière de consommations d'espaces, elle est imposable à toute propriété bâtie ou non bâtie-(T.F.P.B) (T.F.P.N.B)-son apport est théoriquement considérable mais tributaire de la capacité de recouvrement qui reste inefficace.

**-La taxe foncière sur les propriétés bâties : -(T.F.P.B)**

Cette taxe est fixée au le mètre carré et par zone, sous zone et suivant un tableau représentatif de chaque catégorie d'immeuble. Bâtiments, Installations, Plates formes logistiques ...

**-la taxe foncière sur la propriété non bâtie : -(T.F.P.N.B)**

Appliquées aux valeurs des biens non bâtis et aux surfaces urbaines ou agricoles aux carrières et toutes extractions à ciel ouvert

**-La taxe d'assainissement :**

Rattachée directement aux services des eaux ; cette taxe est redevables à un taux de 20% de la facture de consommation que l'organisme chargé verse au profit direct de la commune.

**-La taxe d'enlèvement des ordures ménagères :**

Chaque propriété bâtie est taxée par cette redevance hygiénique perçue annuellement. Elle est variable en fonction de la nature de la propriété, habitation, local commercial ou industriel.

**-La taxe sur l'activité professionnelle :**

Dans la majorité des cas cette taxe est la seule recette des communes car elle est liée directement aux investissements de l'Etat et aux activités professionnelles exercées sur le territoire local de la commune, d'où cette disparité face à la volonté des pouvoirs publics d'inscrire des opérations au profit de telle collectivité par rapport à une autre. Son taux est fixé à 2.55% du montant des encaissements ou du montant de l'opération, cette taxe est répartie comme suit : wilaya : 0,75 %, commune 1,66%, F.C.C.L 0,14%.

**V-1-3-3-1-3-2-Les impôts indirects :**

Deux taxes rentrent dans cette rubrique :

**-La taxe sur les affiches et plaques professionnelles :**

Liée à l'esprit de la compétitivité économique et à la publicité, cette taxe peut aussi engendrer certains revenus à la commune quand un dispositif est mis pour l'encouragement et l'attractivité du service proposé .Cette taxe est calculée à la surface de l'affiche et sa nature, papier enceinte lumineuses ou professionnelle.

**-La taxe de trottoir :**

Payée par les riverains de la voie pour en entretenir les trottoirs

**-La taxe spéciale sur les permis immobiliers (T.S.P.I) :**

Comme pour la taxe foncière elle est liée aux permis et aux certificats délivrés par les services de l'APC selon un barème et devis de l'opération- les permis de construction, les permis de lotir, les permis de démolir et les certificats de morcellement, d'urbanisme, ou de conformité

**-La taxe d'habitation :**

Destinée à la réhabilitation du parc immobilier, cette taxe est redevable annuellement et son recouvrement est introduit dans les facturations de la SONELGAZ. Elle est fixée à 1200 DA par habitations.

**-La taxe a l'abattage :**

Le produit de cette taxe est versé à la commune sur le territoire où a lieu l'abattage et proportionnelle au poids des bêtes - 5 DA au kilo de viande-

**-La taxe de séjour (T.S.J) :**

Redevables pour les personnes vivants dans les communes touristiques et non résidente ne payant pas de taxe foncière ; elle est fixé à 20 DA par personne et 50 DA par famille.

**-Les droits de fêtes :**

Cette taxe dépend de la durée et des horaires de réjouissance

800 DA /J jusqu'à 19h00; et 1000 à 1500 DA /J au delà.

**Tableau n° 19:Quotes-parts d'impôts entre l'Etat, les collectivités territoriales et le  
F.C.C.L.**

Nature de l'impôt	TAUX	Répartition			
		B.E	F.C.C.L	B.W	B.C
<b>Impôts directs :</b>					
Taxe sur l'activité professionnelle	2.55%		5.44%	29.26%	65.30%
Versement forfaitaire	1%		70%		30%
Taxe foncière	Barème				100%
Taxe d'assainissement	Barème				100%
Impôt sur le patrimoine	Barème	60%			20%
<b>Imports indirects :</b>					
Taxe à l'abattage	5DA/KG				100%
Taxe sur la valeur ajoutée	7- 17%	85%	10%		5%
Vignette sur les véhicules automobiles	Barème	20%	80%		

Source :Code des impots directs C.I.D et taxes assimilées

**- Les taxes de la fiscalité écologique : la T.F.E**

En relation étroite avec le développement industriel au niveau des communes qui ont des assiettes réservées pour les activités de ce caractère, cette taxe devrait participer d'une manière nouvelle aux finances locales par cet apport moderne, d'où cet intérêt à s'inscrire dans ces perspectives de pole industriels et de mettre en exergue les potentialités locales.

### **V-1-3-1-2. Les recettes domaniales, patrimoniales et d'exploitation**

Le patrimoine communal est issu de dotation de l'Etat ou de réalisation par ses propres moyens, ce patrimoine est alors exploité par les biais de location sous forme de bail de déterminé dans le cadre de ses prérogatives et l'utiliser par la suite dans l'établissement de son budget.

#### **-Recettes domaniales et patrimoniales**

Ces recettes proviennent des exploitations de biens immobiliers et matériels, de la vente de services au tiers d'équipements sociaux tels les crèches et les garderies, fourrières, marchés ; sans pour autant toucher à la gratuité du service public qui demeure une large charge pour les communes.

#### **- Les recettes d'exploitation**

En contre partie du service public assuré par la commune, ce dernier fait recours à des taxations sur l'exploitation en contre partie des prestations fournies :

#### **-Les droits de voirie :**

Fixés par délibération, ce droit concerne toutes les interventions sur la voie publique qui provoque des détériorations qui nécessitent des remises en Etat, ça concerne les branchements, l'occupation de la voirie pour des travaux.

#### **-Les droits de place et de stationnement :**

Ces droits sont perçus sur l'exploitation des sols et des voies publiques, par les stationnements de voiture, les foires et les marchés ainsi que les étalages.

#### **-Concession dans les cimetières :**

Faisant partie du bien domanial de la commune, le cimetière est aussi sujette à une taxation relative au droit de l'inhumation, toujours fixée par délibération de l'assemblée populaire ; APC

### **V-1-3-1-3- Les subventions**

En cas d'un déséquilibre dans le budget communal surtout pour les dépenses obligatoires, l'Etat a instauré un système de compensation en instaurant le FCCL, un fond public de solidarité entre les communes qui vient équilibrer les manques enregistrés et n'est utilisé que pour cet objectif ,quant aux projet de développement ,c'est aux plans communaux de développements PCD de s'en charger.

#### **V-1-3-1-4- L'emprunt :**

Une manière rarement utilisée qui permet à la commune de faire des emprunts auprès des institutions nationales pour financer ces projets de développement local. Ce procédé risque de peser lourd sur les budgets par le fait de la dette, c'est alors que la commune reste toujours tributaire de ses recettes fiscales et des subventions.

### V-1-3-1-5. Les produits financiers

Comme pour les emprunts, le recours aux placements des excédents de recette est une manœuvre financière autorisée mais elle n'est jamais faite.

**TABLEAU N° 20-a- : Structure des ressources des collectivités locales**

Nature de la ressource	Références juridiques	Taux	Etat	Bénéficiaires			Observation
				Collectivités locales			
				Communes	Wilayas	PCCL	
Taxes sur l'activité professionnelle (TAP) (TAIC + TANC)	- Loi de finances 1996  - Article 217 du code des impôts directs	2,35% du chiffre d'affaires	-	1,66%	0,75	0,14%	
Versement forfaitaire (VF)	-Articles 208 à 216 du C.I.D  -Arrêté interministériel n°51 du 21/01/1995	6% de la masse salariale	-	60% centralisées  +30% localisées	20%	20%	- 7/10 centralisées au PCCL et répartis sous forme de solidarité et versés directement aux budgets communaux
Taxe foncière	- Article 248 à 261 du C.I.D  Arrêté interministériel du 24/03/1994 portant classement des communes		-	100%	-	-	Cette taxe concerne le foncier bâti et non bâti calculée sur la superficie du bien
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ex taxe d'assainissement)	- Article 263 du C.I.D						
Impôts sur le patrimoine	- Article 214 du C.I.D	-Biens immobiliers bâtis et non bâtis  -Biens mobiliers	-60% Etat -20% fonds national du logement	20%			Cet impôt n'a jamais été recouru depuis sa création
Droits de fêtes	- Article 36 loi de finances 2001	-		100%			Modifiant et complétant la loi de finances de 1986 et 1986

**Source :** Code des impôts directs C.I.D et taxes assimilées

**TABLEAU N° 20-b- : Structure des ressources des collectivités locales**

**Impôts indirects :**

Nature de la ressource	Références juridiques	Taux	Etat	Bénéficiaires			Observation
				Collectivités locales			
				Communes	Wilayas	FCCL	
Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) Ex : (TUGP+TUGPS)	- Article 161 du code des taxes sur le chiffre d'affaires		85%	5%	-	10%	
Taxe d'abatage	-Articles 446 du code des impôts indirects	- 4,50 DA communes - 0,50DA fonds protection de la santé animale	-	100%	-	-	
Taxe spéciale sur les affiches et plaques professionnelles	- Article 56 et 57 de la loi de finances 2000		-	100%	-	-	

Source :C.I.D et taxes assimilées

**V-1-3-4-Définition et rôle du budget communal**

Le budget communal est l'Etat de prévision de recettes et de dépenses annuelles de la commune<sup>4</sup>. Pour ce qui concerne les communes, le budget est voté par l'assemblée populaire communale sur proposition du président de l'assemblée populaire communale (P-APC).

Le budget communal comporte, tant en dépenses qu'en recettes :

- Une section de fonctionnement ;
- Une section d'équipement et d'investissement.

Chaque section comporte les recettes et les dépenses obligatoirement équilibrées et qui sont classées par chapitre et par article.

**V-1-3-4-1- La section de fonctionnement**

Ce sont les prévisions de dépenses et de recettes, les premières qui seront affectées aux dépenses de fonctionnement constituées essentiellement des dépenses des rémunérations du personnel ; contributions diverses ; dépenses d'administration générale ; dépenses scolaires ; Les secondes sont les dépenses d'équipements formulés à la base de données provenant des différentes sources vues auparavant sous forme de recette qui elles aussi sont de deux types celle liées au fonctionnement et celles liées à l'équipement.

---

4 : Le budget communal Art. 149. Loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune.

#### **V-1-3-4-2- La section d'équipement et d'investissement**

Des opérations d'investissement de la commune sont possibles dans cette rubrique qui est consacré aux dépenses destinés à agrandir le patrimoine communal immobiliers ou équipement garce à des acquisitions nouvelles ou des constructions nouvelles ou aménagement. Les ressources communales sont insuffisantes et font souvent appel aux aides de l'Etat sous forme de programmes communaux ou sectoriels.

#### **V-2-Le développement à Oum-el-bouaghi ou la prééminence de l'Etat**

Oum-El-Bouaghi représente un cas typique dans la stratégie générale de développement ( la SGD chap. III ) car à chaque action de l'Etat durant ces 40 ans en matière d'aménagement du territoire, elle se trouve concernée par un remodelage de son statut juridique et territorial, pour rappel en 1974 promotion en rang de willaya et en 1984 c'est d'une partie de son territoire qu'une nouvelle wilaya a vu le jour, Khenchela. Ceci pour dire qu'après ces mouvements qu'en est il avec le développement réalisé dans cette ville ce qui nous ramènera à faire une rétrospective sur les programmes mis sur place durant cette période pour pouvoir intégré ce mouvement dans la problématique liée à la nature de ce développement.

#### **V-2-1-La ville et les programmes de développement économique:**

Depuis sa promotion en 1974 date charnière de son histoire, cette ville connaît un effort considérable en matière d'investissement provenant de l'Etat et qui oscillent d'un moment à l'autre en fonction de la situation financière générale ce qui se constate au niveau des programmes alloués à la ville pendant ces périodes qu'on peut diviser comme suit :

#### **V-2-1-1-La transition de l'après-indépendance (1962-1965)**

Dans un contexte national, la ville n'a pas bénéficié de programmes de développement du fait que la situation post indépendance obligeait l'Etat 'embryonnaire' à faire face à une situation économique grave suite à la montée du chômage, à un exode rural massif ,l'objectif était alors rattraper le retard accumulé pendant cent trente ans de domination coloniale.

#### **V-2-1-2 - 1<sup>er</sup> plan triennal 1967-1970**

Ce premier plan était la première étape de la planification postindépendance, consacrée à l'aménagement du littoral et à l'industrialisation et à l'agriculture, la ville en tant qu'entité urbaine n'a pas aussi connu d'investissements.

### V-2-1-3- 1er plan quadriennal -1970-1973

Avec la nationalisation des hydrocarbures, l'Etat lança le premier plan quadriennal (1970-73), la région bénéficia de 27 inscriptions pour un montant de 156 millions de dinars ; la part qu'est revenue à la commune d'Oum el bouaghi, alors commune rurale, fut pratiquement dérisoire et sera consacrée beaucoup plus aux établissements scolaires avec l'inscription du premier CEM (Bentbibel Rebai) et le lancement du PUD avec les premiers levés topographiques.

### V-2-1-4- 2ème plan quadriennal-1974-1977

À la fin de 1973, le premier choc pétrolier multiplie par trois les recettes tirées des hydrocarbures, un effort prioritaire en faveur du chef lieu de Wilaya avec des inscriptions importantes dans le budget d'Etat dans le second plan quadriennal (1974-77) comme conséquence directe de la promotion administrative d'Oum el Bouaghi, la nouvelle wilaya bénéficie d'un volume d'autorisations de programme dix fois supérieur à celui de la période précédente-1<sup>er</sup> plan quadriennal- (1 565 millions de DA).

La grande part était celle affectée au chef-lieu qui a bénéficié de 712 millions (soit 47%), tandis que Khenchela-Dépendante alors d'Oum el bouaghi-ne bénéficie que de 22%, Ain M'Lila 10% et Ain Beida 9%. Sur les 96 opérations décidées, 31 le sont au chef-lieu, qui bénéficie ainsi de 47 000 dinars par habitant sur les 4 années. S'ajoutent des crédits les financements spécifiques obtenus dans le cadre des Plans de modernisation urbaine -1976-, soit 19 opérations pour une enveloppe de 200 millions DA.<sup>5</sup>

Il est à noter que durant cette période l'Etat autorisait la création d'entreprises économiques au niveau des collectivités locales, à Oum el bouaghi il y 'a eu la création de -11 entreprises de bâtiment et de travaux publics.

-3 sociétés de construction qui ont participé à la construction de 1050 logements entre 1976-1980 .

-9 sociétés à caractère privé ont participé à la réalisation d'équipements et achèvement de logements(Les CES)

-7 sociétés étrangères : 2 pour la réalisation de logements, les autres pour la construction scolaire et universitaire.

---

5- LAYEB Hafid cahier de l'aménagement 1988 .

**Tableau n° 21 : Répartition par secteur 2<sup>ème</sup> plan quadriennal-1974-1977**

SECTEUR D'INVESTISSEMENT	<u>A.P 10<sup>3</sup> DA</u>	<u>TAUX %</u>
HABITAT	361153.25	50.71
EDUCATION	145963.00	20.49
EQUIPEMENTS DE BASE ROUTE	103236	14.49
ETABLISSEMENT POUR LA WILAYA	43500	6.11
EQUIPEMENT ADMINISTRATIF	29000	4.07
TOURISME	22293	3.13
TOTAL	7000	0.98
	712145.25	100

Source : DBSP ex DPAT

Notant que pour ce programme 50.7% des inscriptions pour le logement, 20.7% pour les établissements scolaires, 14.4 % équipements et infrastructure de base.

Durant cette période la wilaya a bénéficié de trois 3 programmes spéciaux :

#### **V-2-1-5-Plan spécial wilaya PSW 1974**

Destiné à rééquilibrer le territoire de la wilaya en programmant des investissements notamment industriel dans les deux grande villes lésées au plan en cours ou précédant, Ain m'lila et Ain Beida ,à elles seules 89% des opérations leurs sont allouées alors que le chef lieu n'a bénéficié que de 3.3% destiné à la construction d'un CEM et quelques projets en milieu rural.

**Tableau n° 22 : Répartition des opérations au PSW 1976**

Commune	<u>A.P 10<sup>3</sup> DA</u>	<u>TAUX</u>
AIN BEID	206885	54.0
AIN MLILA	134001.6	34.9
MESKIANA	12948.6	3.3
OUM-EL-BOAUGHI	12720	3.3
FKIRINA	1.04163.2	1.0
BIR CHOUHADA	2059.6	0.5
AIN FAKROUN	1619.6	0.4
AIN KERCHA	1619.6	0.4
SIGUS	1619.6	0.4
AUTRES COMMUNES	7058.4	1.10
TOTAL	383075.6	100

Source : DBSP ex DPAT

**V-2-1-6-Plan à gestion centralisée –PGC- 1975**

En complément au PSW, on notera que la plus grande part est aussi affectée aux importantes villes à savoir Khenchla avec 34 %, Ain Beida 21%, Ain M'lila 18%, ce plan est à caractère industriel à l'encontre de l'affectation administrative de la ville d'Oum el bouaghi qui n'a bénéficié que de 14% pour la réalisation d'une unité ERIAD et le complément pour le centre universitaire.

**Tableau n° 23 : Operations inscrites au PGC**

OPERATIONS	A.P 10 <sup>3</sup> DA	TAUX %
REALISATION D'UNE UNITE –ERIAD-	230000	44.6
EQUIPEMENT ADMINISTRATIF POUR LA WILAYA	163248	31.66
HOTEL	60000	11.63
AMENAGEMENT D'EQUIPEMENT ADMINISTRATIFS	41400	8.03
AMENAGEMENT D'UNE CARRIERE	10000	1.54
CENTRE TELEPHONIQUE	7761	1.50
CENTRES DE FORMATION	3180	0.61
<b>TOTAL</b>	<b>515589</b>	<b>100</b>

*Source : DBSP ex DPAT*

**Tableau n° 24 : Part des communes des opérations inscrites au PGC**

COMMUNE	A.P 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
KHENCHELA	1245702	34.1
AIN BEIDA	781369	21.4
AIN M'LILA	660775	18.07
OUM-EL-BOUAGHI	515589	14.10
MESKIANA	449950	12.3
AIN FAKROUN	14000	0.038
SIGUS	1000	0.027
<b>TOTAL</b>	<b>3655785</b>	<b>100</b>

*Source : DBSP ex DPAT*

**V-2-1-7-Plan de modernisation urbaine 1976 PMU**

Parallèlement aux programmes économiques lancés, des établissements et des structures devraient être réalisés pour jouer pleinement ce rôle, ce qui a généré la nécessité de lancer un programme spécial de modernisation urbaine. L'objectif était de prendre en compte les évolutions futures tant sur le plan démographique que spatial. Le plan d'Oum-el-bouaghi, retenu en 1976, fait parti de 39 plans à l'échelle nationale lancés pour la période 1974-1982 ; il avait pour but la consécration du caractère urbain de la ville en croissance planifiée et ce par des inscriptions d'opérations avec des montants importants, 30 fois ceux octroyés au 1<sup>er</sup> plan quadriennal et presque le tiers du 2eme plan quadriennal.

**Tableau 25 : Programmes retenus au P.M.U 1976**

<b>PROGRAMMES</b>	<b>AUTORISATION DE PROGRAMME 10<sup>3</sup> DA</b>	<b>TAUX</b>
TRAVAUX DE VIABILISATION VRD	153.500	77,46
ETUDES D'AMENAGEMENTS	15.950	8,04
CONSTRUCTION D'UN MARCHE COUVERT	9.500	4,79
EQUIPEMENTS SECURITAIRES	8.000	4,04
EQUIPEMENTS SOCIO CULTURELS	6.500	3,28
EQUIPEMENTS SANITAIRES	4.700	2,37
<b>TOTAL</b>	<b>198.150</b>	<b>100 %</b>

*Source : DBSP ex DPAT*

Les travaux d'aménagement et de viabilisation ont eu la grande part avec un taux de 77%, ce qui montre l'Etat embryonnaire de la nouvelle ville en matière d'aménagement urbain et la faible structure spatiale pour supporter la masse démographique attirée par ce nouveau statut et la préparation de nouvelles assiettes en intégrant des études dont le montant réservé représente 8% du total des inscriptions.

**V-2-1-8-1<sup>er</sup> plan quinquennal 1980-1984**

Le plan quinquennal 1980-84 révèle une continuité des investissements au profit de la région (2 305 millions DA pour la wilaya au cours de la quinquennie).

Toutefois, la répartition entre les communes est plus équitable que celle du plan précédent (2ème plan quadriennal). Le chef-lieu a bénéficié de 26% des autorisations de programme, contre 25%, 18% et 12% pour Khenchela, Ain M'Lila et Ain Beida.(TABLEAU N° 25)  
Cette variation est due faible programme alloués à la ville durant les plans précédents.

**Tableau n°26 : Quotte part de la ville dans le programme 1980-1984**

PROGRAMMES	AUTORISATION DE PROGRAMME 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
<b>OUM-EL-BOUAGHI</b>	<b>610.952</b>	<b>26,40</b>
KHENCHELA	593.763,50	25,70
AIN MLILA	415.423	17,90
AIN BEIDA	266.356,50	11,50
SIGUS	191.000	8,20
MESKIANA	154.180	6,60
AIN FAKROUN	37.755	1,60
BIR CHOUHADA	16.721	0,70
MTOUSSA	7.180	0,30
RESTE DE LA WILAYA	16.437	0,55
<b>TOTAL</b>	<b>2.305.768</b>	<b>% 100</b>

Source : DBSP ex DPAT

Les programmes d'habitats confirment toujours cette tendance à matérialiser une urbanisation planifiée par la construction de logements et dont les 1500 passés avec le cocontractant français en 1982(Pitance) montrent bien cet Etat avec une part de 35.5% du montant global, taux important comparé avec ceux des autres secteurs retenus ; 18% pour les institutions de la wilaya, 13.91% pour les infrastructures de base et seulement 1.17 % pour le secteur industriel.(TABLEAU 27).

**Tableau n° 27 : Programme d'investissement de la wilaya 1980-1984**

PROGRAMMES	A.P 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
LOGEMENTS	217.199	35,60
EDUCATION	183.387	30,00
INSTITUTION DE LA WILAYA	110.096	18,02
INFRASTRUCTURE DE BASE ECONOMIQUE	85.000	13,91
PMI	7.200	1,17
EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	5.850	0,95
REAMENAGEMENT DE L'HOPITAL	2.220	0,36
<b>TOTAL</b>	<b>610.952</b>	<b>% 100</b>

Source : DBSP ex DPAT

**V-2-1-9 -2<sup>EME</sup> Quinquennal 1985-1989**

Ce plan coïncidait avec les réformes administratives qui ont soustrait une partie du territoire de la wilaya d'Oum-el-boaghi au profit de la nouvelle wilaya kenchela ; ce qui s'est répercuté sur les apports d'investissement surtout lorsqu'on sait que durant cette période les cours du pétrole se sont effondrés brutalement avec un manque considérables des devises ce qui obligé l'Etat à adopter des plans d'austérité draconiens. Une réduction donc en matière d'investissement était constatée lors de ce plan:706.688 103 DA en comparaison avec le 1<sup>er</sup> plan (2305 millions DA )

**Tableau n° 28-Répartition des investissements par secteurs**

SECTEURS DE PROJET	<u>commune</u>		<u>wilaya</u>	
	AP 10 <sup>3</sup> DA	TAUX	AP 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
HYDRAULIQUE	33860	21,33	269081	38,07
ROUTES	20300	12,79	205988	29,15
AMENAGEMENT URBAIN	39534	24,91	90027	12,75
JEUNESSE ET SPORT	5456	3,44	10256	1,45
SANTE	-	-	10350	1,46
STRUCTURES ADMINISTRATIVES	4000	2,52	19550	2,76
LOGEMENT	55587	35	101436	14,53
<b>TOTAL</b>	<b>158737</b>	<b>99.99%</b>	<b>706688</b>	<b>99.99%</b>

**Source :** DBSP ex DPAT.2014

Le secteur de pointe reste aussi le logement avec un taux de 35% ,la crise semble persister et les besoins en perpétuelle croissance avec l'objectif d'éradiquer les deux bidon villes dits 'dechra', l'aménagement urbain suit ce mouvement avec un taux de 24.91% ,les travaux d'hydraulique viennent en troisième position avec un taux de 21.33% .Ces trois secteurs ont retenu à eux seuls 81.32% du montant global. Presque tout le plan est destiné à la consolidation du tissu urbain en construction.

**Tableau n° 29 : Répartition des programmes à travers la wilaya 1985-1990**

PROGRAMMES	A.P 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
<b>OUM-EL BOUAGHI</b>	<b>158.737</b>	<b>22,46</b>
AIN MLILA	136.391	19,30
AIN BEIDA	144.871	20,50
AIN FAKROUN	24.734	3,50
MESKIANA	60.775	8,60
SIGUS	74.202	10,50
RESTE DE LA WILAYA	106.978	15,14
<b>TOTAL</b>	<b>706.688</b>	<b>%100</b>

*Source* : DBSP ex DPAT 2014

### V-2-1-10 – Période 1990-2000

#### V-2-1-10-1 -Plans annuels 1990-1994 :

Les débuts des années 90 ont été marqués par une crise économique semblable à celle de 1985 due aussi à l'effondrement du baril de pétrole ce qui a poussé l'Etat à se délaier des plans quinquennaux et opter pour des opérations annuelles surtout lorsque les objectifs des plans quinquennaux n'ont pas été atteints dans leurs totalités avec les réévaluations et les fluctuations. Pour cette période, la ville a connu une baisse d'apport financier en matière d'investissement étatique, seulement 13.83% lui sont octroyés en comparant avec le plan précédant elle avait bénéficié de 22.46 à de dotations, cette situation est aussi valable pour les autres villes de la wilaya telles Aïn Beïda et Aïn m'lila qui ont vu leur part respectivement diminuer de 20.50% et 19.30% à 11.2% et 10.30%. Le logement est toujours ce secteur consommateur avec 25 % du montant alloué pour la ville représentant à lui seul 20% du montant total prévu pour la wilaya, ce secteur est suivi de celui de l'hydraulique avec 24.60% représentant 7.93% du montant du secteur au niveau de la wilaya.

**Tableau n° 30 : Répartitions des investissements 1990/1994**

SECTEURS DE TRAVAUX	LA COMMUNE		LA WILAYA	
	AP 10 <sup>3</sup> DA	TAUX	AP 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
LOGEMENTS	35.495	25,00	177.475	17,28
HYDRAULIQUE	34.920	24,60	440.171	42,89
ROUTES	25.572	18,01	46.811	4,56
AMENAGEMENTS URBAINS	25.540	15,87	150.936	14,70
JEUNESSE ET SPORT	19.428	13,68	175.556	17,10
SANTE	1.821	1,28	4.921	0,47
REHABILITATION	1.500	1,07	29.500	2,87
STRUCTURE ADMINISTRATIVE	700	0,49	1.200	0,11
<b>TOTAL</b>	<b>141.976</b>	<b>%100</b>	<b>1.026.570</b>	<b>%100</b>

*Source* : DBSP ex DPAT.2014

**V-2-1-10-2 -Plans annuels 1994-1999 :**

Une amélioration est enregistrée pour cette période avec un taux de 19.60% sur l'ensemble des opérations inscrites ; l'aménagement urbain a eu la grande partie de ces apports avec un taux de 44.91% suite au lancement des études du PDAU et des POS en 1996 et aux aménagements urbains. Le logement est toujours parmi les objectifs pertinents avec une réservation de 28.57% représentant 22% du montant octroyé au secteur de la wilaya .A cette période des projets liés au secteur administratif ont eu leur part avec l'inscription de beaucoup de siège de direction avec un taux de 12.67% pour les structures de la ville représentant 62.77% du montant global du secteur de la wilaya.

**Tableau n° 31 : Répartitions des investissements 1995-2000**

SECTEURS DE TRAVAUX	LA COMMUNE		LA WILAYA	
	AP 10 <sup>3</sup> DA	TAUX	AP 10 <sup>3</sup> DA	TAUX
LOGEMENTS	117.264	28,57	533.018	25,46
HYDRAULIQUE	29.600	7,21	300.743	14,37
ROUTES	12.936	3,15	116.908	5,58
AMENAGEMENTS URBAINS	184323	44,91	416.978	19,92
JEUNESSE ET SPORT	3.000	0,73	17.650	0,84
SANTE	-	-	-	-
REHABILITATION	10.300	2,51	45.710	2,18
STRUCTURE ADMINISTRATIVE	52.000	12,67	82.841	3,96
MOYENS DE REALISATION	1.000	0,24	25.000	1,19
<b>TOTAL</b>	<b>410.423</b>	<b>%99,99</b>	<b>2.093.018</b>	<b>%100</b>

Source : DBSP ex DPAT.2014

**V-2-1-11- Période 1999-2013**

Un effort considérable est fait durant cette période qui, qui grâce à la très grande manne fiscale provenant des hydrocarbures ,a connu de grands programme de développement lancés par l'Etat sur tout les plans touchant tous les secteurs ,les plans communaux de développement et les plans sectoriels se sont renforcés par les programmes spéciaux à partir de 2001 avec le lancement des PCSE et les **PCCS** ainsi que les programmes pour les hauts plateaux, ces derniers ne concernait pas la ville d'ou-el-bouaghi considérée alors comme ville relativement développée en matière d'infrastructures urbains et administratifs .

La lecture des chiffres montre bien cette situation et comme toujours le secteur du logement est en tête des apports, ceci s'explique par le fait que l'urbanisation est en perpétuelle évolution exigeant la réalisation de nouveaux projets parallèlement à la croissance démographique enregistrée. L a ville a bénéficié de beaucoup de projets sectoriels, des sièges de direction, université, sureté, douane, complexe sportif...et quelques locaux commerciaux.

**Tableau n° 32 : Quotte part de la commune dans le programme de consolidation à la croissance é  
économique-PCCE 2010-2013.**

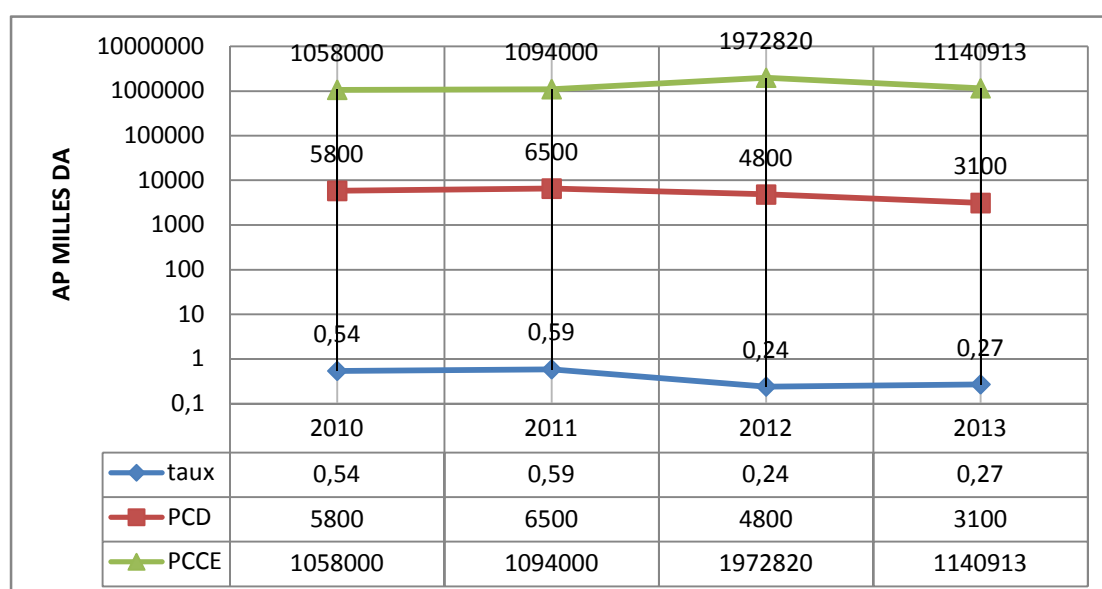
ANNEE	MONTANTS 10 <sup>3</sup> DA			
	2010	2011	2012	2013
PCCE	1.058.000	1.094.000	1.972.820	1.140.913
PCD COMMUNE OUM EL BOUAGHI	5 800	6 500	4 800	3 100
Taux %	0.54	0.59	0.24	0.27

*Source* : DBSP ex DPAT 2014

**Tableau n° 33 : Programmes financiers 1999-2005 commune Oum-El-bouaghi**

PLANS	PSCE	PCSCE	NORMAL	TOTAL
A .P 10 <sup>3</sup> DA	<b>61.726</b>	<b>86.700</b>	<b>457.840</b>	<b>606.266</b>

*Source* : DBSP ex DPAT.2014



**Fig. n° 38 : Taux des PCD de la commune /PCCE de la wilaya**

*Source* : DBSP ex DPAT.2014

En matière de PCD on remarque que la commune n'a pas bénéficié de montants considérables pour son développement mis à par quelques inscriptions dans le cadre des plans de développement lancés .Il est à noter aussi que les PCD sont en recul et ne présentent qu'un taux de 6.44% du montant total des investissements de l'Etat durant la période 1999-2012.

Le logement avec 20.65% suivit du secteur e l'hydraulique avec 11.51 %(**Voir Tableau 34**).Ce recul est nettement constaté durant les quatre dernières années où l'on remarque cette faible dotation pour la ville d'Oum-el-bouaghi en matière de PCD qui ne présente en moyenne 0.4% ce qui signifie que la grande part est affectée aux programmes sectoriels et centralisés gérés alors par les directions de l'exécutif de la wilaya.

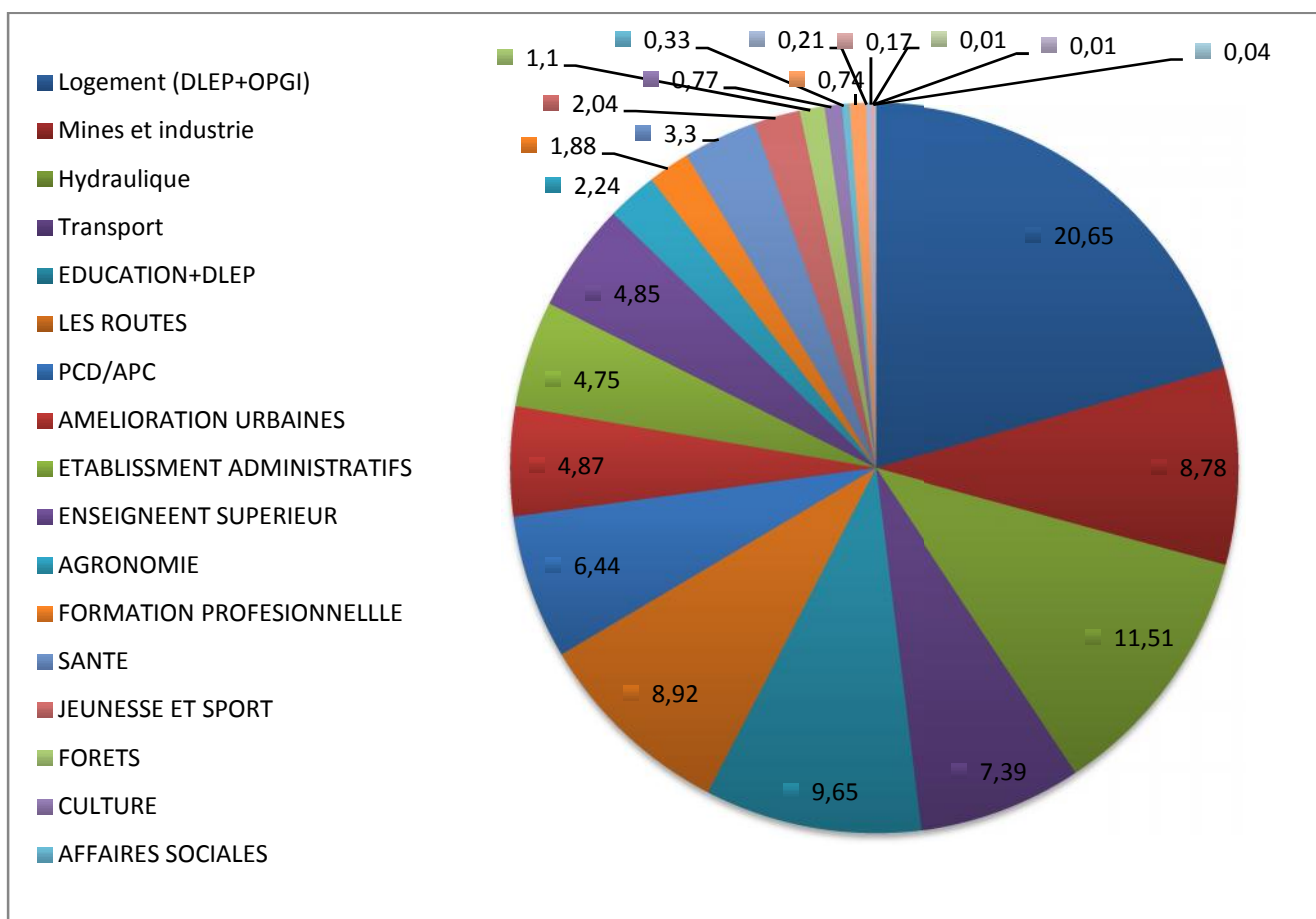


Fig. n° 39 : Taux des dotations des différents secteurs tout plan confondus de 1999-2012

Source : DBSP ex DPAT.2014

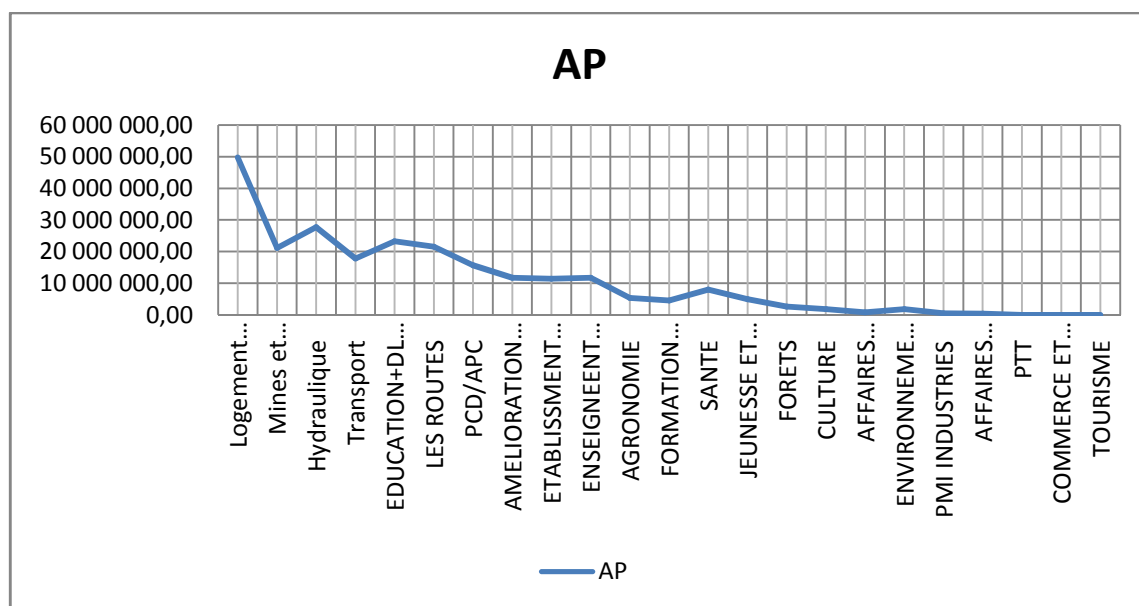


Fig. n° 40 : Montants des A.P par secteur 1999-2012

Source : DBSP ex DPAT.2014

**Tableau n°34 : Autorisations de programmes par secteur de gestion tout plans confondus**

**PCD-PSD-PSC 1999-20012**

SECTEUR	1999-2011	2012		Total	%
		Permis du programme	Réévaluation		
Logement (DLEP+OPGI)	49.756.000			49.756.000	20.65
Mines et industrie	20.867.850	290.000	-	21.157.850	8.78
Hydraulique	26.377.705	920.000	-	27.747.705	11.51
Transport	17.808.044		-	17.808.044	7.39
EDUCATION+DLEP	21.655.497	1.600.000	-	23.255.497	9.65
Les routes	19.544.500	1.758.000	-	21.489.500	8.92
PCD/APC	13.984.012	1.677.000	-	15.661.012	6.44
AMELIORATION URBAINE+LOCAUX PROFESSIONNELS	11.728.000		-	11.728.000	4.87
Etablissement administratifs (commun)	10.250.675	1.170.000	-	11.444.675	4.75
Enseignement supérieur	10.088.500	1.594.000	-	11.682.500	4.85
Agronomie	5.392.274		-	5.392.274	2.24
Formation professionnelle	3.790.600	563.000	-	4.533.600	1.88
Santé	6.525.783	1.420.000	-	7.945.783	3.30
Jeunesse et sport	3.795.938	1.100.000	-	4.905.938	2.04
FORETS	2.228.000	426.000	-	2.654.000	1.10
Culture	1.816.000	20.000	-	1.851.000	0.77
Affaires sociales	793.134	6.000	-	806.134	0.33
Environnement	1.418.000	370.000	-	1.788.000	0.74
P.M.INDUSTRIES	503.607		-	503.607	0.21
AFFAIRES RELIGIEUSES	410.000		-	410.000	0.17
P.T.T	36.000		-	36.000	0.01
Commerce et services	16.000	12.000	-	28.000	0.01
Tourisme	91.200		-	91.200	0.04
<b>Total</b>	<b>228.877.319</b>	<b>11.962.000</b>	<b>873.000</b>	<b>242.732.319</b>	<b>100%</b>

Source : DBSP ex DPAT.2014

**Tableau n° 35 : Répartition de la quote part de la commune par plan de développement**

PLANS	MONTANT DES AP 10 <sup>3</sup> DA	PART DE LA COMMUNE %
2 EME PLAN QUADRIENNAL 1977 -1974	<b>712.145,25</b>	<b>45,50</b>
PLAN A GESTION CENTRALISEE –PGC- 1975	<b>515.589</b>	<b>14,00</b>
PSW 1974	<b>12.720</b>	<b>3,30</b>
PMU 1976	<b>198.150</b>	<b>100</b>
1ERPLAN QUINQUENNAL 1984 -1980	<b>610.952</b>	<b>26,40</b>
2EME PLAN QUINQUENNAL 1989 -1985	<b>158.737</b>	<b>22,46</b>
PLANS ANNUELS 1994 -990	<b>141.976</b>	<b>13,83</b>
PLANS ANNUELS 1999 -1995	<b>410.423</b>	<b>19,60</b>
PLANS ANNUELS 2000-2005	<b>606.266</b>	<b>28,95</b>

**Source :** DBSP ex DPAT.2014

### **V-2-2-Indicateurs de développement**

#### **V-2-2-1-. Les indicateurs d’appréciation des progrès réalisés :**

Quelques indications permettent de mesurer l’évolution du développement. Ces données générales reflètent l’évolution au niveau local.

Les indicateurs choisis concernent les conditions de vie des populations :

Le logement, le mode d’éclairage, le mode d’approvisionnement en eau, le type et le mode d’évacuation des eaux usées auxquelles ont été adjoints les indicateurs socioculturels (taux de scolarisation et taux d’analphabétisme).

#### **V-2-2-1-1- Le logement : Structure du parc de logement en %**

**Tableau n° 36 : Comparaison Taux de répartition des différents types d’habitation  
Oum-El-Bouaghi - National**

	OEB	NATIONAL
Immeubles	40.62	<b>24,80</b>
Maisons individuelles	47.34	<b>55,71</b>
Maison traditionnelles	8.32	<b>13,56</b>
autres	3.71	<b>4,37</b>

Source **DBSP ex DPAT 2012-ONS/RGPH 2008** bulletin N° 04/527 juillet 2009)

On note un taux élevé des immeubles collectifs 40.62% dépassant le taux national 16.78 et une moyenne proche du taux national pour les maisons individuelles avec peu de maison traditionnelles, du au jeune âge de l’agglomération.

**Tableau n° 37 : Parc logement et Taux d'occupation 31/11/2012:**

Commune	Nbre de logement	TOL
Oum El Bouaghi	17847	4.83

Source DBSP Monographie 2012

**Tableau n° 38 : Les différents programmes de logements :2008**

commune	Logts. sociaux	Logts.Socio-participatifs	Logements ruraux	Logts.promotionnels
Oum El Bouaghi	7283	1456	719	534

Source :DBSP-ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009

**Tableau n° 39 : Résultats parc logement au RGPH 2008 :**

Commune	Dispersion	Constructions	Logements			
			occupés	inoccupés	Lgts. A usage professionnel	Total
Oum El Bouaghi	ACL	7597	10465	<b>2801</b>	428	13694
	AS	1199	1003	55	27	1085
	ZE	1402	957	419	15	1391
	<b>TOTAL</b>	<b>10198</b>	<b>12425</b>	<b>3275</b>	<b>470</b>	<b>16170</b>

Source :DBSP-ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009)

**V-2-1-2- Le mode d'éclairage :**

**Tableau n° 40 : Nombre d'abonnés en gaz et électricité**

Communes	Electricité	Taux %	Gaz	Taux %
Oum El Bouaghi	<b>15076</b>	<b>94</b>	<b>10684</b>	<b>97</b>
NATIONAL	<b>87,96%</b>			
Rang national	<b>23</b>		<b>3</b>	

Source :DBSP-ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009)

Un taux considérable de logements, ordinaires et collectifs, rattachés aux réseaux électrique et du gaz. Ceci indique bien le développement en matière d'énergie et du fait une situation de confort assez acceptable avec le 23<sup>ème</sup> rang à l'échelle nationale pour l'électrification et le 3<sup>ème</sup> pour le raccordement en gaz.

**V-2-1-2-Taux de raccordement au réseau d'AEP**

**Tableau n°41: Raccordement au réseau AEP Oum-El-Bouaghi – National.**

	A.E.P	
	Linéaire	Taux de raccordement%
Oum El Bouaghi	132,76	<b>98</b>
NATIONAL		<b>85,07</b>
Rang national		<b>22</b>

Source :DBSP-ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009)

Le taux global de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable est de 98% %. Il est élevé par rapport au taux national en agglomération chef lieu qui est de 85,07%. IL est à noter que le raccordement au réseau n'implique pas toujours la disponibilité continue et en qualité suffisante, de l'eau au robinet. Ceci lui procuré le 22 rang au niveau national.

**V-2-2-1-4- Le mode d'évacuation des eaux usées :**

Proportion des logements occupés des ménages ordinaires et collectifs rattachés au réseau d'égout :

**Tableau n° 42 : Raccordement au réseau Assainissement Oum-El-Bouaghi – National.**

	Assainissement	
	Linéaire	Taux de raccordement%
OUM-EL-BOUAGHI	101	92
NATIONAL		83,26
Rang national	18	

Source : **DBSP** -ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009)

Il n'y'a pas d'écart entre les taux de raccordement d 'AEP et d'assainissement ce qui montre la simultanéité des opérations d'aménagement et l'inexistence de quartier type bidonville. L'agglomération occupe le 18 rang.

**V-2-2-1-5-Taux de scolarité :**

Il est le premier taux retenu comme indicateur permettant de mesurer l'évolution de l'aspect culturel.

**Tableau n°43 : Taux de scolarisation 2008/2009**

Commune	Taux de scolarisation 6-15 ans	Taux	
		Féminin	Masculin
Oum El Bouaghi2008	94.6	94.8	94.5
NATIONAL	83,05	85,28	80,73
Rang national	32	31	31

Source : **DBSP** -ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009)

Un taux considérable qui dépasse la moyenne nationale, ce qui explique donc l'effort consenti en matière de développement de la scolarisation néanmoins cela ne signifie pas que l'aisance est assurée, surtout lorsqu'on voit les taux d'occupation par classe (tableau du dessus).

**V-2-2-1-6-Taux d'analphabétisme :**

**Tableau n° 44 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus**

Communes	taux d'analphabétisme	Taux	
		féminin	masculin
Oum El Bouaghi2008	18.0	22.9	13.20
NATIONAL	31,90	40,27	23,65
Rang national	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>24</b>

Source : **DBSP** -ONS/RGPH 2008 bulletin N° 04/527 juillet 2009)

Les progrès réalisés sont importants surtout pour le genre féminin ceci est une résultante historique directe influencée par la situation de départ héritée du colonialisme. Ces quatre indicateurs montrent bien qu'il y a un développement du point de vue habitabilité de l'agglomération et du confort au niveau des habitations.

### V-3-Analyse des ressources financières de la commune :

La collectivité locale ne peut dépenser plus et mieux et reprendre le contrôle de son destin que si elle peut mobiliser localement plus de ressources qu'elle ne le fait actuellement.

#### V-3-1-Nature des apports « participation » et ressources

##### V-3-1-1-les biens à caractère commercial

###### -Les marchés :

Ce type d'espace revêt d'une importance primordiale tant sur le plan fonctionnel par le service qu'il assure que sur la possibilité de contribuer aux apports endogènes de la commune et entrera dans la balance financière du budget communal annuel .Oum-E-l-Bouaghi contient en son tissu urbain deux sites gérés par les services de la commune l'un pour le marché hebdomadaire l'autre et journalier.

###### -Le marché hebdomadaire

Situé au centre ville de l'ancienne cité, il se tient deux fois par semaine le mardi et le vendredi, Cet espace est productif par sa contribution aux finances communales .Il est attribué par adjudication pour une période d'une année.cet apport est donc annuel, restreint ce qui devrait permettre à la commune d'actualiser ses rentes et d'engager des possibilités de les faire augmenter et d'en faire un levier de plus pour soutenir une éventuelle projection de développement endogène.



Photo n° :05. Le marché hebdomadaire. Auteur 2014

Tableau n° 45: Revenus propres des biens à caractère commercial

BIENS A CARACTERE COMMERCIAL	2010	2011	2012	2013
MARCHÉ HEBDOMADAIRE	7.150.000,00	7.350.000,00	7.100.000,00	7.530.000,00

Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014-

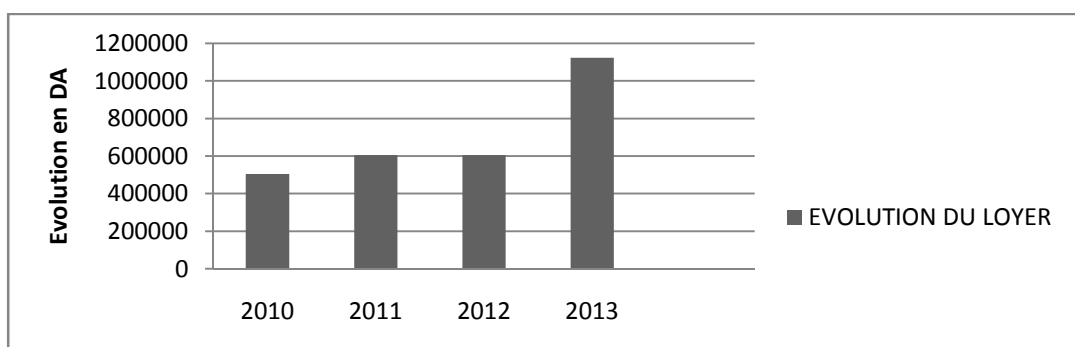
**-Le marché quotidien**

Occupant une superficie d'un Ha il contient 35 locaux (Très vétustes) avec des commerces de détail de vêtements de chaussures, fruits et légumes. Attribués aussi par adjudication triennale alors qu'elle était novennal de 1982 à l'an 2000, les chiffres montrent la faible rentabilité d'un espace en plein centre ville qui est par la force des choses-sociales beaucoup plus-attribués presque symboliquement et du fait sa contribution reste infime par rapport au potentiel actif et spatial du lieu.

**Tableau n° 46-Revenus du marché quotidien 2010-2013**

ANNEE	NOMBRE	REVENUS
2010	32	504.000,00
2011	42	1.200,00/604.800,00
2012	42	604.800,00
2013	72	1.300,00/1.123.200,00

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014-



**Fig. n°41 :-Evolution du loyer des locaux du marché quotidien 2010-2013**

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014-

**-Les locaux commerciaux**

Géré par le service des domaines de la commune, ces locaux se trouvent dans le périmètre urbain de la ville en nombre 125 les loyers sont déterminés suite à des adjudications .Ces ressources sont aussi faible par rapport et rentrent dans un cadre sociopolitique loin de la stratégie libérale basé sur la localisation.

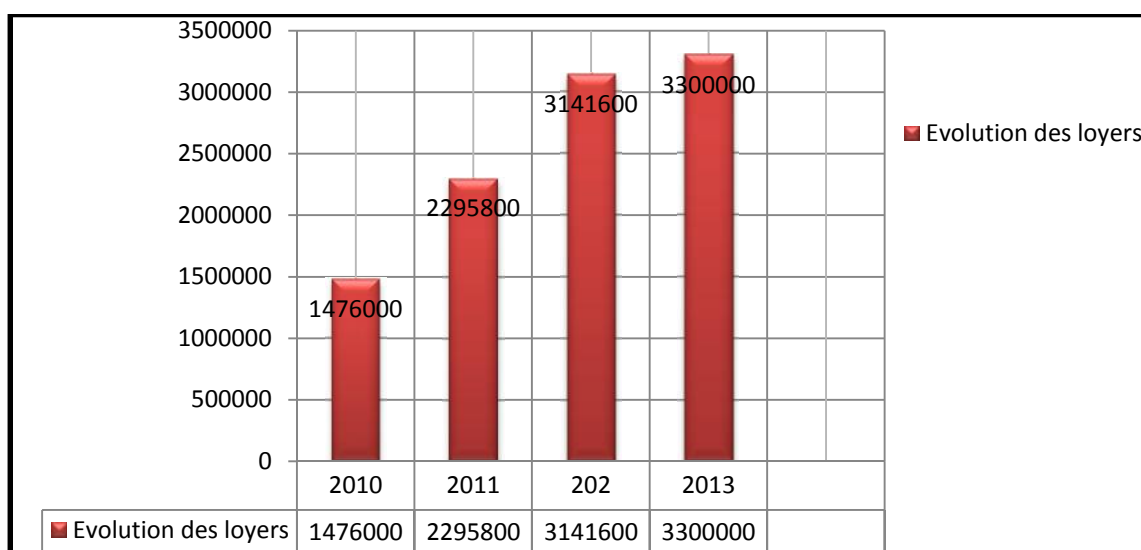


**Photo. n° :06- Locaux commerciaux ancien marché: Auteur 2014**

**Tableau n° 47-Evolution des loyers des locaux commerciaux2010-2013**

ANNEE	NBRE	REVENUS
2010	82	1.476.000,00
2011	112	2.200,00/2.295.800,00
2012	119	3.141.600,00
2013	125	3.300.000,00

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014-



**Fig. n° :42-Evolution des loyers des locaux commerciaux2010-2013**

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014-

**-Les kiosques**

Programmés dans un cadre social aussi pour les jeunes et les handicapés, les kiosques réalisés par les acquéreurs contribuent d'une manière insignifiante au budget de la commune. Pratiquement à 1000 DA par mois, vu leur nombres et localisation, ils ne contribuent pas efficacement dans la création de revenus d'origine patrimoniale

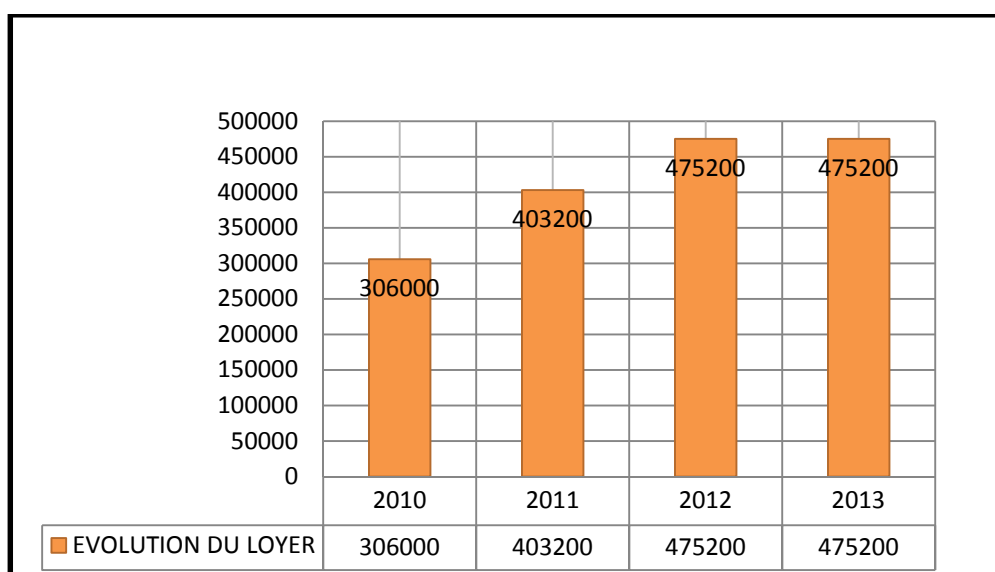


**Photo. n° :07- Kiosques place de l'ancien marché. Auteur 2014**

**Tableau n° 48-Evolution des loyers des kiosques 2010-2013**

ANNEE	NOMBRE	REVENUS
2010	37	306.000,00
2011	28	1.200,00/403.200,00
2012	33	475.200,00
2013	33	475.200,00

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014-



**Fig. n° :43-Evolution des loyers des kiosques 2010-2013**

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014

### **V-3-1-2-Les biens productifs de type habitations**

Ces biens sont les logements de fonction implantés pour certains à l'intérieur des enceintes des écoles en nombre de 27, construits pour le personnel éducatif souvent pour les directeurs, d'autres, en nombre de 52 ne le sont pas et occupés par les agents des sévices e la commune .Les loyers en moyenne de 2000DA/mois sont aussi de faible apport et font toujours objet de fuite de paiement.



**Photo. n° :08 Logements Ecole Ouakaf Sebti. Auteur 2014**

**Tableau n° 49 :-Evolution des loyers des logements 2010-2013**

.ANNEE	Intérieur des écoles		autres logements	
	NBRE	REVENUS	NBRE	REVENUS
2010	27	403.248,00	27	403.248,00
2011	34	1.370,00/558.960,00	34	1.370,00/558.960,00
2012	37	608.280,00	37	608.280,00
2013	33	608.280,00	33	608.280,00

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014

### V-3-1-3-Autres biens

Ces biens sont d'une autre nature et leur exploitation se fait par adjudication annuelle de location

#### -Abattoir

Situé au Sud Est de la ville l'abattoir avec son aire qui sert de marché à bestiaux fait partie des biens communaux dont l'exploitation se fait suite à une adjudication annuelle. Toute fois son apport semble constatant depuis 04 ans.



**Photo. n° :09-** Marché aux bestiaux –Abattoir. Auteur 2014

**Tableau n° 50 :-Evolution des adjudications 2010-2013**

ANNEE	2010	2011	2012	2013
REVENU ANNUEL	840.000,00	801.000,00	703.200,00	774.750,00

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014

#### -Gare routière

Situé en plein centre ville, cet espace crée une très grande activité suite à la mobilité engendrée, un grand flux journalier de bus de taxi en fait un lieu productif par excellence et crée une dynamique malheureusement mal exploitée tant sur l'environnement immédiat de cet équipement que par sa valeur domaniale propre puisqu'il est exploité par location annuelle par adjudication dont le montant semble faible par rapport à sa valeur.



**Photo. n° :10-**Gare routière centre ville .Auteur 2014

**Tableau n° 51 :Evolution des adjudications de la gare routière 2010-2013**

ANNEE	2010	2011	2012	2013
REVENU ANNUEL	540.000,00	488.000,00	486.000,00	530.000,00

Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014

**-Fourrière**

Exploitée par la commune à des tarifs déterminés par délibération de l’A.P.C, ces tarifs ne font pas gagner beaucoup de rentrées à la commune et du fait elle devient une charge en plus pour le fonctionnement de ce pseudo équipement.



**Photo. n° :11:**Dépôt et Fourrière Source:Auteur

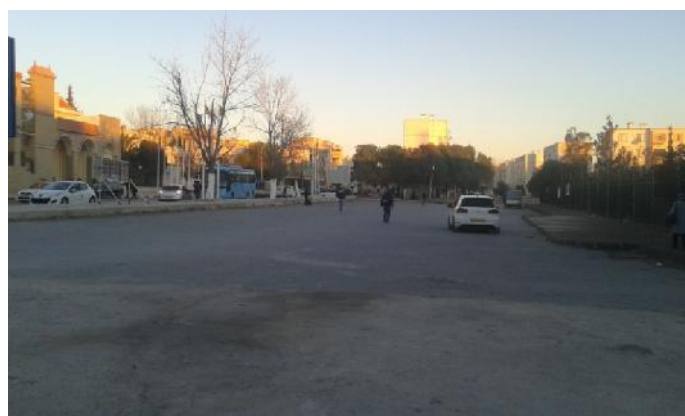
**Tableau n° 52 : Evolution des revenus annuels de la fourrière 2010-2013**

ANNEE	2010	2011	2012	2013
REVENU ANNUEL DA	92.200,00	38.300,00	74.100,00	8.500,00

Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014

**-Parkings et stationnement**

Ils se trouvent aux niveaux des quartiers de la ville, exploités suite à des adjudications annuelles. Ils sont de trois types, les aires de stationnement urbains en nombre de 17 et 3 arrêts de taxi et 4 parkings. Ces aires de stationnement et parking sont exploités depuis 2006 par des coopératives emploi de jeunes par arrêté ministériel N° 21/2006



**Photo. n° :12:-**Aire de stationnement Siege APC . **Auteur** 2014

**Tableau n° 53 : Evolution des adjudications 2010-2013**

ANNEE	NOMBRE	REVENUS
2010	17	408.000,00
2011	22	844.800,00
2012	22	844.800,00
2013	29	1.113.600,00

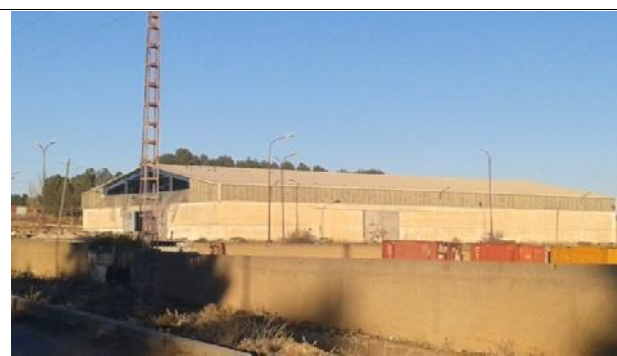
Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014

**-Les entrepôts**

Ces hangars se trouvent au niveau de la zone d'activité dans la partie nord ouest de la ville, leurs exploitation était négligée ce n'est que durant ces 4 dernières années que les autorités ont mis la main dessus et les ont revalorisés (tableau dessus) avec un loyer mensuel de 7500DA fait à base de la surface au M<sup>2</sup> 100 DA /M<sup>2</sup>



**Photo. n° :13**



**Photo. n° :14**

**Photo. n° :13 et Photo. n° :14: Dépôts au niveau de la zone d'activité . Auteur 2014**

**Tableau n° 54: Evolution des loyers 2010-2013**

ANNEE	2010	2011	2012	2013
NOMBRE	7	14	14	14
REVENUS DA	630.000,00	2.160.000,00	2.016.000,00	2.016.000,00

Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014

**-Les dépôts**

Ils sont plus petits en surface et leur exploitation se fait de la même manière que pour les entrepôts soit en location ou tarification. En 2010 seulement 7 étaient exploités mais avec la nouvelle assemblée, l'opération d'assainissement du patrimoine a révélé un surplus de 7 autres le nombre est alors passé à 14 ce qui a fait monter les recettes de ces loyers d'une manière considérable.



**Photo. n° 15**



**Photo. n° 16**

**Photo. n° 15 et Photo. n° 16- Dépôts au niveau de ville** Source : Auteur 2014

**Tableau n° 55 : Evolution des adjudications 2010-2013**

ANNEE	2010	2011	2012	2013
NOMBRE	7	10	11	14
REVENUS DA	630.000,00	1.228.000,00	1.228.000,00	1.680.00000

Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014-

### **V-3-2-Recettes propres de la commune**

les biens domaniaux propres de la commune sont une source de financement du budget communal soit pour la section fonctionnement ou équipement, ce budget se fait sur la base de recettes et des aides au cas d'insuffisance et ce qui indique la possibilité d'avoir l'autonomie dit endogène dans les prises de décisions en matière de développement local.

Une lecture se fera dans ce sens à travers les chiffres des finances locales pour déterminer les parts de chacune des recettes et pouvoir établir par la suite des rapports et ratio relatifs à leur participation au budget d'équipement de la commune.

#### **V-3-2-1-Recettes domaniales**

Ces recettes sont les loyers des biens énumérés dessus et qui représentent le patrimoine domaniale de la ville .Elles connaissent une hausse considérable ces quatre dernières années avec une augmentation de 70% ; ceci est du à l'actualisation des redevances par la revue en hausse des loyers et la récupération de locaux utilisés par des tierce personne sans redevance.

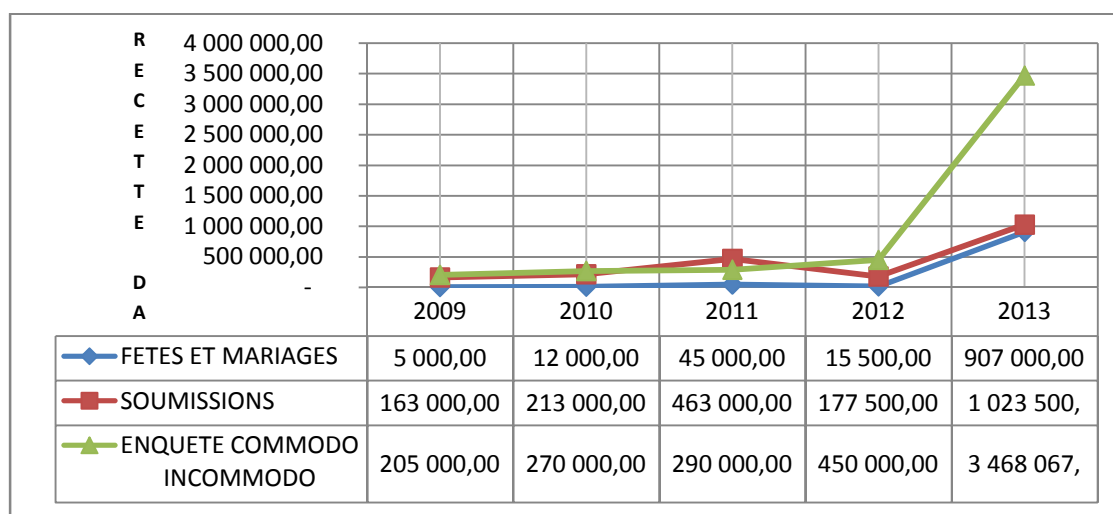
**Tableau n°56 : Recettes domaniales 2010-2013**

	2010		2011		2012		2013	
	NBRE	REVENUS	NBRE	REVENUS	NBRE	REVENUS	NBRE	REVENUS
<b>BIENS A CARACTERE COMMERCIAL</b>								
MARCHÉ HEBDOMADAIRE	1	7.150.000,00	01	7.350.000,00	01	7.100.000,00	01	7.530.000,00
MARCHÉ QUOTIDIEN	35	504.000,00	42	1.200,00/604.800,00	42	604.800,00	72	1.300,00/ 1.123.200,00
LOCAUX COMMERCIAUX	82	1.476.000,00	11 2	2.200,00/2.956.800,00	119	2.200,00/3.141.600,00	125	2.200,00/ 3.300.000,00
KIOSQUES	37	306.000,00	28	1.200,00/403.200,00	33	1.200,00/475.200,00	33	475.200,00
<b>BIENS SOUS FORME DE LOGEMENTS</b>			74					
LOGEMENTS DE FONCTION	27	403.248,00	34	1.370,00/558.960,00	37	1.370,00/608.280,00	37	608.280,00
AUTRE LOGEMENTS	52	3.885.600,00	40	5.300,00/2.544.000,00	40	2.544.000,00	53	5.500,00/ 3.498.000,00
<b>AUTRE BIENS</b>			05		05		05	
ABATTOIR	1	840.000,00	01	801.000,00	01	703.200,00	01	774.750,00
GARE ROUTIÈRE	1	540.000,00	01	488.000,00	01	486.000,00	01	530.000,00
FOURRIERE	1	92.200,00		38.300,00		74.100,00		8.500,00
PARKINGS ET STATIONNEMENT	17	408.000,00	22	3.200,00/844.800,00	22	844.800,00	29	3.200,00/ 1.113.600,00
DÉPÔTS	7	630.000,00	14	12.000,00/2.160.000,00	14	2.016.000,00	14	2.016.000,00
ENTREPÔTS	7	630.000,00	10	9.400,00/1.228.000,00	11	9.500,00/1.254.000,00	14	10.000,00/ 1.680.000,00
<b>TOTAL</b>		<b>16.772.848,00</b>		<b>19.694.860,00</b>		<b>19.777.880,00</b>		<b>22.649.030,00</b>

Source: Bureau des domaines et bien communaux-2014-

**V-3-2-2-Recettes d'exploitation**

Ces taxes sont prélevées suite au service rendu par la collectivité dans le cadre d'affichage pour les enquêtes de faisabilités de projets et autres ainsi que les charges et droit des soumissions pour la réalisation de projets d'équipement au niveau de la ville.



**Fig. n° 44 : -Evolution des recettes d'exploitation 2009-2013**

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014

**Tableau n° 57 : Recettes d'exploitation 2009-2013**

Année	Fêtes et mariage	et soumissions	Comodo et incomodo	TOTAL
2009	5000.00	163 000.00	205 000.00	373.000,00
2010	12 000.00	213 000.00	270 000.00	495.000,00
2011	45 000.00	463 000.00	290 000.00	798.000,00
2012	15 500.00	177 500.00	450 000.00	643.000,00
2013	907 000.00	1 023 500.00	3 468 067.87	5.398.567,87

Source:Bureau des domaines et bien communaux-2014

En regroupant ces recettes, la ville dispose d'un dispositif important, large et diversifié qu'elle peut exploiter pour s'enrichir financièrement .Il est à noter dans ce contexte que les rentrées propres de la commune en matière de recettes domaniales connaissent dans l'ensemble une croissance considérable allant jusqu'à 77% pour la période 2009-2013 .

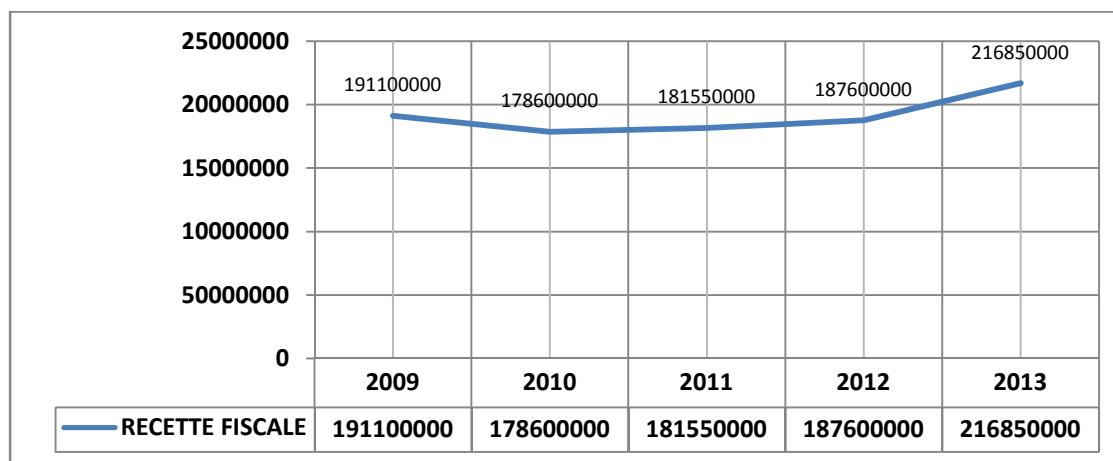
**Tableau n° 58: Recettes propres à la commune 2009-2013**

Année	Loyer	Fourrière	Fêtes et mariage	soumissions	Commode et incommode	Total
2009	18 269 172.66	92 900.00	5000.00	163 000.00	205 000.00	18 735 072.66
2010	9 826 921.06	38 300.00	12 000.00	213 000.00	270 000.00	10 360 221.06
2011	9 501 102.48	00	45 000.00	463 000.00	290 000.00	10 258 602.48
2012	12 443 346.30	745. 100,00	15 500.00	177 500.00	450 000.00	13 831 456.30
2013	17 100 231.02	8 500.00	907 000.00	1 023 500.00	3 468 067.87	22 507 298.89

Source:Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

### V-3-2-3-Recettes de la fiscalité

Ces recettes sont les redevances fiscales liées à l'activité économique dans le cadre du code des impôts directs et certaines taxes pour les impôts indirects -voir plus haut part I- Elles représentent un grand apport financier à la commune qui, bénéficie des projets de développement qui se réalisent sur son territoire.



**Fig. n° 45 : -Evolution des recettes fiscales 2009-2013**

Ces recettes connaissent une croissance remarquable surtout pendant le second quinquennal ; ceci est du en majeure partie à la TAP (2.55% du montant des projets toute nature confondue) et du fait ca représente l'apport exogène dans le montage financier de la commune et provoque un dopage dangereux à la lecture des conséquences de son arrêt ou de sa réduction.

**Tableau n° 59: Quotte part de la commune des Recettes fiscales 2009-2013**

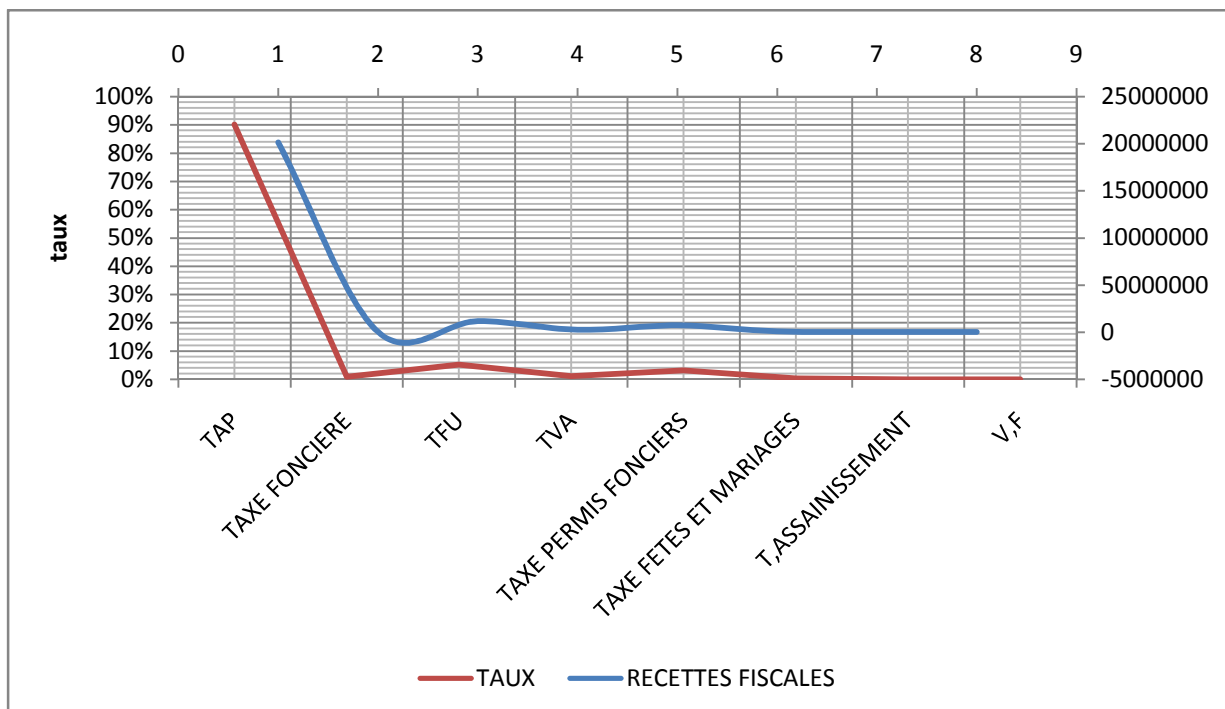
ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
RECETTE EN DA	191 100 000.00	178 600 000.00	181 550 000.00	187 600 000.00	216 850 000.00

*Source:*Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

**Tableau n° 60: Détail des recettes fiscales 2013**

REVENUS FISCAUX	Montant annuel 2013 (DA)
Taxe sur l'activité professionnelle T-A-P	<b>201 150 000.00</b>
Taxe foncière	<b>109 000.00</b>
T.F.U Taxe forfaitaire unifiée	<b>11 600 000.00</b>
Taxe sur la valeur ajoutée T-V-A	<b>2 450 000.00</b>
Taxe sur les permis fonciers	<b>7 100 000.00</b>
Droits des fêtes et mariage	<b>800 000.00</b>
Taxe d'assainissement	<b>7 330.00</b>
Part de la commune des versements forfaitaires V-F	<b>24 000.00</b>
<b>Total</b>	<b>216 850 000.00</b>

*Source:*Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014



**Fig. n° 46 : -Taux des différentes taxes -2013**

La TAP à elle seule représente 90% du montant des recettes fiscales de la commune ce qui confirme la situation de dépendance aux projets sectoriels.

**V-3-3-Les apports financiers externes de la communes :**

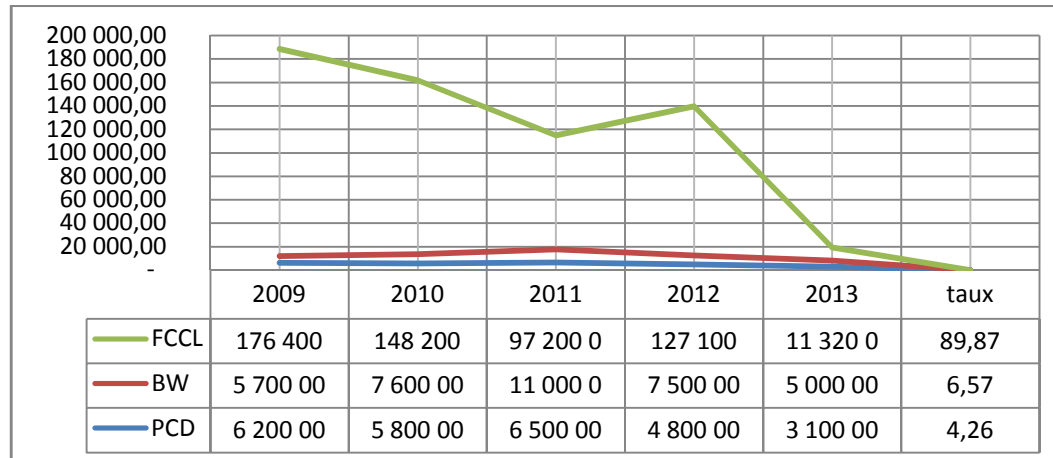
En plus des recettes propres d'origines domaniale et fiscale et des autorisations de programme qui lui sont alléguées dans le cadre des plans communaux de développement,, la commune bénéficie d'autres sources de financement de son budget émanant de l'Etat central sous forme d'aides et participation du fond commun des collectivités locales FCCL et de la wilaya. Ces apports sont toujours pris en considération lors de l'établissement des écritures financières, ce qui signifie que la commune malgré son statut d'entité territoriale urbaine supérieure, est dépendante de ces subventions.

Le tableau ci-dessus nous montre cet apport exogène au financement du développement de la commune.

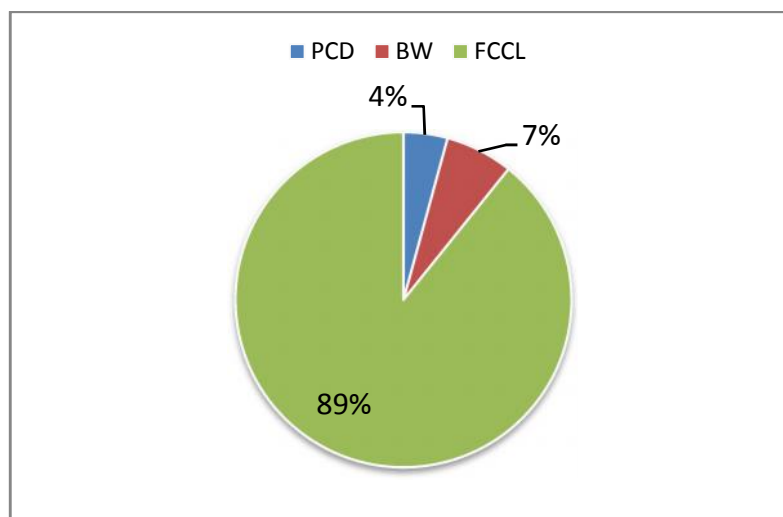
**Tableau n° 61: Apport exogènes au budget communal 2009- 2013**

Année	P-C-D DA	B-W DA	F-C-CL DA	TOTAL DA
<b>2009</b>	6 200 000.00	5 700 000.00	176 400 000.00	688 300 000 ,00
<b>2010</b>	5 800 000.00	7 600 000.00	148 200 000.00	161 600 000,00
<b>2011</b>	6 500 000.00	11 000 000.00	97 200 000.00	114 700 000,00
<b>2012</b>	4 800 000.00	7 500 000.00	127 100 000.00	139 400 000,00
<b>2013</b>	3 100 000.00	5 000 000.00	113 200 000.00	19 420 000,00

*Source:*Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014



**Fig. n° 47 : -Apport exogènes au budget communal 2009 -2013**

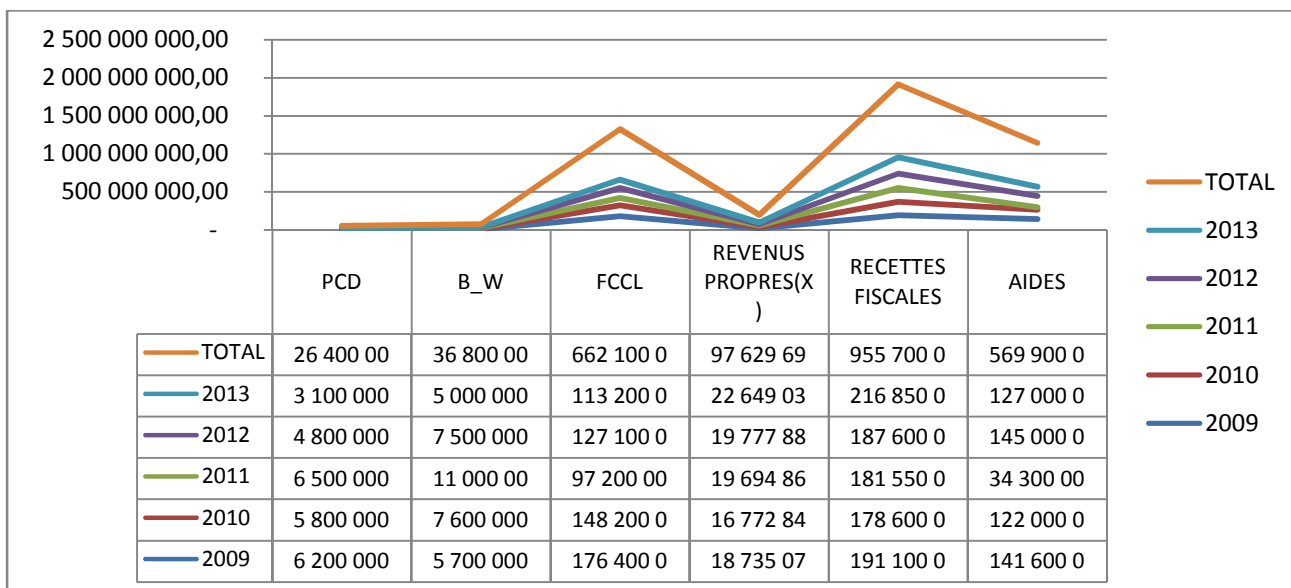


**Fig. n° 48: -Taux des différents apports 2009 -2013**

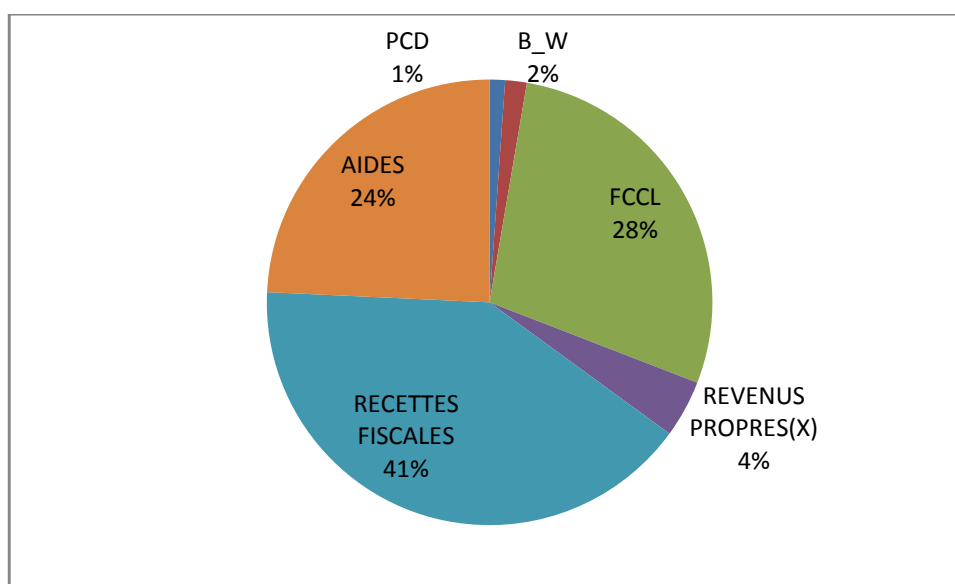
Le fond commun représente à lui seul 89 % des apports de l'Etat, ce fond qui vient en aide des collectivités dont le revenus par capita est insuffisant, ce qui signifie que la commune est tributaire de ce fond qui lui-même est alimenté par les différent impôts et taxes fiscales -Voir précédant –

#### **V-3-3-1-La composition des revenus de la commune toute source confondue**

Une fois toutes les recettes regroupées, leurs montant rentre dans la balance budgétaire qui sera répartie en deux sections –déjà décrit plus haut- l'équipement et le fonctionnement, des ratios pourront nous expliquer la part de chacune des recettes dans le budget total ce qui nous permettra de situer la ville par rapport au concept de l'endogénéité de ce finances et juger par la suite son mode de développement s'il est assisté ou d'une certaine autonomie. Il est à noter que les apports exogènes sont indispensables mais leur taux et leur exploitation restent le point à définir dans cette stratégie financière et donc de porter un éclaircissement sur cette dynamique économique, avec ses circuit ses composantes son fonctionnement.



**Fig. n° 49: -Evolution des contributions financières toute nature confondue 2009-2013**



**Fig. n° 50: -Ratio des recettes globales toute nature confondue 2009-2013**

Les recettes fiscales et les aides du FCCL représentent la grande part de contribution à l'élaboration du budget communal et ces recettes sont toutes deux exogènes et dépendent directement de l'Etat central ; elle représente respectivement 40.7% et 28.2% du montant global, des taux élevés par rapport à l'apport propre de la commune qui ne représente que 4.16%, un indicateur de contribution à l'effort communal sera étudié ultérieurement dans le cadre de la lecture des ratios financier.

**Tableau n° 62 : contributions financières toute nature confondue 2009-2013**

Année	P-C-D	B-W	F-C-CL	REVENUS PROPRES(X)	RECETTES FISCALES	AIDES	TOTAL (A)
<b>2009</b>	6 200 000.00	5 700 000.00	176 400 00.00	18 735 072.66	191 100 000.00	141 600 000.00	539 735 072,66
<b>2010</b>	5 800 000.00	7 600 000.00	148 200 000.00	16.772.848,00	178 600 000.00	122 000 000.00	478 972 848,00
<b>2011</b>	6 500 000.00	11 000 000.00	97 200 000.00	19.694.860,00	181 550 000.00	34 300 000.00	350 244 860.48
<b>2012</b>	4 800 000.00	7 500 000.00	127 100 000.00	19.777.880,00	187 600 000.00	145 000 000.00	491 777 880.00
<b>2013</b>	3 100 000.00	5 000 000.00	113 200 000.00	22.649.030,00	216 850 000.00	127 000 000.00	487 799 030,00

Source: Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

### V-3-3-2-Dépenses de la commune

Le fonctionnement de la collectivité est régulé par l'élaboration d'un budget annuel dans lequel recettes et dépenses vont de paire et c'est dans cette rubrique que l'expression financière de l'action de la collectivité se traduit. Cette répartition se fait pour les deux sections équipement et fonctionnement ; ce qui permet d'établir des ratios de comparaison entre ce qui est dépensé et ce qui est investi et la part de chacun dans le budget annuel.

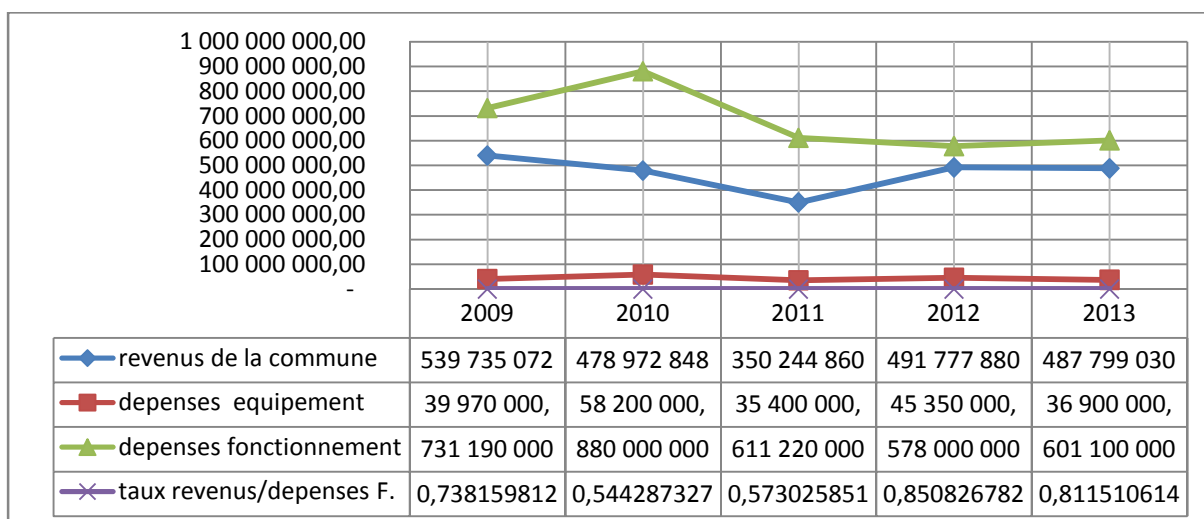
**Tableau n° 63 : Revenus et dépenses - 2009-2013**

.Année	REVENUS DE LA COMMUNE	DEPENSES	
	Toute source confondue	EQUIPEMENTS Du budget communal	FONCTIONNEMENT Du budget communal
<b>2009</b>	<b>539 735 072,66</b>	39 970 000.00	731 190 000.00
<b>2010</b>	<b>478 972 848,00</b>	58 200 000.00	880 000 000.00
<b>2011</b>	<b>350 244 860.48</b>	35 400 000.00	611 220 000.00
<b>2012</b>	<b>491 777 880.00</b>	45 350 000.00	578 000 000.00
<b>2013</b>	<b>487 799 030,00</b>	36 900 000.00	601 100 000.00

Source: Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

### V-3-3-3-Ratio : Revenus /Dépensées de fonctionnement

Le graphe ci-dessous montre le rapport entre les recettes de la commune toute source confondue en relation avec les dépenses enregistrées ainsi nous remarquons que les dépenses de fonctionnement dépassent largement les recettes communales ce qui explique l'amplitude des charges de la ville dont la gestion est directement liée à son Etat de santé financière d'où le recours aux subventions de l'Etat et du fait maintenir une dépendance au moins partielle de ce qui vient d'en haut à l'encontre des principes de l'autonomie que la collectivité devrait promouvoir.



**Fig. n° 51 : Ratio : Revenus /Dépensées de fonctionnement 2009-2013**

Les revenus de la commune sont en majorité dépensés en fonctionnement-Salaires charges consommables, facture sonelagz...- avec un taux qui a atteint l'année 2012 81% ce qui signifie que la collectivité ne fait que consommer ces ressource financières pour son fonctionnement.

#### **V-3-3-4-Ratio : Revenus propres / Dépenses**

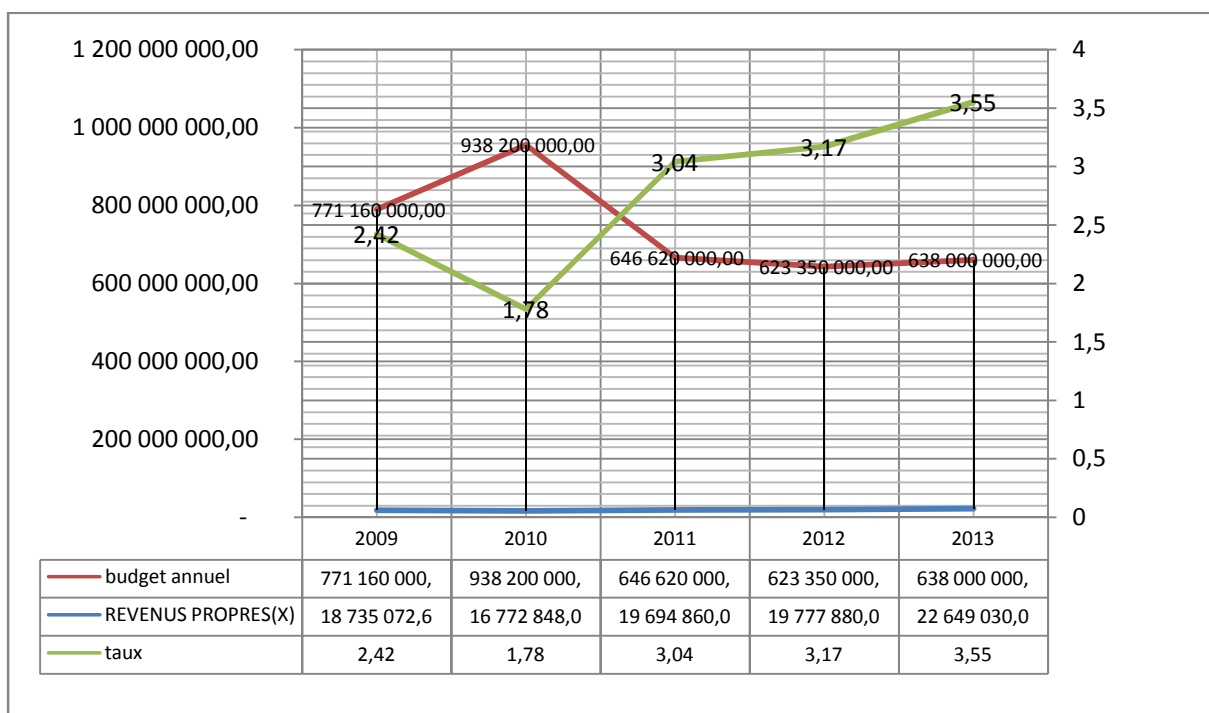
Ce ratio met en valeur la contribution des biens de la commune à la balance budgétaire annuelle et permet de mettre en évidence sa capacité à engendrer des richesses qu'elle peut injecter dans son programme d'équipements qui à son tour fera la boucle de la création de revenus.

**Tableau n°64 : Revenus propres / Dépenses**

.Année	REVENUS PROPRES DE LA COMMUNE -1-	DEPENSES			Taux 1/4
		EQUIPEMENTS Du budget communal -2-	FONCTIONNEMENT Du budget communal -3-	Total budget --4-	
<b>2009</b>	18 735 072.66	39 970 000.00	731 190 000.00	771 160 000,00	2.42%
<b>2010</b>	16.772.848,00	58 200 000.00	880 000 000.00	938 200 000,00	1.78%
<b>2011</b>	19.694.860,00	35 400 000.00	611 220 000.00	646 620 000,00	3.04 %
<b>2012</b>	19.777.880,00	45 350 000.00	578 000 000.00	623 350 000 ,00	3.17 %
<b>2013</b>	22.649.030,00	36 900 000.00	601 100 000.00	638 000 000,00	3.55 %

**Source:** Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

Les revenus propres de la commune ne présentent en moyenne que 2.79% du montant du budget sur les 05 années 2009-2013, un taux insignifiant ce qui explique une autre fois le recours aux subventions et aux aides exogènes et la quasi-totalité de leurs dépenses pour combler le déficit du fonctionnement loin d'être exploitées pour la construction du développement de la population qui ne reçoit pratiquement rien du fond propre de sa ville.



**Fig. n°52: Ratio des recettes globales toute nature confondues 2009-2013**

**V-3-4-Potentiel fiscal**

Ce ratio vient en complément au précédent, il permet de mesurer le rapport des recettes fiscales au nombre d'habitants, ce qui explique l'effort de la commune à mobiliser ces ressources pour le développement du cadre de vie de ses habitants.

**Tableau n°65 : Potentiel fiscal 2009-2013**

Année	2009	2010	2011	2012	2013	Potentiel fiscal moyen
RECETTES FISCALES	191 100 000.00	178 600 000.00	181 550 000.00	187 600 000.00	216 850 000.00	270.28
HABITANTS	69454	70774	72119	73489	74885	
Potentiel fiscal	269.75	236.99	273.09	269.13	302.45	

*Source:* ONS et Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

Un rapport très faible avec la moyenne de 270 DA par habitant, c'est un taux relatif aux communes pauvres et non productives localement par rapport aux biens patrimoniaux dont dispose la commune.

**V-3-5-Le ratio de richesse communal**

La mesure du degré de richesse se fait par rapport au revenus globaux de la commune rapportés à sa population ce qui signifie que plus ce ratio est élevé, cela veut dire il y'a équilibre entre urbanisation et rentrées financières toutefois il est en contradiction par rapport au ratio précédent qui révèle bien la caractéristique du développement attributif des subventions. Ce ratio donc en combinaison avec le précédent confirme bien la grande part de

la fiscalité dans la situation financière de la violet pour faire face à ces manques financiers, l’Etat intervient par la solidarité entre collectivité par le bilas des mécanismes d’aides aux collectivités locales sous forme d’aides du FCCL et aide de la wilaya.

**Tableau n° 66 : Le ratio richesse communal 2009-2013**

Année	2009	2010	2011	2012	2013	Potentiel fiscal moyen
RECETTES FISCALES ET DOMANIALES	209 835 072.66.00	195 372 848.00	201 244860.00	207 377 880,00	239 499 030,00	
population	69454	70774	72119	73489	74885	
Ratio de richesse	<b>3 021.20</b>	<b>2 760.51</b>	<b>2 790.45</b>	<b>2 821.89</b>	<b>3 198.22</b>	<b>2 918.45</b>

Source: ONS et Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

**V-3-6- Etude de la contribution des subventions dans les recettes communales :**

Pour étudier le degré d’indépendance de la commune en matière de gestion de sa finance ; il est impératif de rapporter les trois types de subventions soit PCD, FCCL et subvention de la wilaya aux recettes de la commune et apprécier l’importance de ces dotations ; pour cela trois ratio seront examinés à savoir : PCD/recettes -FCCL/recettes- subvention wilaya/recettes.

**V-3-6-1-Ratio : Subvention P.C.D/Recettes d’équipement communal :**

Les PCD sont les plus grands apports aux communes pour les accompagner dans leur stratégie de développement ,ils sont permanents et chaque année les communes perçoivent ces dotations pour la réalisation de programme d’infrastructure et équipement ainsi que l’extension du réseau d’A.E.P, l’éclairage public et l’assainissement. Néanmoins ces recettes ont leur affectations bien déterminée et ne rentre pas pour équilibrer les rubriques budgétaires. Ce ratio montre la part des dotations allouées dans l’ensemble des recettes

**Tableau n°67 : Ratio PCD/Recettes communales**

Année	2009	2010	2011	2012	2013
P-C-D	<b>6 200 000.00</b>	<b>5 800 000.00</b>	<b>6 500 000.00</b>	<b>4 800 000.00</b>	<b>3 100 000.00</b>
RECETTES FISCALES ET DOMANIALES	209 835 072.66.00	195 372 848.00	201 244860.00	207 377 880,00	239 499 030,00
RATIO	2.95	2.97	3.23	2.31	1.29

Source:. Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

C’est un apport faible en montant ce qui signifie que la ville n’a pas bénéficié de projets dans ce cadre, en contrepartie, c’est les PSD et PCCE qui ont couvert ce manque dans le cadre de projets sectoriels lancés par la wilaya.

**V-3-6-2-Ratio : Subvention wilaya /recettes d’équipement communales :**

Cette subvention est un apport par la collectivité locale de tutelle et se répartie selon des interprétations souvent subjectives au niveau de l’APW, ce qui la rend incertaine et du fait elle n’est comptabilisée qu’en fin d’élaboration du budget.

Les sommes allouées dans ce cadre sont importantes pour le cas de la ville d'Oum-El-Bouaghi. Le ratio étudié nous révélera son importance.

**Tableau n°68 : Ratio Subvention wilaya /Recettes communales**

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Budget de la wilaya DA	5 700 000.00	7 600 000.00	11 000 000.00	7 500 000.00	5 000 000.00
Recettes Fiscales Et Domaniales Da	209 835 072..00	195 372 848.00	201 244860.00	207 377 880,00	239 499 030,00
RATIO %	2.72	3.89	5.47	3.62	2.09

**Source:** Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

### V-3-6-3-Ratio : Subvention F.C.C.L /Recettes d'équipement communales

Ce fond commun est un mécanisme d'aide entre les collectivités locales sous forme de solidarité financière intercommunale, il agit comme une banque centrale recevant des ponctions, des taxes et impôts au niveau national .Cette dotation s'avère très importante pour la ville d'Oum-El-Bouaghi , elle couvre en moyenne 63.4% des recettes d'équipements de la commune ce qui confirme ainsi sa dépendance face à ce mécanisme.

**Tableau n°69 : Ratio Aide FCCL /Recettes communales**

Année	2009	2010	2011	2012	2013
F-C-CL	176 400 000.00	148 200 000.00	97 200 000.00	127 100 000.00	113 200 000.00
RECETTES FISCALES ET DOMANIALES	209 835 072.66.00	195 372 848.00	201 244860.00	207 377 880,00	239 499 030,00
RATIO %	84.07	75.85	48.30	61.29	47.27

**Source:** Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

### V-3-6-4- Ratio : Effort d'équipement communal

Une moyenne de 600 DA par habitat, tel est le ratio exprimant l'effort de la commune à investir dans la section équipement de son budget .C'est un taux faible ce qui explique aussi la difficulté de la commune à programmer des équipements par ses propres moyens, ceci joint aussi le ratio étudié plus haut- ratio revenu propres/ dépenses- et montre du fait sa faible contribution aux investissements économiques susceptibles de ramener ses ressources à un plus haut niveau.

**Tableau n°70 : Effort d'équipement communal**

	NOMBRE D'HABITANTS	EQUIPEMENTS Du budget communal	RATIO EFFORT D'EQUIPEMENT
2009	69454	39 970 000.00	<b>575.49</b>
2010	70774	58 200 000.00	<b>822.34</b>
2011	72119	35 400 000.00	<b>490.86</b>
2012	73489	45 350 000.00	<b>617.10</b>
2013	74885	36 900 000.00	<b>492.76</b>

**Source:** ONS et Bureau de comptabilité de la commune OEB-2014

## **CONCLUSION**

Pour pouvoir diagnostiquer l'impact local sur la dynamique économique, il était impératif de retracer le circuit par lequel transitent les ressources financières qui sont le moteur de développement local et voir dans quel contexte juridique elles s'inscrivent et quel est leur apport dans le cadre de l'élaboration des budgets des collectivités locales –la commune- car c'est de l'autonomie financière que peut découler l'autonomie de décision pour pouvoir agir au niveau local et prendre les décisions adéquates en étroite relation avec les nécessités du bas échelon. Ceci dit, la dynamique économique à Oum-El-Bouaghi semble en vue de ce qui vient d'être étaler, dans l'incapacité à investir sur place en vue de valoriser ses ressources qui devrait être dans de meilleures conditions du fait qu'elle est chef lieu de wilaya.

Cette situation semble, justement, être un handicap, car tous les manques en la matière sont pris en charge par des programmes dits sectoriels et centralisés - PSD ET PCE- la laissant donc sous perfusion qui perdure.

Le parcours du développement entamé voilà 40 ans semble prendre un seul rythme et un seul régime voir un seul scénario. Dès les premières années, le développement est orienté à faire face aux besoins imminents suite à la promotion administrative qu'a connue la ville en 1974 et depuis, plan après plans, ce nouveau nœud urbain n'a cessé de recevoir des dotations financières de plus en plus importantes et malgré ça, les aides et les subventions occupent une large partie des écritures financières de la commune confirmant ainsi le caractère exogène du financement de l'urbanisation.

## Introduction

Au chapitre précédent, nous avons levé le voile sur un important facteur qui semble être négligé dans les approches du développement local et marginalisé dans la formulation du concept or, l'approche financière du développement local ne peut qu'en être le paradigme et de ce fait, il devient indispensable de l'élever au rang adéquat et l'inscrire dans l'énoncé de toute hypothèse y afférant.

Depuis que l'on parle de développement, tous les programmes tournent autour d'un seul axe, plan quadriennal, plan quinquennal, projet 2030, dont le seul terme décisif est « le temps », comme si toute la stratégie était une course contre la montre dans un tour à plusieurs étapes dont on connaît le début mais on ignore la fin ou l'arrivée, à laquelle ,se juge toute mesure. Quant à l'espace c'est aussi et encore **L**a dimension oubliée dans l'élaboration des projets et ne fait que subir une répartition d'activités et de fonctions en une sorte d'étalement ou d'étagement sur une surface donnée en fonction de leur tailles et de la capacité de cette surface à en recevoir.

La dynamique spatiale se doit cibler un objectif en complémentarité parfaite avec les orientations économiques pour ancrer les bases du développement futur **et faire de l'espace un construit et non un espace physique , loin d'en être « géophagique »,cette soif de la terre qui va à l'encontre de la sagesse d'utilisation « « géosophie ».**

L'alternative du PAW :« *L'inscription du développement dans l'espace et la nécessité d'être plus vigilants quant à la plus où moins grande dispersion et la diffusion désordonnée des aménagements et des investissements forcément limités mais aussi plus coûteux* »<sup>1-</sup>

En réalité, ce qui est apparent et semble évident , c'est que la consommation d'espaces est directement liée à la population qui l'occupe, c'est à dire , plus il y a de population, plus il faut de logements, plus il faut en construire, plus il faut viabiliser ,plus il faut équiper .Une équation simple à résoudre dans une logique simpliste qui s'inscrit donc dans l'investissement des formes ,c'est-à-dire seulement la forme de la ville et ses étendues ...et s'éloigne de l'esprit de la stratégie car la question de la dimension spatiale, sa consommation et sa mesure est d'actualité surtout lorsqu'on la relie au développement local . « *Ceux qui font la ville algérienne (décideurs, techniciens, acteurs urbains) sont-ils en mesure de relever ces défis, et si non, au moins, conscients des enjeux du phénomène d'urbanisation à l'avenir ?* »<sup>2</sup>

---

1 PAW OEB p60

2 MAOUIA SAIDOUNI –ELEMENTS D'INTRODUCTION A L'URBANISME HISTOIRE, METHODOLOGIE, REGLEMENTATION, EDT CASBAH 2000 P224

Une série d'indicateurs seront évalués pour cette partie du travail portant sur la dynamique urbaine de la ville d'Oum-El-Bouaghi et ses structures spatiales pour la période allant de 1973 et 2014 en se basant sur des photographies aériennes.

Par manque de maîtrise des programmes informatiques notamment ceux relatifs aux S.I.G, et par manque de temps aussi, nous n'avons pu rendre le travail complet par des saisies numériques qui permettent l'établissement de bases de données accessibles et actualisables dont les sorties seront à jour et les interprétations seront diverses selon les données voulues.

## **VI-1- Le cadrage conceptuel de l'espace d'approche: quel model ?**

### **VI-1-1-espace et développement local**

Dés que l'on parle de développement, il faut toujours y associer une épithète qui le renvoie directement à la spatialité pour pouvoir caler ce discours dans sa vraie mesure et dans sa place adéquate car le développement ,par principe, est territorialisé, situé, donc localisé. « *Par définition, le développement implique une dimension spatiale, et cette spatialité, vue là où le développement survient, est forcément locale* »<sup>3-</sup>

Aujourd'hui, on est passé d'une lecture passive de l'espace à une deuxième vision active , ce qui change carrément les discours et les approches du local ,ce dernier est entrain de devenir son propre moteur de développement ,comptant sur ses forces endogènes génératrices d'initiatives et de créativité, éléments tant évoqués dans les schéma de développement à grande échelle mais sans une ligne directrice claire au niveau local.

« *Le développement local est donc un concept qui n'existe pas à « l'état pur »; il doit nécessairement se combiner à une dimension sociale, culturelle, économique ou politique pour prendre son sens et s'ancrer dans la réalité* »<sup>4</sup>

### **VI-1-2- La construction de l'espace d'étude**

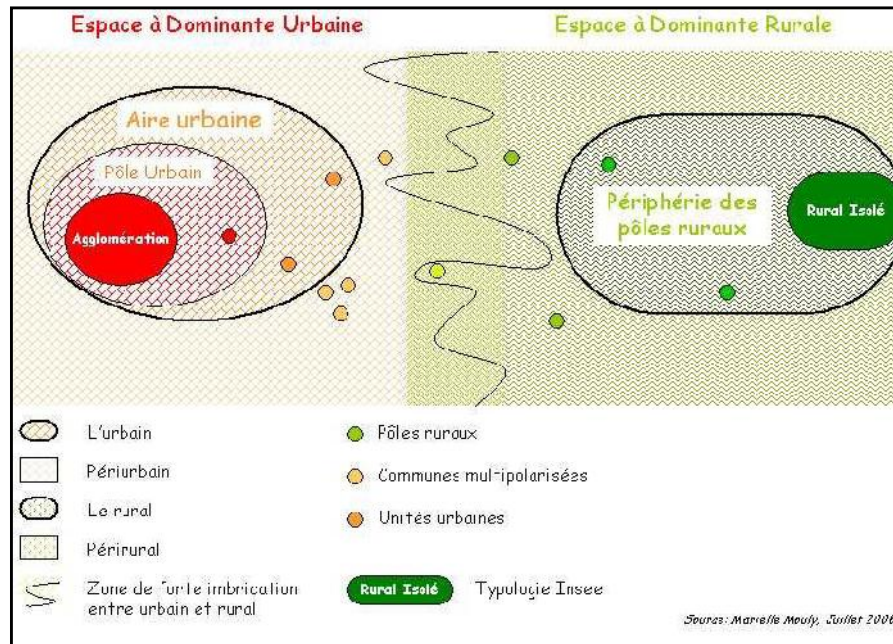
L'approche spatiale est par définition la mise en priorité de l'espace dans l'élaboration des études stratégiques en tenant compte des données socioéconomiques (chap. 4 et 5 ) dans une démarche pluridisciplinaire pour pouvoir établir un diagnostic dans le sens rétrospectif ou pour une vision prospective.

Cette approche spatiale s'étend sur plusieurs échelons , mais ce qui nous intéresse c'est le niveau urbain (l'agglomération) avec d'une part, sa structure qui étudiera sa composition, les différents tissus ,les axes de développement, les limites et les contraintes et ,d'autre part ,sa dynamique d'évolution, sa genèse ,les orientations technico-législatives .Les autres approches sont l'approche économique et l'approche sociale :

---

3- **Jean, Bruno.** 1989. «Le développement à sa place: aspects de la problématique du développement local au Québec», dans The Canadian Journal of Regional Science .<http://www.cjrs-rcsr.org/archives/v12-1-2-3>

4-**Kayser,** 1990, p. 217. Gaston Gadoury.[www.chairedesjardins.uqat.ca](http://www.chairedesjardins.uqat.ca)



**Fig. n°53 :.La frontière des territoires** .Source : Murielle mouly .www.memoireonline

- L'approche économique, dans le sens qui intègre toutes les dynamiques économiques en étudiant les mouvements des capitaux, de la main d'œuvre, l'emploi, les services ainsi que les capacités novatrices et technologiques qui s'y déroulent.

- L'approche sociale, beaucoup plus humaine en étroite liaison avec les deux premières approches car, pour le rappeler, l'urbanisation, dans sa deuxième forme, est la capacité d'accepter de vivre ensemble sur un territoire en respectant les lois de l'urbanité, en formant des réseaux sociaux de type sociocommunautaires interdépendants. Cette acceptation favorisent, par conséquent, la création de situations qui permettent la prise en charge de projets de développement dans un espace urbanisé, quelle qu'en soit sa vocation : résidentielle, activité économique, infrastructure de transport...

### VI-1-3-La lecture de l'espace urbain

A force de lier l'étude du développement local dans un milieu urbain aux effets économiques ,il vient à l'esprit qu'une tendance purement économique est entrain d'être suivie ,et c'est là justement que nous avons essayé de conceptualiser l'espace urbain en expliquant que l'espace ,au sens large ,dans le cadre du développement est vu de deux manières, l'une qui traite l'espace de physique ,construit et limité, l'autre économique qui se sert d'espace que pour expliquer certaines relations qui lient l'aspect géométrique aux théorie des places centrales à l'économie urbaine. Delà, nous avons limité le champ de l'étude à une approche spatiale du **milieu urbain** car c'est là que les deux approches convergent par la force qui lie le regroupement humain à son territoire.

#### VI-1-4-le choix de la limite ou de la frontières urbaine

C'est dans le cadre **intra urbain** que l'étude de l'espace prendra pied pour façonner cette limite qui fera frontière avec le milieu extérieur de l'agglomération. Ceci nous permettra d'avoir une perception sur l'état de l'agglomération en tant que milieu structuré et composé de différentes zones, elles mêmes limitées et situées dans ce périmètre comme agrégats de sous espaces, le tout dans une vision qui cible les logiques de leurs évolution et dans quel cadre elle étaient inscrites ,est- ce purement spatiale selon la grille de besoins ou bien stratégique pour rejoindre l'approche économique du développement local ?.

#### VI-1-5-Le territoire observé ou la limite juridique

La limite urbaine, notion ambiguë dans le sens du développement de la ville et qui est une nécessité ,reste une question pertinente quand on réfléchit à la délimitation de la ville et quand on projette sa prolifération et son développement .La vision physique de cette limite ou de ce périmètre restera limitée car elle n'est qu'un cadre juridique pour la répartition des tâches de gestion de la ville, pourtant dans le cadre spatial, elle est loin de freiner tous les mouvements d'interaction entre son enveloppe et ses périphéries. Si elle est aujourd'hui **considérée comme le fruit d'une dynamique, c'est que cette limite est le résultat d'une nouvelle réalité urbaine**, Les villes ayant une tendance à s'étaler sur des espaces sans cesse plus larges, il devient plus opportun de parler d'**espace urbain** plutôt que **la ville**.



Fig. n°54: Oum-El-Bouaghi : limites, évolution et contraintes

Source : Google

Pourquoi poser le problème de la limite ?

La ville est un objet changeant aux contours intérieurs aussi bien qu'extérieurs relativement flous et on définissant le périmètre d'intervention, on est déjà dans un processus limitatif de réflexion et c'est ce qui semble être fait pour la ville d'Oum- El- Bouaghi, d'ailleurs elle ne fait pas exception par rapport à d'autres. En cherchant à baliser la ville, on l'insère

dans un rempart réel ou fictif et toutes les approches sont, du fait, conscrites dans ce périmètre, alors la ville devient un problème en soit qu'il faut cerner.

Le périmètre urbain est une donnée essentielle en analyse urbaine pour la détermination de la croissance périphérique des villes en construisant un préalable incontournable dans le processus d'aménagement et de gestion urbains.

## **VI-2- La construction spatiale de la ville :**

Pour ce faire, il est très utile d'utiliser la méthode de photo-interprétation. Celle-ci permet une représentation fidèle de la réalité et permet de suivre l'évolution de l'artificialisation durant plusieurs années. Ce qu'on a pu réussir à avoir comme photos, sont celles commandées à l'institut national de cartographie et de télédétection(INCT) à Alger. Elles datent de 1973 -1980-1993-2000, au delà de ces dates, c'est à partir du site internet Google earth , que nous avons pu continuer la lecture, heureusement que les premières vues datent de 2004, c'est ce qui a permis de conduire l'interprétation photographique de 1973 à 2014.

1973 coïncide bien avec le référentiel spatial voulu car c'est l'année d'avant le déclenchement de la stratégie de développement urbain pour la ville d'Oum-el-bouaghi et depuis les actions se succèdent jusqu'à aujourd'hui avec des projections à long terme en 2025.

Une première lecture montre que la situation urbaine actuelle de la ville d'Om-El-Bouaghi , est le résultat de pratiques législatives durant 40ans à partir de son accession au rang administratif supérieur. A chaque intervention les traces de la planification surgissent selon les objectifs tracés par chaque phase ainsi, nous procéderons à une lecture de ces différentes phases et voir si les stratégies de l'artificialisation et la construction de l'urbain étaient ou non orientées dans le sens d'en faire un pole productif qui dépasse le cadre administratif amorcé au début des années 74.

### **VI-2-1-Période avant 1974**

#### **VI-2-1-1-Rétrospective de la genèse urbaine**

##### **VI-2-1-1-1-Naissance de la ville**

Comme déjà mentionné au chapitre 4, la ville, avec son nouveau statut, a vu le jour suite au découpage administratif de 1974 qui en a fait un chef lieu de wilaya car l'objectif de l'état, dans la restructuration du territoire, était de développer un ensemble de villes moyennes pour qu'elles jouent le rôle de pôle de développement autour desquelles ,s'articule toute une stratégie de polarisation des petites villes et campagnes avoisinantes.

Oum-El-Bouaghi durant 40 ans est en perpétuelle métamorphose et croissance dont l'avenir spatial est déjà limité et cadré du point de vue législatif par des instruments qui ne font que délimiter une forme juridique sur laquelle toute affectation ou appropriation est sujette à la loi qui régit la juridiction. Les limites du territoire sont le résultat d'une approche purement

administrative lorsqu'on sait que pour déterminer la limite urbaine on fait toujours recours à l'opportunité foncière qui délimite l'agglomération et en fonction de certains besoins stéréotypés on calcule les surfaces à utiliser et puis on cherche les directions dans lesquelles ces extensions sont possibles et on concrétise les affectations des sols.

#### VI-2-1-1-2-Période vers 1920

C'est en 1902, alors que la région n'était qu'hameaux éparses, que le premier noyau urbain sous forme de damier pris forme comme centre regroupant quelques équipements comme les écoles primaires, église et marché, ainsi que la gare au niveau de la partie sud du village

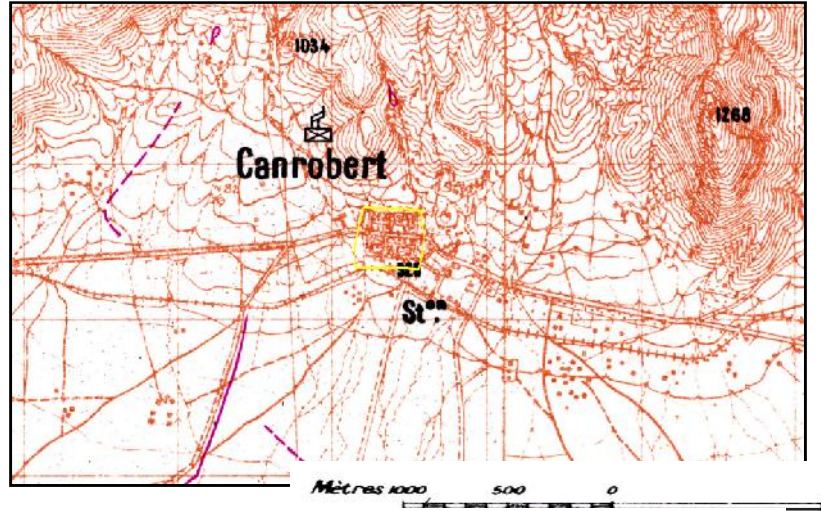


Fig. n°55: Extrait carte topo 1948

Source : INCT

en plus du fort administratif érigé pour la sécurité de colons venant peupler la région en accédant à la propriété de terres agricoles sous forme de concessions .

#### VI-2-1-1-3-Période vers 1950

Le développement du village s'est effectué dans la direction Est, guidé beaucoup plus par le relief, au Nord la montagne Sidi Rghiss, au Sud des terres agricoles productives, la linéarité Est-Ouest est amorcée.



Photo n°17: Vue générale à partir du Fort Source : www.alger-roi.fr

L'évolution de l'habitat s'est caractérisée par la structure

ordonnée vers l'Est avec des maisons de type traditionnel construite en « dure » pierre et tuile ; quand à la partie Nord -Est et Sud-ouest ;le précaire construit, regroupait une population, généralement démunie ,dans ce qui est appelé « Dechra » Nord et Sud en référence à leurs localisations et qui représentaient une grande part de la surface du le village. Il est à noter qu'en 1958, Canrobert est passée au statut de commune, ce qui n'a rien apporté au village sauf le statut administratif dicté par la stratégie coloniale de gérer le territoire, qui dans son caractère urbain semblait alors secondaire par rapport au milieu rural qui présentait l'enjeu foncier plus important.

VI-2-1-1-4-L'ère de l'indépendance 1962 :

Jusqu'à l'année de l'indépendance en 1962, la continuité du développement s'est effectuée dans le même prolongement avec un exode accru dû à la situation de déclenchement de la guerre de libération, d'où la prolifération de constructions précaires au niveau des deux dechra. Le développement est lent, la situation est relativement chaotique, le tissu est fragmenté, aucune

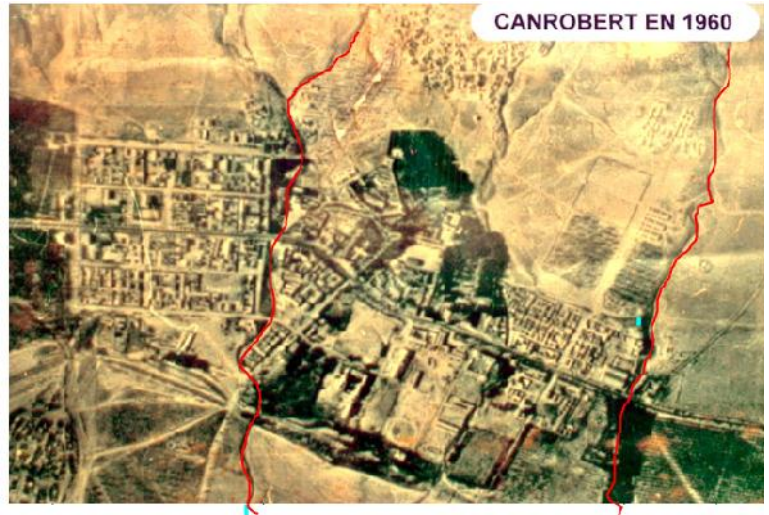


Photo n°18: Vue Aérienne 1960

.Source : www.alger-

structuration, ni économie dans la ville, quatre-vingts ans depuis sa création sous le règne colonial, le village n' a pas connu d'investissements réels en matière d'urbanisme et les installations réalisées étaient juste pour ce qu'il fallait aux colons qui y habitent. L'héritage est alors très maigre, et la nouvelle commune d'Oum-El-Bouaghi de la postindépendance, et en 1963,qu'elle commence alors le périple chemin de la construction et du développement durant 10 ans avec une population héritée de 6882 habitant et tache urbaine de 47.44ha contenant deux écoles une église ,un bureau de poste, une gare et une brigade de gendarmerie.

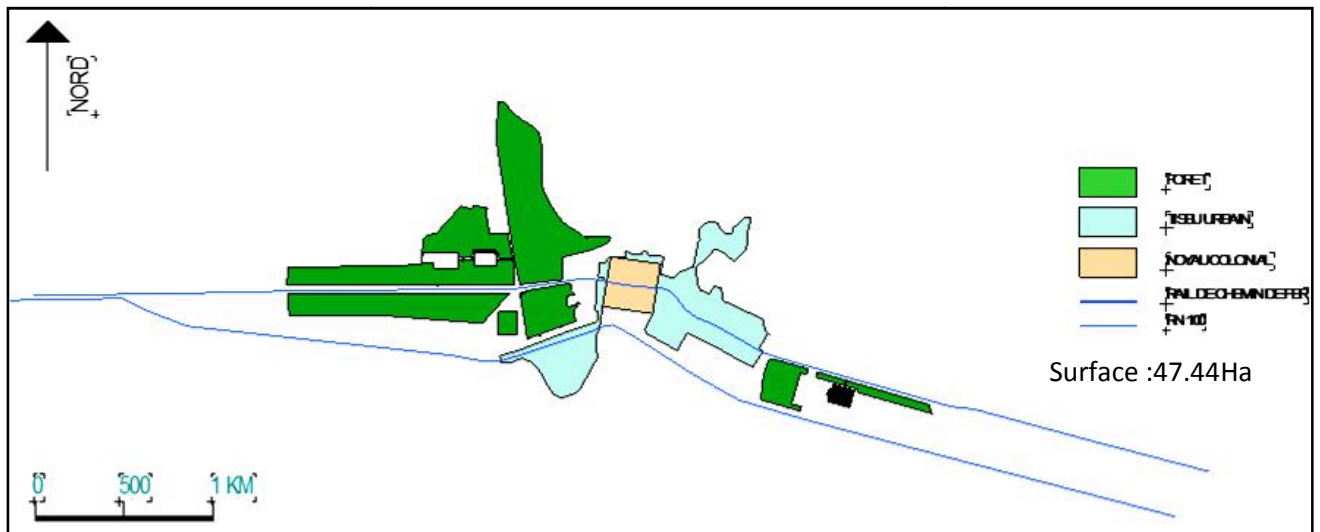


Fig. n°56: Tache urbaine 1960

Source :Photo INCT

VI-2-2-Période après 1974 : Phase de la croissance planifiée :

VI-2-2-1-Période 1974-1987

C'est la décennie la plus marquante de l'évolution urbaine de la ville et c'est à partir de 1974 que la restructuration de l'espace a été enclenchée par la nouvelle affectation du village qui par la force des choses est entrain de devenir ville dans le sens de la caractéristique fonctionnelle du type administrative qui lui est offerte, la tache urbaine couvrait 76.41 ha - Fig.n°72-. Le noyau central, largement urbanisé et homogène morphologiquement, l'est aussi sur le plan social avec la présence dominante des classes moyennes logeant dans un bâti de taille et de hauteur moyennes. Quant à l'hétérogénéité de la périphérie, elle s'exprime tant sur le plan morphologique que social. Des bidonvilles s'installent au nord-est et au sud Ouest du village occupés par des populations à revenu faible, alors que les populations à revenu élevé, résidant encore dans des maisons traditionnelles en pierre et en tuile avec jardin.

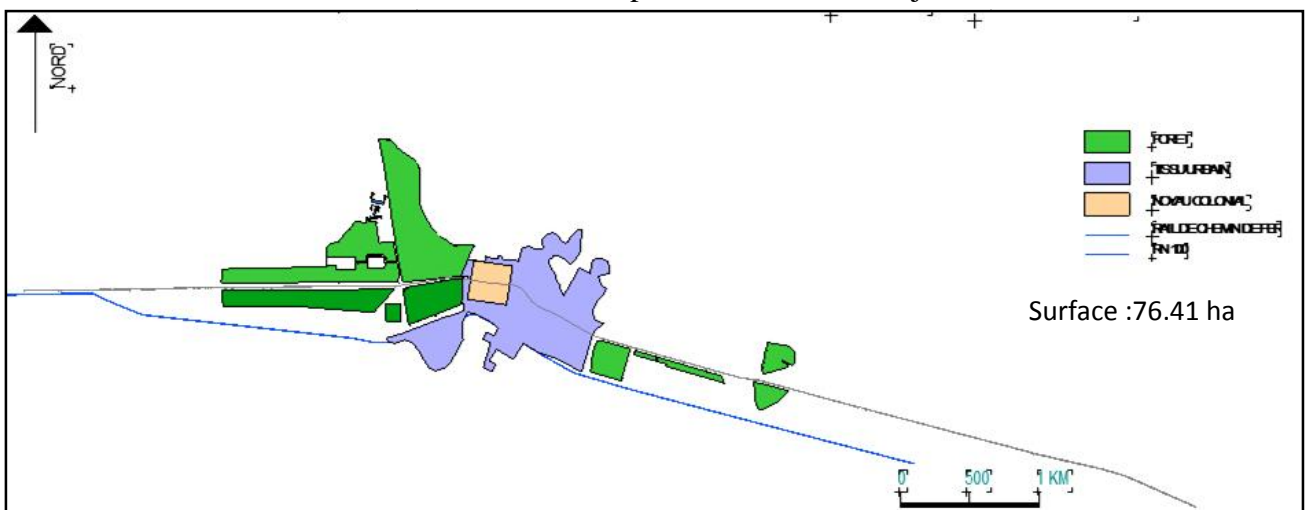
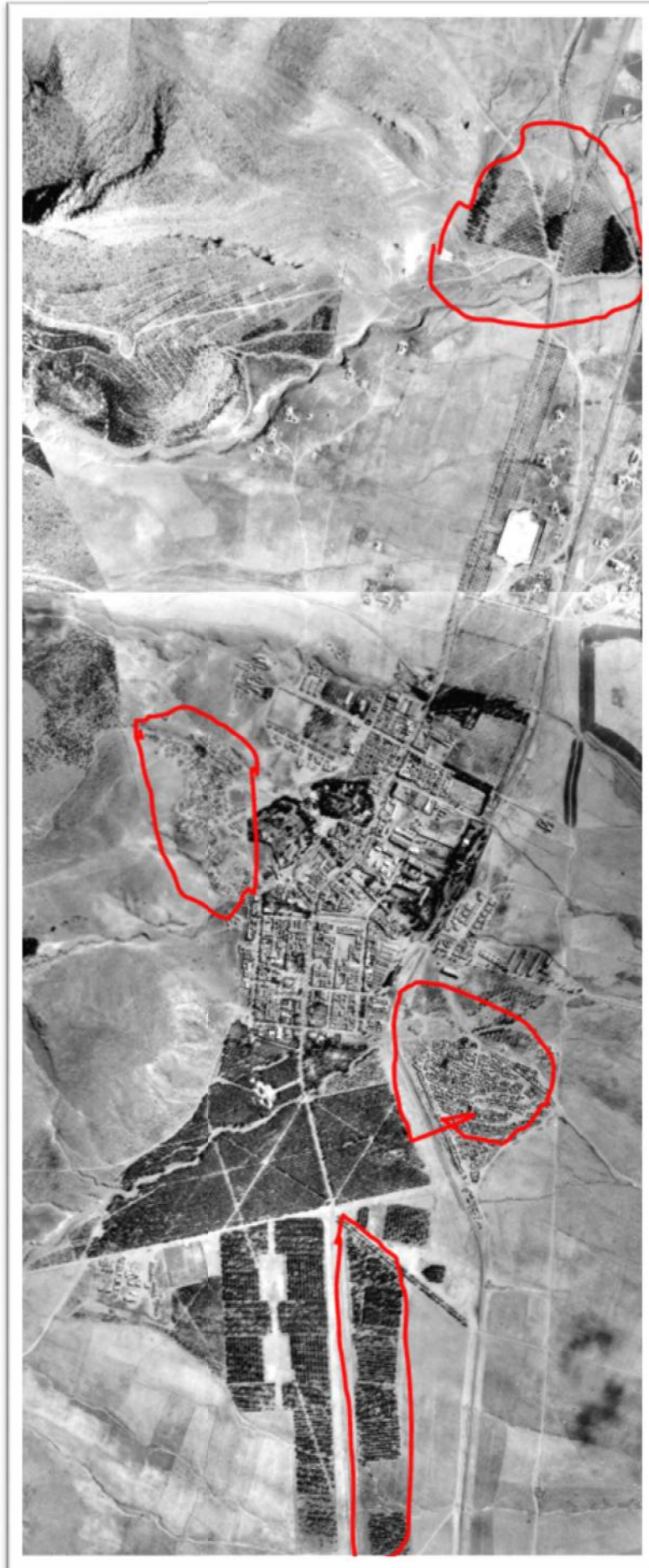


Fig. n°57: Tache urbaine 1973

Source :Photo INCT

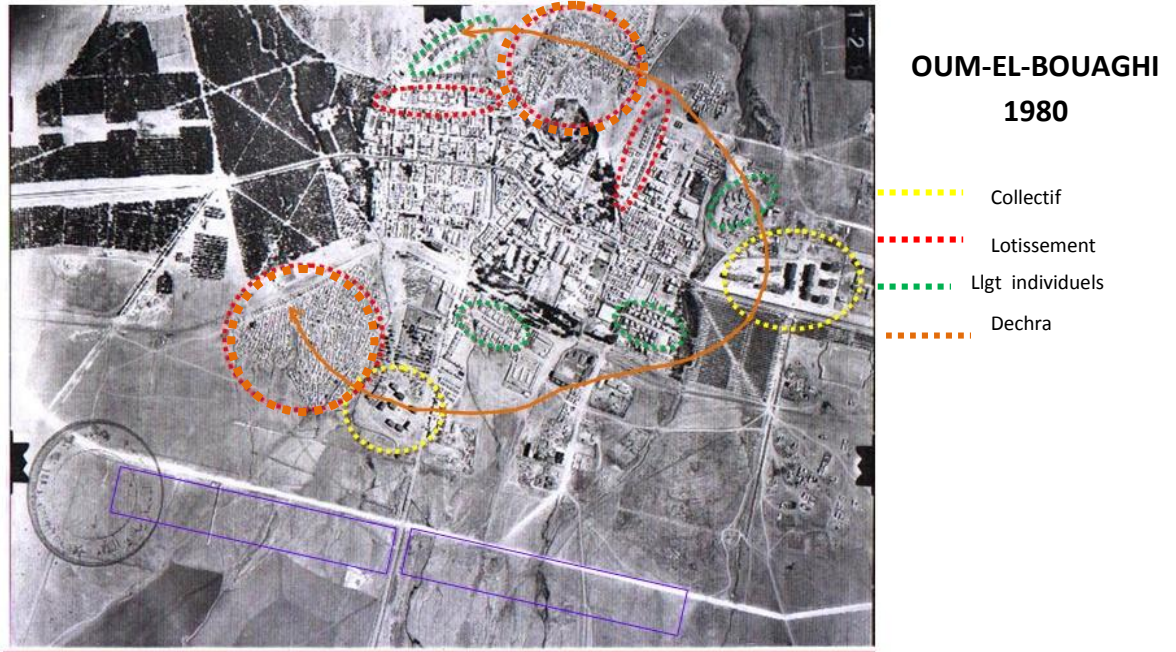
Ce noyau est appelé alors à recevoir une grande masse de population venue pour assurer l'encadrement d'une part, et à se débarrasser des tissus précaires hérités d'autre part et c'est ce qui a ramener les autorités à adopter, dès les premières années ,de grands programmes de logements en urgence, parallèlement au lancement du deuxième plan quadriennal 1974-1977 , et c'est durant ce plan que le secteur de l'habitat a bénéficié de 50.7% des montants alloués à la commune(Voir Ch.5) . 2539 logements ont été réalisés issus de deux programmes 1175 et 1498 retenus. Quant au Plan à gestion centralisée (PGC) de 1975 ,une zone d'activité Nord en direction de Ain bebouche a été crée couvrant une superficie de 176.5 ha composée de 74 lots destinés à recevoir des entreprises industrielles productives ,ainsi que le centre universitaire (Ecole normale supérieure) couvrant une surface de 16 ha à l'ouest de la ville .Les deux dechra nord set sud ont été éradiquées .De nouveau quartier ont vu le jour les 300(Mostefa Ben Boulaid) , les 1000 (Ennasr)dans la partie nord de la ville et 1500(Hihi-Mekki) au Sud de la ville , et pas loin, 76 logements (1<sup>er</sup> Nov.54).



Source : photos INCT

Photo n°19: Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 1973

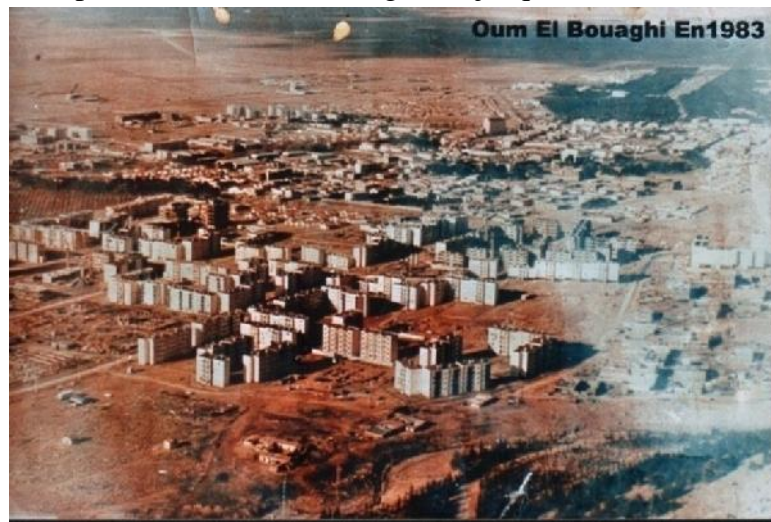
Quant au premier plan quinquennal 1980-1984 ;il a été retenu un programme de 1500 logements qui ont fait augmenter le nombre vers 1987 à 7333.Durant cette période aussi, des lotissements ont été conçus pratiquement dans toutes les directions en réponse à une demande de lot de terrain favorisée par la promulgation de la 1<sup>ère</sup> loi d'orientation foncière74/26 ,autorisant les communes à créer des lotissements entrant dans le port feuil foncier construit :Ennassim-Hadika-Elamel-Elboustene-Elamael2-Elafafk-



**Photo n°20:** Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 1980

**Source :**INCT

De nouveaux quartiers de classe moyenne se mettent en place vers le sud-est et vers le Nord – est de la ville dans un secteur presque vierge. Le lancement des programmes de construction de logement collectif dans le cadre du Plan spécial wilaya( PSW) et du Plan de modernisation urbaine( PMU) amorce déjà la nature de l'affectation des sols vers un nouveau profil socio spatial car de ce fait une nouvelle structure sociale est entrain de naitre et provoquent l'hétérogénéité qui fait perdre l'uniformité enregistrée jusque là.



**Photo n°21:** Vue générale Oum-El-Bouaghi 1983

**Source:** www..Vitamine .dz.com

Le logement demeure toujours le secteur consommateur d'espaces suite à l'affectation financière importante qui lui a été octroyée et qui a atteint les 25%. De nouveaux lotissements ont été créés dont la majorité est située dans la partie Sud de la ville mais qui restent sans viabilisation : Enasr- -Omar ibn khattab -Essaada1et2--Hamza-Hillal-Tagouft1 et 2 en plus du lotissement Mohamed lakhdar au Nord Ouest et Lekmine vers la sortie ouest de la ville .Suite aux nouvelles orientations de la loi 86/19, c'est à l'agence foncière locale qu'est légué le droit de réaliser les lotissements et c'est dans ce cadre que quelques lotissements ont été créés : Echourouk –Elhouria-Elmoustakbal- Elafak- mais qui n'étaient qu'un héritage foncier transféré de la commune. Cette nouvelle situation représentait déjà un grand manque à gagner pour les recettes communales du patrimoine foncier local.

**Tableau n° 71 : Les lotissements créés par la commune**

LOTISSEMENT	NBRE DE LOTS	SURFACE EN HA	DATE DE CREATION
Ennassim	156	6.98	24/10/1978
Vml Mohamed Lakhdar	108	6.67	26/10/1980
Elamel	89	04	24/10/1978
Lekmine	183	8.11	11/08/1984
Boussif	48	2.35	18/11/1984
Sidid Rghiss	102	03	24/10/1978
Enouzha	15	0.39	11/08/1984
Elhana	35	1.30	26/10/1980
Elboustene	50	2.40	17/07/1982
Ezouhour	21	0.39	19/12/1983
Elfadjr	14	0.57	18/08/1983
Alfadjr Extension	12	0.26	11/08/1984
Elhadika	171	6.05	26/10/1980
Elqods	74	02	26/10/1985
Elhadika Extension	33	01.17	17/11/1983
Essaada 1	87	5.82	18/08/1984

**Source:** Données bureau technique APC +Enquête

**Tableau n° 72 : Les lotissements créés par l'ALGRFU**

LOTISSEMENT	NBRE DE LOTS	SURFACE EN HA	DATE DE CREATION
Elhouria	218	9.00	21/12/1987
Elmoustakbal	71	5.50	21/12/1987
Elafak	61	02.80	21/12/1987
Echourouk	185	01.17	28/10/1986

**Source:** Données bureau technique APC +Enquête

**VI-2-2-2-Période 1988-1993 :**

En vingt ans , depuis 1973,la ville s’est étendue de 9 fois par rapport à l’année de référence , ce qui fait passer l’aire de la tache urbaine à 741.16ha ,exploitée juste pour des aires d’habitations dans la partie Sud de la ville, mais jusqu’à cette période ,les tissus réservés au logement individuel restent sous occupés et aussi non viabilisés mis à par les premier lancés vers les années 76,Ennasim -Elhadika –Boussif et VML(Village Mohamed Lakhdar).



**Fig. n°58: Tache urbaine 1993**

Source : INCT 2015

Il est à noter que la fin de cette période a connu l’approbation du premier PDAU de la ville dans le cadre de la loi 90/29 ce qui n’affecta en rien le tissu urbain et ses affectation par l’entée en vigueur de ce nouvel instrument. La surface urbanisée par habitant est en moyenne de 174.78 m<sup>2</sup>.L’accroissement de la population urbaine provenant en majorité de la zone dense située au nord de l’agglomération ancien centre c’est dans cette direction que le développement est remarquable par contre au sud les lotissements résidentiels des années 1980 restent sous occupés. Au cour des temps, le centre de gravité ne s’est pas sensiblement écarté de l’ancien centre dont l’organisation n’a guerre changé depuis sa création durant la période coloniale avec les mêmes affectations et la même typologie.

**Tableau n° 73: Les lotissements créés par l’ALGRFU 90/25**

LOTISSEMENT	NBRE DE LOTS	SURFACE EN HA	DATE DE CREATION
Essabah	162	07.46	26/06/1990
Ennasr Extension 1	39	01.19	22/09/1990
Ennasr Extension 2	44	02.36	22/09/1990
Ennasr Extension 3	116	06.91	22/09/1990
Eljahfa	177	04	17/10/1990
Taggouft Extension	151	07.50	22/09/1990
Errasd	29	0.52	31/12/1990
Elibrahimi	95	4.09	22/09/1990
Malki	196	7.14	22/09/1990
Bouaaziz Saadi	241	05.47	22/09/1990
Zerdani	77	03.10	17/10/1990
Aarar	148	08.00	17/10/1990

**Source:** Données bureau technique APC +Enquête

### VI-2-2-3- Période 1994-2000 :

Depuis l'approbation du PDAU en 1994 aucune intervention n'est faite au niveau du tissu urbain ce qui est remarquable c'est les terrains non encore urbanisés qui représentent 30 % de l'assiette globale de la limite urbaine, en même temps il est remarqué aussi que les zones d'habitat individuels sous forme de lotissement (encerclé en rouge) sont toujours sous occupées et représentent une grande surface résidentielle longeant la ville vers sa limite parallèlement à la ligne de chemin fer qui fait frontière artificielle pour la ville .

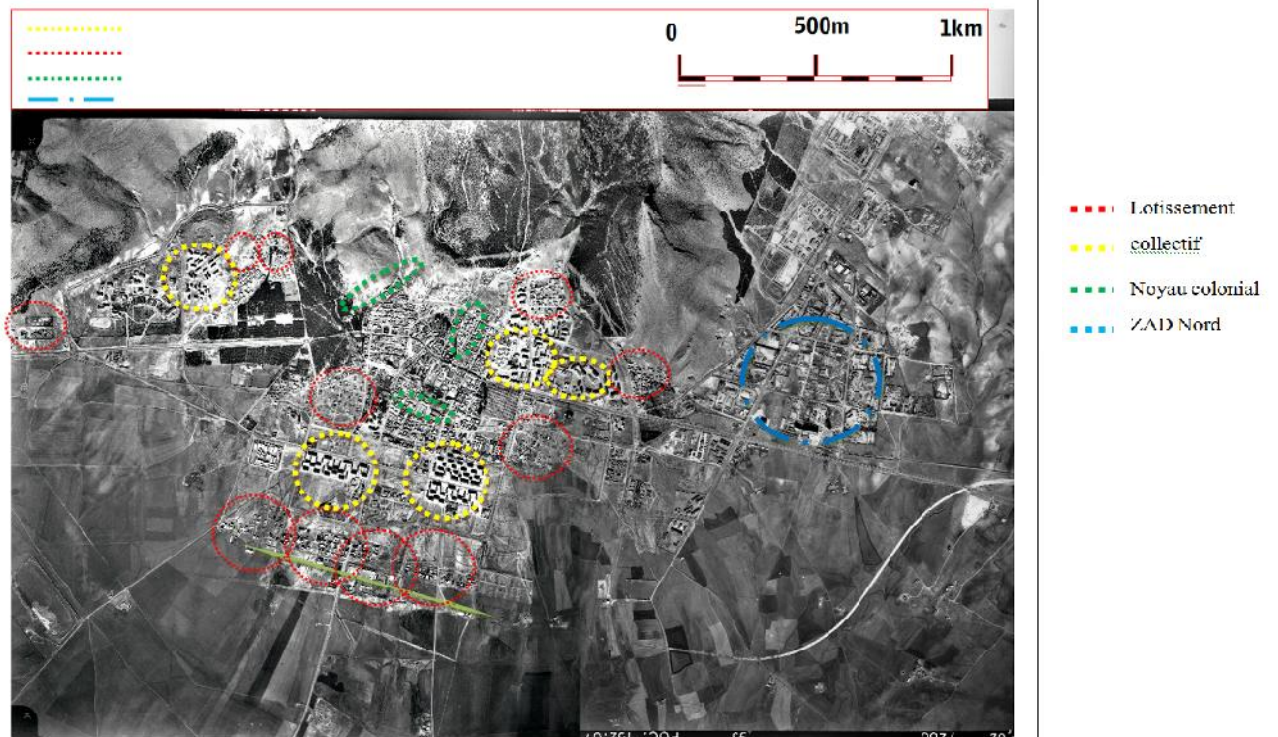


Photo n°22:Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 1993

Source : photos INCT

Le cœur de la ville (Entouré en vert-Photo 24) apparaît nettement compacte que la couronne périphérique caractérisée par des niveaux de densité faible en matière d'occupation du sol. Toute la partie Sud de la ville est occupée par des logements toutes formules confondues (cercles jaune pour le collectif et rouge pour l'individuel).Ceci dénote un fort contraste entre les espaces intra-urbains, aux caractéristiques globalement semblables, et les zones périphériques plus diversifiées, avec des densités faibles. Notons qu'en l'an 2000 ,26 ans sont passés depuis la promulgation en 1974, la ville est encore en éclatement ,les lotissements sont toujours en voie d'occupation ce qui explique que leur création n'a pas abouti en fin de compte malgré que la population en 1998 n'a pas connu un saut remarquable ,et du fait la politique de lotissement n'a fait que répondre à une besoin d'extension en la matière en favorisant le logement individuel.

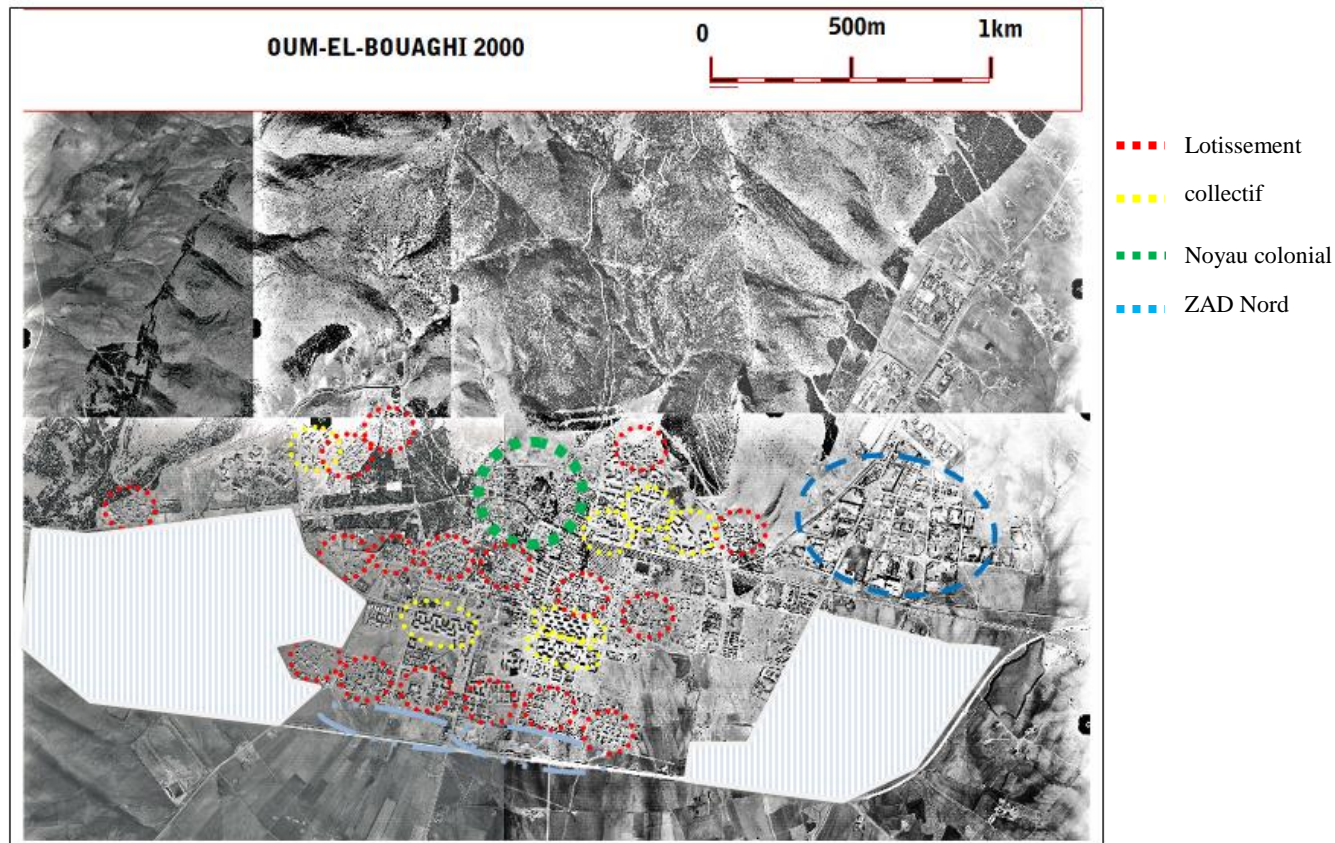


Photo n°23: Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 2000

Source : photos INCT

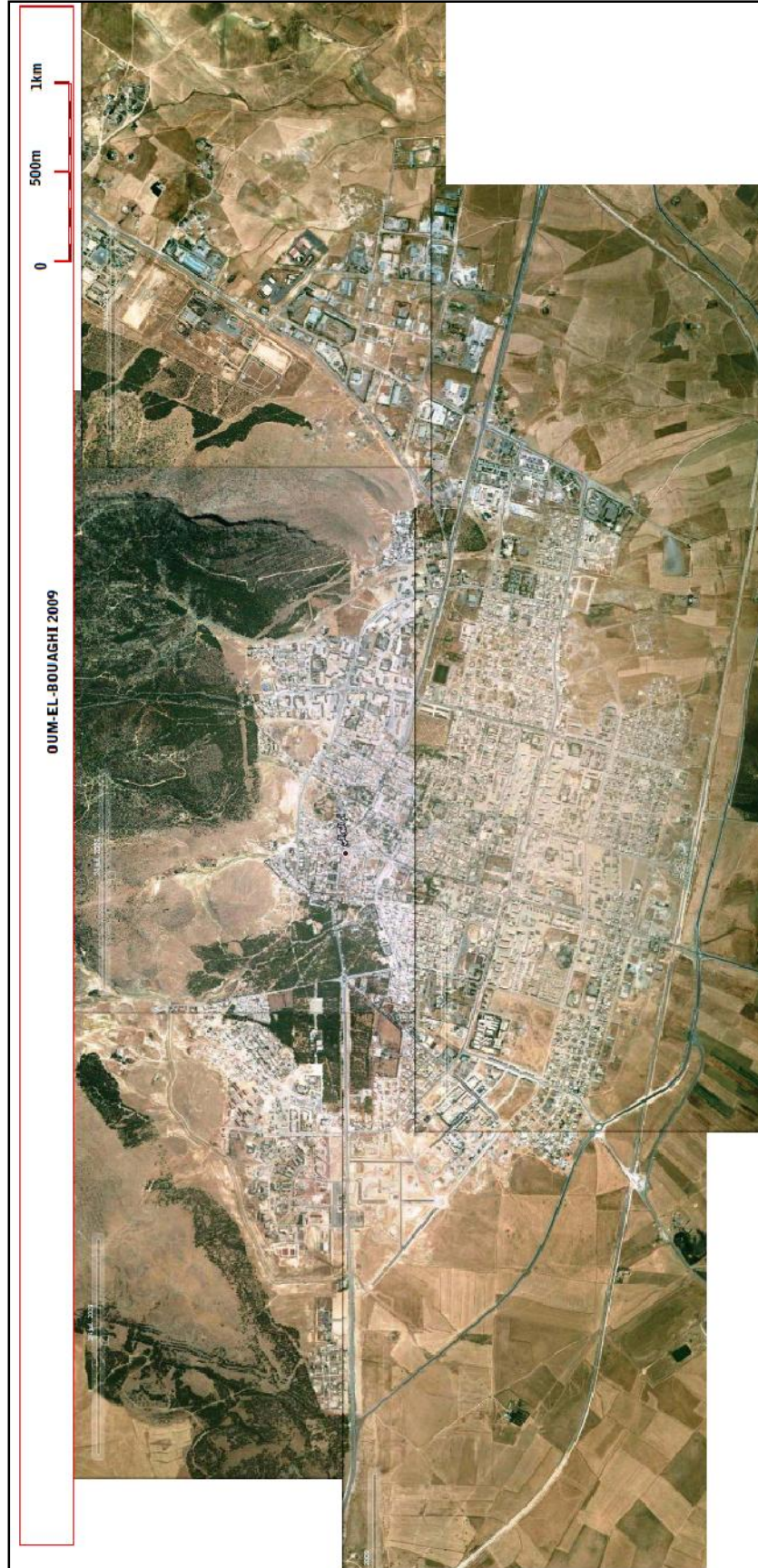
#### VI-2-2-4- Période 2000-2014 :

Durant cette période et pour les espaces non encore urbanisés, il y a eu la concrétisation de deux POS, le A et le B dans la zone Sud Ouest de la ville, à eux seuls ils ont fait augmenter la surface urbanisée de 188.6 ha pour qu'elle atteigne du fait 1089 ha. C'est aussi durant cette même période qu'il y'a eu une densification au niveau des POS G-H-I-J avec des programme de logements collectifs ainsi que la viabilisation du dernier lotissement Elaafri dont l'occupation a été entamée en 2014. Notant que la surface urbaine en 2014 est 14 fois plus que l'aire de référence en 1974 et ce durant une période de 40 ans.



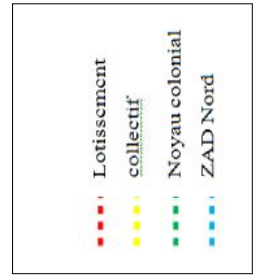
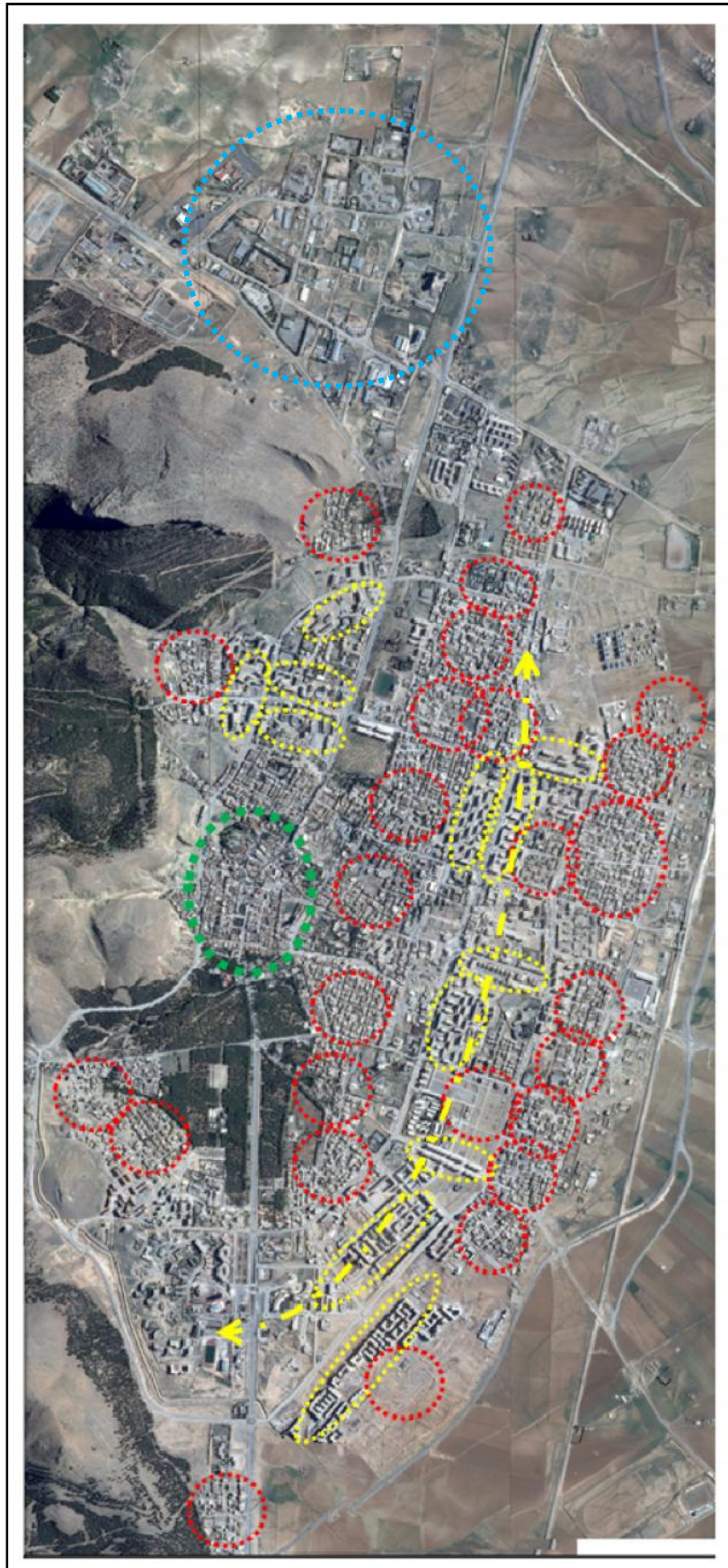
Fig. n°59: Tache urbaine 2014

Source : INCT 2015



Source : Google-earth

Photo n°24 : Vue Aérienne Oum-El-Bouaghi 2009



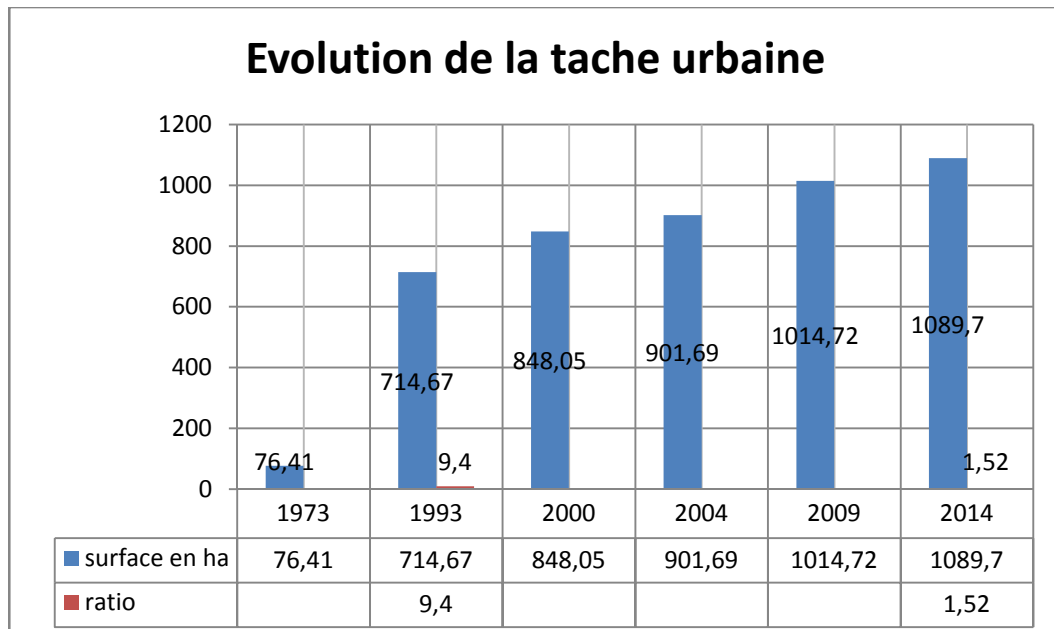
Source : Google.earth

Photo n°25 : Vue Aérienne Oum-El-Bouaghi 2014

Deux points majeurs se dégagent de la classification : le noyau central de la ville, qui coïncide avec la partie la plus anciennement urbanisée d'Oum-El-Bouaghi contraste avec son voisinage extérieur ; et, par ailleurs, la masse du bâti conserve le même profil, caractérisé par une taille de construction moyenne et un tissu bâti bien compact, avec toutefois, une tendance à l'augmentation de la hauteur des bâtiments au fil du temps.

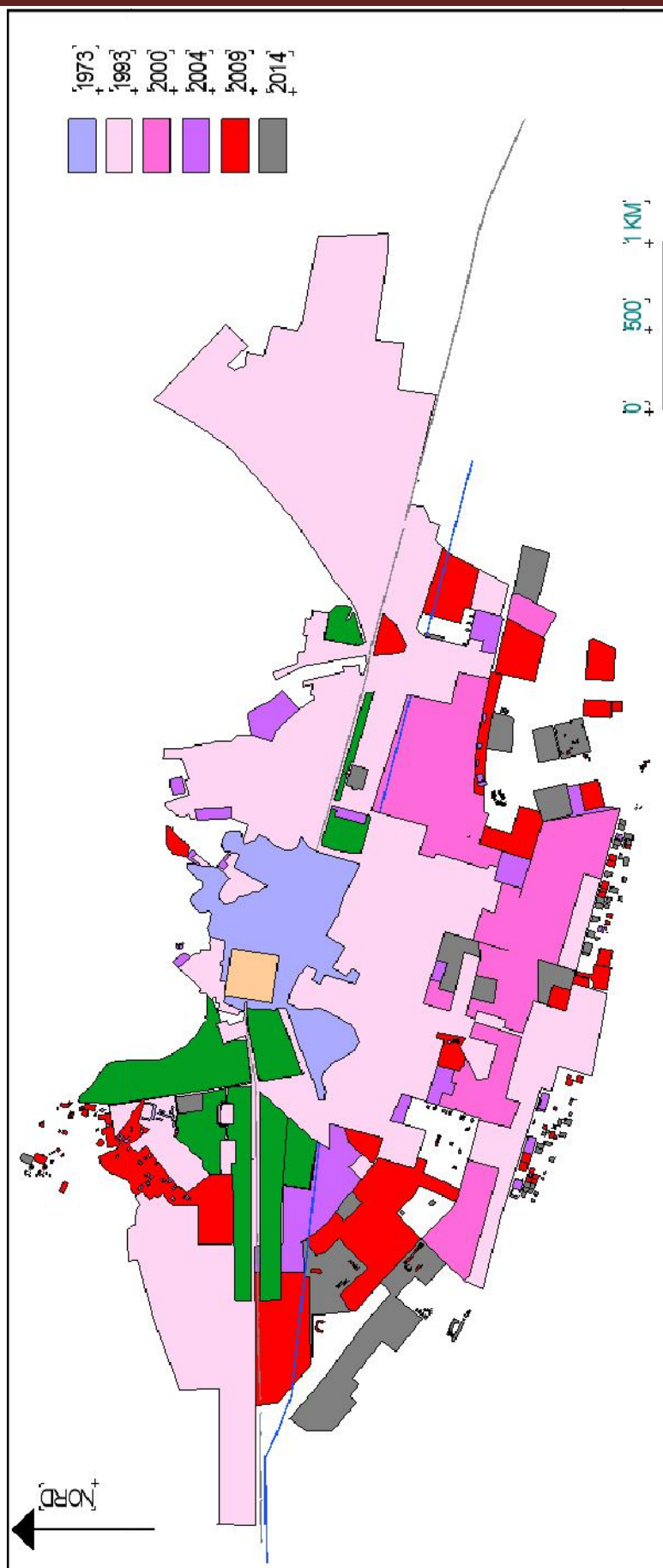
La lecture des espaces en évolution durant les différentes périodes montre la sporadicité d'apparition tantôt au sud, tantôt au nord et au centre (photo N° 25) .La croissance ne suit pas un schéma linéaire selon des axes de développement orientés mais selon des zones choisies au fur et à mesure de la disponibilité des opérations budgétaires .Beaucoup de choix de terrain se sont effectués sur site et n'ont pas obéi à une localisation préalable, c'est ce qui explique en majorité cette dispersion d'implantation dans le tissu urbain, par conséquent très hétérogène(Voir Fig. n°61)

Remarque importante : Entre 1973 et 1993, la surface de la tache urbaine s'est croît 9 fois et entre 1993 et 2014 seulement 1.5 fois, ce qui explique l'ampleur de l'effort de production de l'urbain nécessaire à la fonctionnalité des espaces créés.



**Fig. n°60 : Evolution de la tache urbaine 1973-2014**

Source : Auteur 2015



Source :INCT

Fig. n°61 : EVOLUTION DE LA TACHE URBAINE DE LA VILLE

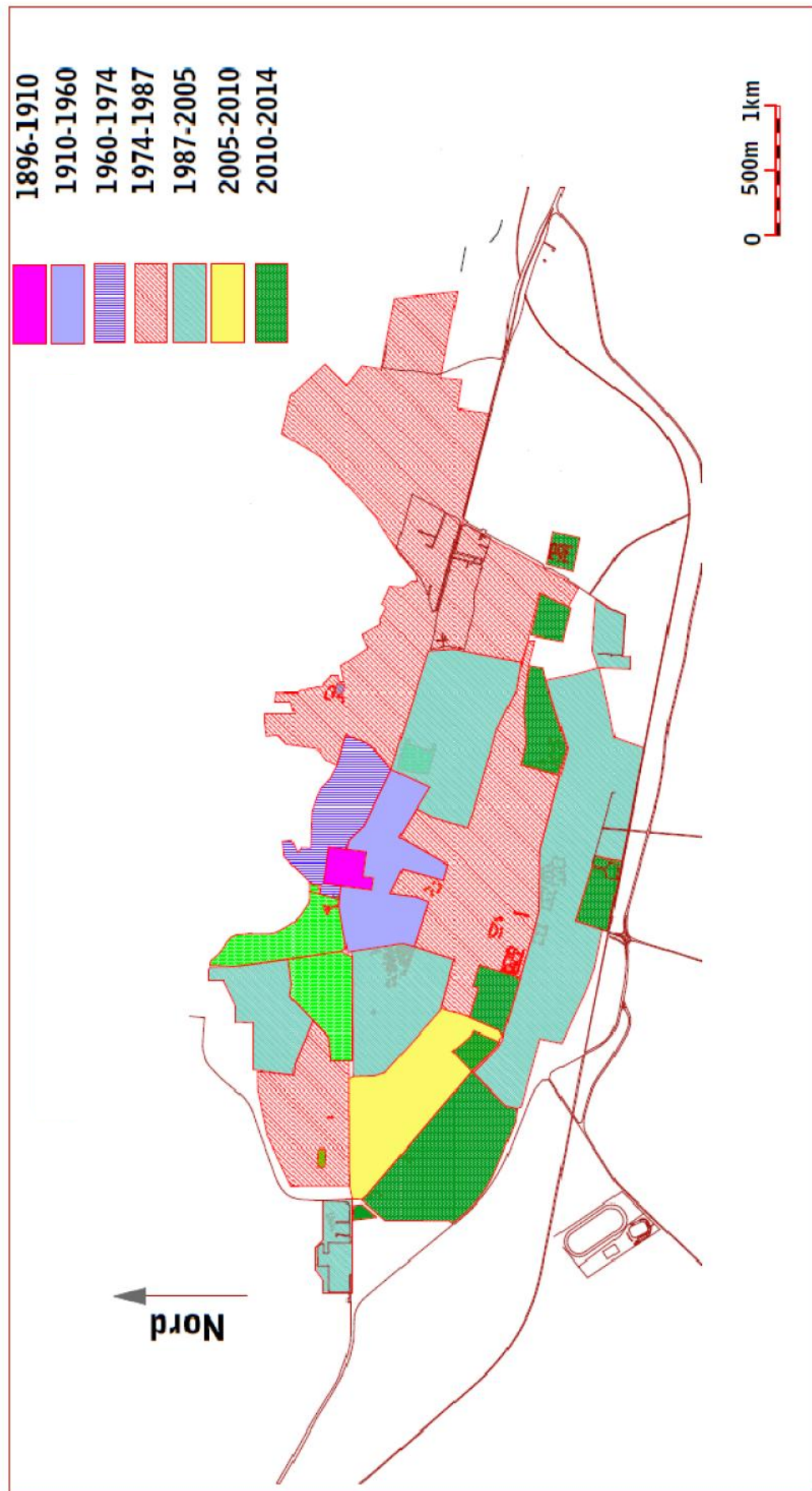


Fig. n °62 : Etapes d'urbanisation

Source : INCT+INCT+PDAU+GOOGLE

### **VI-3-La qualification des espaces urbanisés**

#### **VI-3-1-Répartition et caractéristique des espaces consommés**

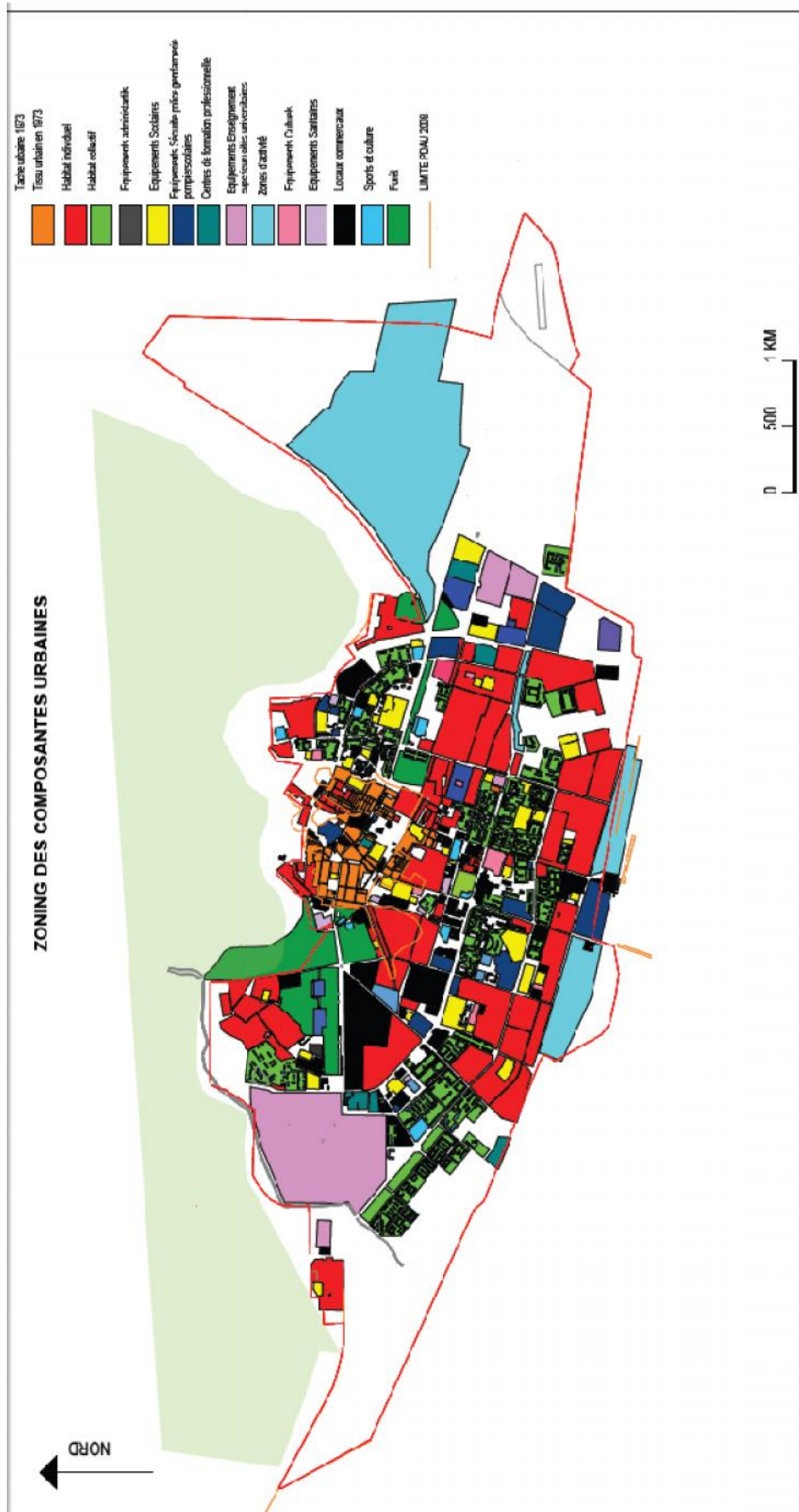
La limitation de la consommation d’espaces n’est pas vue de la même manière pour tout le monde ,alors que les acteurs en font une problématique pour déterminer si cette consommation est justifiable par rapport à la hausse de population réelle et quels types d’espaces sont grignotés au passage ,pour d’autres surtout les élus locaux l’enjeu est ailleurs ,la consommation des espaces est un enjeu et indicateur de développement de la ville . On entend par là de mieux caractériser la consommation d’espaces, c’est-à-dire cette artificialisation est-elle justifiée surtout quand on s’aperçoit que l’étalement urbain est dans continuelle hausse.

Pour ce qui est de la ville d’Oum-El-Bouaghi ,c’est au logement individuel que revient la plus grande part d’occupation d’espace avec un taux de 30.21 % suivit du collectif avec 16.54 % .Il est à noter que la surface réservée aux activités et au dépôts est considérable et vient en second rang avec 21.9%,chose qui semble en apparence comme une donnée qualificative du tissu de la ville en matière de disponibilité d’assiette industrielle et d’activités .L’enseignement supérieur vient en quatrième position avec un taux de 9.57 % .

**Tableau n° 74 : Répartition des espaces occupés par secteur de fonction**

SECTEUR D'EQUIPEMENT	SURFACE EN Ha	Taux
Habitat collectif	150.90	16,54
Habitat individuel	275.55	30,21
ACTIVITE ET DEPOTS	199.74	21,9
SCOLAIRES	48.21	5,29
UNIVERSITE	87.29	9.57
ADMINISTRATION	65.55	7.19
EQUIPEMENT CORPS COMMUNS	42.26	4.63
SANTE	8.36	0.92
RELIGIEUX	10.09	1.11
SPORT CULTURE	12.59	1.38
FORMATION PROFESSIONNELLE	11.55	1.27

Source :Auteur 2015



Source :Auteur 2015

Fig. n °63 : Répartition spatiale des composantes urbaines dans la ville

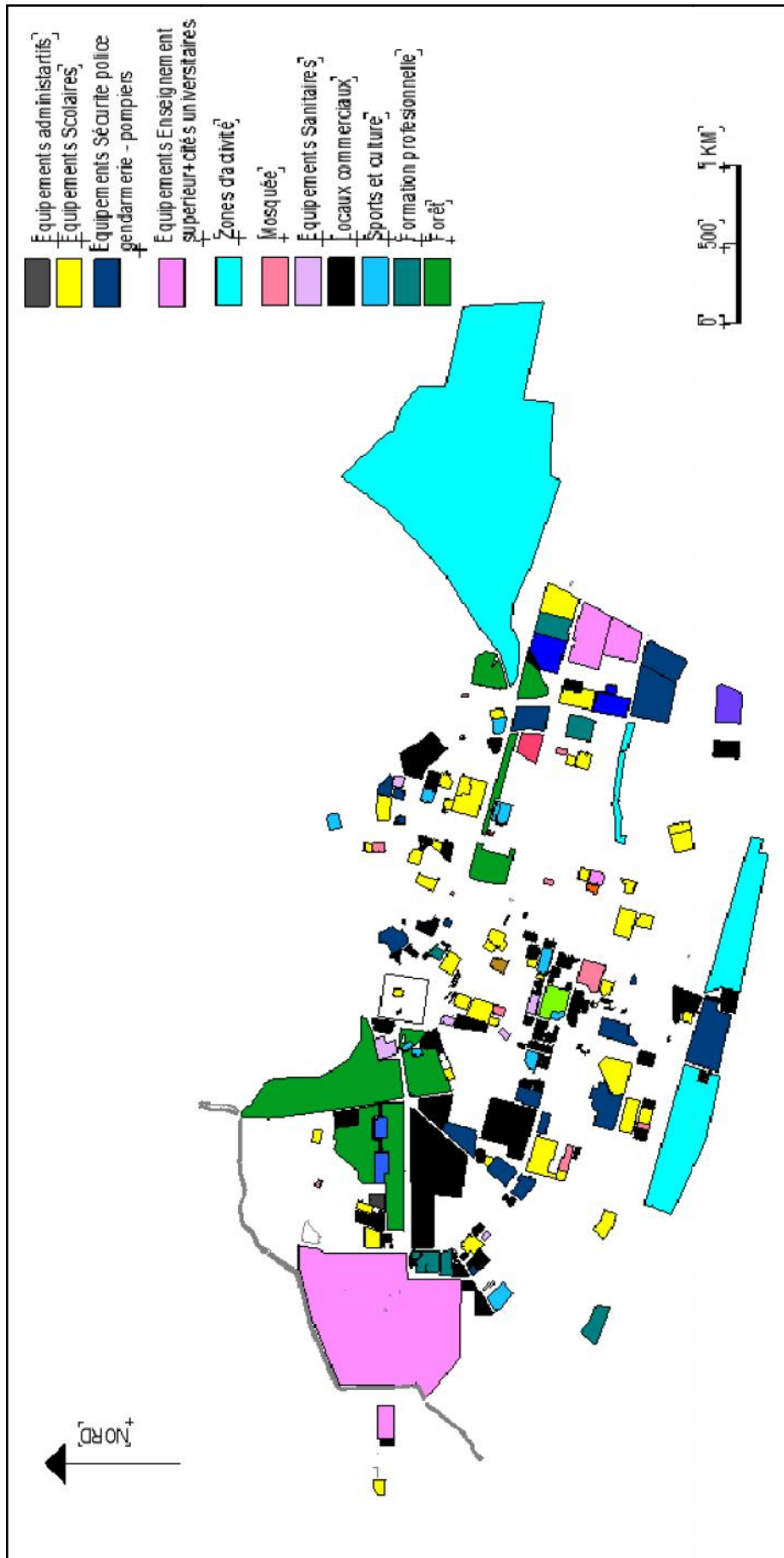
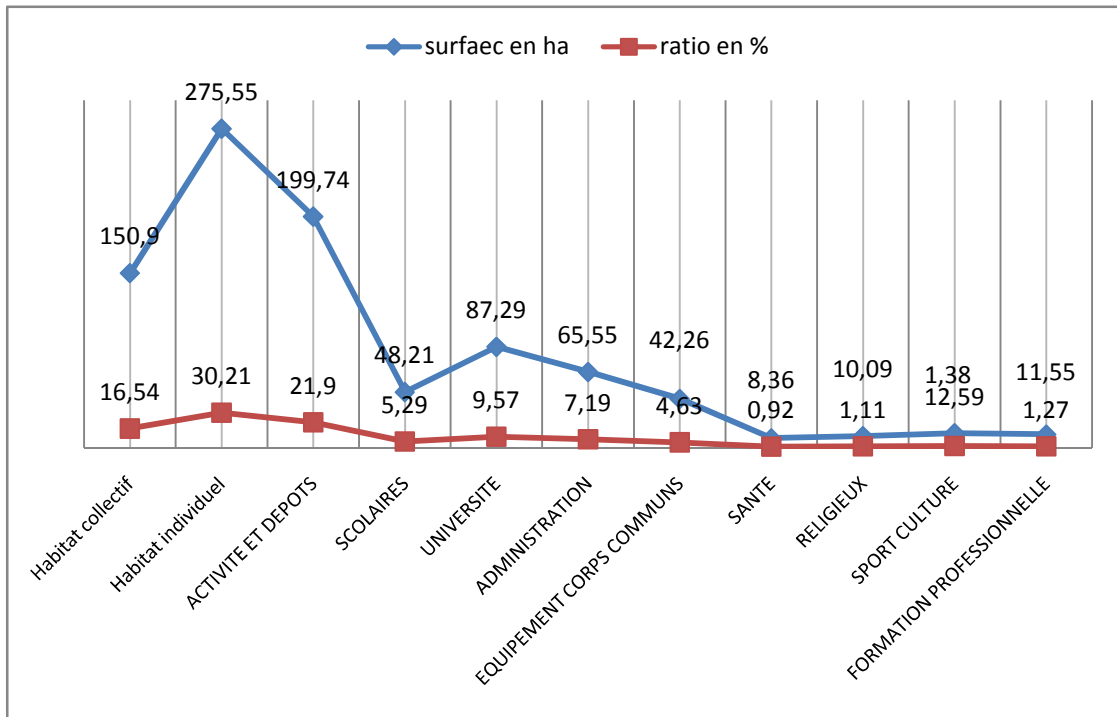


Fig. n°64 : Répartition spatiale des équipements dans la ville

Source :Auteur 2015



**Fig. n°65 : Surfaces des secteurs fonctionnels et ratio**

Source : Auteur 2015

### **VI-3-2- Référentiel d'indicateurs caractérisant la consommation d'espaces**

Une série d'indicateurs retenus pour pouvoir juger la consommation d'espaces dans quel cadre elle s'est faite en mesurant la concentration de l'évolution du parc logements sur le territoire de l'agglomération ainsi que l'évolution des espaces productifs de type industriels en ne considérant que les espaces proprement affectés pour ce but ,nous ne tiendrons pas compte des espaces de commerce ou autre services intégrés dans les espaces résidentiels de type lotissement ou collectif car la destination initiale était bel et bien l'habitat donc les espaces actifs sont nait d'une autre approche quasiment conséquentielle .

La première série est quantitative, elle permet de mesurer les proportionnalités des deus principaux type d'espaces, le résidentiel dans ses différentes catégories- collectif, individuel- et l'industriel affecté dés sa création pour l'objectif. L a deuxième série est qualitative, elle est abordée par des lectures dans ce qui est fait comme approche dans l'élaboration des instruments en termes et projetées pour pouvoir détecter les orientations sur lesquelles les outils se sont basés pour être concrétiser et du fait comprendre la logique de leur établissement. Il faut remarquer que c'est choix ne sont pas à eux seuls qui permettent d'appréhender la problématique de la stratégie spatiales, mais nous avons jugé que ces deux type d'indicateurs dans leurs croisement peuvent bien nous éclaircir d'une manière réelle et concrète, donc spatiale, de cet état de fait.

**-1<sup>er</sup> type quantitatif**

-Espace résidentiel

- L a répartition spatiale de l'évolution du parc logements collectif
- L a répartition spatiale de l'évolution du parc logements individuels
- Ratio population surface de logements
- Croissance démographique/croissance espace résidentiel

-Espaces industriels

- L a répartition spatiale de l'évolution des espaces productifs affectés
- L a répartition spatiale de l'évolution des espaces productifs réels en fonction
- Croissance démographique/croissance espace industriel

2eme type qualitatif

- Lecture de l'affectation des espaces dans les instruments pour les termes en cours
- Lecture de l'affectation des espaces projetés dans les instruments.

**VI-3-2 -1- 1er type quantitatif**

**VI-3-2 1-1-L'espace résidentiel**

**VI-3-2-1-1-1- La répartition spatiale de l'évolution du parc logements collectif**

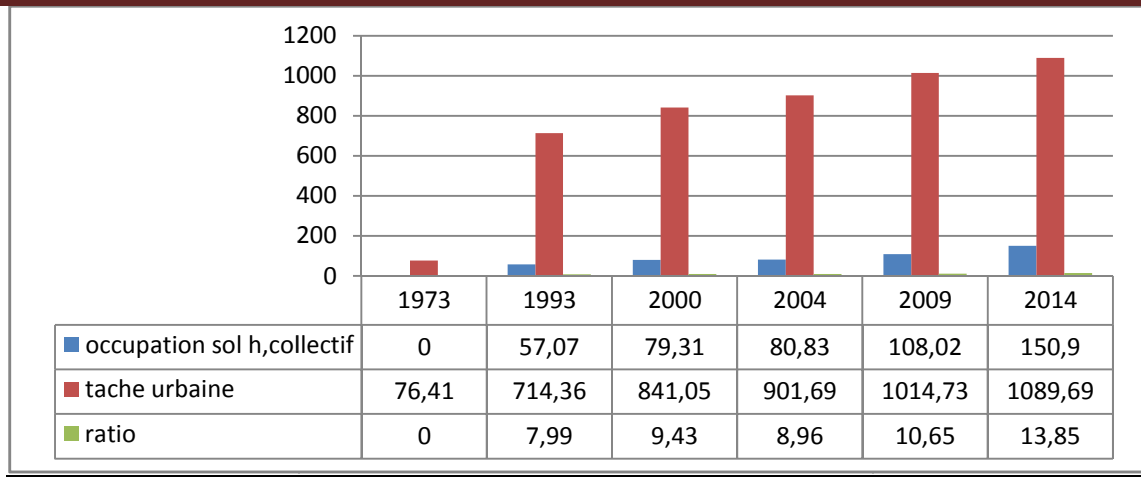
Spatialement en 1993 l'habitat collectif occupe une surface 57.07ha répartie sur différentes zones dans le tissu urbain ce qui représente un taux de 7.99 % de la tache urbaine et reste en croissance continu pour atteindre les 13.85 % en 2014 avec la concrétisation des projets des 02 POS A et B par leur programmes de logements sociaux ,ce qui a multiplié la surface occupée ,en l'espace de 20 ans , par 2.66 fois .Le logement collectif est une action de première importance dans les programmes de spatialisation des fonctions dans la production de l'urbain ce qui confirme la tendance à « l'habitatisation » .

Quand à la répartition sur l'espace elle est dispersée à travers le tissu urbain malgré ce développement en linéarité entre l'ancien tissu et les nouveaux lotissements à la limite sud de la ville.

**Tableau n° 75 : Evolution spatiale du parc logement collectif**

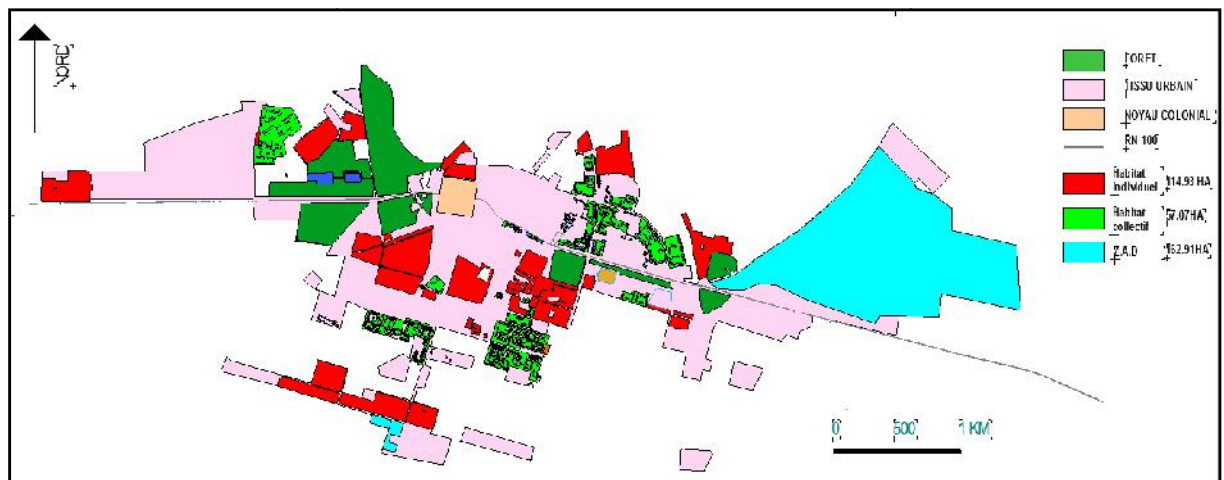
ANNEE	1973	1993	2000	2004	2009	2014
OCCUPATION DE SOL	-	57.07	79.31	80.83	108.02	150.90
TACHE URBAINE	76.41	714.367	841.05	901.69	1014.73	1089.69
RATIO %		7.99	9.43	8.96	10.65	13.85

Source :Auteur 2015



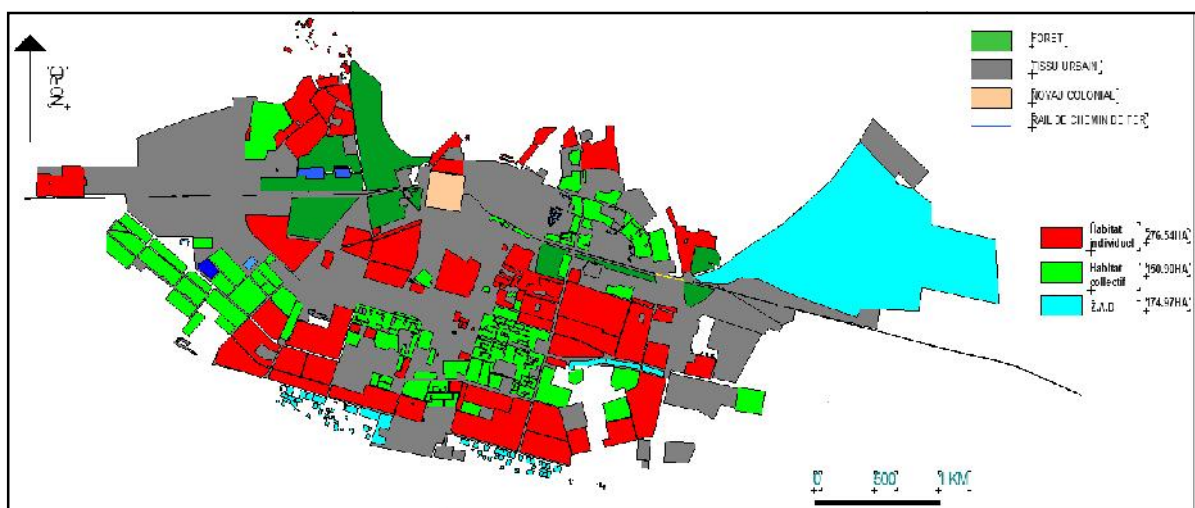
**Fig. n°66 : Evolution spatiale du parc logement collectif**

Source : Auteur 2015



**Fig. n°67 : Répartition spatiale .Habitat individuel-Collectif –Industriel 1993**

Source : INCT+TRAITEMENT



**Fig. n°68 : Répartition spatiale .Habitat individuel-Collectif –Industriel 2014**

Source : INCT+GOOGLE+TRAITEMENT

**VI-3-2-1-1-2-La répartition spatiale de l'évolution du parc logements individuels**

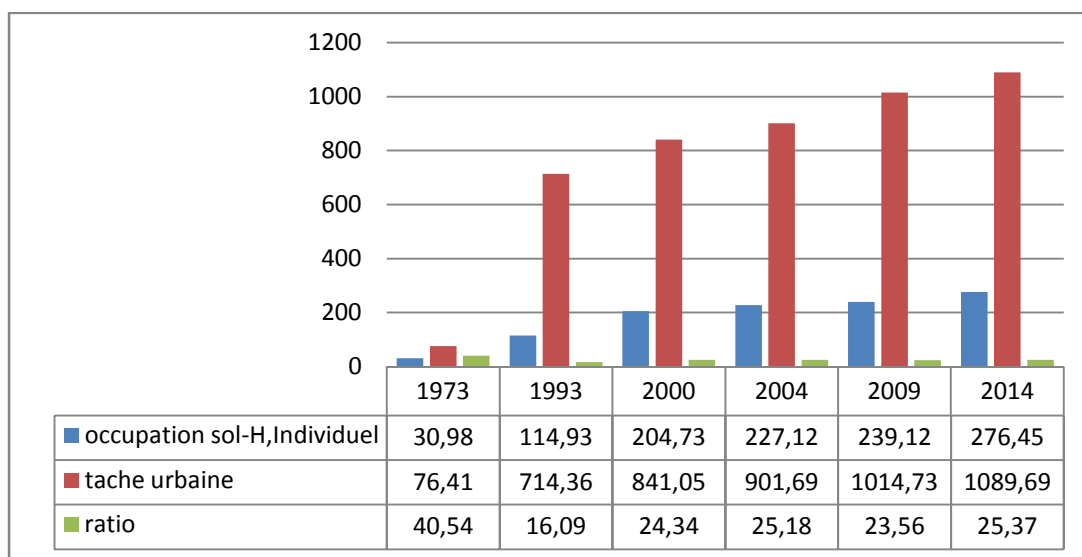
En 1973, le village était juste un lieu résidentiel caractérisé par le nombre important de logement qui composait plus de 40% de la surface globale ;Il y'a lieu de signaler que les surface des deux dechra n'ont pas été prises en considération dans le calcul des surfaces des habitations dans le tissu de référence car on les a considérées comme zone à caractère non habitable sinon le ratio atteindrait alors les 80 % et qui fausserait par conséquent la lecture entamée.

20 ans après, l'éclatement de la ville a fait que ce taux diminue jusqu'à atteindre les 16.09 %, car l'effort était ailleurs, la demande accrue de réalisation d'équipements d'accompagnement de la ville ainsi que le logement collectif, ce qui n'a pas empêché le secteur d'évoluer car dès les premières années 90 avec la création de nouveaux lotissements le taux commença alors à croitre pour atteindre 24.34 % ,ceci est justifié par le lancement de plus de 12 lotissements par l'ALGRFU juste pour l'année 1990 –Voir-Tableau GGG- Et depuis une stagnation relative durant 14 ans car il n'y'ai plus de lancement e lotissement dans le tissu mis à part celui d'Elaafri qui commence à recevoir les premières bâtisses durant l'année 2014 dont le taux a fini à 25.37 %.

**Tableau n° 76 : Evolution spatiale du parc logement individuel**

ANNEE	1973	1993	2000	2004	2009	2014
OCCUPATION DE SOL	30.98	114.93	204.73	227.12	239.12	276.45
TACHE URBAINE	76.41	714.367	841.05	901.69	1014.73	1089.69
RATIO %	40.54	16.09	24.34	25.18	23.56	25.37

**Source :** Auteur 2015



**Fig. n°69 : Evolution spatiale du parc logement individuel**

**Source :** Auteur 2015

**VI-3-2 -1-1-3-Croissance démographique/croissance espace résidentiel**

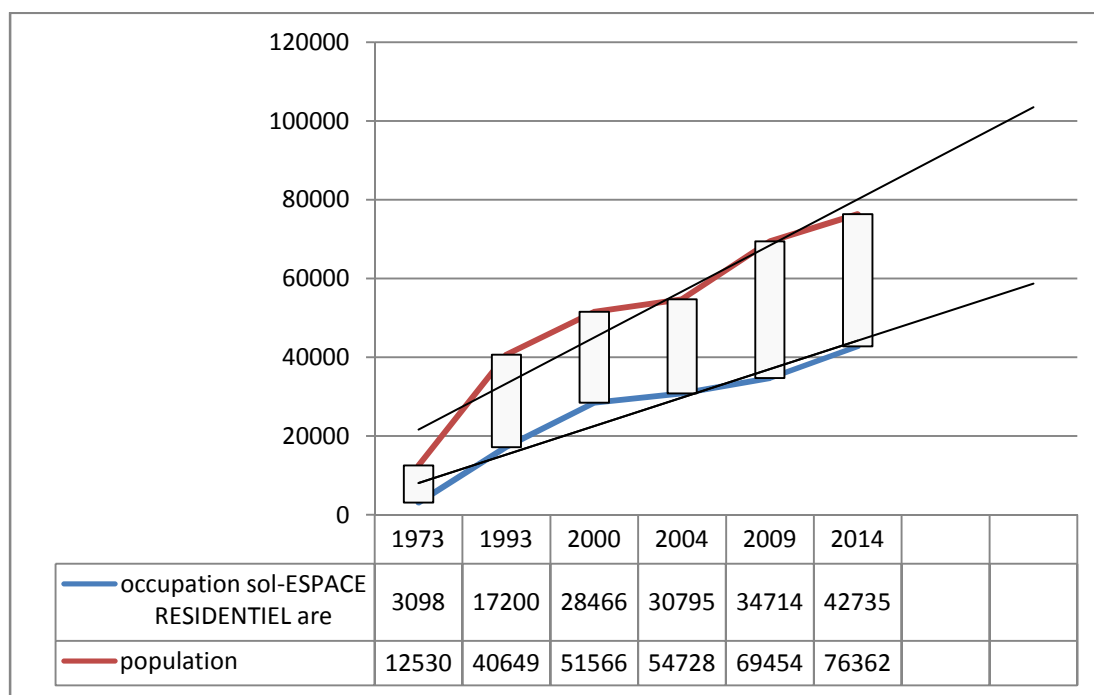
L'espace résidentiel consommé par les deux types d'habitat représente en 2014 près de 40 % de l'espace global de la tache urbaine équivalent au ratio retenu en 1973-GRAPHE N° WS- ce qui induit que la l'évolution fonctionnelle des espaces consommés est équivalente à celle du départ dans sa configuration spatiale ,alors qu'en 1993 ce ratio était 24.08 % suite à la situation déjà décrite ,la croissance est continue et c'est en l'espace de 20 ans que la situation est revenue à la situation initiale .L'espace est fortement résidentiel.

**Tableau n° 77 : Evolution espace résidentiel-tache urbaine-population 1973-2014**

ANNEE	1973	1993	2000	2004	2009	2014
OCCUPATION DE SOL COLLECTIF	-	57.07	79.31	80.83	108.02	150.90
OCCUPATION DE SOL INDIVIDUEL	30.98	114.93	204.73	227.12	239.12	276.45
TOTAL	30.89	114.93	204.73	227.12	239.12	276.45
TACHE URBAINE	76.41	714.367	841.05	901.69	1014.73	1089.69
RATIO %	40.54	24.08	33.85	34.15	34.21	39.22
POPULATION	12530	40649	51566	54728	69454	76362

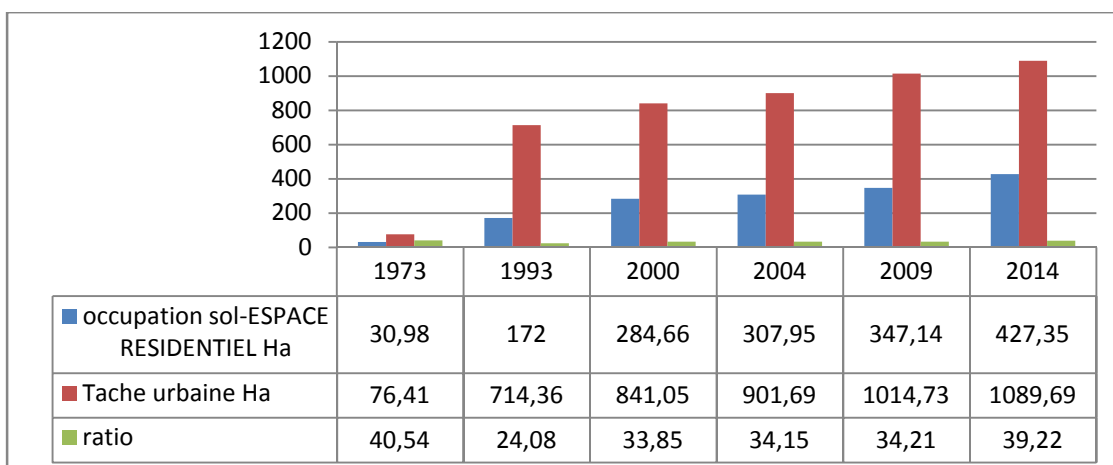
Source :Auteur 2015

Le graphe de dessous montre que l'écart entre les deux variables croît linéairement et ce depuis l'année de référence en 1973 ce qui ne signifie pas que la population est importante par rapport à la surface résidentielle mais c'est que le phénomène d'étalement est bel et bien présent l'urbanisation par son occupation des sols est pour le moment démographique.



**Fig. n°70: Evolution espace résidentiel-Population 1973/2014**

Source : Auteur 2015



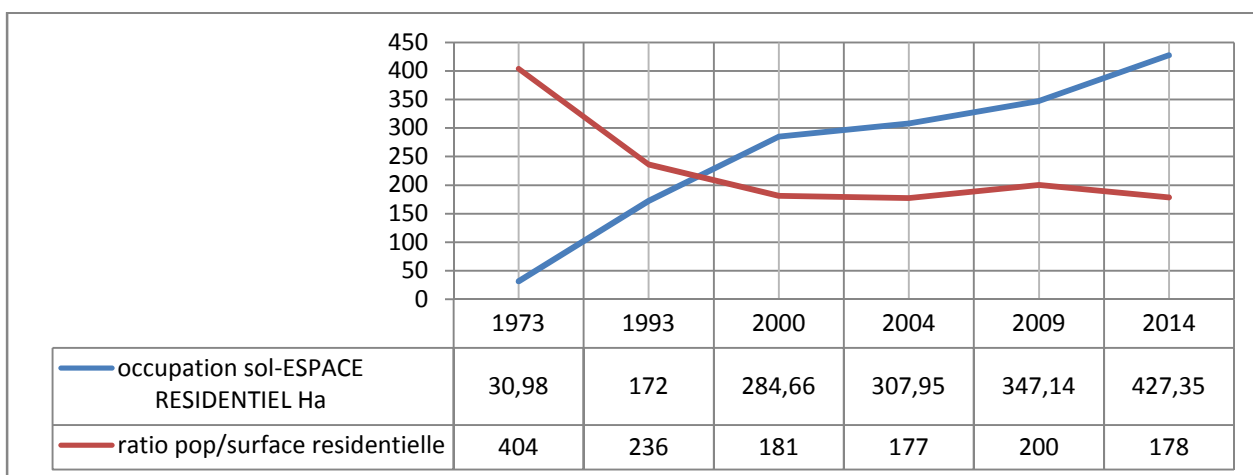
**Fig. n°71: Evolution espace résidentiel-tache urbaine-population 1973-2014**

Source : Auteur 2015

### VI-3-2 -1-4-Ratio population- surface de logements

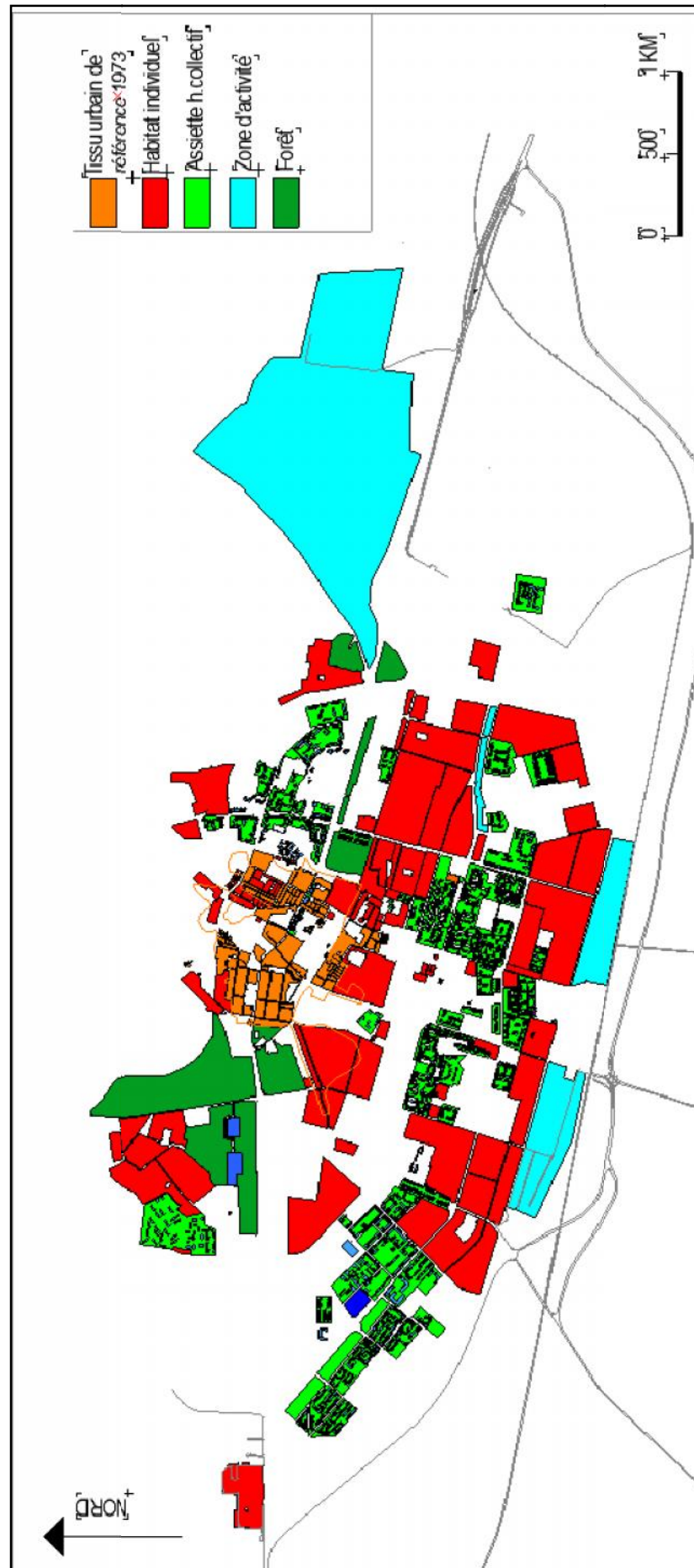
Ce deuxième indicateur complète la première lecture ainsi la relation entre l'espace résidentiel et la population peut être interpréter par le ratio qui définit le rapport entre les deux variables en croisant leur croissances respectives et en comparant l'évolution de la première au ratio déterminé entre les deux , ce qui permet de juger la stratégie spatiale engagée. Ce ratio n'est pas la densité usuelle, c'est le rapport de la population à la surface résidentielle occupée.

Dans le cas d'Oum-El-Bouaghi il est fort remarquable que depuis 40 ans la tendance s'est inversée, alors que l'espace résidentiel est en croissance ; le rapport à la population quant à lui est en décroissance, ce qui explique que la consommation de l'espace par l'habitat crée un déséquilibre de proportion et les espaces affectés ne sont pas exploités. La dispersion est alors caractéristique des tissus résidentiels d'une part ainsi que le manque d'occupation d'autre part.



**Fig. n°72 : Courbes d'évolution espace résidentiel-tache urbaine-population 1973-2014**

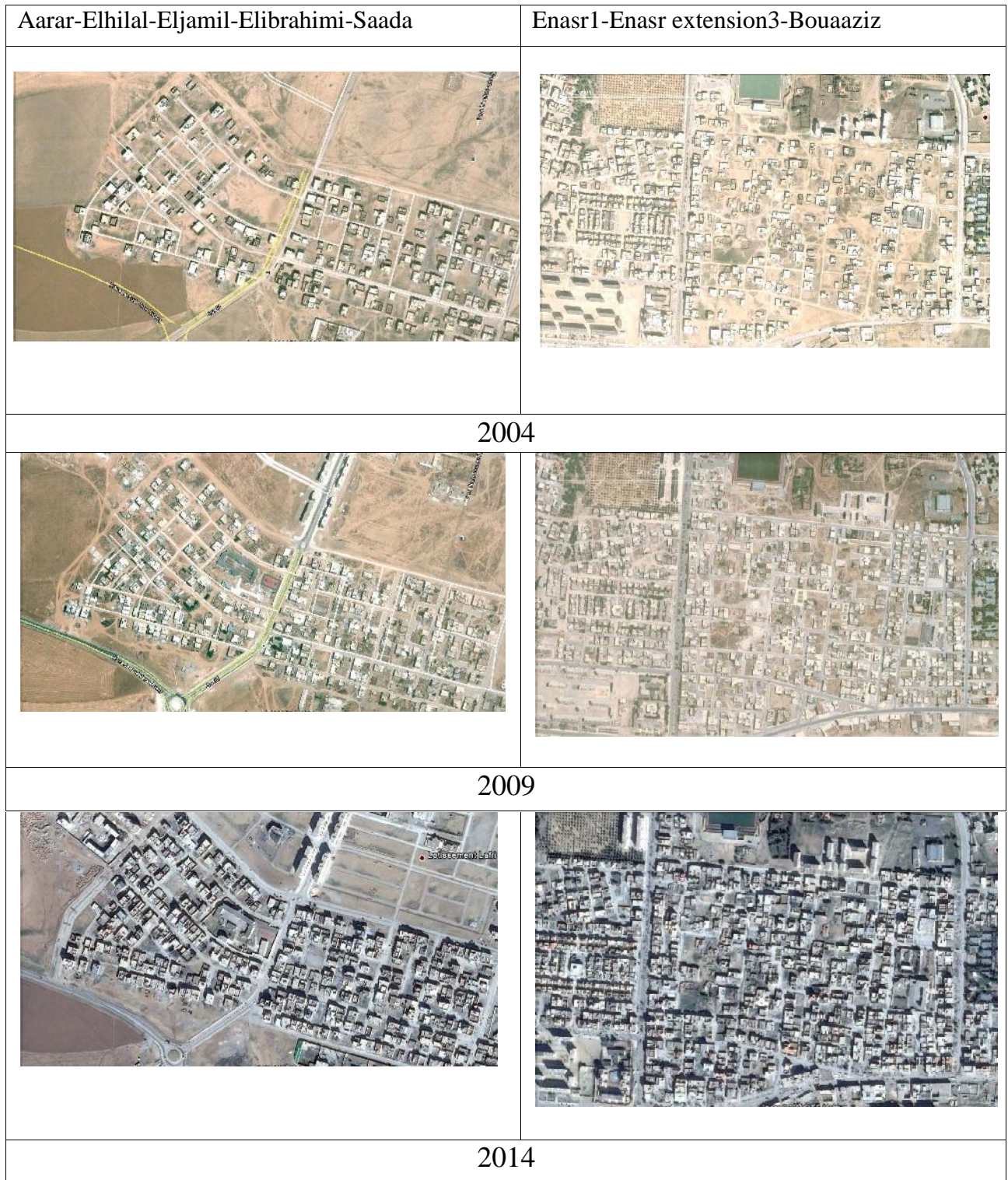
Source : Auteur 2015



Source : Auteur.

Fig. n°73 : Répartition des surfaces résidentielles et industrielles

Fig. n°74: Vues de l'évolution de l'occupation des lotissements-Echantillon-



Source :Google2015

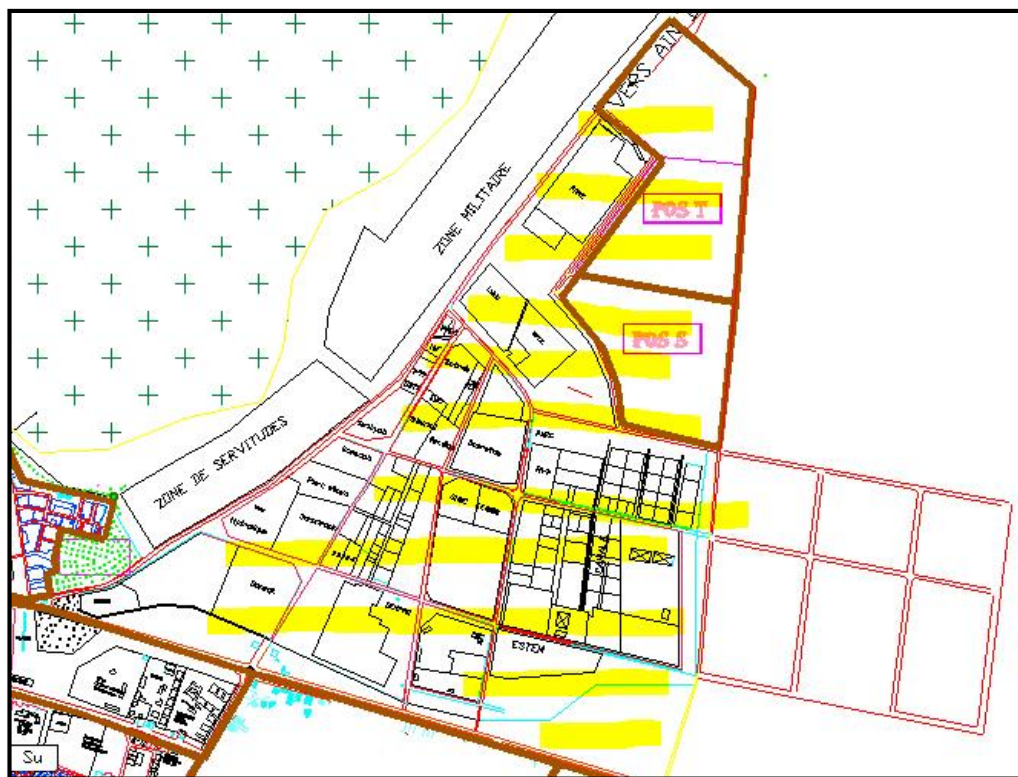
**VI-3-2-1-2-Espaces industriels**

**VI-3-2-1-2-1-La répartition spatiale de l'évolution des espaces productifs affectés**

Les espaces à caractère industriel donc productif sont limités dans la ville, la 1ère Zone d'activités située au nord est de la ville sur la voie en direction de Ain bebouche ,les 2 autres ZAD au sud et une petite zone au centre dite zone des investisseurs. Ces espaces n'ont pas connu d'évolution tant sur le plan d'occupation que sur le plan de la productivité, la première zone\_ est aménagée sur un terrain de 222.9 Ha, cette surface est constante depuis sa création dans les années 80 .elle est occupée par des parcs d'entreprise étatiques utilisés comme dépôts donc non productif mis à part les deux entités BTICIM ET RIAD Ex SEMPAC en activité depuis. Quelques petites entreprises privées s'y sont installées dans le cadre du CALPI mais tout l'espace qui représente 22% de la tache urbaine reste non productif.

**Zones d'activités et de dépôts**

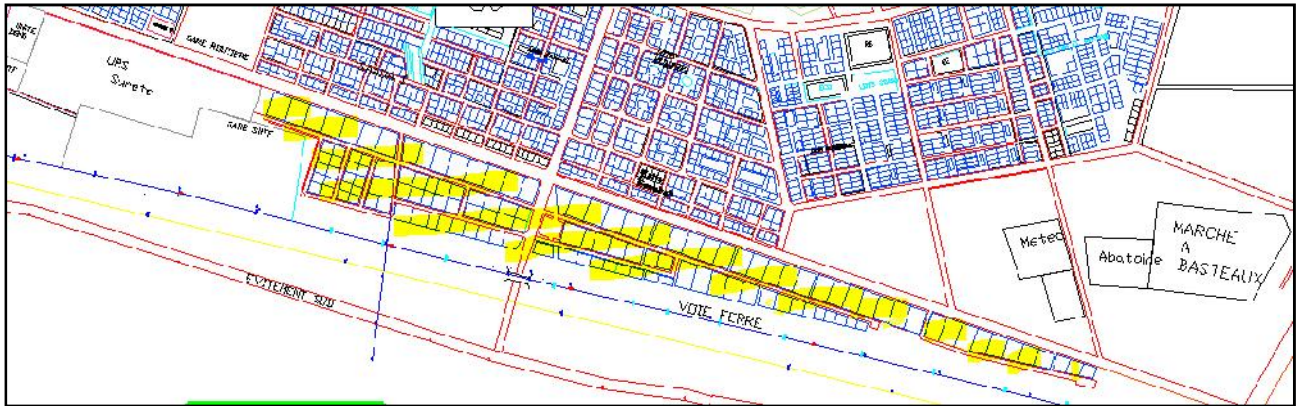
ZONE	Nbre de lots et surfaces	SUPERFICIE AFFECTEE HA
Z.A Route Ain Bebouche	89 lot 352 m <sup>2</sup> à 4500 m <sup>2</sup>	200.89
Z.A « A »	78 lots 352m <sup>2</sup>	19.26
Z.A « B »	98 lots 1000 m <sup>2</sup> et 4000 m <sup>2</sup>	19.82



**Fig. n°75 : Zone d'activité Nord**

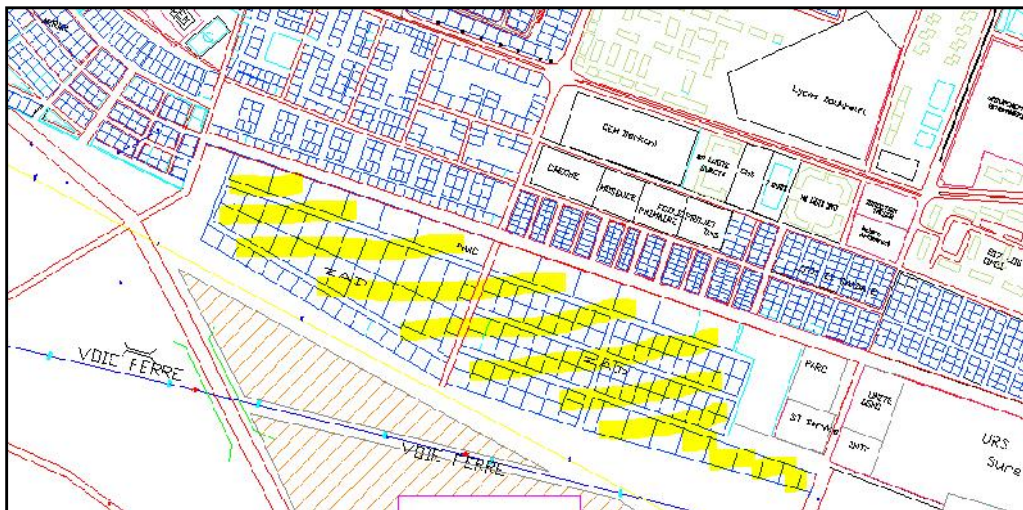
**.Source :** PDAU OEB 2008

Les deux autres zones « A » et « B » situées au sud sont complètement abandonnées et n'ont pas vu la concrétisation des projets pour lesquels les terrains ont été attribués mis à part deux projet dans la ZAD B une imprimerie et un centre de contrôle technique des voitures et un projet à la ZAD « A » celui de la réalisation des buses armés HAMAC.



**Fig. n°76 : Zone d'activité Sud -A-**

**.Source :** PDAU OEB 2008



**Fig. n°77 : Zone d'activité Sud -B-**

**.Source :** PDAU OEB 2008



**Fig. n°78 : Zone dite des Investisseurs**

**.Source :** PDAU OEB 2008

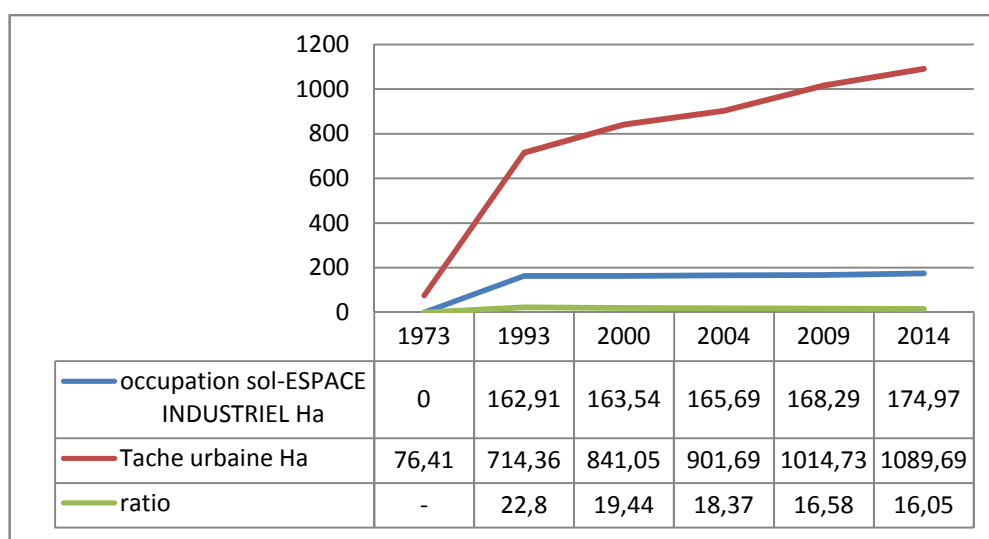
Quant à la zone dite d'investisseurs elle est complètement déviée de sa vocation et les RDC construits sont en majorité loués pour de commerces de détail de matériaux de construction et de services.

**Tableau n° 78 : Evolution espaces productifs affectés 1973-2014**

ANNEE	1973	1993	2000	2004	2009	2014
OCCUPATION DE SOL ESPACE INDUSTRIEL	-	162.91	163.54	165.69	168.29	174.97
TACHE URBAINE	76.41	714.367	841.05	901.69	1014.73	1089.69
RATIO %	-	22.80	19.44	18.37	16.58	16.05
POPULATION	12530	40649	51566	54728	69454	76362

**Source :**Auteur 2015

On remarque bien que l'évolution des espaces industriels connaît une constance depuis plus de trente ans et elle n'a augmenté que de 5 Ha de puis 1993 jusqu'à 2009 et de la même croissance depuis, jusqu'à 2014 .Une évolution concentrée dans les espaces réservés au départ c'est à dire dans les lieux créés pour et non dans d'autres réservations du tissu urbain pour l'objectif. Cette évolution concerne donc les sites cités plus haut en l'occurrence les trois ZAD et la zone dite des investisseurs. La plus grande part revient à la ZAD Nord Est dont l'assiette est occupée depuis sa création ;le reste connaît de timides occupations qui se limitent à des clôtures et des plates formes sans productivités remarquables .



**Fig. n°79 : Courbes d'évolution espace industriel-tache urbaine-population 1973-2014**

**Source :**Auteur 2015

Le ratio par rapport à la tache urbaine est en constante décroissance, cet indicateur montre bien l'orientation de l'occupation des espaces et sa tendance vers d'autres secteurs surtout l'habitat comme c'est décrit auparavant, en plus de l'inefficacité des espaces conçus pour l'objectif et leur degré d'occupation.

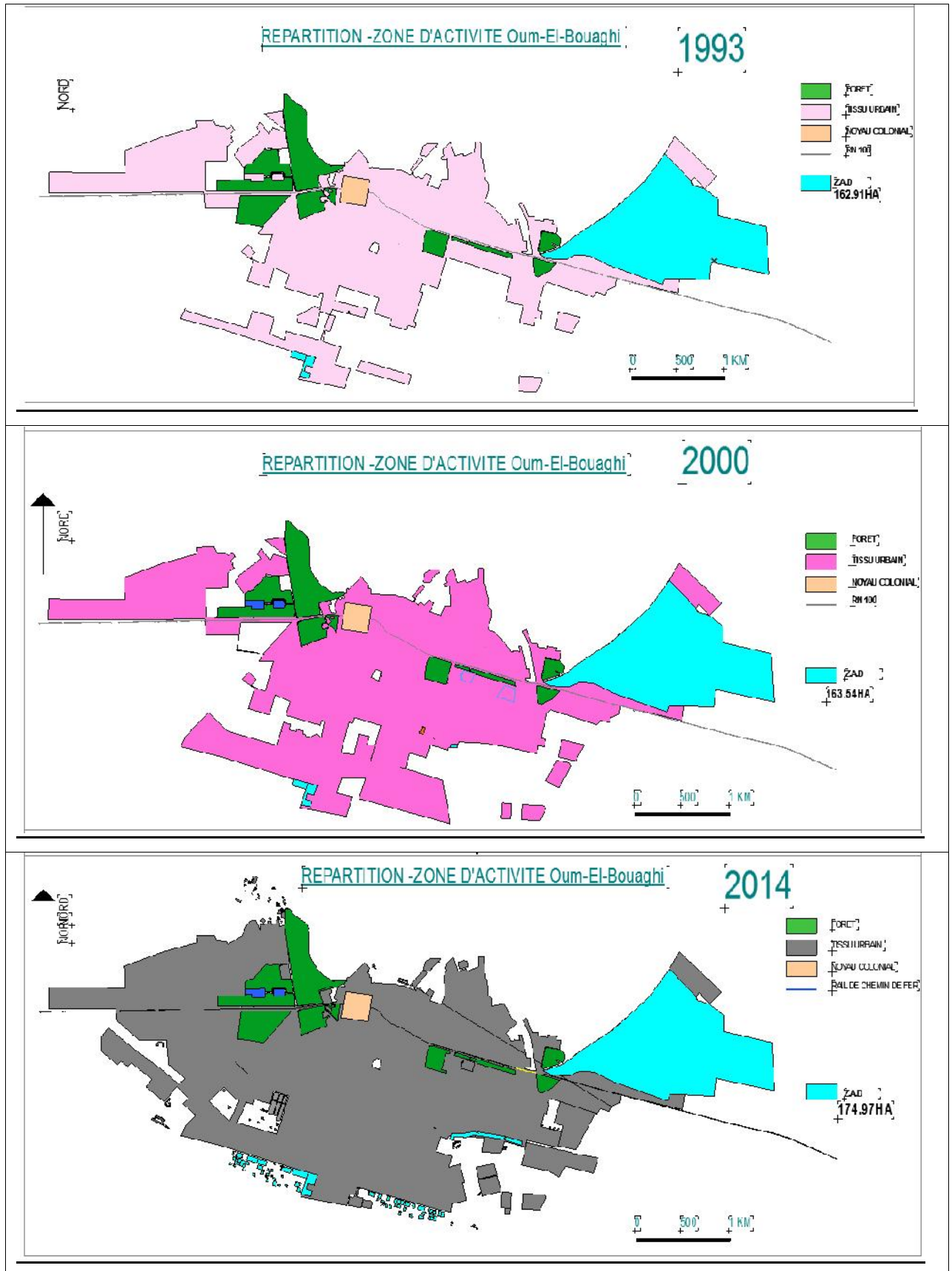






Fig. n°80 : Evolution des espaces industriels dans la tache urbaine 1993-2000-2014

Source :INCT+google





**Tableau N° 81 : Vues de l'évolution de l'occupation des espaces au niveau de la ZAD Nord**

		1993
		2004
		2009
		2014

Source :INCT+Google earth 2014

Une surface constante depuis sa création vers les années 80 sans un apport financier pour la ville, espace de dépôts par excellence qui ne participe pas à l'endogénéité du développement, une consommation morte, donc géophagique.





Tableau n° 82 : Vues de l'évolution de l'occupation des espaces au niveau de la ZAD SUD –A-

	1993
	2004
	2009
	2014

Source : INCT+Google earth 2014

L'affectation des espaces pour les activités productives et infructueuses du fait du manque d'occupation de ces espaces et la concrétisation de projets pour lesquels les terrains ont été affectés.

**Tableau n° 83: Vues de l'évolution de l'occupation des espaces au niveau de la ZAD SUD –B-**

	<p align="center"><u>1993</u></p>
	<p align="center"><u>2004</u></p>
	<p align="center"><u>2009</u></p>
	<p align="center"><u>2014</u></p>

**Source :** INCT+Google earth 2014

Les mêmes remarques que pour la ZAD A sauf que pour ce cas deux réalisations seulement ont été concrétisées, L'imprimerie et le centre de contrôle technique des voitures.

**Tableau n° 84 : Unités productives au niveau de la ZAD Nord**

ENTREPRISE	PRODUCTION	SURFACE OCCUPEE	DATE DE CREATION
<b>INDUSTRIELLE</b>			
BATICIM	5000 T (construction métallique et poteaux)	6.01	<b>1984</b>
Unité E.A.S	Produisant 900000 T d'agrégat et sables.		
ERAD EX SEMPAC	: Produisant 3800 Q/an de semoule	7.41	1982
<b>P.M.E - P.M.I</b>			
SOPEL MAXWELL	Montage d'appareils électroniques		1996
SARL ELKAHINA	Production de lait Pasteurise en sachets		
SOPEGIL	Fabrication de buses en ciment	3.8	1990

**Source** : PDAU+DBSP

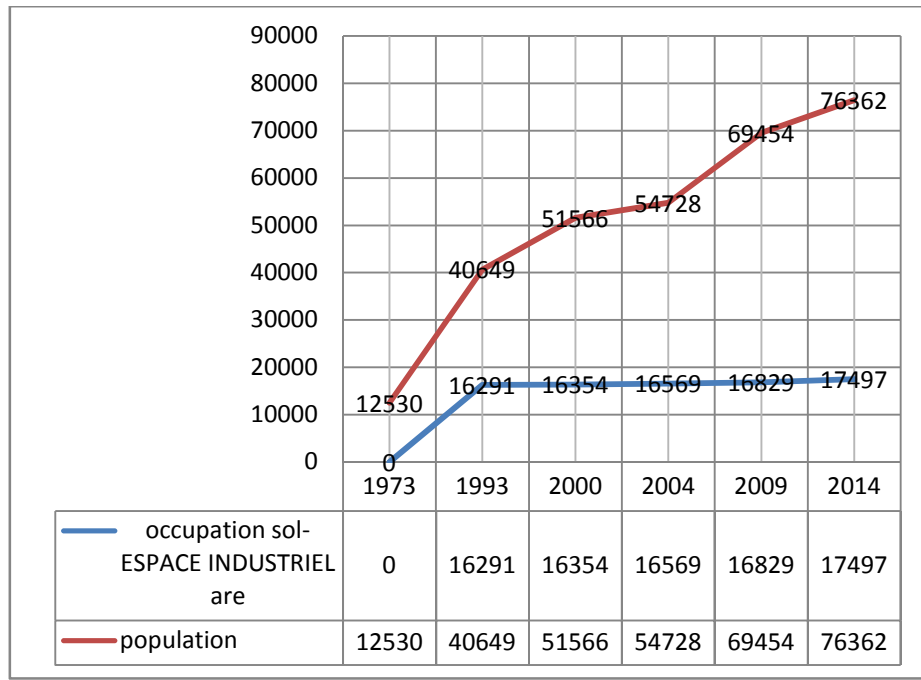
**VI-3-2-1-2-2-Croissance démographique/croissance espace industriel**

Cet indicateur était le précédent par le fait qu'il exprime la part de l'individu du tissu industriel censé productif, il est à remarquer que les surfaces des espaces industriels sont celles dont la construction est entamée donc non productifs. Une décroissance est remarquée du ratio ce qui explique que la démographie n'est pas prise en considération lors de l'affectation des sols pour des objectifs industriels et les décisions de cette affectation n'est que réponse au besoin de la création. (Les chiffres l'expliquent bien)

**Tableau N° 85 : Evolution occupation de sol espace industriel et population**

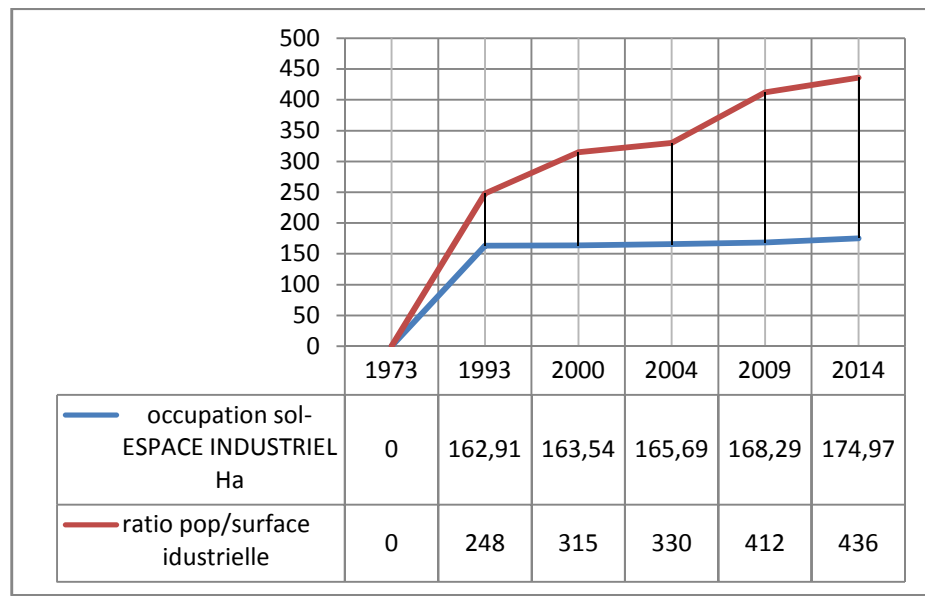
ANNEE	1973	1993	2000	2004	2009	2014
OCCUPATION DE SOL ESPACE INDUSTRIEL	-	162.91	163.54	165.69	168.29	174.97
POPULATION	12530	40649	51566	54728	69454	76362
RATIO %	-	<b>22.80</b>	<b>19.44</b>	<b>18.37</b>	<b>16.58</b>	<b>16.05</b>

**Source** :Auteur 2015



**Fig. n° 81: Evolution espace industriel-population 1973-2014**

Source :Auteur 2015



**Fig. n°82: Ratio Surface espace industriel/ population 1973-2014**

Source :Auteur 2015

Inversement le ratio population- espace industriel est croissant, il a doublé en l’espace de 20 ans depuis 1993 à 2014, la stratégie du développement est simplement zonale, qui n’évolue pas selon un schéma spatio-temporel et qui met le doute sur la capacité de création de zone à rentrer dans le cycle de productivité des espaces en fonction de l’évolution de la population.

### **VI-3-2-2- 2ème Type qualitatif :**

#### **VI-3-2-2-1- Lecture de l’approche spatiale dans les instruments**

##### **VI-3-2-2-1-1-LE PDAU**

Depuis 1990, face à la complexité des processus, la diversification et la multiplication des acteurs urbains, l’état tente d’intervenir en instaurant une politique de la ville dont l’objectif est d’introduire un nouveau modèle de production et de gestion urbaine et une décentralisation de l’action publique.

En effet suite à la libération du marché foncier, il est devenu impératif de mettre en place des instruments d’aménagement et d’urbanisme (tels que le POS, PDAU, ...) couvrant l’ensemble du territoire communal pour préconiser le droit à construire selon les usages des sols à travers la **loi n°90-29 du 1er décembre 1990** relatif à l’aménagement et à l’urbanisme.

La pratique des plans présente alors un tournant dans la stratégie de développement urbain par le fait déjà cité qu’est le futur spatial qui se dessine dans cette optique rigide en ne s’imprégnant pas de la dimension territoriale et ils ont donc provoqué une rupture avec l’espace vécu productif .

Une lecture des rapports d’élaboration de ces plans montre bien cette tendance démographique vis-à-vis de la projection spatiale et en fait le seul facteur de mesure pour les affectations ;Le terme « stratégie » n’apparaît guère et aucune référence n’est faite ni au schéma national de l’aménagement du territoire ni au SEPT Nord Est malgré que les orientations sont claires à cet échelon ,la compétitivité territoriale et l’équilibre ,choses qui ne sont pas traduites à l’échelon local ,et du fait les espaces aménagés dans le cadre du PDAU donc par les POS , nous expliquent bien cette orientation et cette ligne de conduite suivie par les acteurs de cette production urbaine.

Les POS à nouvel aménagement réalisés et en cours le A et le -B- seront examinés ainsi que les POS P-R-et Q pour les espaces projetés au moyen et long terme pour pouvoir examiner le futur spatial projeté dans le cadre de ces instruments et s’il est inscrit dans une démarche spatiale à vocation développementaliste ou simplement dans la ligne décrite.

Des passages seront retenus des différents rapports d’introduction lors de l’élaboration de ces POS et qui ne font que confirmer que la dimension spatiale est bel et bien cette dimension orpheline de ses parents qui font tous sauf gérer l’espace sur le quel ils interviennent et pour combler le tout, l’espace n’est que cette surface calculée lors de la préparation des conventions d’études pour d’éventuelles honoraires...



Source : PDAU Oum-El-Bouaghi

Fig. n° 83 : CARTE DES POS

VI-3-2-2-1-2 Le POS -A-

Le POS est achevé



**Fig. n°84: Aménagement du POS-A-**

Source DUC OEB POS-A-

Ce premier POS a subi de grandes modifications et la dernière version semble introuvable même au niveau de la direction de l'urbanisme de la wilaya, le seul document qu'on a pu avoir concernant ce POS est le plan d'aménagement de dessus et qui est encore non conforme à la réalité et ce qui a été réalisé c'est suite à des directives qui apparaissent au fur et à mesure de sa concrétisation à commencer par les logements sociaux et l'insertion d'équipements à caractère urgent tel le lycée Boukhrouba et surtout ces deux équipements celui du siège de la radio locale et celui du siège même de la DUC .De ce fait nous essayerons d'en tirer quelques remarque dans le cadre de notre recherche et principalement celle liée à la spatialisation des besoins qui semble bien bâtie sur le contexte démographique et ce par rapport aux orientations du PDAU pour ce POS à court terme.

La lecture suivante du POS "B" nous éclaircira le contexte de l'étude car ces deux POS sont mitoyens spatialement ainsi que temporellement puis qu'ils ont été lancés en même temps.

### **VI-3-2-2-1-3 Le POS -B-**

Le POS « B » fait partie des terrains destinés à l'extension de la ville à court terme (secteur à urbaniser) selon les termes de référence du PDAU version 2008. Dès le départ les choix sont fixés pour la production spatiale du terrain d'assiette réservée à ce POS en mettant en exergue le souci démographique comme base de l'intervention : « *Pour notre terrain d'étude sa capacité à fixer la population qui devra s'y installer est fixée comme suit: court moyen terme, nous assistons à un accroissement de la population du chef lieu de 17003 personnes, et qui sera prise en charge en partie par les différentes zones d'extension du P.D.A.U. (les deux pos destinés au court moyen terme)* » Rapport POS –B-

« *L'objectif de ces perspectives est d'aboutir à un accroissement modéré de la population et à sa stabilité par le renforcement des équipements et le développement des infrastructures, pour cela le PDAU prévoit que **le chef lieu aura une tendance à être attractif** que ce soit à court ou moyen termes.* » Rapport POS –B-

Pour les objectifs retenus dans son élaboration, il a été retenu cette orientation du PDAU à faire du chef lieu un lieu attractif or la concrétisation semble purement démographique et tout les espaces affectés sont conçus sur la base de l'évolution de la population et seulement sur ce facteur. Un POS devient un lotissement à grande échelle. Son évolution spatiale est lente et sa dépendance des subventions de l'état n'a fait qu'amplifier les carences pour lesquelles il a été conçu puisqu'il a fallu plus de dix ans pour les programmes d'habitats lancés de type LSP soient achevés, encore, l'occupation n'est pas effectuée vu que les aménagements extérieurs ne sont pas finis en totalité (V-R-D). 1719 Logements LSP sont projetés sur cet espace (répartis entre 28 promoteurs), ces logements occupent 14,39 ha. Selon un taux d'occupation par logement de 5 personnes (appliqué pour la ville d'Oum el bouaghi) .

Une autre forme d'habitat est aussi programmée ainsi 670 logements promotionnels (loti en 9 lots) sont programmés et occupent une surface de 5,77 ha .Il est à remarquer que ces logements ont été entamés sans qu'ils aient une inscription au préalable et représentent près de 50 % du nombre retenu dans l'étude des POS qui était 2944 logements. Voilà comment sont appréciés les composantes spatiales et les facteurs qui les gèrent : *Quant à la répartition des logements par type, elle tiendra compte quelques facteurs tels: - **Les vœux des autorités à orienter la construction vers un type d'habitat selon les besoins de la population, coutumes et les mentalités de la région.*** Rapport POS –B-

- *La préservation de l'espace en introduisant une proportion non négligeable de logements collectif, qui consommerait moins de surface que les logements individuels et qui,*

économiquement reviennent moins chers, pour cela les propositions fixées le P.D.A.U pour la ville d'Oum el bouaghi pour ce court moyen terme sont:

- Logements individuels : 25% ?
- Logements collectifs : 75% ?

Alors les résultats obtenus sont les suivants :

Superficie Totale du P.O.S :	.....125,59 ha
POPULATION DU P.O.S : T.O.L.= 5 personnes / logement.....	18 400 hab
HABITAT :	3 680 Logements ..... 55,20ha
INDIVIDUEL 04 Lotissements.....851 Lots .....	31,57ha
COLLECTIF 03 types.....2829 Logements .....	23,63ha
25% individuel	mais 31.5 ha de terrains
75 Collectif	mais 23.63 ha de terrain

Une approche purement démographique de l'urbanisation qui ne tient pas compte de l'évolution de l'espace urbain qui sera connecté du fait à l'ensemble du tissu existant et qui en principe devrait être faite avec une liaison fonctionnelle dans un cadre de complémentarité et non par une différenciation zonale greffée physiquement à d'autres entités urbaines, l'esprit des ZHUN semble guider les réflexions.

**FICHE TECHNIQUE P.O.S. « B »**

Superficie Totale du P.O.S :	.....125,59 ha
POPULATION DU P.O.S : T.O.L.= 5 personnes / logement.....	18 400 hab
HABITAT :	3 680 Logements ..... 55,20ha
INDIVIDUEL 04 Lotissements..... 851 Lots .....	31,57ha
Lotissement Est .....	94 Lots ..... 3,92ha
Centre .....	349Lots .....13,63 ha
Sud Ouest .....	137Lots .....4,15 ha
Ouest .....	271 Lots .....9,87ha
COLLECTIF 03 types.....2829 Logements .....	23,63ha
Promotionnel .....	670 Logts .....5,77ha
Socio Participatif .....	1719 Logts .....14,35 ha
Social en cours .....	220 Logts .....1,77 ha
Social projeté .....	220 Logts .....1,70 ha
<b>EQUIPEMENTS :</b>	.....26 Parcelles .....18,01 ha
PARCELLES AFFECTEES 13 .....	9,67 ha
RESERVES D'EQUIPEMENTS 13 .....	8,34 ha
<b>ZONE DE SERVITUDE :</b>	.....04 Servitudes .....12,08 ha
VOIE DE CONTOURNEMENT .....	7,14 ha
CANAL .....	1,84 ha
CONDUITE DE REFOULEMENT D'A.E.P .....	0,42 ha
R.N.10 .....	2,97 ha
<b>VOIRIE</b>	..... 28,89 ha
VOIES PRIMAIRES PERIPHERIQUES 4786 ml .....	9,09 ha
VOIES PRIMAIRES CENTRALES 4786 ml .....	10,53 ha
VOIES SECONDAIRES 3482 ml .....	5,75 ha
VOIES TERTIAIRES 3200 ml .....	3,52 ha
<b>SPACES LIBRES ET PIETONS</b>	..... 11,41 ha



Source :DUC OEB 2014-







Fig. n °85: Aménagement du POS-B-



Source :DUC OEB 2014-

Fig. n °86: Zones homogènes du POS-B-

**Tableau n°86-Vues de l'évolution de l'occupation spatiale des POS A et B**

POS –B-	POS –A-
	
<b>2004</b>	
	
<b>2009</b>	
	
<b>2014</b>	

Source :Google earth 2014

**VI-3-2-2-2- Lecture de l’approche spatiale dans les espaces projetés**

**VI-3-2-2-2-1- Le -POS « P »**

C e POS est proposé sur une surface de 40 ha, le site longe la voie d’évitement avec une partie sur la RN n° 10 qui mène vers Constantine. Le principe d’aménagement annoncé est le suivant : *« Les principes fondamentaux de l’aménagement du plan d’occupation des sols s’articulent sur les différents aspects socio-économiques, physiques et spatiaux. »*

Les facteurs retenus ici semblent les mêmes qu’aux POS précédents et que le seul facteur est aussi la croissance démographique et sa projection à long terme, ce qui, déterminera la nature des opérations projetées dans le tissu et le premier souci est le logement dans ses différentes formes. IL est à noter qu’au niveau de ce POS il y est fait remarquer que l’importance territoriale de la ville devrait être exploitée pour son développement ,sa situation et son emplacement par rapport à d’autres pôles avoisinants ; *« L’industrie à Oum El Bouaghi se caractérise par la prédominance de la P.M.I. La structure de cette P.M.I est faiblement intégrée .Puisqu'on ne remarque que quelques spécialisations des unités de production qui sont injectées. Malgré la proximité de pôles industriels tels El Khroub et Constantine représentant des conditions industrielles assez importantes : ajouté à cela le renforcement de l'infrastructure, la disponibilité des terrains. Le relief favorable, la présence d'énergie électrique et de gaz. La réalisation de la voie de chemin de fer et l'existence de trois zones aménagées destinées à l'activité industrielle; sont autant d'éléments qui invitent en faveur du renforcement de la base économique d'Oum El Bouaghi ».*(Rapport POS Q) Malgré ça, aucune intervention qui suive ne concrétisé cette pensée et cette réflexion très importante du fait que l’espace devrait être pensée dans tous ces aspects surtout la territorialité qui se forme à l’échelon local et se concrétisai à travers sa structuration par le biais de ces instruments. A ce qu’on assiste là encore c’est une approche démographique de la spatialisation du développement et son occupation puisque l’analyse retenue est l’expression des besoins en logements déduites du PDAU :

*« Les besoins en logements ont été calculés à partir des résultats de la population future avec un tol de 5.*

**Tableau n°87- Besoins en Surfaces à Réserver à L’habitat (En Ha).**

Désignation	Court Terme		Moyen Terme		Long Terme	
	Individuel	Collectif	Individuel	Collectif	Individuel	Collectif
A.C.L	12.03	13.53	12.50	14.07	14.06	15.81
Touzline	3.17	0.54	0.57	0.15	0.83	0.25
S. R’ghiss	6.54	1.64	2.17	0.55	0.33	0.10
A. Laghrou	1.85	0.46	0.73	0.20	1.11	0.30
B. khechba	1.10	0.31	/	0.14	0.33	0.13
Z.Eparse	17.46	/	6.77	/	7.50	/
COMMUNE	42.14 ha	16.48 ha	22.74 ha	15.11 ha	24.16 ha	16.59 ha

Source :POS ‘P’ DUC- Oum El Bouaghi

Pour ce qui est de l'activité économique des chiffres sur les besoins en poste d'emploi sont intégrés issus du PDAU et exprimés sous forme de tableau :

**Tableau n°88- Prévisions d'emploi par branche d'activité : C et M terme – long terme**

Dispersion	Échéance	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
ACL	C M T	268	3920	3367	7555
	L T	472	3850	3930	8252
AS	C M T		204	1232	1709
	L T	892	1050	619	2561
ZE	C M T	170	120	14	241
	L T	169	38	34	241
COMMUNE	C M T	711	4595	3538	11844
	L T	1533	4244	4583	10360

**Source** :POS 'P' DUC Oum El Bouaghi

Quant aux équipements c'est aussi en référence aux besoins exprimés au niveau du PDAU Le résultat de l'étude est un programme de logements de différentes formules et des équipements d'accompagnement selon la grille d'équipement ce qui a donné lieu à la création de 04 zone homogènes retenues dans l'élaboration du règlement d'urbanisme accompagnant les pièces graphiques établies :

- Zone d'habitat individuel
- Zone d'habitat collectif
- Zone d'équipements
- Zone non aédificandi

- Récapitulation des zones retenues :

Zones	Nombre d'îlots	Surface (ha)
ZONE I : ZHI	07	5,46
ZONE II : ZHC	06	10,57
ZONE III : ZE	03	7,94
ZONE IV : ZNU	/	16,71

**- La zone I : ZHI habitat individuel :**

La zone ZHI est constituée de l'ensemble d'habitat individuel de niveau R+2 à R+3

Elle est réglementée comme suit :

- ZHI : Habitat Individuel R+3 avec commerces et R+2 sans commerces classés uniquement à caractères résidentiel.

Elle est formée des îlots suivants :

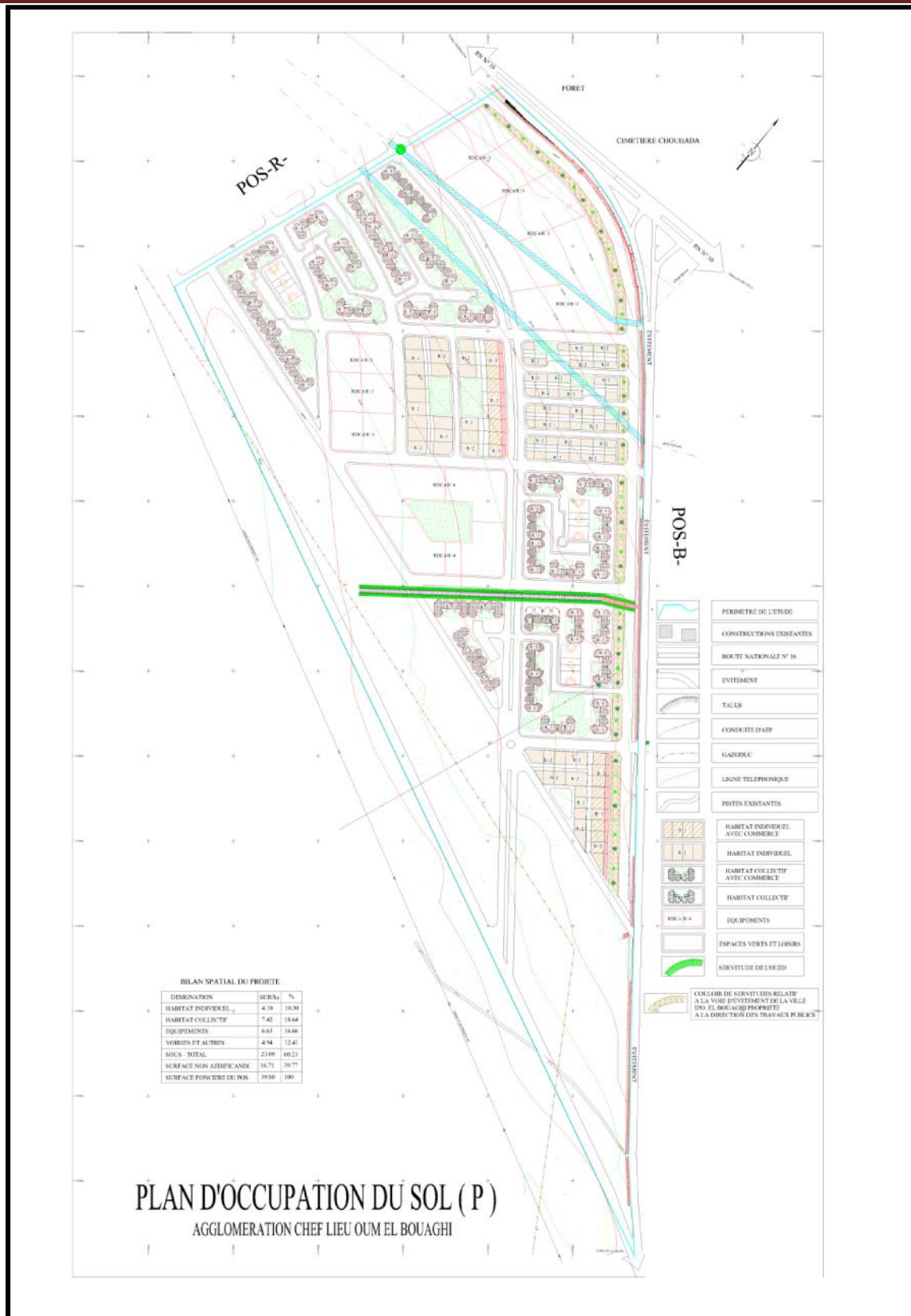


Fig. n°87: Plan d'aménagement du POS –P-

Source :POS 'P' DUC Oum El Bouaghi

La surface retenue pour l’habitat individuel est de 5,46 hectares, est répartie en 07 îlots. Le nombre de logements estimés sur ce site est de 99 Lots pour une population de 500 Habitants en raison d’un T.O.L de 05 personnes par logement.

**- La zone II : ZHC: habitat collectif**

- La zone ZHC est constituée de l’ensemble d’habitat collectif de niveau R+5 Avec une surface totale de 10,57 ha et peut abriter 890 logements.

Elle est divisée en deux sous zone :

- ZHC 01 : Habitat collectif R+5 sans commerces uniquement à caractères résidentiel.
- ZHC 02 : Habitat collectif R+5 proposé avec commerces au rez-de-chaussée le long de la voie périphérique et les voies importantes se trouvant dans la partie centrale correspondant aux axes commerciaux proposés dans le plan d’aménagement.

Elle est réglementée comme suit :

- ZHC 01 : Habitat collectif R+5 sans commerces.
- ZHC 02 : Habitat collectif R+5 avec commerces.

**La zone III : ZE les équipements**

Cette zone est destinée à recevoir les équipements nécessaires, nous avons dégagé deux types d’affectation:

- a) les équipements d’accompagnement

Désignation	Nbre	Superficie (m <sup>2</sup> )
écoles primaires	2	2 x 2000
CEM	1	7000
lycée pour les 2 POS (P et R).	1	10.200
maison de jeunes	1	1000
antenne administrative	1	600
jardin public	1	1000
complexe sportif de proximité	1	20.000
équipements publics indéterminés		20.700

Source :POS ‘P’ DUC Oum El Bouaghi

La démographie reste le premier souci des acteurs de la production urbaine qui en font le facteur exponentiel de calcul de l’occupation spatiale et du fait cette artificialisation est encore visible dans l’approche retenue dans le POS ‘P’.

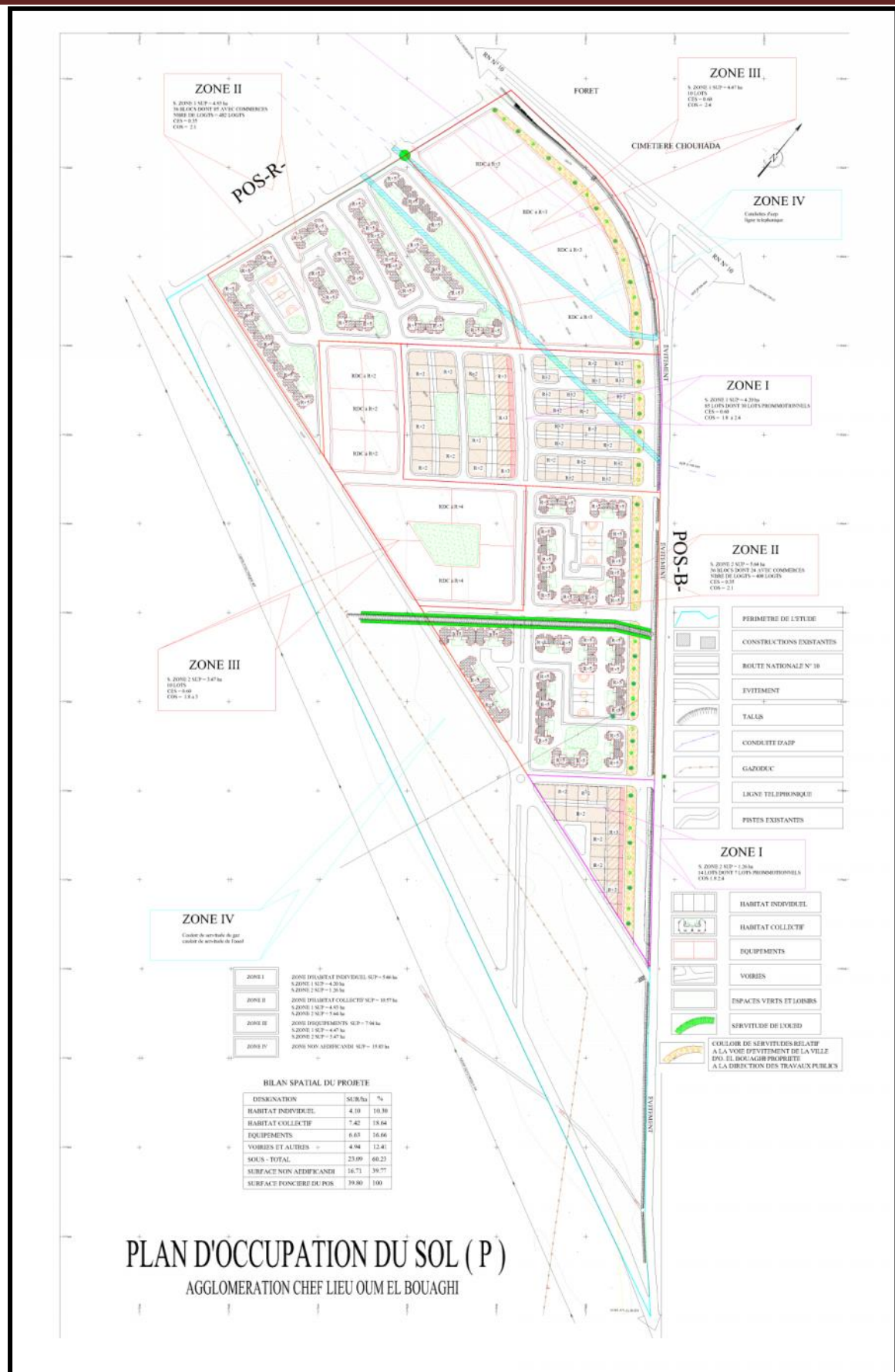


Fig. n°88: Zones homogènes POS –P-

Source :POS 'P' DUC Oum El Bouaghi

**VI-2-2-2- Le -POS « R »**

Situé à l’Ouest de la ville, à la limite du périmètre urbain, le POS ‘R’ est programmé sur une superficie de 34.76 Ha dont 12 % reviennent de droit à une EAI ce qui crée déjà un problème de natures juridique et foncière pour l’intervention. Le rapport du POS annonce les références retenues issues bien sur du PDAU en ce qui le concerne : Terrain à aménager à moyen terme, étude d’aménagement global, habitat mixte avec équipements de base et structurants et la voirie à créer. Le parti retenu est le suivant : *« Après l’analyse et la discussion de la 1<sup>ère</sup> phase « analyse de l’état de fait » qui a proposé trois variantes d’aménagement comme synthèse de l’étude détaillée du site, par la commission urbanistique chargée de l’approbation de ce type d’études, il a été décidé d’adopter la troisième variante avec élimination de l’habitat individuel au profit du collectif ,vu que la nature juridique du terrain est domaniale. »* \_Rapport POS –R-

Ainsi trois zone homogènes réglementaires sont créés :

**Zone réglementaire habitat collectif- Z HC :**

C’est la zone située le long de la RN10 et de la route qui limite le pos au sud et à l’ouest destinée à l’habitat collectif. Elle occupe une superficie de 6.86 ha. Elle compte **1824 logements collectifs** en R+5 dont 120 blocs de 10 logements chacun, situés le long des voies primaires et secondaires, ont le RDC à caractère commercial ou à usage de bureaux.

**Zone réglementaire équipements -Z EQ :**

C’est la zone d’équipements projetés située au cœur du pos. Elle occupe une superficie de 10.63ha.

**Zone réglementaire non urbanisable- Z NU :**

C’est la zone qui comprend le couloir de servitude de route nationale RN10 sur une largeur de 35m et celui de ligne électrique de haute tension et celle de transport de gaz sur une largeur de 75m de part et d’autre de ligne. Elle occupe une superficie de 4.33ha.

**Tableau n°89 : Equipements projetés-POS R-**

DESIGNATION	SURFACE DE L’ILOT EN HA
ECOLE FONDAMENTALE BASE 07	0.81
LYCEE	2.14
GROUPE SCOLAIRE	0.68
CRECHE	0.21
CITE ADMINISTRATIVE.(équipements à l’échelle de la wilaya).	2.52
ANTENNES ADMINISTRATIVES	0.44
JARDIN PUBLIC	0.81
STATION DE TRANSPORT URBAIN	0.34
TOT	7.95



### **VI-2-2-2-3- LE -POS « Q »**

Pour ce POS qui occuperait une surface de 26.99 Ha ,c'est directement le parti pris dans l'approche analytique qui attire l'attention,, son rapport exprime une vision prospective de développement de la ville dans le cadre de ses instruments : *Ce P.O.S. sera l'outil de gestion qui permettra de traduire les objectifs des pouvoirs publics sur un territoire donné, et d'organiser l'avenir immédiat de la ville d' Oum El Bouaghi...A cet égard, et dans l'optique d'une relance économique permettant une augmentation des moyens financiers de la population (création d'emplois, résorption du chômage...), l'habitat proposé (collectif et individuel) pourra connaître une revalorisation dans sa forme et son organisation générale.* » Rapport POS –Q-

La relance économique est annoncée pour l'augmentation des moyens financiers de la population mais que serait l'outil pour y parvenir, c'est justement cette faille entre les discours analytique d'entrée et la concrétisation.

Dans sa problématique ; il est annoncé que la commune « *n'est pas en mesure d'assurer ses fonctions urbaines.* » alors par le biais de ce POS du moins pour son assiette il advient d'améliorer le fonctionnement urbain ,d'élaborer un règlement d'urbanisme de détail ,de classer la voirie et des espaces publics, de concevoir un espace vital qui marque l'environnement par les signes physiques et spatiaux en traduisant une notion vision particulière de la vie, de la culture et de l'espace architectural, répondre **aux besoins de la population existante et future et la réalisation d'un programme d'équipements destinés pour cette zone** et en fin concrétiser des opérations d'urbanisme telles qu'elles sont définies dans le PDAU.

*« Une identité forte dans un environnement périphérique concurrentiel en rapide évolution et une centralité reconnaissable et attractive afin d'assurer aux habitants une compréhension de leur ville sont des objectifs auxquels doit répondre le projet.* » Rapport POS –Q-

La méthodologie de travail retenue pour la détermination du programme d'habitat et d'équipements est basée sur la capacité d'accueil de la zone à urbaniser en terme de nombre de logements, donc de densité, en fonction des autres espaces à prévoir pour les équipements d'accompagnement de l'habitat, la voirie primaire et secondaire et les activités non résidentielles, éventuellement intégrées à l'habitat. Une surface nette urbanisable est déduite en retranchant les surfaces non urbanisables.



Les affectations du sol sont en fonction de la densité pour chaque typologie ; ainsi des ratios ont été appliqués pour déterminer les surfaces utiles : surface voirie équipements égale à 0.2\* surf équipements, surface voirie : 35m<sup>2</sup> / logement, surface infrastructures et réseaux : 3.5m<sup>2</sup> / habitant, surface espaces verts 4m<sup>2</sup>/ logement. D'où la déduction de la surface nette habitat. Et par la suite la densité nette et le nombre de logement correspondant ainsi que la typologie qui a été dictée par des principes retenus pour l'organisation et la structuration de l'espace socio-physique résidentiel, des caractéristiques du site, des orientations du maître d'ouvrage. et du PDAU

**Programme de logement déduit**

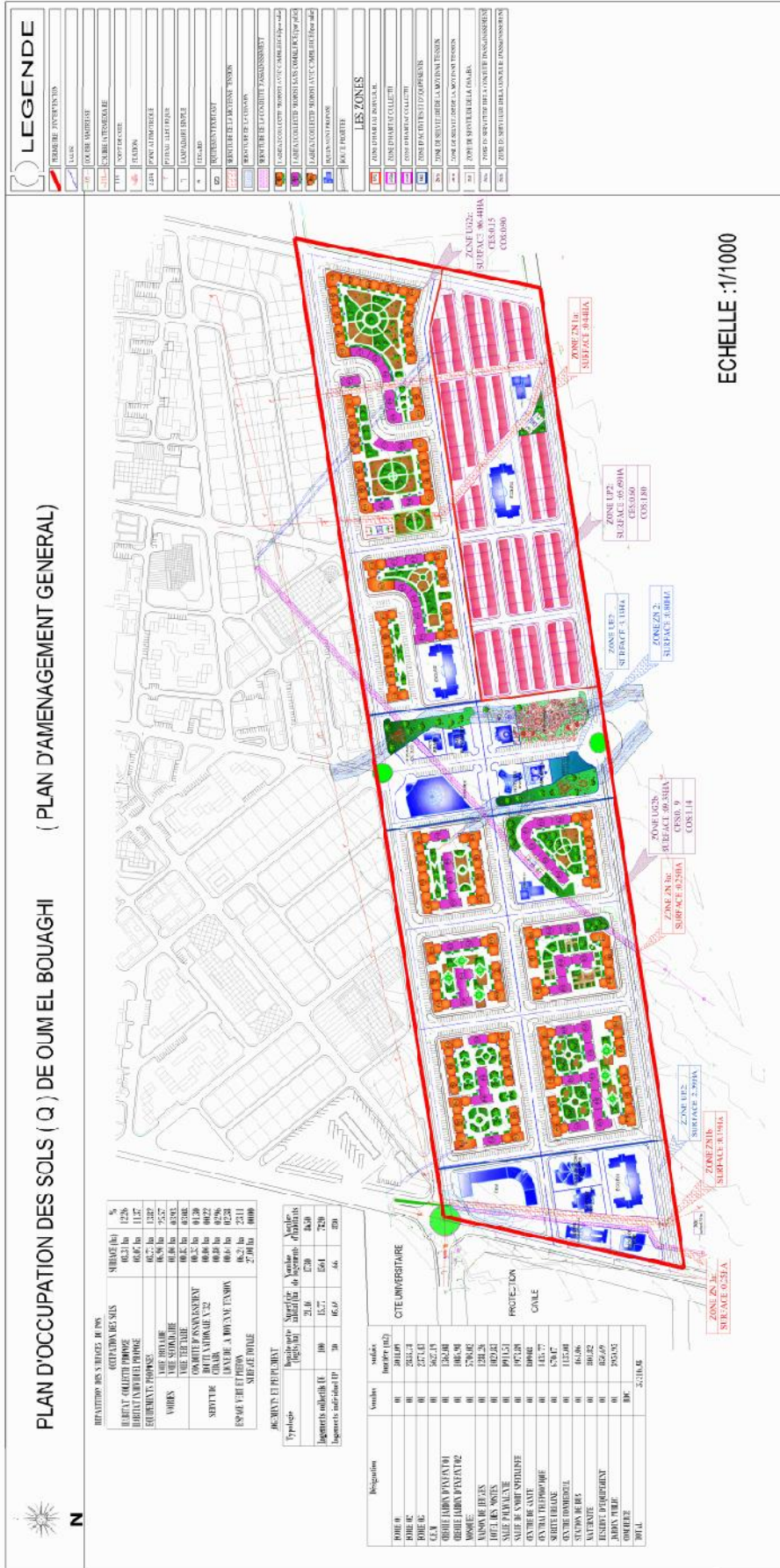
Densité nette en logement .....	80 logts /ha
Nombre de logements proposes.....	1730 logements
Population totale du pos.....	8650 habitants

Le projet est composé de 1564 logements collectif et 166 logements individuel (lotissements).

**Tableau n°90 : Programme d'équipements**

DESIGNATION	SURFACE (M <sup>2</sup> )
A.E.F (12 CLASSES)	7000.
E.F	5400.00
MAISON DE JEUNES	550.00
SALLE POLYVALENTE	750.00
TERRAIN MATICO	1000.00
SALLE DE SPORT SPECIALISEE	2000.00
CENTRE DE SANTE	800.00
SURETE URBAINE	360.00
CENTRE COMMERCIAL	1000.00
MOSQUEE	4000.00
CENTRAL TELEPHONIQUE	1500.00
HOTEL DES POSTES	600.00
TOTAL	25860.00
	02.58HA

Cette approche par la densité spatiale , part des surface de logements et du COS pour définir le nombre de logements qui définira à son tour et par la suite, la taille de la population qui occupera le site ,c'est une manière de rationaliser les espaces mais ,toujours dans un esprit de zone d'habitat et d'équipements d'accompagnement sur la même image des POS produits qui finalement, ne font que concrétiser une politique tracée dans le plan directeur qui connaît un grand vide en matière de définition exacte des affectations des sols caractérisée par des zoning fonctionnels dans une politique volontariste .



Source :POS 'Q' DUC Oum El Bouaghi

Fig. n °91: Zones homogènes POS –Q-

**Fig. n°92: Futur aménagement du POS Q**

« L'objet de cette étude est l'élaboration d'un instrument d'urbanisme destiné à améliorer la qualité de l'espace urbain et de son fonctionnement, cette préoccupation est née du constat que nos quartiers et nos villes n'offrent pas une bonne qualité visuelle ou fonctionnelle à un paysage urbain aux nombreuses potentialités »



Source :POS 'Q' DUC Oum El Bouaghi

## **Conclusion**

L'examen de l'évolution spatiale de la ville d'Oum-El-Bouaghi montre bien que les politiques d'occupation des sols et d'urbanisation se sont d'avantages intéressés aux aspects démographiques pour la planification du devenir de la ville au dépens des aspects de sa productivité en suivant une démarche arithmétique prenant la variable population comme élément de base du calcul des assiettes foncières. Ces assiettes prennent la forme de zones de fonctionnalités imposées par les instruments, eux même établis dans cette optique. De ce fait, le cercle de l'accroissement de la population qui induit l'augmentation de la demande de logement et donc d'équipement est bel bien tracé ; le logement devient le seul axe de réflexion des projets des extensions urbaines qui ne sont pas prises comme vrai problème d'urbanisme et d'environnement ,surtout en matière de productivité de l'espace urbain qui grandit en puisant dans les terres agricoles environnantes .Cette consommation devrait être orientée dans les sens de la rentabilité foncière et non dans son bradage.

La lecture qu'on a établie, nous montre aussi que l'espace productif a été crée mais dans une proportion inadéquate avec la croissance de la ville et reste sous occupé voir inoccupé par des propriétaires qui ont eu leurs terrains pour d'éventuels investissements mais sans concrétisation réelle.

Quant aux espaces non encore urbanisés, objets de projections futures, eux aussi ne font que répandre une population fictive sur un terrain réel pour ne pas dire espace car cette dimension est loin d'être appréhendée et ce n'est que l'aspect géométrique qui est retenu dans la production de l'urbain.

## **Conclusion partie –II-**

Loin de faire un résumé, cette partie consacrée au diagnostic et à l'étude du cas de la ville d'Oum-el-Bouaghi, nous a permis de construire un état synthèse des différents concepts retenus dans notre hypothèse et évaluer cette triptyque des trois dynamiques : Démographique –Economique-Spatiale.

Oum-el-Bouaghi illustre bien cette problématique et trace dans ses sillons toute une stratégie dans ses diverses manifestations tant sur le plan territorial que local du fait, qu'à ses débuts, le langage prôné était basé sur l'équilibre territorial en matière d'aménagement pour justifier la naissance de la ville et semble, depuis, sombrer dans la constance imposée par les lois naturelles de la croissance ; sans aucune spécificité. Une croissance démographique suivie d'un étalement spatial en concomitance, l'un semble faire l'autre dans une démarche chaotique à manifestations sporadiques selon que les subventions sont octroyées ou non.

Aujourd'hui la ville d'une manière générale, pour ce qui intéresse notre travail en matière de production de l'urbain dans la stratégie du développement local, montre et affiche une image à deux dimensions callée sur deux axes : Le premier celui des besoins bio-topiques de développement toute nature confondue, le deuxième la stratégie spatiale résultante. Ce que nous pouvons en conclure, suite au diagnostic élaboré et testé, que ce qui a été produit rentre seulement dans ce cadre évolutif physique, démographique, voir étatique.

Ceci nous amène à dire que les faiseurs de lieux et les acteurs du milieu, n'agissent que dans cette approche bilatérale qui met seulement l'espace et la démographie côte à côte en faisant du premier un besoin foncier support de projets inscrits et retenus au niveau des comités d'arbitrage des divers secteurs, loin de le considérer comme opportunité et un atout pour la ville apte à recevoir toute politique d'aménagement productif.

40 ans passés depuis sa promotion, la ville est sous perfusion et ce qui est produit en matière de développement n'est que version descendante, statique et passive.

Le développement local est alors sans support spatio économique qui permet l'endogénéité, donc sa pérennité.

## **TROISIEME PARTIE :**

# **SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

---

### **Chapitre- VII :**

**-Lecture dans les indicateurs retenus**

### **Chapitre- VIII :**

**-Analyse et interprétation des résultats**

**Conclusion générale.**

**Introduction :**

Après avoir exposé les différentes dynamiques qui ont caractérisé la ville d’Oum-el-bouaghi et tester les indicateurs retenus pour chacune d’elles, une lecture synthèse est à élaborer de façon à pouvoir étayer les résultats du diagnostic élaboré à la partie précédente. Cela, a permis de mettre lumière sur le fait que, la combinaison des trois dynamiques de la ville d’Oum-El-Bouaghi a eu comme résultats l’incomplémentarité de leurs actions et en a fait des interventions séparées dans des logiques différenciés et simplifiées par leurs approches ,sans aucune relation apparente. A chaque dimension, on a fait appel à des chiffres et des taux, certains sont issus directement de données de recensements nationaux (Les RGPH) et d’autres au niveau local notamment les monographies établies par la DBSP, en plus de certaines revues statistiques).

**VII-1- les indicateurs relatifs à la dynamique démographique et l’urbanisation**

**VII-1-1-L’évolution démographique :**

Les indicateurs de l’évolution démographique retenus étaient :Le nombre d’habitants ; le taux de croissance, la population occupée par secteur et les taux de natalité et mortalité, la combinaison de ces quatre indicateurs montre bien que la population urbaine est en hausse ,elle est passée de 9282 habitant en 1966 à 73489 en 2012 avec un taux de croissance relativement stable depuis 1988, 3.39% entre 1987-1998 et 3.35% entre 1998 et 2008, taux assez élevé en comparaison du taux national qui est respectivement 2.1% et 1.6%.

En ce qui concerne l’occupation, il y’a lieu de signaler que c’est le taux des activités de service et d’administrations qui est le plus important 48.92 % en 2012, signe précurseur de l’activité économique de la ville. Les améliorations des conditions sanitaires sont aussi un indicateur de l’évolution démographique surtout lorsque le taux de mortalité est pratiquement faible ; il est passé de 15.28% en 1994 à 0.33% en 2012.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
-Démographie	-Evolution. -Croissance. -Activité -Santé	-Nombre d’habitants -Taux de croissance -Population occupée par secteur -Taux natalité et mortalité

**VII-1-2-Concentration**

Cette dimension est mesurée par deux taux : Celui de la population agglomérée et celui de la densité urbaine. Le premier montre bien qu’il y’a tendance à l’agglomération de la population en référence à la population totale de la commune .83.62%de la population est urbaine et c’est le premier signe important indiquant cette tendance à l’urbanisation.

Ajouté à cela, l'indicateur conséquent qui est la densité, elle est passée de 36.52h/km<sup>2</sup> en 1977 à 212 h/km<sup>2</sup> en 2012, alors qu'elle était de 128 h/km<sup>2</sup> en 1998 et 193h/km<sup>2</sup> en 2008.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
-Concentration	-Evolution de la population urbaine	-Taux de population aggloméré. -Densité urbaine

### **VII-1-3-La primatie**

Par les deux indicateurs retenus pour cette dimension, nous avons pu classer la ville dans le rang urbain national ce qui indiquera aussi que son évolution est signe d'urbanisation .Oum-el-bouaghi se trouve, en 2008, au 55ème rang alors qu'elle était au 69ème en 1998;ce bond est remarquable et la met sur la voie des villes moyennes les plus urbanisées. A ceci on peut également relier cette concentration à l'ensemble de la population en établissant le ratio population agglomérée /population commune (zone éparse) ;il y'a bien un écart qui se creuse entre les taux de croissance des deux .Alors que la population urbaine a augmenté de 39232 habitant entre 1987 et 2102 ,la population des agglomération secondaires et des zones éparses n'a augmenté que de 11700 habitants .

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
-Primatie	-Classement au niveau national	-Rang urbain de la ville -Ration Population agglomérée/population commune

### **VII-1-2 les indicateurs relatifs à la dynamique économique et du développement local**

#### **VII-1-2-1-Appréciation des progrès réalisés**

Pour tester cette dynamique qui traite les stratégies de développement local dans ses dimensions sociales et participatives et sa relation au paradigme d'endogénéité prise dans l'apport de la production spatiale comme facteur de sa concrétisation, on a retenu une série d'indicateurs beaucoup plus financiers car c'est par les finances que l'on peut lire la nature des actions de développement menés par la collectivité. Nous avons commencé par mesurer les apparences du développement dans la ville du et ce par :

- Structure du parc de logement
- Le mode d'éclairage
- Taux de raccordement au réseau d'AEP.
- Le mode d'évacuation des eaux usées
- Taux de scolarité
- Taux d'analphabétisme
- Degré de satisfaction

**-Connaissance des modalités économiques.**

Tous ces indicateurs montrent bien qu'au niveau de la ville il y'a bien progrès palpable et concret, les différents réseaux opérationnels et 98% des maisons y sont raccordées. Du point de vue social il faut noter aussi que la population est à 94.6% scolarisée (tranche 6-15 ans) comparée au niveau national 83.05% et ce pour l'année 2008 avec un classement au 32 rang. Quant au taux d'analphabétisme (tranche d'âge 10 ans et plus) il est de 18%, le taux national est de 31.9%(RGPH 2008).Pour les deux derniers indicateurs qui sont qualitatifs, ils seront traités dans le chapitre suivant selon les résultats de l'enquête.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Sociale	-Appréciation des progrès réalisés	-Structure du parc de logement - Le mode d'éclairage -Taux de raccordement au réseau d'AEP -Le mode d'évacuation des eaux usées -Taux de scolarité -Taux d'analphabétisme -Degré de satisfaction -Connaissance des modalités économiques.

**VII-1-2-2-Financement et autonomie**

Les données recueillies auprès des services financiers de la ville notamment le bureau des domaines et celui de la comptabilité ainsi que celui de la recette des impôts, nous ont permis d'éclaircir ce point crucial de l'endogénéité, paradigme du développement local.

Les indicateurs évalués dans cette approche sont tous favorables à notre hypothèse de point de vue autonomie financière .Cette dernière semble bien inexistante et les revenus propres de la commune sont très faibles comparés aux dépenses .Les apports exogènes sont très importants, les PCD, le FCCL, les subventions de l'état sont toujours présents dans l'élaboration des budgets communaux(Fig n°61), ne serait ce que pour les 5 ans retenus pour lesquels nous avons pu avoir des informations qui semblent « secrètes » du point de vue de certains responsables locaux ,chose qui ne l'est pas en réalité. 41% sont des recettes fiscales dont la TAP est majoritaires,28% du FCCL,24% des aides de la wilaya et seulement 4% recettes propres de la commune.

Les ratios retenus montrent aussi cette incapacité de prendre en charge les actions de développement par ses fonds propres qui ne sont que des recettes domaniales issues des loyers de certains patrimoines. La part des revenus propres par rapport aux dépenses inscrites au budget annuel est négligeable et ne présentent que 3% du montant.

Ce qui signifie aussi que le reste est bien complété par les apports exogènes cités précédemment (Fig.n°47) . Les ratios des dotations centralisées ont atteint les 93% entre PCD et FCCL et aides de la wilaya.

Une réalité claire sur cette situation de dépendances au pouvoir centralisateur et cet éloignement du processus d'endogénéité du financement du développement local.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Endogénéité	-Financement Autonomie	-Part des programmes de développement dans l'élaboration des finances locales -Taux de financement du budget - Recettes propres à la commune -Ratio : Revenus /Dépenses de fonctionnement -Ratio : Revenus propres / Dépenses -Potentiel fiscal -Ratio : Subvention P.C.D/Recettes d'équipement communal -Ratio : Subvention wilaya /recettes d'équipement communales -Ratio : Subvention F.C.C.L /Recettes d'équipement communales

**VII-1-2-3-La productivité et investissement :**

Par cette dimension, on a pu mesurer l'effort d'équipement communal ainsi que le ratio de richesse, ces deux indicateurs montrent le degré d'implication de la collectivité dans la mise en place d'un développement qui lui est propre en réponse à ses problèmes et selon ses ressources, or c'est ce qui semble manquer .Une moyenne de 600 DA par habitant par rapport au budget d'équipement est très faible, ce qui montre bien cette incapacité à programmer des équipements par ses propres moyens(Tableau n°70).

Quant au ratio de richesse communale, il est de 2900DA en moyenne sur les 05 années retenues .C qui montre que les recettes fiscales et domaniales sont pratiquement constantes, et obligent la collectivité à recourir aux subventions .Un indicateur de plus favorable à notre hypothèse.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Productivité	Investissements -apport locaux	-Ratio de richesse communal -Ratio : Effort d'équipement communal

**VII-1-3- les indicateurs relatifs à la dynamique et la stratégie spatiale**

Cette troisième série d'indicateurs a trait à la stratégie spatiale dans la production de l'urbain à travers une lecture dans l'évolution de la tache urbaine et ce depuis 1973, date référence ,à partir de laquelle, nous avons élaboré cette lecture .Cette mesure spatiale servira pour le test des indicateurs relatifs à l'affectation des espaces résidentiels et industriels qui nous permettent d'évaluer les affectations des terrain le long du processus de développement spatial qu'a connu la ville voila 40 ans.

**VII-1-3-1--Consommation d’espaces**

La première dimension est celle relative à l’occupation des espaces et leurs consommation avec une mesure de la tache urbaine sur 06 périodes 1973-1993-2000-2004-2009-2014,ce qui servira de base au calcul de ratios des espaces occupés par secteur de fonction. La tache urbaine s’est croit 9 fois de 1973 à 1993 et depuis jusqu’à 2014, elle a évolué de 1.5fois. L’occupation des sols est faite sporadiquement en fonction des disponibilités financière et les implantations sont étalées sur l’ensemble du périmètre urbain souvent en accompagnement des cités résidentielles.

Les espaces occupés sont majoritairement résidentiels du type collectif et individuel avec un taux de 46.75% de la tache urbaine. En seconde position, ce sont les espaces industriels avec 21.9 % suivis par l’enseignement supérieur 9.57% et l’administration avec 5.29%.( Fig n°65).

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Occupation de l’espace	-Consommation d’espaces	-Evolution de la tache urbaine -Répartition des espaces occupés par secteur de fonction

**VII-1-3-2-Résidentialisation**

Ce type d’indicateurs, purement quantitatifs, permettra de mesurer l’affectation des sols pour les espaces résidentiels à savoir l’individuel et le collectif en relation à l’évolution de la tache urbaine, ainsi pour ce qui est du logement individuel, il occupait déjà 40.50% de l’espace urbain en 1973 et a connu une baisse pour atteindre 16.09% en 1993, puis la reprise des constructions par les privés l’a fait augmenté pour atteindre les 25.73% en 2014. (Tableau n°69).Cette évolution est aussi perceptible pour le collectif qui est en croissance continu depuis 1993, alors qu’il occupait 7.99% de la tache urbaine, il est arrivé à 13.85% en 2014. L’espace résidentiel passe alors de 24.08% en 1993 à 39.22% en 2014 une augmentation de 15.14%en 20 ans. La lecture des courbes des évolutions de la population et l’espace résidentiel montre un écart en continuelle croissance depuis 1973 (Fig.n°70) ce qui explique l’étalement démographique Ces chiffres auront leurs interprétation lorsqu’ils seront joints aux indicateurs suivants qui ont trait à l’industrialisation et l’évolution des espaces productifs affectés.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Résidentialisation	-Croissance démographique/croissance espace résidentiel	-Evolution spatiale du parc logement individuel --Evolution spatiale du parc logement collectif -Ratio : Tache urbaine/Evolution spatiale du parc logement collectif -Ratio : Tache urbaine/ Evolution spatiale du parc logement individuel -Evolution espace résidentiel-tache urbaine-population - Ratio population- surface de logements

### VII-1-3-3-Industrialisation

Les espaces productifs sont les espaces censés produire des externalités positives à la ville par le biais de la concentration des activités économiques, ce qui engendre un mouvement financier interne propice à promouvoir un cadre endogène de développement.

Du point de vue quantitatif, c'est l'évolution de ces espaces qui peut indiquer la stratégie de l'affectation des sols au niveau de la ville. En ce qui concerne Oum-el-bouaghi, ce type d'espace semble stagner depuis les années 80 lors de la création de la première Zone d'activité nord .Le total de ces espaces était 162.91 ha en1993 et depuis pas d'augmentation ou de croissance .En 2014, ils ne se sont croîts que de 13.8 ha et c'est en l'espace de vingt ans.

Rapporté à la tache urbaine, le ratio déduit ne cesse de diminuer alors qu'il était de 22.8% en 1993, il décroît à 16.05% en 2014, ce qui explique que la tendance à produire des espaces productifs n'est pas de priorité et c'est la première interprétation. Il faut rappeler que les espaces productifs retenus sont ceux occupés et dont la construction est entamée, ce qui signifie qu'une très grande part des zones créés est inoccupées et les terrains sont nus. Ce point sera testé lors de l'enquête pour en déterminer les causes.

Rapporté aussi à l'évolution de la population, ces espaces semblent totalement déliés à cette dynamique, et leur évolution stagnante ne va pas avec la croissance démographique de la ville. C'est un grand signe de la tendance démographique de l'urbanisation de la ville qui ne tient compte que des besoins de la population et non de son devenir économique et de son développement stratégique.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Industrialisation	-Espaces productifs affectés	-Evolution espaces productifs affectés -Espace industriel-tache urbaine-population -Croissance démographique/croissance espace industriel

**VII-1-3-4-Réglementaire**

Un des indicateurs les plus importants c'est celui de l'approche spatiale retenue lors de l'établissement des instruments d'urbanisme. Ainsi la lecture des pièces graphiques élaborées et des rapports d'accompagnement permettra de cerner la problématique de la production spatiale dans une dimension qualitative et réglementaire. Les instruments élaborés ,notamment le PDAU et les POS –A- et -B- sont une phase temporellement actuelle, qui permettent d'appréhender l'instrumentation de la production urbaine .Leurs approche est essentiellement basée sur l'évolution démographique qui est la base de toute stratégie qui semble répondre juste aux besoins de la population par la programmation de zone d'habitat telles les ZHUN des années 80 et ce par un zonage fonctionnel tributaire de la taille de population retenue pour le terme visé.

Les pos A et B sont une preuve matérielle de cette approche .Ce sont des espaces nouvellement aménagés sur la base d'une densité à l'hectare (80 logement/ha) et un TOL de 5 hab/logement .Ce qui confirme que cette stratégie est uniforme ,c'est les affectations des terrains aux logements et la fixation du type qui est subjective et ça dépend directement de l'administration qui décide du choix .C'est le cas des deux POS A et B .

Pour pousser la plausibilité de l'hypothèse avancée, une deuxième lecture est faite dans les futures extensions retenues dans les études projetant la ville au long terme, ce qui éclaircira la vision et la stratégie préconisée et dans quel cadre elle est située.

Les POS P -Q-R sont les futurs espaces urbains de la ville, ils occuperont une surface 101.35 ha ,tous les trois ont la même problématique , c'est celle du logement qu'il faut y faire face par la création de zone d'habitat collectif et individuel avec des équipements d'accompagnement selon une grille imposée par les directives du PDAU .

Cette « habitatisation » condamne l'approche spatiale et du fait la dimension qui est finalement oubliée et on fait des POS comme de grand lotissements avec des zones de servitudes, d'espaces verts, des voies ...La stratégie est bel et bien démographique et l'espace est un récepteur passif.

Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
Réglementaire	-Les instruments	-Lecture de l'approche spatiale dans les espaces produits. -Lecture de l'approche spatiale dans les espaces projetés.

**Conclusion :**

En regroupant les indicateurs , il est clair que l'urbanisation à Oum-el-bouaghi ,qui est par définition la concentration humaine en un milieu urbain, revêt d'un caractère purement démographique et la notion de développement local est loin d'être touchée ni atteinte par les programmes de développement inscrits et concrétisés durant ces 40 ans de promotion.

La population est en continuelle croissance, exigeant plus d'espaces pour suffire à ses besoins en matière de logements et d'équipements, ce qui provoque une géophagie camouflée et réglementée. L'opportunité foncière qu'a la ville d'Oum-el-bouaghi est malheureusement dilapidée, voir sacrifiée, pour concrétiser une stratégie qui est de notre point de vue stérile négative et réactionnaire, réalisée dans un dilettantisme avoué, loin de ce qui est promue dans les discours et les schémas d'aménagement locaux et territoriaux.

La pratique spatiale conséquente ne s'inscrit nullement dans la stratégie à promouvoir la ville dans le sens de la productivité par l'orientation de la consommation de ses espaces selon des axes de développement en favorisant la création de richesse à caractère interne.

L'espace est la dimension oubliée de ces actions, et ce qui s'est réalisé jusqu'à présent ne s'inscrit pas dans une géosophie qui tient en compte cette masse humaine devenue urbaine et risque de rentrer dans un cercle vicieux : **Croissance-Exigence-Réponse**, autre que celui qui a été tracé par notre problématique qui lie les trois dynamiques : **Démographique, économique et spatiale.**

### **Introduction :**

Ce dernier chapitre de l'étude est consacré au traitement des données obtenues par l'enquête et les entrevues et ce par leurs présentations de façon à pouvoir étayer le résultats du diagnostic ,élaborés à la partie précédente et synthétisés au chapitre VII , qui ont mis la lumière sur le fait que la combinaison des trois dynamiques de la ville d'Oum-El-Bouaghi a eu comme résultats l'incomplémentarité de leurs actions et en a fait des interventions séparées dans des logiques différenciés et simplifiées par leurs approches .

### **VIII-1-L'enquête par questionnaire :**

L'enquête par questionnaire procédera à la mesure qualitative des concepts développement local par l'approche sociale liée à la capacité de la société de créer un milieu innovateur caractérisé par son attractivité ,le niveau socioculturel de la population et par les dépenses des rentes perçues dans un milieu et dépensées en le même lieu ,c'est l'économie résidentielle. Quant à l'approche spatiale c'est les programmes concrétisés en ville qui devrait apporter des positivités et ressentis par la population qui peut avoir une opinion sur ce volet.

### **VIII-1-1-Echantillonnage :**

Pour la première catégorie on a ciblé les fonctionnaires de quelques administrations formant l'exécutif de la wilaya à savoir la DBSP (DPAT) –DUCH-DDS-DTP-DIRECTION DES INDUSTRIES ET MINES-TOURISME-ENVIRONNEMENT-DEP- Cette catégorie censée avoir plus de lien avec ce qui se réalise en matière de projet de développement en tant qu'acteur dans l'élaboration des programmes et participe à la mise en place des stratégies au niveau local.

Quant aux citoyens, nous avons opté pour des questionnaires individuels à des personnes qui répondent à l'invitation en exploitant notre activité au cabinet d'études, chose qui permet le contact dans un lieu favorable et permet aussi de toucher plusieurs catégories. On explique à chaque fois les portées des questions leurs signification et on les aides à formuler leur réponses .L'expérience du questionnaire distribué par des tiers met le doute sur le sérieux et le niveau d'aptitude envers ce type de contact. Un dernier point et remarque c'est le sujet lui même, qui semble compliqué à la compréhension et qui montre que la population est loin d'être concernée par ce genre de réflexion. C'est pourquoi que le nombre de personnes questionnées et relativement limité.

### **VIII-1-2-Composition du questionnaire**

Pour le questionnaire destiné aux fonctionnaires des administrations, il est composé de 11 questions, les trois premières concernent les mouvements pendulaires (s'il y'en a) et les dépenses dans la ville, la 4-5-6 relatives à la fonction et au budget public. La 7-8-9-10 concernent la production de l'urbain en relation avec la productivité de la ville. Une dernière question ouverte sur les mesures à prendre pour améliorer les ressources en vue d'un développement endogène.

Celui destiné au citoyens, est partagé en 3 parties ,la première relative aux données sociodémographiques,(1-6).La deuxième aux données sur le développement local et la perception du milieu innovateur( 7-15)ainsi que le volet finance(16-20) et l'économie résidentielle(21-23) .Quant à la dernière partie(24-35) ,elle vise la stratégie spatiale ;son appréciation et son apport au développement de la ville du point de vue financier et satisfaction au niveau local ainsi que la connaissance des modalités économiques créées par des aménagements d'espaces industriels et qui restent improductifs. Une dernière question ouverte qui alimentait notre questionnement d'une manière implicite qu'est le devenir de la ville dans une situation de crise.

### **VIII-1-3- Dépouillement des questionnaires**

#### **VIII-1-3-1-Première catégorie : Les fonctionnaires**

Sur 100 questionnaires distribués nous avons récupérés 91, tous ont été remplis mais on a écarté 8 à cause des remarques subjectives et la manière par laquelle ils ont été remplis qui manque de sérieux et d'objectivité.

#### **VIII-1-3-3-1-Interprétation des résultats :**

##### **-Les trois premières concernent les mouvements pendulaires et les dépenses dans la ville**

##### **Résidence des questionnés**

Les résultats ont montré que **65.06%** des fonctionnaires habitent Oum el bouaghi, suivit de Ain beida avec **16.04%**; Ain fakroun-Ain bebouche- Ain zitoun, représentent **3.61 %**, ksar sbihi- Ain mlila **2.41 %** et enfin Souk Naamane et Batna avec **1.2%**. Ceux qui habitent en dehors de la ville, font la navette chaque jour ; ils représentent un pourcentage considérable- **34.96%**- qu'il faut prendre en compte pour la lecture de l'économie résidentielle. Pour cette catégorie qui fait la navette ,les résultats montrent que leurs dépenses au niveau de la ville ne sont de l'ordre de **18.17%** ,chose qui explique ce manque à gagner par rapport aux rentes perçues de la ville et ça ,en matière de développement local ,est très signifiant .La réinjection de l'argent dans le circuit économique de l'agglomération est primordial pour faire fonctionner la machine économique et évite le « courcircuitage » de la ville par son dépassement en matière de dépenses locales.

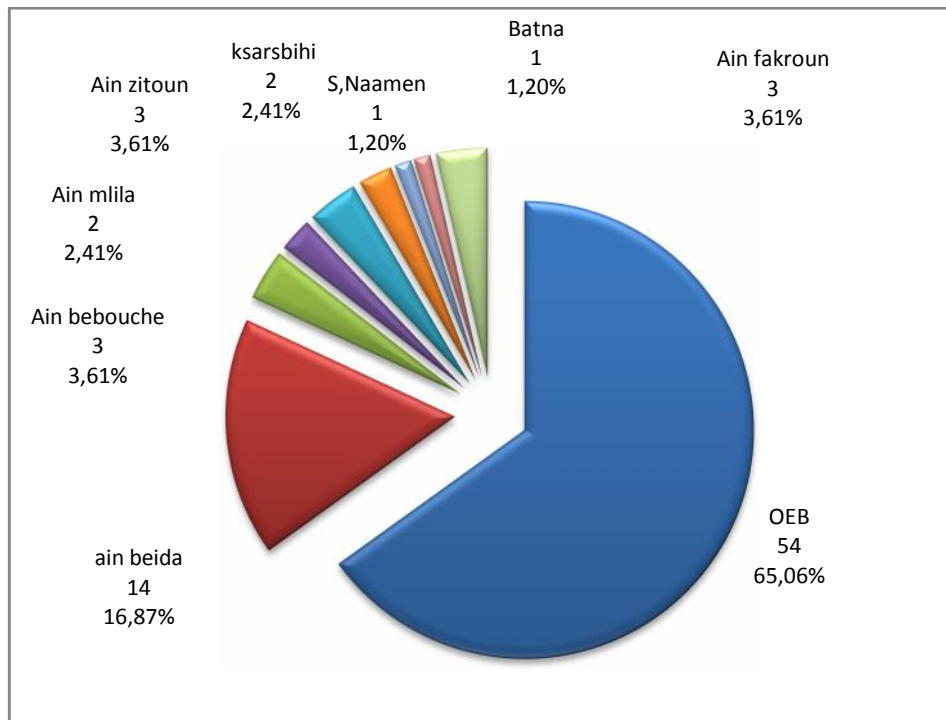


Fig. n°93: Origine des fonctionnaires questionnés Source : Auteur 2015

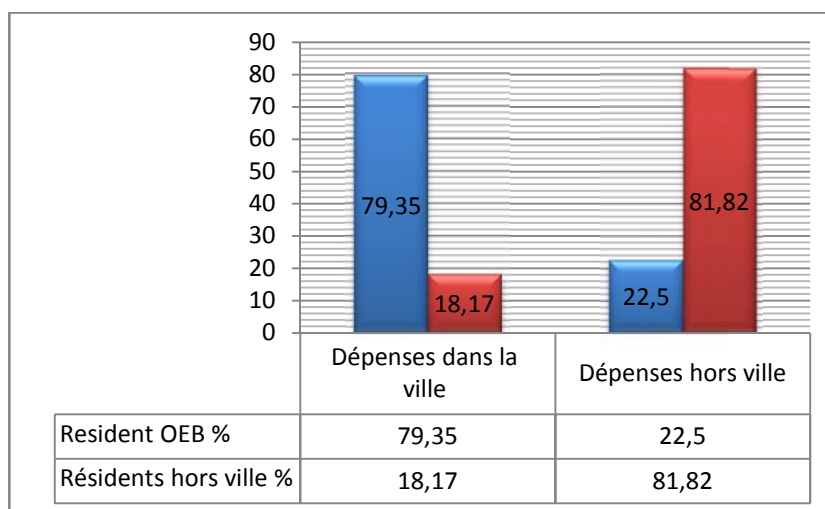


Fig. n°94 : Taux des dépenses dans et hors la ville Source :Auteur 2015

**- les questions 4-5-6 relatives à la fonction et au budget public.**

Les fonctionnaires questionnés sont majoritairement convaincus que les dépenses publiques s'inscrivent dans la création de richesses à **53.01%**, le reste qui représente **46.99%**, un taux important, pensent qu'il y'a juste une distribution de ces richesses au niveau local donc sans incidences en matière d'investissement local. De l'autre coté **61.45%** estiment ces investissements augmentent l'assiette financière ce qui explique en partie le volet des finances locales traité au chapitre -5- et confirme l'exogénéité des apports financiers en matière de développement local. Par contre **38.55%** jugent ces opérations comme des enrichissements personnels ; ce qui porte préjudice à l'action donc.

**72.29%** pensent aussi que c'est du à une gestion défavorables de ressources et la mauvaise utilisation qui ne tient pas compte de la rentabilité des investissements.

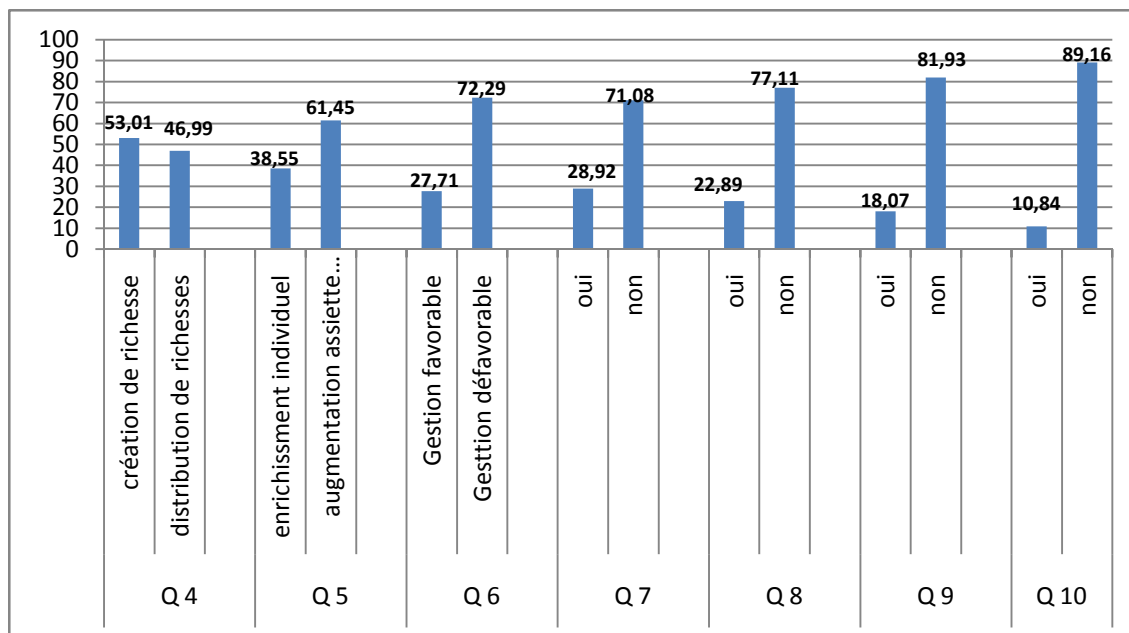


Fig. n°95: Graphe global des réponses aux questions 4à10-

Source : Auteur 2015

**- Les questions 7-8-9-10 concernent la production de l'urbain en relation avec la productivité de la ville.**

77.11% pensent que les autorités locales ne sont pas conscientes de leurs compétences et des potentialités propres de leurs territoires et 81.93 % estiment qu'elles n'ont pas opté pour des politiques à renforcer l'attractivité de la ville tant sur le plan spatiale par les aménagements que par les implantations des activités en l'occurrence les commerces ,89.16 % pensent qu'ils sont implantés anarchiquement et pour 71.80% ils ne suivent donc aucune stratégie spatiale en matière d'organisation du tissu favorisant une politique de développement local.

- **Pour la dernière question** ouverte sur les mesures à prendre pour améliorer les ressources en vue d'un développement endogène, 30% ne se sont pas prononcés, c'est justement une explication du fait de la méconnaissance de l'importance du sujet vue de cet angle.

Ceux qui se sont exprimés sont pour l'investissement par la spécialisation des secteurs proches de la situation économique de la ville et de son caractère agropastoral en focalisant les investissements dans les secteurs agricoles et les industries dépendantes.

5% optent pour l'approche sociale et qui pensent que le problème de la donnée humaine est plus important et sur ce volet social qu'il faut axer le développement.

### VIII-1-3-2-Deuxième catégorie : Les citoyens

Sur 130 questionnaires formulés ,50 ont été remplis au contact direct par notre personne, 30 par des amis du domaine qui avaient la possibilité de communiquer avec les questionnés sur le sujet du questionnaire car, comme c'est déjà mentionné plus haut, ça permet d'avoir des données crédibles. 50 ont été remis à des personnes volontaires qui ont pris la peine de les remettre à leurs tours à des voisins, à des proches et des collègues. Ce qu'on a pu récupérer comme questionnaires fiables 112 formulaires qui seront traités et interprétés. Il faut souligner là aussi que parfois on trouve des réponses pelle mêle qui ne se concordent pas entre elles, vu le niveau d'instruction affiché et l'interprétation données aux questions ; peut être que les gens n'ont pas l'habitude de ce genre de pratique et prennent les questionnaires comme des examens auxquels il faut répondre par la réponse idéale, correcte et juste.

#### VIII-1-3-2-1-Caractéristiques démographiques

Le graphe de dessous nous montre la situation démographique tirés de l'échantillon questionné, **63.11%** est de sexe masculin contre **36.89%** féminin, majoritairement marié avec **67.96 %** et de catégorie d'âge différentes **50.49%** est de la catégorie **18-39ans** ,**47.57%** celle des **40-60ans** et **1%** pour les **60ans** et plus.

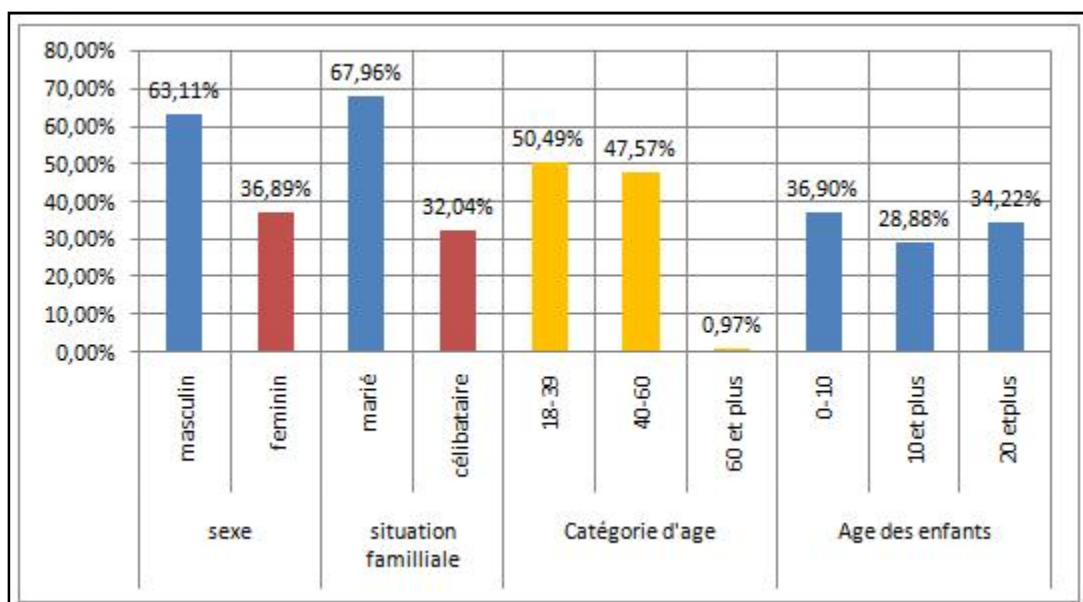
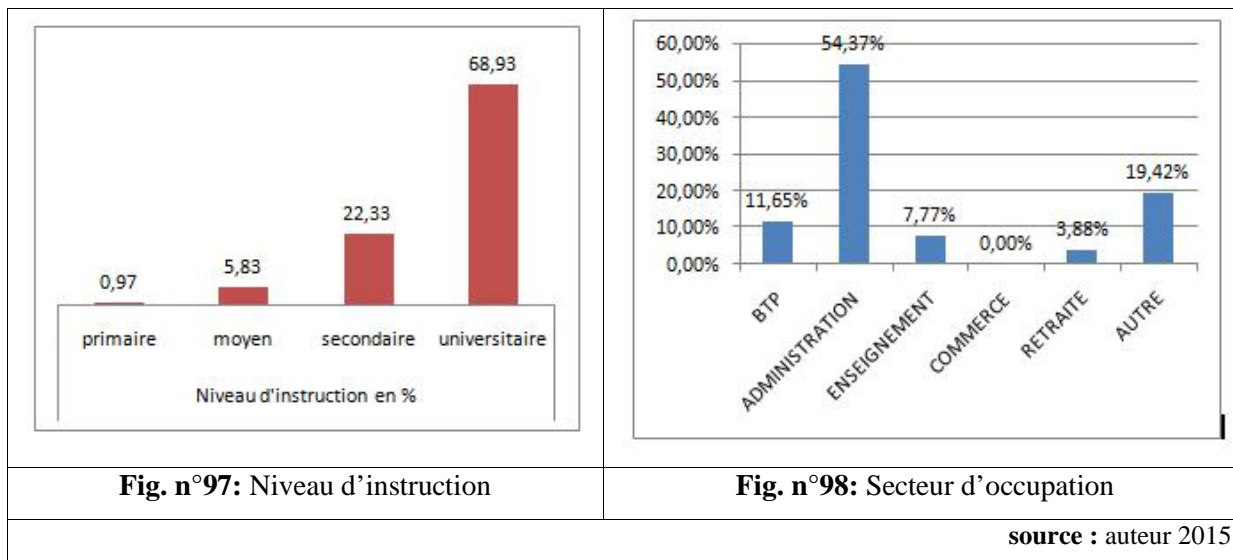


Fig. n°96: Caractéristiques démographiques des enquêtés.

source : auteur 2015

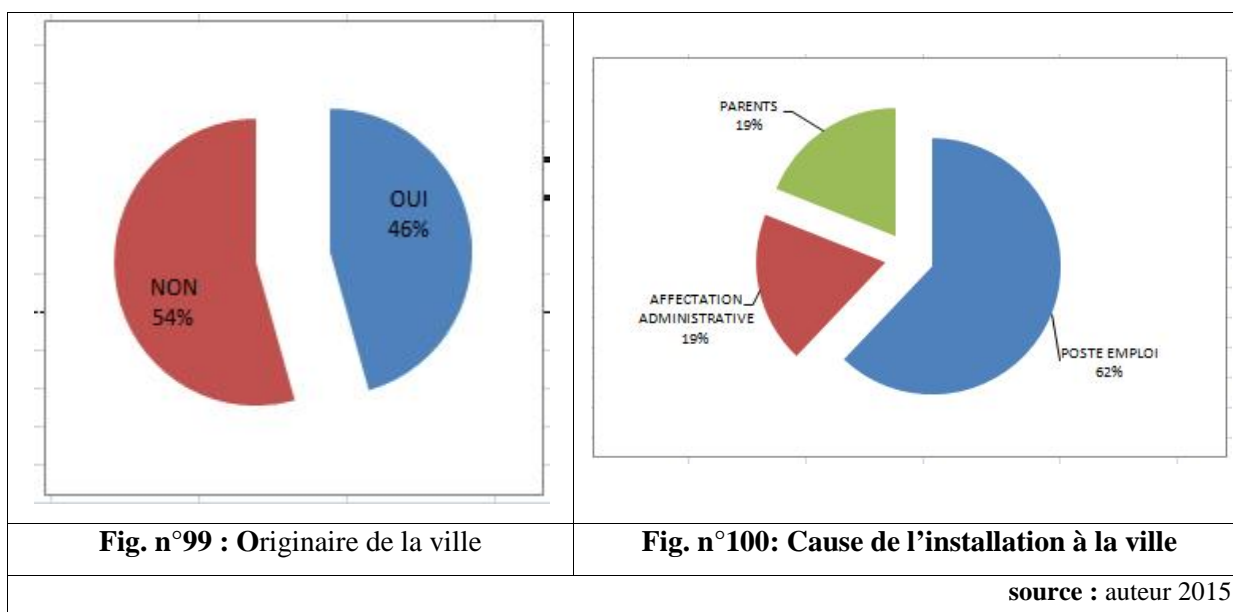
**-Le niveau d’instruction :**

L’analyse des enquêtés a montré la primatie de la catégorie universitaire avec un taux de **68.93%** .Quant à l’occupation, c’est la dominance des emplois administratifs qui apparait en concordance avec les statistiques relevées au chapitre 04 du diagnostic



**Origine géographique des questionnés :**

Les graphes de dessous mettent la lumière sur la répartition des enquêtés selon leurs origine ainsi, **54%** sont originaires de a ville et **46 %** nele sont pas. ceci s’explique par la cause de leur installation dans la villes.**62 %** s’y sont installés pour les postes d’emploi ;un pourcentage assez élevé qui explique les taux des deux graphes précédents .**19%** sont issus des affectations administratives des directions centrales et **19%** sont de la seconde génération des premières vagues de personnes installées à OU-El-Bouaghi.



VIII-1-3-2-2- Caractéristiques du milieu de vie-milieu innovateur-

Pour créer un milieu favorable au développement local, certaines théories axent le choix sur la qualité du milieu de vie qui devrait être attractif et créatif favorisant l'émergence des potentialités créatrices .Pour cela, certaines conditions doivent y être, c'est le milieu innovateur, un facteur endogène du développement local.

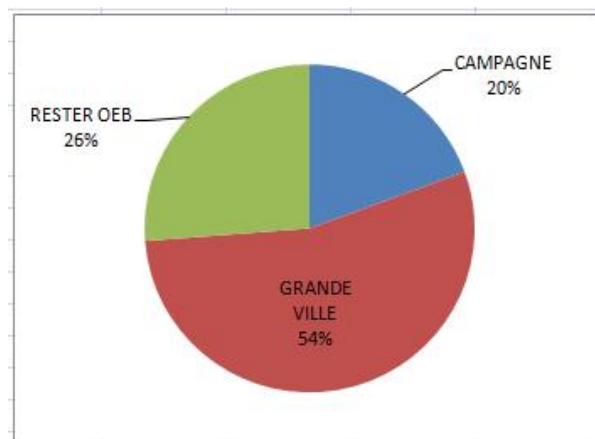
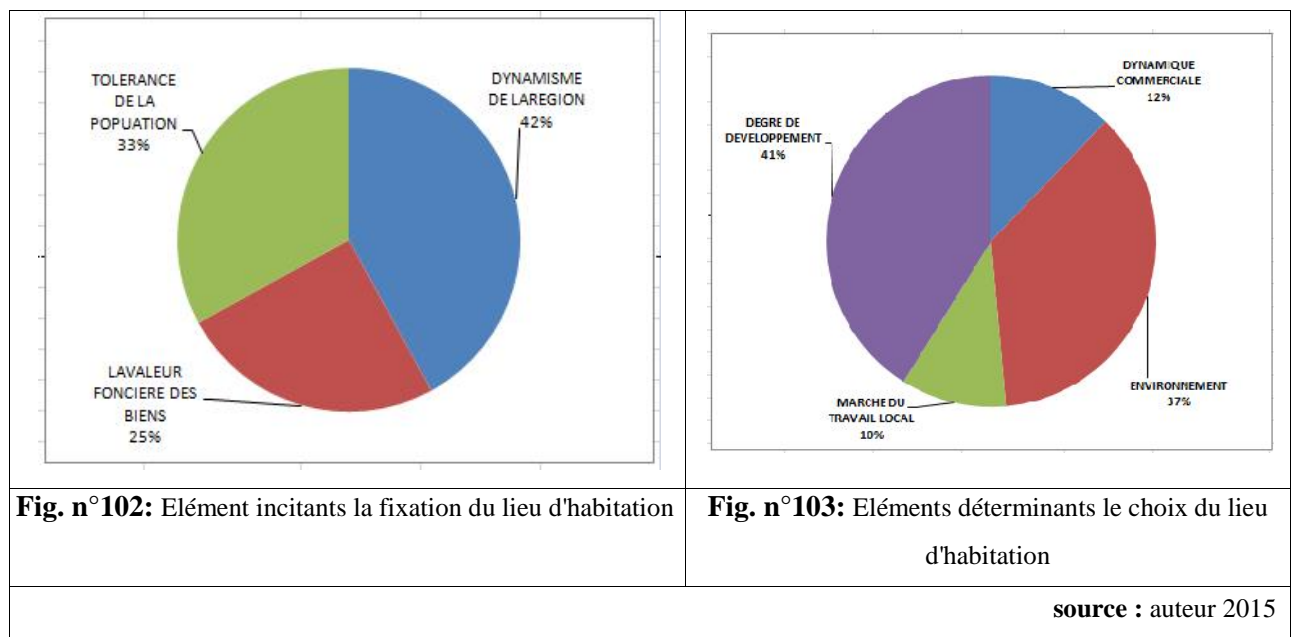


Fig. n°101: Choix des lieux de déménagements Source :Auteur 2015

Pourquoi donc partir vers des grandes villes ? Comment les habitants d'OEB perçoivent-ils-leurs ville ? 54 % optent pour la grande ville et voici les causes citées



C'est le degré de développement qui incite donc les populations à choisir les lieux d'habitation, soit au niveau de la localité ou de la région. 41% pour le premier indice et 42% pour le deuxième, vient la dynamique commerciale avec 32%. Cela qui signifie qu'en absence de ces facteurs, l'inverse se produira et la répulsivité serait une conséquence inévitable.

C'est pour ces raisons que les personnes questionnées ont opté pour le classement suivant des espaces à aménager si elles avaient à le faire .46% pour l'épanouissement et 41% pour l'investissement. Alors que 13% seulement ont pensé à l'habitat.

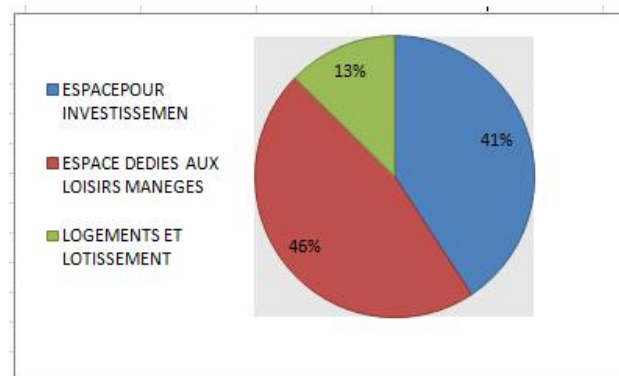


Fig. n°104: Classements des choix d'aménagement Source : Auteur 2015

Une autre confirmation de cet état de fait vient du choix de la ville en cas de déménagement :52% ont choisi Alger , 18% Constantine,Sétif 13% ,Jijel 7%, Khroub 6% Skikda et Annaba 4% (Nous avons retenu que les proportions les plus importantes) .Ces choix sont là aussi fixés par rapport au degré de développement et le dynamisme que connaissent ces villes.30%ont invoqué le facteur développement et dynamique, la culture 12%, l'environnement et climat 7%. Une attention particulière est donnée à la tolérance avec 4%,et c'est l'un des facteurs les plus importants dans un milieu innovateur qui accepte l'autre et lui offre les opportunités d'installation et d'expression.

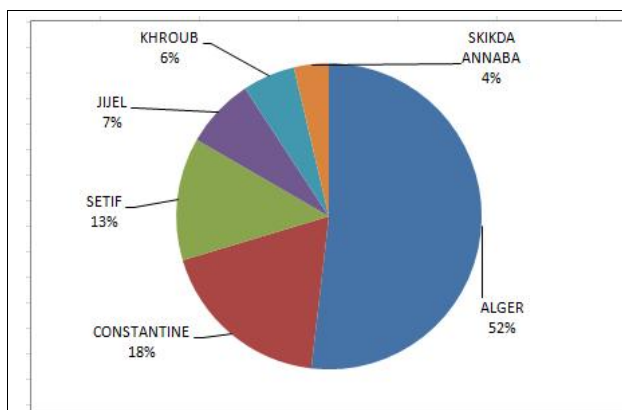


Fig. n°105: Choix des villes d'installation

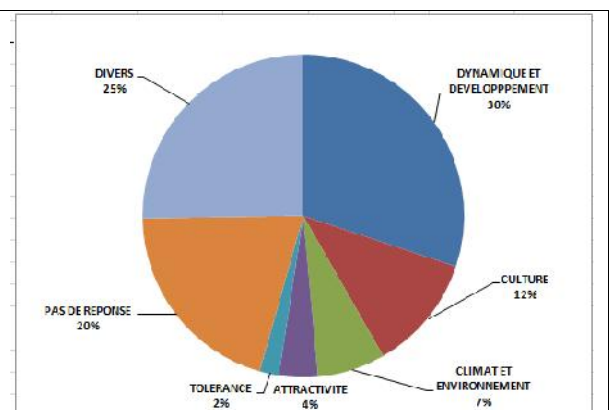
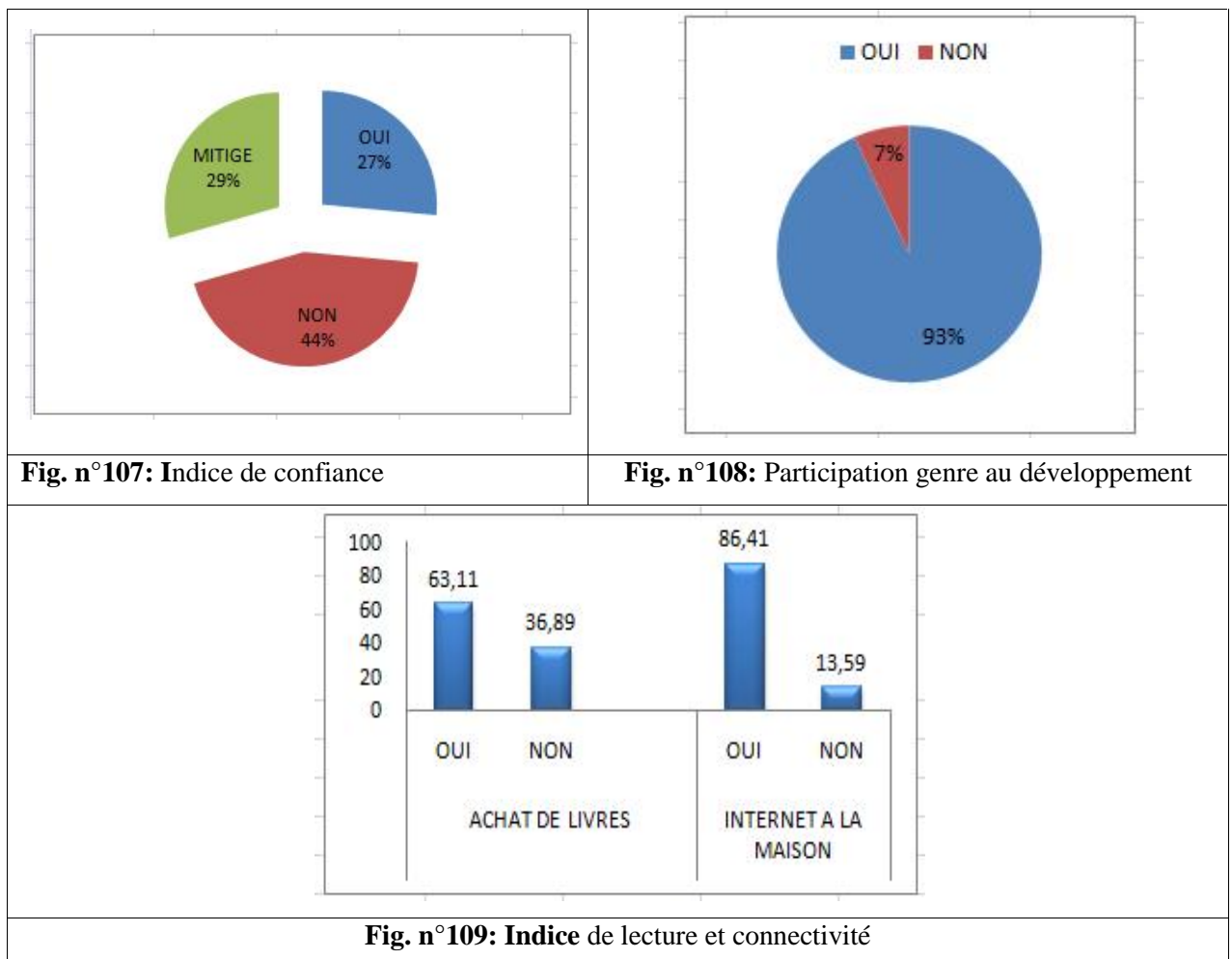


Fig. n°106: Justification des choix

Source : Auteur 2015

L'indice de confiance aux décideurs rentre aussi dans la création d'un milieu favorable et à la mise en place d'un mécanisme de développement basé sur les potentialités du milieu, c'est celui de la confiance au dirigeant dans leurs décisions. Les personnes questionnées ont exprimés leurs méconiance avec **44%**, en plus de ceux qui sont mitigés et qui représentent **29 %**. Ces taux reflètent une inquiétude qui pourrait inciter les gens à ne pas prendre d'initiatives locales et du fait freiner les actions à promouvoir le milieu local. Par contre les indices de lecture et de connectivite sont très favorables avec **86.41%** de foyers connectés à internet et **63.11 %** achètent des livres hors ceux de la scolarisation des enfants.

Cet atout est important car le facteur humain, composante de l'environnement urbain, est base de toute stratégie de développement par le bas. Même pour la contribution genre, **93%** sont pour. L'élément humain est bel et bien favorable à une démarche de développement misant sur la population comme facteur endogène à sa concrétisation.



Source : Auteur 2015

VIII-1-3-2-3-FINANCES ET DÉVELOPPEMENT

La majorité des enquêtés et qui représente **56.31%** est en connaissance des financements qui se réalisent au niveau de la ville. **51.46%** savent que c'est grâce aux subventions de l'Etat qu'ils se concrétisent-L'exogénéité des apports- .En plus de leurs connaissance des procédés financiers au niveau de la ville, **73.79%** des enquêtés pensent que la commune a des recettes propres et savent ce que c'est un PCD à **62.14%** . **68.93%** croient savoir ce que c'est que le budget communal. C'est important d'avoir ces indices pour le reste du questionnaire qui traitera l'impact des finances locales sur la manière de programmer le développement.

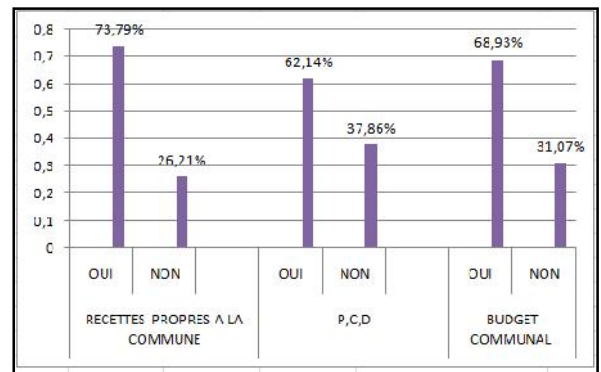
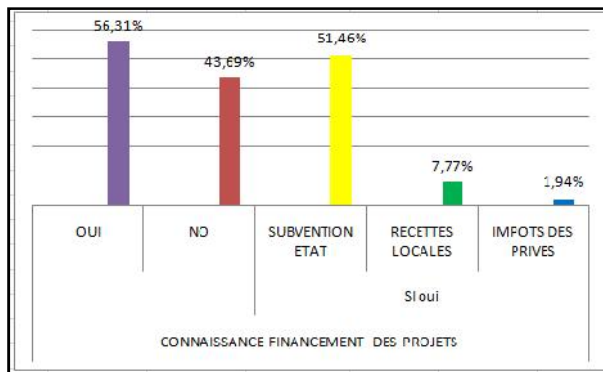


Fig. n°110:Source et financement des projets

Fig. n°11: Taux de connaissance de données financières

Source : Auteur 2015

**51.46%** confirment la dépendance à l'Etat centralisateur pour le financement des projets et **7.77%** croient que ce sont les recettes communales qui prennent en charge ce volet.

C'est pour cela que **77.67%** sont favorables à ce que la ville face des investissements en matière de patrimoine propres qui font augmenter les recettes de la ville pour qu'elle puisse prendre en charge ses projets et avoir une indépendance qui soutiendra son programme de développement local éventuel.

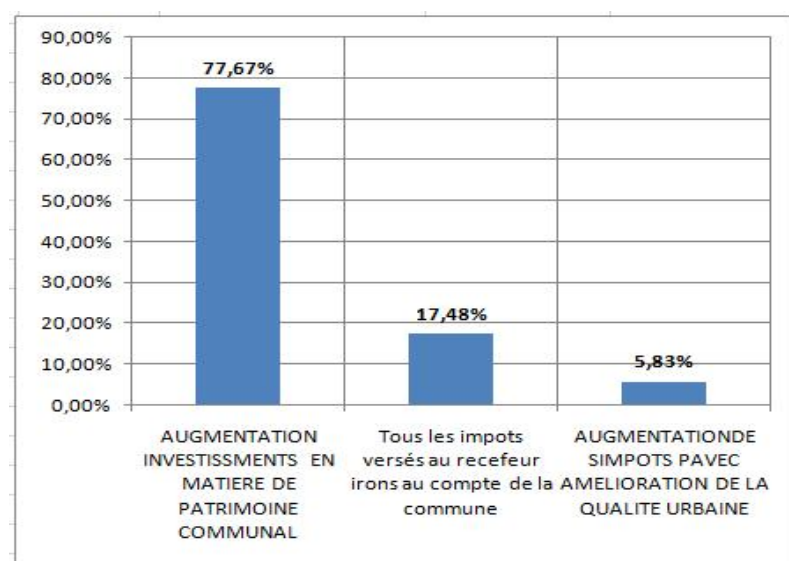
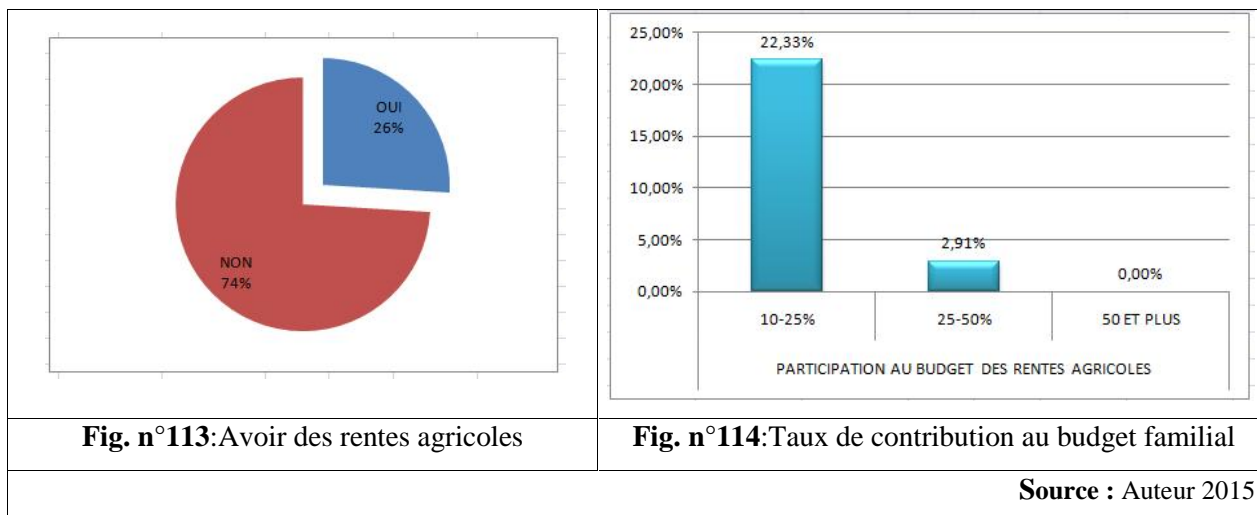


Fig. n°112:Action pour l'autonomie financière

Source : Auteur 2015

**-L'économie résidentielle**

En ce qui concerne les rentes des enquêtés, il est à signaler que presque le quart ont des rentes agricoles, ils représentent **26%** et que la part de ces revenus agricoles participent à **22.33%** du budget familial .La ville vit encore de son territoire rural et c'est important comme facteur de mesure de l'économie résidentielle et du caractère socioéconomique.



Le graphe suivant nous renseigne sur la manière des dépenses et la part de la ville dans les catégories de ces dépenses. Ce qui se dégage c'est que pour les achats de première nécessité en l'occurrence l'alimentation générale **78.64%** font ces achats au niveau de la ville. Un taux qui commence à décroître dès qu'on change de produits, alors pour les fruits et légumes le taux devient **64.78%** à l'encontre de celui de la ville limitrophe, Ain Beida, qui atteint les **29.13%**.

C'est ce qui se lit aussi pour les autres produits retenus lors de l'enquête, la ville est en au niveau moyen et cède une part importante aux profit d'autres villes telles, Ain mlila,Ain fakroun ,Batna Constantine et Sétif.

Ces taux nous révèlent que malgré la croissance de la ville et cette tendance à l'urbain, elle dépend encore de son environnement en matière de satisfaction des besoins de sa population ce qui induit que le développement réalisé est encore insuffisant malgré les investissements réalisés.

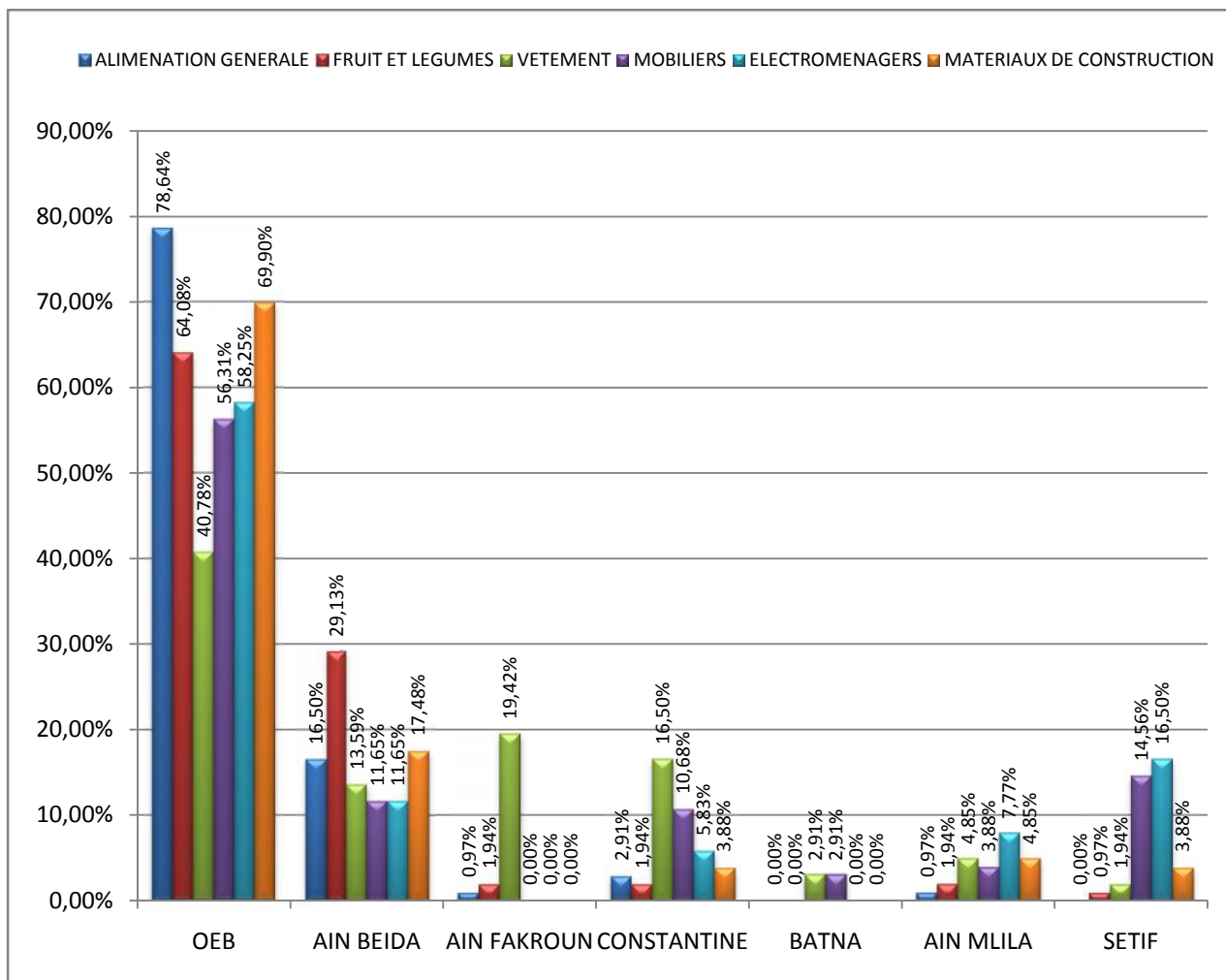


Fig. n°115: Répartition des dépenses selon les produits et les lieux des dépenses

Source : Auteur 2015

### VIII-1-3-2-4-Transformation de la ville-Mesure de la dimension spatiale-

Pour ce dernier volet, nous avons voulu tester la perception de la dimension spatiale par les enquêtés et déterminer leur engagement dans la lecture de ce qui se réalise en matière de production de l'urbain en matière d'espaces urbanisés, leur affectation et les espaces non encore urbanisés par les affectations qui leur semblent adéquates avec leur aspiration.

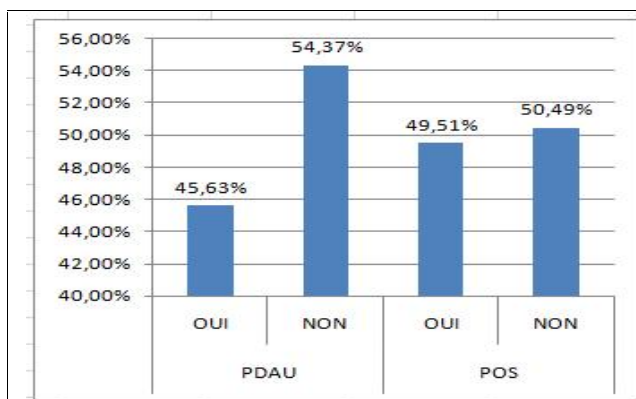


Fig. n°116: Connaissance des instruments

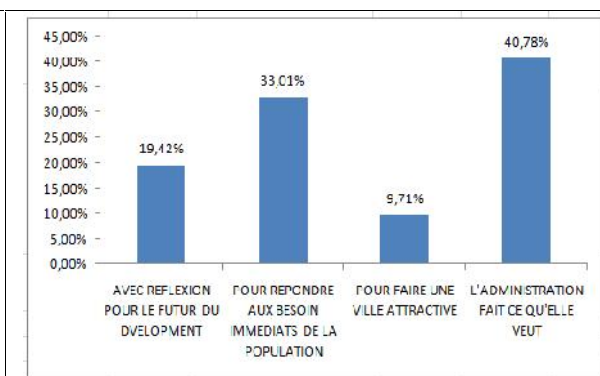


Fig. n°117: Consommation d'espaces

Source : Auteur 2015

Pour plus de la moitié des questionnés ,**54.37%** et **49.51%**, les instruments qui régissent l'espace sont connus et qu'il leur semble régie par l'administration qui en fait ce qu'elle veut ,**40.78%** l'approuve, suivit de **33.01 %** qui pensent que la production spatiale est une réponse à des besoins immédiats loin de toute stratégie. Ce dernier point est vérifié par le souci de la population à réserver les terres non encore urbanisées aux futures génération.**40.78%** sont pour cette approche qui met l'espace au devant des soucis pour le devenir de la ville et son développement.

La ville semble inactive et non productive malgré son étalement et sa croissance et n'arrive pas à se suffi financièrement et créer des richesses qui rentreront dans l'objectif de l'endogénéité .C'est pour cela que **65.05%** de enquêtés pensent que la ville manque de tout pour ça , suivi par le manque d'industries avec **23.30%**.

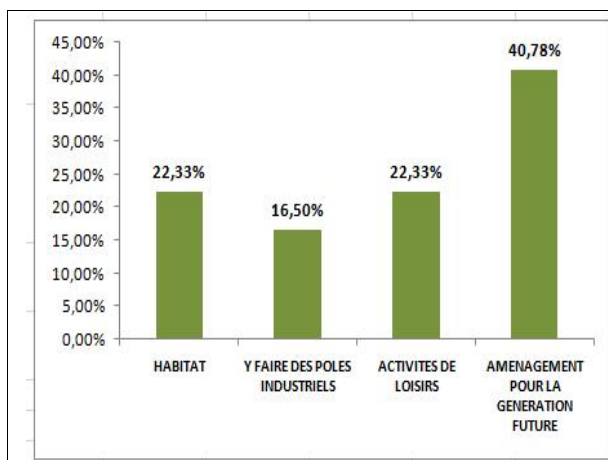


Fig. n°118:Le reste des terres non urbanisés

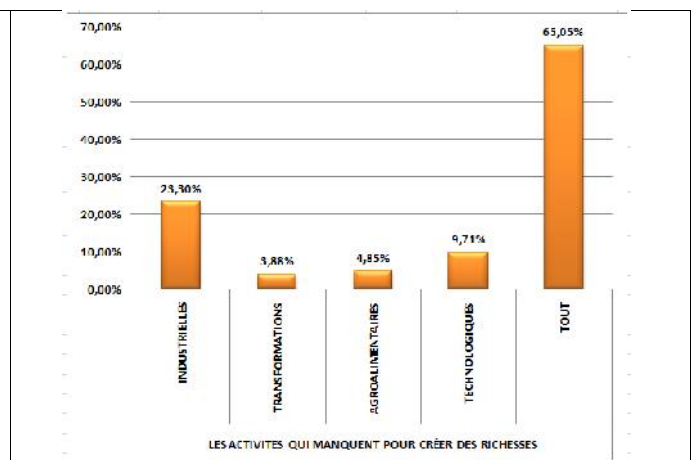


Fig. n°119:Les activités qui manquent pour créer des richesses

Source : Auteur 2015

C'est pour cela aussi que la majorité-**72.82%**- pense qu'elle ne tire pas profit des projets réalisés et semblent juste programmés pour l'amélioration du cadre de vie -**57%**- L'urbanisation est consommatrice d'espace et ne rentre pas dans une stratégie productive, elle n'est que démographique. **43%** pensent que ces projets n'ont pas de rentes pour la ville.

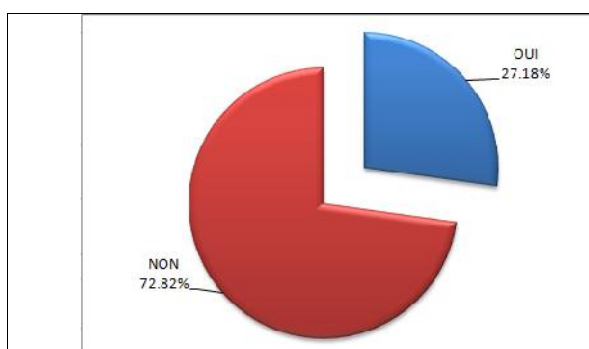


Fig. n°120:Appréciation de l'utilité des projets

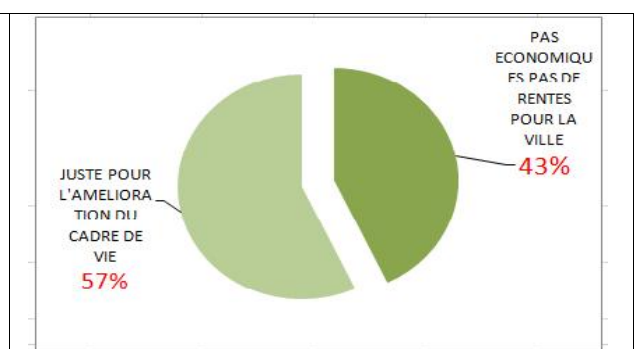


Fig. n°121:Utilité des projets

Source : Auteur 2015

Ajouté à cela, le climat produit par cette croissance urbaine qui devrait permettre d'avoir une ville censé être attractive et productive et ce par ce qu'elle offre comme espace et comme milieu résultants de politique appliquée à l'aménagement, justement c'est le contraire qui semble l'emporter et l'indice de l'investissement explique bien cette problématique. Pour Oum-El-Bouaghi le problème se pose, 54,37% sont défavorable à l'investissement dans la ville et ils pensent que c'est un milieu défavorable suivit directement au lien à la société 39,29% jugent qu'elle ne dépense pas. Le caractère administratif pèse sur la ville et les gens semblent dépendre directement des apports de l'Etat.

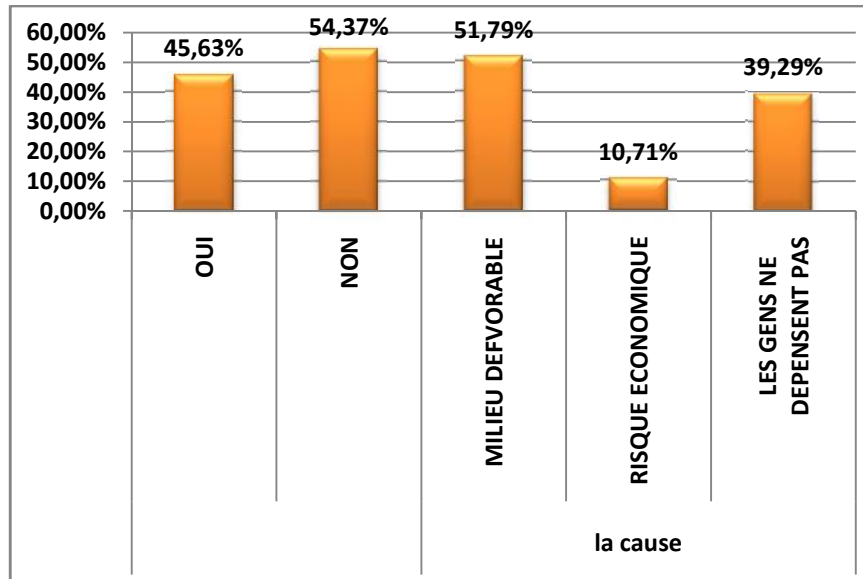


Fig. n°122: Taux des avis pour l'investissement et les causes Source Auteur2015

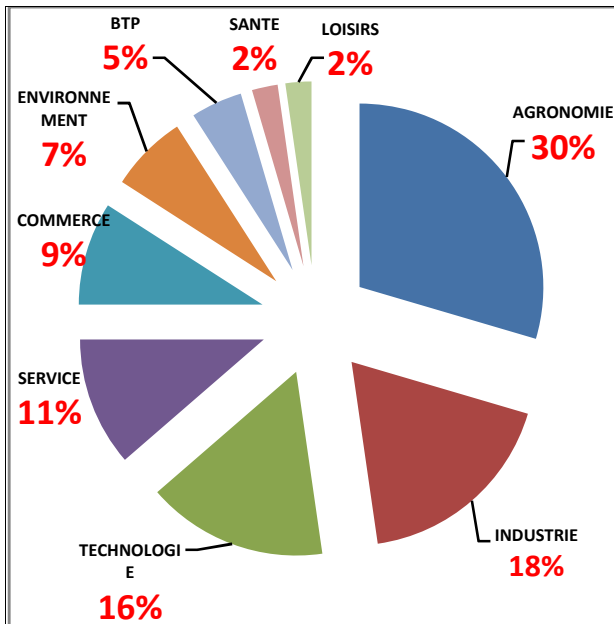


Fig. n°123: Secteur d'investissement

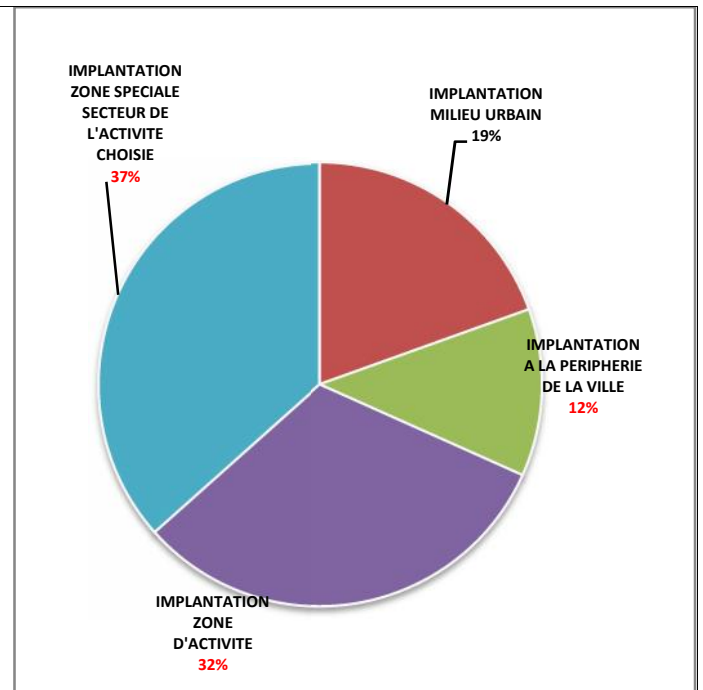


Fig. n°124: Choix de la Localisation

Source : Auteur 2015

Pour la catégorie favorable à l'investissement et qui représente **45.63%**, c'est le domaine de l'agronomie qui est le plus visé, **30%** contre **18%** pour les activités industrielles. **37%** ont une préférence à localiser ces investissements dans des zones spécialisées au secteur de l'investissement et ce pour créer de pôles spécialisés augmentant les chances de réussite.

C'est justement ce que la stratégie spatiale devrait prendre en compte lors de l'établissement de Cheema pour les villes, aménagement et optique stratégiques. L'urbanisation par la dimension devrait être géosopique.

Pour ce qui est des espaces affectés à la productivité dans les 03 zones, celle au Nord et les deux ZAD A et B au sud on a vu que ces espaces sont pratiquement improductifs et sous-occupés.

Pour la zone nord **54.46%** pensent que c'est toujours la ville qui est la cause, ils estiment qu'elle n'est pas assez concurrentielle pour que la zone connaisse une activité productive, suivis de **41.75%** qui pensent que c'est la nature des propriétaires qui en est la cause. Pour ce cas ce sont des entreprises étatiques qui occupent les terrains et en font des parcs et des dépôts dans des espaces morts et passifs.

En ce qui concerne les deux ZAD A et B c'est une autre vue, ces deux zones destinées aux privés qui semblent avoir les terrains juste pour les avoirs donc l'esprit de l'investissement est absent ce qui confirme les points précédents.

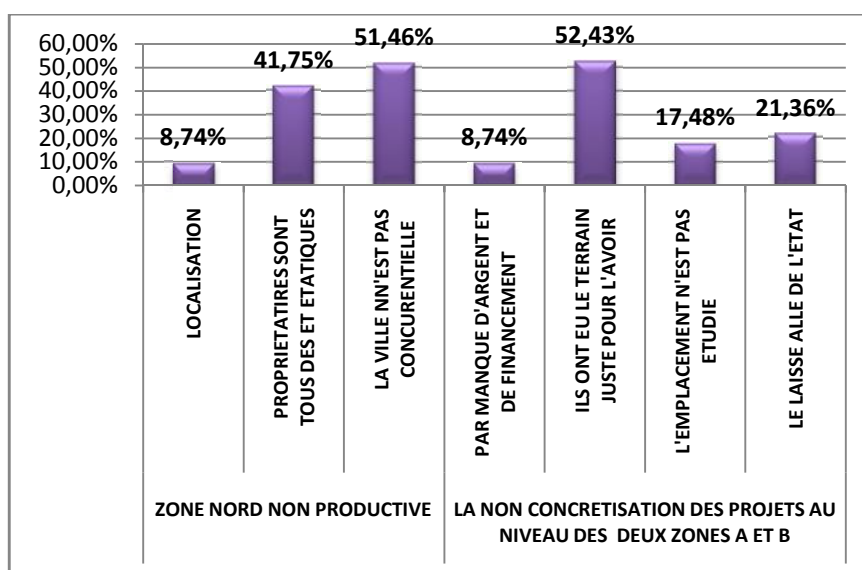


Fig. n°125: Les causes de la non productivité des zones –Nord-A-B-

Source : Auteur 2015

Pour conclure cet aspect, une vue globale sur l'état de la société urbaine et sa capacité à contribuer à l'effort endogène du développement. Un dernier point est testé, c'est celui lié la productivité artisanale qui peut véhiculer une dynamique endogène telle les districts industriels favorisés par les métiers locaux. **90.29%** des questionnés sont unanimes quant à l'inexistence des métiers artisanaux, ne serait ce que pour ce qui est vu aujourd'hui.

La cause évoquée est partagée entre l'origine de l'activité la population et le statut administratif de la ville .Pour ce dernier point, **38.80%** pensent que c'est la promotion de 1974 qui a détourné la vocation de la population de ce qui pourrait garantir la pérennité de certains métiers à grande échelle et une spécification de la région.

D'autre part ,**37.86%** croient justement qu'à l'origine, la population pratiquait l'agriculture et l'élevage .En dehors de ce secteur primaire, il n'y a pas de pratiques qui pouvaient contribuer à faire rentrer de l'argent à la population.

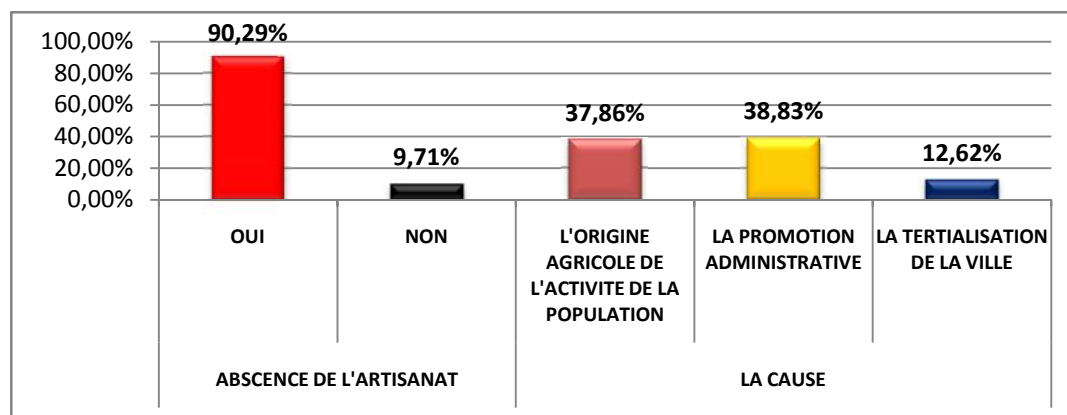


Fig. n°126: Activité artisanales et rapport à la ville

Source : Auteur 2015

### VIII-1-2- Entrevues

Pour étayer notre recherche nous avons procédé à des entrevus avec certains acteurs et décideurs dans la production de l'urbain soit du côté finance et programmation ou la spatialisation et la gestion des espace.

Pour cela nous avons réalisé une entrevue avec Monsieur le directeur du budget et le suivi des programmes ex DPAT, avec lequel nous avons abordé les mécanismes de programmation des projets, les stratégies suivies, et les résultats obtenus.

Quant à la spatialisation, c'est avec le chef de service urbanisme au niveau de la DUC que ce point est largement débattu, car c'est à ce niveau que notre problématique prend toute ses dimensions.

La dernière entrevue est réalisée avec monsieur le chef de service du développement local au niveau de la wilaya qui, nous a permis d'aborder le problématique du développement local vue par l'administrations de tutelles.

- Pour le **DBSP** la question du développement local ne se pose pas au niveau de la ville et c'est les ratios qui sont mis en avant -Retenus pour mesurer le développement-les raccordements aux réseaux ; l'analphabétisme, le taux de scolarité qui atteint plus de 95% au niveau de toute de la wilaya, à Oum-El-Boaugi c'est l'ordre de 98%.

En ce qui est des montants alloués, la confirmation que l'Etat a injecté des sommes énormes « Colossales » et que la ville est saturée en équipements, alors qu'en est il de son devenir. Pour ce responsable, il faut retourner au caractère agropastoral de la région toute entière et renforcer ce caractère par la mise en place de stratégie dans le cadre du schéma national et régional. Pour la ville ; il faut penser à la refaire vivre. Le problème est ailleurs et c'est un héritage social qui demande à être défricher et qui sort de la problématique financière.

Nous tenons à remarqué que malgré la préparation des sujets à aborder, il nous a été difficile de se faire comprendre ou de faire sentir notre interlocuteur de la problématique du développement local hors son cadre administratif reconnu jusqu'à présent.

Il y'a toujours cette réticence et ce recul voir de la méfiance, malgré ça, nous avons pu réalisé un rapprochement de points de vue et guidé l'entrevue vers ce qu'a servit notre étude en plus d'une importante et utile recommandation au niveau des services de la direction pour accéder à des archives et à des données importantes concernant le finalement des projets, leurs nature et classification, ce qui nous a permis de traiter ces données au chapitré V relatif à la production du développement.

-Quant à l'entrevue avec le chef de service urbanisme au niveau de la **DUC**, le contact était facile et la problématique est vite adoptée et c'est justement là que le sujet est devenu intéressant à débattre. Directement c'est l'approche réglementaire qui est mise au premier plan.

Selon la responsable, les instruments élaborés pour la ville sont parmi les plus réussis et la preuve, cette ville dégagée et aérée, des axes linéaires, des boulevards, pas de bidonvilles ; une ville équipée et structurée. C'est alors que la question de la dimension spatiale est évoquée et quelle signification prend-elle dans cette production et cette description de l'espace urbain.

Y'a t'il des stratégies pour faire rentrer la ville dans la vision futuriste tracer dans les schémas d'aménagement du territoire. La réponse est négative et tout ce qui est produit suit un schéma uniforme axé sur la croissance démographique et les besoins progressifs de la population, toute matière confondue.

Il semble que ces acteurs sont conscients de la problématique de la consommation des espaces qui semble être pratiquée juste pour ces besoins mais les instruments sont, à ce titre, les balises de ces interventions, mais rien n'empêche à songer à ce que l'espace soit exploité vers d'autres horizons qui ne sont pas seulement démographiques.

Quant au concept « espace », il est orphelin de ses parents, aucune réflexion n'est faite à ce sujet et c'est justement la réponse et la clé de ce qui est produit comme espace. Ce dernier n'est que géométrique, surface, servitude, juridique...

-Pour le responsable du développement local, nous l'avons approché car cette direction de l'administration locale-DAL- représente la tutelle administrative de la commune et c'est là que sont regroupées toutes les informations concernant la communes, sa santé financière, ses budgets ; ses dépenses, voir ses archives comptables, car toute décision au niveau de la commune est sujette à l'approbation d'une tutelle hiérarchique à commencer par la daïra et arriver à la wilaya.

Ce responsable a évoqué les déficits au niveau de la commune qui dépend en majorité des subventions de l'Etat, et ce n'est pas pour réaliser des projets qui sont du sort des PCD, mais pour équilibrer le budget de fonctionnement grâce notamment au FCCL et les aides de la wilaya conçues et octroyées par l'assemblée populaire de la Wilaya ( APW.) .

Ce déficit du budget de fonctionnement est, pour le responsable, une vraie charge pour l'Etat qui ne cesse d'entretenir les écritures financières, heureusement que la manne pétrolières permet au trésor public, grâce aux aides notamment, de couvrir ces déficits.

Il a notamment souligné que ces dernières années l'Etat a pratiquement payé les dettes des communes mais sans pour autant procéder à une compensation par le biais d'une favorisation à l'investissement des communes vers la création de propres richesses ,capables de dépasser le budget passif et recourir à la réalisation de patrimoine qui engendre des rentes ; surtout que la ville d'Oum-el-bouaghi est le chef lieu de wilaya et que la majorité de ses équipements sont des projets sectoriels donc, à la charge de l'Etat.

Cette entrevue nous a été très bénéfique pour le fait que, c'est à ce niveau que l'on a pu mesurer la nature du développement vu par l'administration de tutelle et c'est là aussi que l'on a pu mesurer les politiques et les stratégies relatives au collectivités locales.

Des documents très intéressants nous ont été remis sous forme de tableaux récapitulant des exercices budgétaires du bureau des domaines et comptabilité de la commune.

## Conclusion

Ces résultats nous ont permis de **corroborer** par le croisement des indices dégagés par ce questionnaire, qu'en matière de développement local, c'est le caractère exogène qui caractérise les apports et confirme la dépendance à l'Etat, et ce, par rapport au volet financier.

Les projets réalisés sont en réponse à des besoins démographiques et rentrent dans le volet de l'amélioration du cadre de vie qui, malgré les investissements apportés et les aménagements effectués et les équipements réalisés, n'est pas devenu compétitif et productif.

Les dépenses des familles le prouvent, ainsi que la répulsivité à l'investissement au point de qualifier le milieu de défavorable. Là aussi le questionnement sur la stratégie spatiale est évoquée, les espaces consommés ne l'ont été que pour supporter les besoins exprimés par des orientations règlementaires et règlementées loin d'une stratégie qui l'orienterait vers la création d'un milieu productif compétitif et surtout **innovateur** où l'épanouissement social serait le vecteur de l'endogénéité du développement.

### **Conclusion de la partie III:-**

Le diagnostic et le traitement des données issues des deux questionnaires et des trois entrevues, confirme l'importance et la pertinence de la problématique mettant le développement local et la production spatiale, liée à la croissance démographique, face au déficit que connaîtra la ville dans le futur surtout que les approches sont séparées et comme si chaque acteur agit dans le périmètre qui lui est tracé par sa fonction et ce malgré les consultations qui se font lors de l'élaboration de schémas d'aménagement tant sur le plan régional que local.

L'approche spatiale est absente au niveau de la production de l'espace à Oum-el-bouaghi et ce qui le confirme, c'est l'état du **milieu** produit voilà 40 ans, date de sa promotion administrative.

La commune est la cellule de base du pays et acteur du développement local, cependant, l'étude nous révèle que si elle ne peut avoir un cadre économique qui lui permet de réaliser une autonomie, ne serait ce que partielle, toute dialectique et tout discours sur le développement local sont sans socle réel sur lequel ils peuvent s'ancrer. C'est là qu'apparaît l'importance de la stratégie de l'occupation de l'espace qui devient impérative à toute action visant le développement par un milieu favorable tant sur le plan spatial que social.

A travers les indicateurs testés et évalués au chapitre VII et les indices soulevés au chapitre VIII, on peut conclure que ce qui s'est produit à Oum-el-bouaghi c'est justement cette divergence et cette variété d'intervention, les stratégies à différentes échelles n'ont pas permis la mise en place d'un système productif propre à la ville et qui découle des options retenues jusqu'à lors dans la production de l'urbain.

La ville, qui devrait être son moteur de développement, semble toujours dans l'incapacité de se prendre en charge et ce qui a été produit n'est que réponse à des besoins immédiats basés sur le dénombrement humain et du fait la consommation des espaces n'est faite que pour recevoir ces programmes sans aucune stratégie de valorisation et de rentabilité, ni de politique de développement. Les investissements ne sont alors que des dépenses étatiques répartis dans des chapitres et gérés par des acteurs administratifs loin de ce qui devrait être le souci majeur de gouvernance, l'avenir de la génération future.

A travers ce qui a été souligné dans ce travail, il est important de rapporter que la ville ne devient plus un sujet de simple description passive sur laquelle on superpose des strates sociales et réglementaires et dont la composition se limite à deux éléments : l'inerte et le vivant. Cette approche doit être dépassée car, aujourd'hui, le contexte a changé et les appréciations de l'urbain ont évolué ; l'espace n'est plus ce réceptacle passif géométrique dont on abuse mais c'est dans et à travers cet espace que la dynamique sociale et économique prend essence et s'inscrit dans l'optique valorisant le bas et s'appuyant sur les initiatives locales. Cet échelon est seul apte à rédiger sa feuille de route et conquérir son autonomie fragilisée par les perfusions provenant de l'état centralisateur qui ne fait que distribuer de rentes qui, pour beaucoup d'observateurs, sont éphémères et conditionnées.

Cette dépendance serait un handicap au processus endogène du développement, or ce qui semble pratiqué ne fait que la renforcer, et ce, par les pratiques spatiales soulevées. Ces pratiques sont basées sur une approche démographique de l'urbanisation de peur qu'elle soit fatalité. Cette démarche est justement alarmiste, le contraire est d'appréhender cette urbanisation, qui est inévitable, comme le futur des populations et par conséquent ; la pratique spatiale et la production de l'urbain sont désormais en face de cette réalité à double facette ; d'une part la croissance urbaine avec toutes ses interactions et le développement qui devrait s'y produire de l'autre. Comment réconcilier ces deux objectifs et les fusionner dans une stratégie globale ; tel est le souci des prochaines années.

Dans cette confusion conceptuelle, l'approche spatiale est de notre point de vue l'élément clé autour duquel se grefferont les objectifs du développement urbain qui par la stratégie spatiale retenue, orientera et guidera son développement vers ce qui devrait être l'épanouissement et la vie meilleure de la population.

Ce qui est à retenir de l'étude du cas de la ville d'Oum-el-bouaghi est bel et bien ce manque de stratégie développementaliste tant sur le plan financier que spatial. Une image 2D domine l'acte urbain de cette ville : Démographie-Consommation d'espace. Ces deux dimensions ont fait évoluer la ville dans un couloir rectiligne, balisé par la réponse aux besoins de la première, qui sont en croissance continue, par l'exploitation de la deuxième sous forme de grille imposée et dictée par les pratiques héritées et stagnantes, voire imposées par la réglementation et la force de la loi.

Cette image semble durer dans le temps. Alors qu'elle était justifiée au début de l'évolution de la ville, elle n'a pas changé de visée exigée par le renouveau du discours sur l'urbain et par les nouvelles visions de la ville. Elle demeure encore sous cette approche linéaire bi-axiale, stérile et rigide.

Les variables qu'on a testées, confirment bien cette tendance passive des politiques prônées par l'Etat qui sont considérés comme a-spatiales et a-urbaines pour les quelles, les villes ne sont pas des espaces productifs, loin du nouveau discours sur la notion de territoire de l'hinterland, de l'économie d'agglomération et l'économie résidentielle.

Les orientations des schémas d'aménagement du territoire soulèvent cette problématique de la productivité de la ville, en avançant la compétitivité et l'équilibre régional mais ce qui est visible, c'est cette grande faille entre ces échelons. Ce qui est produit au niveau local, ne se rapporte en rien à ce qui est tracé et c'est ce qui renforce cet écart d'approche et cette disparité de vision de la part des acteurs.

Le développement local pris dans sa dimension paradigmatique, qui est l'autonomie, est loin d'être atteint et ce qui est réalisé en la matière est réfuté par les écritures financières qui confirment cet état de dépendance et d'incapacité à s'auto financer.

La consommation des espaces durant ces quarante ans s'est soldée par la production d'une ville physiquement structurée mais totalement dépendante de ce qui vient d'en haut.

Ni les espaces industriels, ni les zones d'activité, ne contribuent à créer des richesses propres à la ville qui, par son statut de chef lieu, ne fait qu'offrir des services administratifs à la population de la wilaya. Le parti pris d'aménagement prouve son inefficacité et ne fait que confirmer cette géophagie de l'urbanisation qui par sa dimension démographique est seule base de programmation et de planification.

En fin, la définition d'une politique de développement local, passe la mise en place d'une organisation capable de produire une nouvelle vision de l'espace basée sur l'identité locale, tant sur le plan humain qu'économique, le tout dans une subsidiarité active fondée sur un socle participatif sur lequel s'inscrit toute décision qui ne doit être prise que dans son échelon, avant qu'elle ne soit adoptées en haut. Ce qui nous ramène à dire que la concentration humaine devrait élargir de vision et dépasser la problématique du logement et

des équipements, vers une approche stratégique, spatiale ,basée sur des axes de développement spécifiques, mettant la ville sur le rail de la productivité urbaine et agir dans le bon sens, du bas vers le haut, simple au complexe et enfin du local au global.

De ce qui a précédé et d'une manière générale, si l'on se fixe l'objectif de faire de la ville son moteur de développement, il serait impératif d'opter pour une vision productive de ce milieu .Cet objectif, ne peut être atteint que si l'on opte pour le choix stratégique qui favorise l'approche territoriale qui privilégie la réflexion transversale dépassant l'approche par projet, limitée et limitative. De ce point de vue le volet financier est à inclure dans cette combinaison qui regroupe l'approche spatiale et les compétences en finance et économie pour réévaluer le fait économique dans la ville.

Cela ouvre le champ à d'autres disciplines qui traitent le fait urbain sous d'autres angles et qui mettent la productivité de la ville comme base de tout aménagement de l'espace urbain et même du territoire.

Ceci dit on peut synthétiser cette approche sous la forme d'une stratégie urbaine de développement qui devrait accompagner les instruments règlementaires basée sur :

- 1- Une analyse AFOM totalement absente au discours. (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces)
- 2--La définition des axes stratégiques par secteur.

Le choix des projets stratégiques (Pouvant orienter le développement d'une manière décisive)

- 3- Choix des projets structurants qui contribuent au développement :

- Développement industriel.
- Développement touristique.
- Emplois et activités.

- 4-Réaffecter les espaces selon ces axes stratégiques développés et retenus.

Cette stratégie, élaborée localement, constituera une base solide pour mettre en œuvre une politique de développement claire et explicite au niveau local .Ceci se traduit par :

- Une spécialisation sectorielle.
- Une économie urbaine positive.
- L'investissement et agrandissement du patrimoine de la ville.
- L'augmentation de ses revenus.
- Une indépendance et autonomie financière

Cette stratégie peut être présentée sous forme de plan que nous appellerons **PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE URBAINE P.D.AU** à l'image du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U).

**BIBLIOGRAPHIE**

• **-OUVRAGES**

**ADAD Mohamed Chérif.** « *L'aménagement et l'architecture à l'aube du XXI ème siècle* »  
Ed Dar El Ouloum,2013

**ASHER François.** « *Métapolis ou l'avenir des villes* »,Ed Odile Jacob,Paris 1995 .

**BAILY (A.), HURIOT (J-M.) :** « *Villes et croissance, théories, modèles, perspectives* »,  
Ed. Anthropos, Paris, 1992.

**BEAUJEU-GARNIER Jacqueline.** « *Géographie urbaine* », Ed Armand Collin,Nacy 1983

**BOUCHEMAL Salah.** « *Mutations sociospatiales en milieu urbain : entre citadinité et ruralité : l'exemple d'une ancienne ville coloniale française en Algérie* »,Cahiers de géographie du Québec Volume 53, numéro 149, septembre 2009

**BOUCHEMAL Salah.** « *La production de l'urbain en Algérie : entre planification et pratiques* »GREGUM-UMR ESO CNRS, université du Maine,vendredi 6 octobre 2006

**BORDELEAU Danièle.** « *Les finances locales moteur de développement* »,Ed Riveneuve,  
oct 2013

**BOURDIN Alain .** « *Mobiliser et réguler ;Des démarches contradictoires-Ville productive et mobilisation des territoires* » ,Ed L'Harmattan 2006.

**CATHERINE Baumont et Jean Marie Huriot,** « *Penser la ville Théories et modèles* »,Ed  
Anthropos ,Paris 1996

**CECCHINI Amaranta, HAINARD François.** « *Quelles méthodes pour analyser le développement durable de l'environnement construit ?* » ,Ed Fonds national suisse, 2012

**COTE, M.** « *L 'Algérie ou l'espace retourné* », Ed Média Plus, Constantine, 1993

**COTE, M.** « *Pays ,paysages, paysans d'Algérie* »,Ed Média plus, Constantine 2008

**CYNTHIA GHORRA-GOBIN .** « *Penser la ville de demain: qu'est-ce qui institue la ville?* »,  
Ed l'harmattan 1994

**DALIGAUX. Jacques** « *Urbanisation et société locale en province* »,Ed l'harmattan 1999

**DANIELA Grignoli, Antonio Mancini, Alberto Tarozzi.** « *Développement local en Italie: Le cas du Molise* » L'Harmattan, 2013

**DEPELTEAU François .** « *La démarche d'une recherche en sciences sociales* »  
Ed coll. de boeck, 2003.

**DEREZE Gerard.** « *Méthodes empiriques de recherche en communication* »,  
Ed De Boek Université2009

**GREFFE Xavier.** « *Territoire en France* »,Ed Economica,Paris198

**HILDEBERT Isnard.** « *L'espace géographique* », Ed puf Coll Sup, 1978

**HULBERT François .** « *Villes du Nord, villes du Sud* », Ed l'Harmattan ,2006

**LEGALES Patrick.** « *Politique urbaine et développement local. Une comparaison franco-britannique* », Ed l'Harmattan 1993

**LOINGER Guy .** « *Recomposition et développement des territoires: enjeux économiques, processus, acteurs* » Ed L' Harmattan, 1998

**MAOUIA SAIDOUNI .**« *Elément d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation* », Casbah Edition, Alger ,2000.

**MARIO Polèse .** « *L'Urbanisation pays en développement* », Ed Economica, Paris 1995

**MATTEACCIOLI. Andree** « *Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale* », Ed L'Harmattan, 2004

**MAX Derruau.** « *Géographie humaine* », Ed - Armand collin, Paris 1983

**THIERRY BAUDOIN** « *Ville productive et mobilisation des teritoires* », Ed l'Harmattan ,Paris 2006

**VACHON Bernard, .** « *Le développement local, théorie et pratique* » ;Ed Gaetan Morin 1993

**VERON Jacques.** « *L'urbanisation du monde* », Ed la découverte, Paris 2006 collection repères

**ZUCHELLI (A.) :** « *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine*», OPU, Alger, 1984.

- **REVUES -PERIODIQUES**

**Annuaire statistique DPAT Oum-El-Bouaghi Décembre 2002**

**Cahier de l'aménagement** N°07 1988- OPU Alger p 65

**Collections Statistiques** N° 163/2011-Rapport ONS RGPH 2008

**Collection statistique** N°168 Janvier 2012 ONS 2011

**Faire la ville** N°2/2010, Université Larbi Ben M'hidi, Oum-El-Bouaghi

**Monographie Oum-El-Bouaghi** 2008-2010-2011-2012

**Revue du laboratoire d'Aménagement du territoire** N° 4/ 2005-2, université de Mentouri, Constantine

**Insaniyat /** , 28 | 2005

**Urbanisme**, mai 1996

## **LES INSTRUMENTS D'URBANISME DE LA VILLE D'OUM-EL-BOUAGHI**

PAW O-E-B

PDAU 2008

POS A.

POS B

POS C

POS P

POS Q

POS R

- **LOIS ET TEXTES**

Loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune.

La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

Journal officiel de la République Algérienne n° 61. 21 octobre 2010.SNAT.

C.I.D et taxes assimilées.

- **-THESES ET MEMOIRES :**

**Djamel RAHAM-(2001)**« *Les structures spatiales de l'Est algérien Les maillages territoriaux, urbains et routiers* »Thèse doctorat , Université de Constantine ,276p

- **SITES WEB**

[WWW.World Urbanization Prospects ONU](#)

[www.unil.ch/aperau](#)

[www.academia.edu](#)

[www.chairedesjardins.uqat.ca](#)

[www.cjrs-rcsr.org/archives/v12-1-2-3](#)

[www.db.formez.it/ArchivioNews.nsf](#)

[www.developpement-local.info](#)

[www.dspace.univ-ouargla.dz](#)

[www.El Watan.com du samedi 10 novembre 2012](#)

[www.gallica.bnf.fr](#)

[www.mlae.voila.net/GeoEco.htm](#)

[www.mediterranee.revues.org](#)

[www.liberation.fr/economie/1997/08/19](#)

[www.maghrebemergent.info](#)

[www.panoramio.com](#)

[www.perso.fundp.ac.be/~mdejardi](#)

[www.persee.fr](#)

[www.région-developpement.univ.tln.fr](#)

[www.worldbank.org/urban](#)

[www-Universalis](#)

## TABLE DES MATIERES

<b>-Dédicace</b>	<b>1</b>
<b>-Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>Introduction générale</b>	
<b>- Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1- Problématique</b>	<b>8</b>
<b>2- Hypothèse de recherche</b>	<b>11</b>
<b>3- Choix du thème</b>	<b>12</b>
<b>4- Objectif de l'étude</b>	<b>13</b>
<b>5-Méthodologie</b>	<b>13</b>
<b>7-Choix du cas d'étude</b>	<b>16</b>
<b>8-Structure du mémoire</b>	<b>16</b>

### **- PREMIERE PARTIE : APPROCHE CONCEPTUELLE**

#### **CHAPITRE –I - URBANISATION, ESPACE ET DEVELOPPEMENT :**

##### **DU CONCEPT AU PROCESSUS**

<b>Introduction.....</b>	<b>21</b>
<b>I-1 - Théorie de l'urbanisation.....</b>	<b>19</b>
I-1-1-le concept.....	21
I-1-1-1-L'allotissement.....	22
I-1-1-2-La modernisation.....	22
I-1-2-L'urbanisation du monde.....	23
I-1-2-1 Contextualisation.....	23
I-1-2-2- Statistiques et projection.....	23
I-1-3-Urbanisation des pays en voie de développement(P.E.D) .....	28
I-1-4-L'urbanisation et la naissance des villes.....	30
I-1-4-1 -Les premières cités.....	30
I-1-4-2- Villes et croissance démographique.....	30
I-1-5-La ville planifiée.....	31
<b>I-2-Urbanisation et développement.....</b>	<b>31</b>
I- 2-1-L'urbanisation, processus de développement économique.....	32
I-2-1-1-Rapport ville-développement.....	32
I-2-1-1-1-La ville territoire.....	32
I-2-1-1-2-La ville productive .....	33

I-2-2-Concept des économies d'agglomération .....	33
I-2-2-1-Approche microéconomique de la ville.....	33
I-2-2-2-Economie résidentielle.....	33
<b>3-Espace et développement .....</b>	<b>35</b>
I-3-1-Théorisation de l'espace.....	35
I-3-1-1-La notion d'espace.....	36
I-3-1-2-La spatialité.....	36
I-3-1-3-Le territoire.....	36
I-3-2-La dimension spatiale dans l'économie des villes.....	37
I-3-2-1-La répartition spatiale des activités économiques.....	37
I-3-2-2-Approches ville –espace.....	37
I-3-2-3-La ville espace d'activités.....	38
I-3-2-4-La ville espace fonctions.....	39
<b>-Conclusion.....</b>	<b>39</b>
<b><u>CHAPITRE –II- DEVELOPPEMENT LOCAL ENTRE ECONOMIE ET</u></b>	
<b><u>PLANIFICATION SPATIALE : L'ALCHIMIE STRATEGIQUE</u></b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>41</b>
<b>II- 1-Concept de développement et de développement local.....</b>	<b>41</b>
II -1-1-Tendance de conceptualisation du développement local.....	42
II -1-2- Le développement local entre autonomie et hétéronomie .....	44
II -1-3- Développement « par le haut » ou développement « par le bas ».....	44
II -1-4-Le développement local dans l'économie territoriale.....	45
II -1-5- La dimension spatiale du développement local.....	46
II-1-5-1- Evolution de la notion d'espace dans l'économie territoriale.....	46
II-1-5-2-Les villes au service du développement local.....	47
II-1-5-3- La région locale axe de développement et de compétitivité .....	47
<b>II -2- Le développement local et l'apport exogène.....</b>	<b>48</b>
II -2-1- Pôle de croissance.....	48
II -2-2-La diffusion des innovations.....	49
II -2-3-Cycle de vie territorial.....	49
II -2-4- Rôle des infrastructures de base.....	50
<b>II -3- Le développement local et l'apport endogène.....</b>	<b>50</b>
II -3-1- Le district commercial.....	49
II -3-2- Milieu innovateur ou cycle schumpetérien.....	51
II -3-4 -Capital humain .....	52
<b>II -4-Ressources et financement.....</b>	<b>53</b>
<b>-Conclusion.....</b>	<b>54</b>

**CHAPITRE III: PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION  
SPATIALE EN ALGERIE**

<b>Introduction :</b> .....	<b>55</b>
<b>III-1-Période postindépendance 1966 et 1977</b> .....	<b>56</b>
III-1-1-Situation contextuelle .....	56
III-1-1-1-Situation politique.....	56
III-1-1-2-Situation socio-économique.....	56
III-1-1-3-Réalisations et décisions prises.....	56
III-1-2-Les modalités d'intervention et politique urbaine.....	57
III-1-3-Le premier découpage administratif de 1974.....	58
III-1-4- La ville dans le processus de planification .....	58
<b>III-2- Période nouvelle stratégie économique 1979 à nos jours</b> .....	<b>59</b>
III-2-1-La nouvelle doctrine (1979/1988).....	59
III-2-1-1-Evolution urbaine.....	59
III-2-1-2-Les reformes administratives de 1984.....	60
III-2-1-3- Les nouvelles approches spatiales :.....	60
III-2-1-4 – L'impact sur la ville.....	61
III-2-2-La décadence socio-spatiale 1989-1998.....	61
III-2-2-1-Impact socioéconomique.....	61
III-2-2-2– Le renouvellement législatif urbain et foncier .....	62
III-2-2-3- P.D.A.U et P.O.S : Nouvel apport.....	62
III-2-2-4-Répercussions socio spatiales.....	63
<b>III-3- 1999 : Les nouvelles tendances.....</b>	<b>63</b>
III-3-1-les programmes économiques .....	63
III-3-2-le remaniement juridique .....	64
III-3-3-la nouvelle répartition spatiale .....	64
III-3-3-1 le SNAT 2030 .....	64
III-3-3-2- PAT N°14 : les espaces de programmation territoriale (EPT) .....	66
III-3-3-3- PAT N°15 : le développement local.....	68
III-3-3-4-le développement d'une ingénierie territoriale:.....	68
III-3-4-la ville dans les perspectives urbaines.....	69
III-3-5-1-PAT N°18 : le renouvellement urbain et la politique de la ville .....	69
III-3-5-2 - la loi d'orientation de la ville .....	69
III-3-5- l'inévitable urbanisation.....	70
<b>Conclusion</b> .....	<b>71</b>
<b>CONCLUSION PARTIE –I-</b> .....	<b>72</b>

**DEUXIEME PARTIE : PHASE DIAGNOSTIC**  
**CHAPITRE –IV- DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE :**  
**VERS L'INELUCTABLE URBANISATION**

<b>Introduction .....</b>	<b>74</b>
<b>IV- 1-Cadre historique : la naissance de la ville.....</b>	<b>74</b>
IV- 1-1 L'historicité .....	74
IV- 1-2-L'aspect historique de la ville d'Oum El Bouaghi : .....	75
IV- 1-3-L'origine territoriale .....	75
<b>IV- 1-3-1- L'ancien découpage administratif :.....</b>	<b>75</b>
<b>IV- 1-3-2- Le nouveau découpage administratif postindépendance : .....</b>	<b>76</b>
<b>IV- 2- Cadre géographique .....</b>	<b>78</b>
IV- 2-1 - Présentation de la ville d'Oum El Bouaghi .....	78
IV- 2-1-1- Repère national.....	78
IV- 2-1-2 -Repère dans l'espace physique national.....	78
IV- 2-1-3- Repère régional.....	78
IV-2-1-4- Repère local :.....	80
IV-2-1-5- La commune et ses agglomérations .....	81
<b>IV-3-Analyse démographique :.....</b>	<b>83</b>
IV-3-1-Evolution de la population :.....	83
IV-3-1-1- Période coloniale : à1954.....	83
IV-3-1-2- 2ème Période 1954-1966.....	84
IV-3-1-3- 3ème Période 1966-1977.....	85
IV-3-1-4- 4ème Période 1977-1987.....	85
IV-3-1-5- 5ème. Période 1987-1999.....	85
IV-3-1-6- 6ème. Période 1999-2008.....	85
IV-3-2-Densité et taux d'accroissement selon L'EPT HPE.....	87
IV-3-3-Classe hiérarchique de la ville.....	88
IV-3-4-Densité et taux d'accroissement dans la wilaya.....	90
IV-3-5-Evolution de la population agglomérée/population commune.....	91
IV-3-6-Strates démographiques :.....	94
IV-3-6-1-Mouvement naturel de la population.....	94
IV-3-6-1-1 Natalité et mortalité.....	94
IV-3-6-2-Composition par genre et par tranche d'âge.....	94
IV-3-7-Strates économiques.....	97
IV-3-7-1-population active :.....	97
IV-3-7-2-population occupée.....	97
IV-3-7-3-Le chômage :.....	97

IV-3-7-4- Répartition de la population active:.....	97
IV-3-8-Densité.....	99
IV-3-8-1-Evolution de la densité de population.....	100
IV-3-8-2- Comparaison de l'évolution de la densité de population.....	100
IV-3-8-3- Evolution de la densité de population selon les EPT .....	101
IV-3-8-4 -Evolution de la densité de population de la commune dans la wilaya.....	102
<b>Conclusion.....</b>	<b>103</b>
<b><u>CHAPITRE –V-DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT LOCAL :</u></b>	
<b>LA REALITE DES CHIFFRES OU LE CONSTAT DE L'ECHEC</b>	
<b>Introduction :.....</b>	<b>104</b>
<b>V-1-Développement local et le système financier de la commune.....</b>	<b>105</b>
V-1-1-Contextualisation de l'expérience algérienne.....	105
V-I-1-1-La période avant 1986:.....	105
V-1-1-2-La période après 1986:.....	105
V-1-2-Dépenses et investissements publics locaux dans les plans d'ajustement structurel.....	106
V-1-3-Cadre juridique et financier des finances locales.....	106
V-1-3-1-Définition des rôles des collectivistes locales.....	106
V-1-3-1-1-La forme juridique .....	107
V-1-3-1-2 -La forme matérielle :.....	107
V-1-3-2-Structure et fonctionnement des finances communales .....	107
V-1-3-2-1-Un constat : la dépendance des subventions de l'état.....	107
V-1-3-2-2- Les missions tributaires de la collectivité locale.....	107
V-1-3-3- La gestion des moyens financiers .....	108
1-3-3-1- Les recettes fiscales.....	108
V-1-3-3-1-1-Recettes propres au trésor public (l'état) et wilaya et commune.....	108
V-1-3-3-1-2. Recettes propres aux collectivistes locales et FCCL:.....	109
V-1-3-3-1-3-Recettes propres aux communes .....	109
V-1-3-3-1-3-1- Les impôts directs (I.D):.....	109
V-1-3-3-1-3-2- Les impôts indirects : .....	110
V-1-3-1-2-. Les recettes domaniales, patrimoniales et d'exploitation.....	112
V-1-3-1-3. Les subventions.....	112
V-1-3-1-4. L'emprunt : .....	112
V-1-3-1-5. Les produits financiers.....	113
V-1-3-4-Définition et rôle du budget communal.....	114

V-1-3-4-1- La section de fonctionnement.....	114
V-1-3-4-2- La section d'équipement et d'investissement .....	115
<b>V-2-Le développement à Oum-el-bouaghi ou la prééminence de l'état.....</b>	<b>115</b>
V-2-1-La ville et les programmes de développement économique; .....	115
V-2-1-1-La transition de l'après-indépendance (1962-1965).....	115
V-2-1-2 - 1 <sup>er</sup> plan triennal 1967-1970 .....	115
V-2-1-3- 1er plan quadriennal -1970-1973 .....	116
V-2-1-4- 2ème plan quadriennal-1974-1977.....	116
V-2-1-5-Plan spécial wilaya PSW 1974.....	117
V-2-1-6-Plan à gestion centralisée –PGC- 1975.....	118
V-2-1-7-Plan de modernisation urbaine 1976 PMU.....	119
V-2-1-8-1 <sup>ER</sup> plan quinquennal 1980-1984.....	119
V-2-1-9 -2 <sup>EME</sup> Quinquennal 1985-1989.....	121
V- 2-1-10 – PERIODE 1990-2000.....	122
V-2-1-10-1 - Plans annuels 1990-1994 :.....	122
V-2-1-10-2 -Plans annuels 1994-1999 :.....	122
V-2-1-11- Période 1999-2013.....	122
V- 2-2-Indicateurs de développement.....	127
V-2-2-1- Les indicateurs d'appréciation des progrès réalisés :.....	127
V-2-2-1-1- Le logement : Structure du parc logement..en %.....	127
V-2-2-1-2- Le mode d'éclairage :.....	128
V-2-2-1-3-Taux de raccordement au réseau d'AEP .....	128
V-2-2-1-4- Le mode d'évacuation des eaux usées .....	129
V-2-2-1-5-Taux de scolarité :.....	129
V-2-2-1-6-Taux d'analphabétisme :.....	129
<b>V-3-Analyse des ressources financières de la commune :.....</b>	<b>130</b>
V-3-1-Nature des apports « participation » et ressources.....	130
V-3-1-1-les biens à caractère commercial.....	130
V-3-1-2-Les biens productifs de type habitations.....	133
V-3-1-3-Autres biens.....	134
V-3-2-Recettes propres de la commune.....	137
V-3-2-1-Recettes domaniales.....	137
V-3-2-2-Recettes d'exploitation.....	138
V-3-2-3-Recettes de la fiscalité.....	139
V-3-3-Les apports financiers externes de la communes :.....	141
V-3-3-1-La composition des revenus de la commune toute source confondue...142	

V-3-3-2-Dépensés de la commune.....	144
V-3-3-3-Ratio : Revenus /Dépensées de fonctionnement.....	144
V-3-3-4-Ratio : Revenus propres / Dépenses.....	145
V-3-4-Potentiel fiscal.....	146
V-3-5-Le ratio de richesse communal.....	146
V-3-6-. Etude de la contribution des subventions dans les recettes communales :.....	147
V-3-6-1-1.Ratio : Subvention P.C.D/Recettes d'équipement communal :.....	147
V-3-6-2-Ratio : Subvention wilaya /recettes d'équipement communales :.....	147
V-3-6-3-Ratio : Subvention F.C.C.L /Recettes d'équipement communales.....	148
V-3-6-4- Ratio : Effort d'équipement communal.....	148
<b>Conclusion.....</b>	<b>149</b>

## **CHAPITRE –VI-DYNAMIQUE URBAINE ET STRATEGIE SPATIALE :**

### **LA GEOPHAGIE REGLEMENTEE**

<b>Introduction.....</b>	<b>150</b>
<b>VI-1- Le cadrage conceptuel de l'espace d'approche: quel model ?.....</b>	<b>151</b>
VI-1-1-Espace et développement local.....	151
VI-1-2- La construction de l'espace d'étude.....	151
VI-1-3-La lecture de l'espace urbain.....	152
VI-1-4-le choix de la limite ou de la frontières urbaine.....	153
VI-1-5-Le territoire observé ou la limite juridique.....	153
<b>VI-2- La construction spatiale de la ville :.....</b>	<b>154</b>
VI-2-1-Période avant 1974.....	154
VI-2-1-1-Rétrospective de la genèse urbaine.....	154
VI-2-1-1-1-Naissance de la ville.....	154
VI-2-1-1-2-Période vers 1920 .....	155
VI-2-1-1-3-Période vers 1950.....	155
VI-2-1-1-4-L'ère de l'indépendance 1962.....	156
VI-2-2-Période après 1974 : Phase de la croissance planifiée :.....	157
VI-2-2-1-Période 1974-1987.....	157
VI-2-2-2-Période 1988-1993 :.....	161
VI-2-2-3- Période 1994-2000 :.....	162
VI-2-2-4- Période 2000-2014 :.....	163
<b>VI-3-La qualification des espaces urbanisés.....</b>	<b>169</b>
VI-3-1-Répartition et caractéristique des espaces consommés.....	169
VI-3-2- Référentiel d'indicateurs caractérisant la consommation d'espaces.....	172

VI-3-2 -1- 1er type quantitatif.....	173
VI-3-2 1-1-L'espace résidentiel.....	173
VI-3-2-1-1-1- La répartition spatiale de l'évolution du parc logements collectif.....	173
VI-3-2-1-1-2-La répartition spatiale de l'évolution du parc logements individuels.....	175
VI-3-2 -1-1-3-Croissance démographique/croissance espace résidentiel.....	176
VI-3-2 -1-4-Ratio population- surface de logements.....	176
VI-3-2-1-2-Espaces industriels.....	180
VI-3-2-1-2-1-La répartition spatiale de l'évolution des espaces productifs affectés.....	180
VI-3-2-1-2-2-Croissance démographique/croissance espace industriel.....	187
VI-3-2-2- 2ème Type qualitatif :.....	189
VI-3-2-2-1- Lecture de l'approche spatiale dans les instruments.....	189
VI-3-2-2-1-1-LE PDAU.....	189
VI-3-2-2-1-2 Le POS -A-.....	191
VI-3-2-2-1-3 Le POS -B-.....	192
VI-3-2-2-2- Lecture de l'approche spatiale dans les espaces projetés.....	197
VI-3-2-2-2-1- Le -POS « P ».....	197
VI-3-2-2-2-2- Le -POS « R ».....	202
VI-3-2-2-2-3- LE -POS « Q ».....	204
<b>Conclusion.....</b>	<b>209</b>
<b>Conclusion 2<sup>ème</sup> Partie.....</b>	<b>210</b>

**TROISIEME PARTIE :**  
**SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET INTERPRETATION DES**  
**RESULTATS**

**CHAPITRE VII-Lecture dans les indicateurs retenus.**

<b>Introduction :.....</b>	<b>212</b>
<b>VII-1- Les indicateurs relatifs à la dynamique démographique et l'urbanisation.....</b>	<b>212</b>
VII-1-1-L'évolution démographique :.....	212
VII-1-2-Concentration.....	212
VII-1-3-La primatie.....	213
<b>VII-2 Les indicateurs relatifs à la dynamique économique et du développement local.</b>	<b>213</b>
VII-2-1-Appréciation des progrès réalisés.....	213

VII-2-2-Financement et autonomie.....	214
VII-2-3-La productivité et investissement :.....	215
<b>VII-3-Les indicateurs relatifs à la dynamique et la stratégie spatiale .....</b>	<b>215</b>
VII-3-1--Consommation d'espaces.....	216
VII-3-2-Résidentialisation.....	216
VII-3-3-Industrialisation.....	217
VII-3-4-Réglementaire.....	218
<b>.Conclusion :.....</b>	<b>219</b>

### **CHAPITRE VIII : Analyse et interprétation des résultats**

<b>Introduction :.....</b>	<b>220</b>
<b>VIII- 1-L'enquête par questionnaire :.....</b>	<b>220</b>
VIII -1-1-Echantillonnage :.....	220
VIII -1-2-Composition du questionnaire.....	220
VIII -1-3- Dépouillement des questionnaires.....	220
VIII -1-3-1-Première catégorie : Les fonctionnaires.....	220
VIII -1-3-3-1-Interprétation des résultats :.....	220
VIII -1-3-2-Deuxième catégorie : Les citoyens.....	224
VIII -1-3-2-1-Caractéristiques démographiques.....	224
VIII -1-3-2-2-Caractéristiques du milieu de vie-milieu innovateur.....	226
VIII -1-3-2-3-Finances et développement.....	229
VIII -1-3-2-4-Transformation de la ville-Mesure de la dimension spatiale.....	231
<b>VIII 1-2- Entrevues.....</b>	<b>236</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>239</b>
<b>Conclusion de la partie III-:.....</b>	<b>240</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>241</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>244</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>247</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>256</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>258</b>
<b>Liste des photos.....</b>	<b>261</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>262</b>
<b>Résumés.....</b>	<b>269</b>

## LISTE DES TABLEAUX

N°	Titre	Page
<b>Tableau n° 01</b>	-Population totale, population urbaine et taux d'urbanisation dans les différents continents du monde	<b>29</b>
<b>Tableau n° 02</b>	Taux de l'accroissement démographique 1881-1954	<b>84</b>
<b>Tableau n° 03</b>	Taux de croissance annuel moyen de la population	<b>86</b>
<b>Tableau n° 04</b>	Taux de l'accroissement démographique	<b>86</b>
<b>Tableau n° 05</b>	Densité et taux d'accroissement des EPT	<b>88</b>
<b>Tableau n° 06</b>	Evolution de la population selon la dispersion : 1966-2008	<b>88</b>
<b>Tableau n° 07</b>	Evolution du rang urbain de la ville d'Oum-El-Bouaghi 2008-1998	<b>89</b>
<b>Tableau n° 08</b>	Evolution de la population et de la strate de la ville d'Oum-El-Bouaghi 2008-1998	<b>90</b>
<b>Tableau n° 09</b>	Evolution de la population agglomérée/population commune	<b>91</b>
<b>Tableau n° 10</b>	Evolution des indices de l'urbain Oum-El-Bouaghi et Quelques wilayas entre 1987 et 2008	<b>93</b>
<b>Tableau n° 11</b>	Evolution de la population agglomérée selon la taille des agglomérations 1987-2008	<b>94</b>
<b>Tableau n° 12</b>	Mouvement naturel de la population durant l'année 2008	<b>94</b>
<b>Tableau n° 13</b>	Population occupée 2008	<b>97</b>
<b>Tableau n° 14</b>	Répartition de la population active selon la branche d'activité 1966-2012	<b>98</b>
<b>Tableau n° 15</b>	Répartition des inscriptions par secteur d'activité	<b>98</b>
<b>Tableau n° 16</b>	Evolution de la densité de population	<b>100</b>
<b>Tableau n° 17</b>	Evolution de la densité de population de la ville d'Oum-El-Bouaghi par rapport à quelques wilaya entre 1998 et 2008	<b>101</b>
<b>Tableau n° 18</b>	Densités de la population selon les espaces de programmation territoriale	<b>101</b>
<b>Tableau n° 19</b>	Quotes-parts d'impôts entre l'état, les collectivités territoriales et le F.C.C.L.	<b>111</b>
<b>Tableau n° 20a</b>	Structure des ressources des collectivités locales	<b>113</b>
<b>Tableau n° 20b</b>	Structure des ressources des collectivités locales	<b>114</b>
<b>Tableau n° 21</b>	Répartition par secteur 2 <sup>ème</sup> plan quadriennal-1974-1977	<b>117</b>
<b>Tableau n° 22</b>	Répartition des opérations au PSW 1976	<b>117</b>
<b>Tableau n° 23</b>	Opérations inscrites au PGC	<b>118</b>
<b>Tableau n° 24</b>	Part des communes des opérations inscrites au PGC	<b>118</b>
<b>Tableau n° 25</b>	Programmes retenus au P.M.U 1976	<b>119</b>
<b>Tableau n° 26</b>	Quote part de la ville dans le programme 1980-1984	<b>120</b>
<b>Tableau n° 27</b>	Programme d'investissement de la wilaya 1980-1984	<b>120</b>
<b>Tableau n° 28</b>	Répartition des investissements sur les secteurs	<b>121</b>
<b>Tableau n° 29</b>	Répartition des programmes à travers la wilaya 1985-1990	<b>122</b>
<b>Tableau n° 30</b>	Répartitions des investissements 1990/1994	<b>122</b>
<b>Tableau n° 31</b>	Répartitions des investissements 1995-2000	<b>123</b>
<b>Tableau n° 32</b>	Quote part de la commune dans le programme de consolidation à la croissance économique-PCCE 2010-2013.	<b>124</b>
<b>Tableau n° 33</b>	Programmes financiers 1999-2005 commune Oum-El-bouaghi	<b>124</b>
<b>Tableau n° 34</b>	Autorisations de programmes par secteur de gestion tout plans confondus PCD-PSD-PSC 1999-20012	<b>126</b>
<b>Tableau n° 35</b>	Répartition de la quote part de la commune par plan de développement	<b>127</b>

## LISTE DES TABLEAUX-Suite-

<b>Tableau n°</b>	<b>36</b>	Comparaison Taux de répartition des différents types d'habitation Oum-El-Bouaghi - National	<b>127</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>37</b>	Parc logement et Taux d'occupation 31/11/2012	<b>128</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>38</b>	Différents programmes de logements :2008	<b>128</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>39</b>	Résultats parc logement au RGPH 2008	<b>128</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>40</b>	Nombre d'abonnés en gaz et électricité	<b>128</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>41</b>	Raccordement au réseau AEP Oum-El-Bouaghi –	<b>128</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>42</b>	Raccordement au réseau Assainissement Oum-El-Bouaghi –	<b>129</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>43</b>	Taux de scolarisation 2008/2009	<b>129</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>44</b>	Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de	<b>129</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>45</b>	Revenus propres des biens à caractère commercial	<b>130</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>46</b>	Revenus du marché quotidien 2010-2013	<b>131</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>47</b>	Evolution des loyers des locaux commerciaux 2010-2013	<b>132</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>48</b>	Evolution des loyers des kiosques 2010-2013	<b>133</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>49</b>	Evolution des loyers des logements 2010-2013	<b>134</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>50</b>	-Evolution des adjudications 2010-2013	<b>134</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>51</b>	Evolution des adjudications de la gare routière 2010-2013	<b>135</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>52</b>	Evolution des revenus annuels de la fourrière 2010-2013	<b>135</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>53</b>	Evolution des adjudications 2010-2013 Parkings et stationnement	<b>136</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>54</b>	Evolution des loyers 2010-2013 Les entrepôts	<b>136</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>55</b>	Evolution des adjudications 2010-2013 Les dépôts	<b>137</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>56</b>	Recettes domaniales 2010-2013	<b>138</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>57</b>	Recettes d'exploitation 2009-2013	<b>139</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>58</b>	Recettes propres à la commune 2009-2013	<b>139</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>59</b>	Quote part de la commune des Recettes fiscales 2009-2013	<b>140</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>60</b>	Détail des recettes fiscales 2013	<b>140</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>61</b>	Apport exogènes au budget communal 2009- 2013	<b>141</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>62</b>	contributions financières toute nature confondue 2009-2013	<b>144</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>63</b>	Revenus et dépenses - 2009-2013	<b>144</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>64</b>	Revenus propres / Dépenses	<b>145</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>65</b>	Potentiel fiscal 2009-20	<b>146</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>66</b>	Le ratio richesse communal 2009-2013	<b>147</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>67</b>	Ratio PCD/Recettes communales	<b>147</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>68</b>	Ratio Subvention wilaya /Recettes communales	<b>148</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>69</b>	Ratio Aide FCCL /Recettes communales	<b>148</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>70</b>	Effort d'équipement communal	<b>148</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>71</b>	Les lotissements créés par la commune	<b>160</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>72</b>	Les lotissements créés par l'ALGRFU	<b>160</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>73</b>	Les lotissements créés par l'ALGRFU 90/25	<b>161</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>74</b>	Répartition des espaces occupés par secteur de fonction	<b>169</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>75</b>	Evolution spatiale du parc logement collectif	<b>173</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>76</b>	Evolution spatiale du parc logement individuel	<b>175</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>77</b>	Evolution espace résidentiel-tache urbaine-population 1973-2014	<b>176</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>78</b>	Evolution espaces productifs affectés 1973-2014	<b>182</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>79</b>	Vues de l'évolution de l'occupation des espaces au niveau de la ZAD Nord	<b>184</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>80</b>	Vues de l'évolution de l'occupation des espaces au niveau de la ZAD SUD –A	<b>185</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>81</b>	Vues de l'évolution de l'occupation des espaces au niveau de la ZAD SUD –B-	<b>186</b>

## LISTE DES TABLEAUX- Suite-

<b>Tableau n°</b>	<b>82</b>	Unités productives au niveau de la ZAD Nord	<b>187</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>83</b>	Evolution occupation de sol espace industriel et population	<b>187</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>84</b>	Vues de l'évolution de l'occupation spatiale des POS A et B	<b>196</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>85</b>	Besoins en Surfaces à Réserver à L'habitat (En Ha).POS P	<b>197</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>86</b>	Prévisions d'emploi par branche d'activité : C et M terme – long terme POS P	<b>198</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>87</b>	Equipements projetés POS R	<b>202</b>
<b>Tableau n°</b>	<b>88</b>	Programme d'équipements	<b>206</b>

## LISTE DES FIGURES

	<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>01</b>	Le mécanisme urbain	<b>9</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>02</b>	Les 3 dynamiques -3D-	<b>12</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>03</b>	La démarche hypothético déductive	<b>14</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>04</b>	Taux de croissance des agglomérations urbaines, 1970-2011	<b>23</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>05</b>	Population urbaine par zone géographique (en pour cent de la population tota	<b>24</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>06</b>	Population urbaine /rurale par zone géographique	<b>24</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>07</b>	Evolution de la population urbaine par continent 1950-2050	<b>25</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>08</b>	Evolution de la population rurale par continent 1950-2050	<b>25</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>09</b>	Population totale par classe de taille de ville	<b>26</b>
	<b>10</b>	Pourcentage de la population urbaine et agglomérations par classe de taille, 1980	<b>26</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>11</b>	Pourcentage de la population urbaine et agglomérations par classe de taille, 2011	<b>27</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>12</b>	Pourcentage de la population urbaine et agglomérations par classe de taille, 2025	<b>27</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>13</b>	Taux d'urbanisation : Monde, pays développés, en voie de développement	<b>28</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>14</b>	Taux de croissance des agglomérations urbaines, 2011-2025	<b>29</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>15</b>	Schéma du scénario retenu dans le SNAT 2030	<b>65</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>16</b>	Région des hautes plaines	<b>67</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>17</b>	Les programmes de développements des 9 EPT	<b>67</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>18</b>	Urbanisation en Algérie vue par l'ONU	<b>70</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>19</b>	Repère régional OEB	<b>78</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>20</b>	Repère régional OEB	<b>78</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>21</b>	Les trois grands ensemble de l'espace physique Algérien	<b>79</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>22</b>	Situation –OEB-par rapport aux Hautes Plaines	<b>80</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>23</b>	Plan de situation d'Oum El Bouaghi	<b>80</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>24</b>	Composition du groupement communal Oum-El-Bouaghi	<b>82</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>25</b>	Evolution de la population 1881/1954 OUM-EL-BOUAGHI	<b>84</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>26</b>	Taux de l'accroissement démographique 1881-1954	<b>84</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>27</b>	Evolution de la population 1954-2012	<b>86</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>28</b>	Taux de croissance démographique 1954-2012	<b>86</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>29</b>	Taux de l'accroissement démographique 1954-2012	<b>87</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>30</b>	Evolution de la population agglomérée/population commune	<b>91</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>31</b>	Taux de la population agglomérée	<b>92</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>32</b>	Taux de la population agglomérée/population commune et ratio	<b>92</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>33</b>	Mouvement naturel de la population durant la période 1998-2012	<b>95</b>

## LISTE DES FIGURES-Suite-

<b>Fig. n°</b>	<b>34</b>	Répartition de la population par âge et genre	<b>96</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>35</b>	Répartition de la population active selon la branche d'activité	<b>98</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>36</b>	Evolution de la densité de population	<b>100</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>37</b>	Densité de la population de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi	<b>102</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>38</b>	Taux des PCD de la commune /PCCE de la wilaya	<b>124</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>39</b>	Taux des dotations des différents secteurs tout plan confondus de 1999-2012	<b>125</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>40</b>	Montants des A.P par secteur 1999-2012	<b>125</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>41</b>	Evolution du loyer des locaux du marché quotidien 2010-2013	<b>131</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>42</b>	Evolution des loyers des locaux commerciaux 2010-2013	<b>132</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>43</b>	Evolution des loyers des kiosques 2010-2013	<b>133</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>44</b>	Evolution des recettes d'exploitation 2009-2013	<b>138</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>45</b>	Evolution des recettes fiscales 2009-2013	<b>139</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>46</b>	Taux des différentes taxes -2013	<b>140</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>47</b>	Apport exogènes au budget communal 2009 -2013	<b>141</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>48</b>	Taux des différents apports 2009 -2013	<b>142</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>49</b>	Evolution des contributions financières toute nature confondue 2009-2013	<b>143</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>50</b>	Ratio des recettes globales toute nature confondues 2009-2013	<b>143</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>51</b>	Ratio : Revenus /Dépensées de fonctionnement 2009-2013	<b>145</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>52</b>	Ratio des recettes globales toute nature confondues 2009-2013	<b>146</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>53</b>	L a frontière des territoires	<b>152</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>54</b>	Oum-El-Bouaghi :Limite, évolution et contraintes	<b>153</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>55</b>	Extrait carte topo 1984	<b>155</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>56</b>	Tache urbaine 1960	<b>156</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>57</b>	Tache urbaine 1973	<b>157</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>58</b>	Tache urbaine 1993	<b>161</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>59</b>	Tache urbaine 2014	<b>163</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>60</b>	Evolution de la tache urbaine 1973-2014	<b>166</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>61</b>	Evolution de la tache urbaine de la ville	<b>167</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>62</b>	Etapes d'urbanisation	<b>168</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>63</b>	Répartition spatiale des composantes urbaines	<b>170</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>64</b>	Répartition spatiale des équipements dans la ville	<b>171</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>65</b>	Surfaces des secteurs fonctionnels et ratio	<b>172</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>66</b>	Evolution spatiale du parc logement collectif	<b>174</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>67</b>	Répartition spatiale .Habitat individuel-Collectif –Industriel <u>1993</u>	<b>174</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>68</b>	Répartition spatiale .Habitat individuel-Collectif –Industriel <u>2014</u>	<b>174</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>69</b>	Evolution spatiale du parc logement individuel	<b>175</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>70</b>	Evolution espace résidentiel-Population 1973/2014	<b>176</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>71</b>	Evolution espace résidentiel-tache urbaine-population 1973-2014	<b>177</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>72</b>	Courbes d'évolution espace résidentiel-tache urbaine-population 1973-2014	<b>177</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>73</b>	Répartition des surfaces résidentielles et industrielles	<b>178</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>74</b>	Vue de l'évolution de l'occupation des lotissements	<b>179</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>75</b>	Zone d'activité Nord	<b>180</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>76</b>	Zone d'activité Sud –A	<b>181</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>77</b>	Zone d'activité Sud –B-	<b>181</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>78</b>	Zone dite des Investisseurs	<b>181</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>79</b>	Courbes d'évolution espace industriel-tache urbaine-population 1973-2014	<b>182</b>

## LISTE DES FIGURES-Suite-

<b>Fig. n°</b>	<b>80</b>	Evolution des espaces industriels dans la tache urbaine 1993-2000-2014	<b>183</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>81</b>	Evolution espace industriel-population 1973-2014	<b>188</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>82</b>	Ratio Surface espace industriel/ population 1973-2014	<b>188</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>83</b>	Carte des POS	<b>190</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>84</b>	Aménagement du POS « A »	<b>191</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>85</b>	Aménagement du POS-B-	<b>194</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>86</b>	Zones homogènes du POS-B-	<b>195</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>87</b>	Plan d'aménagement du POS -P-	<b>199</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>88</b>	Zones homogènes POS -P-	<b>201</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>89</b>	Aménagement POS -R-	<b>203</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>90</b>	Aménagement POS -Q-	<b>205</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>91</b>	Zones homogènes POS -Q-	<b>207</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>92</b>	Futur aménagement du POS Q	<b>208</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>93</b>	Origine des fonctionnaires questionnés	<b>222</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>94</b>	Taux des dépenses dans et hors la ville	<b>222</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>95</b>	Graphe global des réponses aux questions 4à10	<b>223</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>96</b>	Caractéristiques démographiques des enquêtés	<b>224</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>97</b>	Niveau d'instruction	<b>225</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>98</b>	Secteur d'occupation	<b>225</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>99</b>	Originaire de la ville	<b>225</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>100</b>	Cause de l'installation à la ville	<b>225</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>101</b>	Choix des lieux de déménagements	<b>226</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>102</b>	Elément incitants la fixation du lieu d'habitation	<b>226</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>103</b>	Eléments déterminants le choix du lieu d'habitation	<b>226</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>104</b>	Classements des choix d'aménagement	<b>227</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>105</b>	Choix des villes d'installation	<b>227</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>106</b>	Justification des choix	<b>227</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>107</b>	Indice de confiance	<b>228</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>108</b>	Participation genre au développement	<b>228</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>109</b>	Indice de lecture et connectivité	<b>228</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>110</b>	Source et financement des projets	<b>229</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>111</b>	Taux de connaissance de données financières	<b>229</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>112</b>	Action pour l'autonomie financière	<b>229</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>113</b>	Avoir des rentes agricoles	<b>230</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>114</b>	Taux de contribution au budget familial	<b>230</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>115</b>	Répartition des dépenses selon les produits et les lieux des dépenses	<b>231</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>116</b>	Connaissance des instruments	<b>231</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>117</b>	Consommation d'espaces	<b>231</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>118</b>	Le reste des terres non urbanisés	<b>232</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>119</b>	Les activités qui manquent pour créer des richesses	<b>232</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>120</b>	Appréciation de l'utilité des projets	<b>232</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>121</b>	Utilité des projets	<b>232</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>122</b>	Taux des avis pour l'investissement et les causes	<b>233</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>123</b>	Secteur d'investissement	<b>233</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>124</b>	Choix de la Localisation	<b>233</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>125</b>	Les causes de la non productivité des zones -Nord-A-B	<b>234</b>
<b>Fig. n°</b>	<b>126</b>	Activité artisanales et rapport à la ville	<b>235</b>

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

	N°	Titre	Page
<b>Photo n°</b>	<b>01</b>	Vue générale vers le sud 1906	<b>75</b>
<b>Photo n°</b>	<b>02</b>	Entrée ferme pilote	<b>76</b>
<b>Photo n°</b>	<b>03</b>	La poste 1922	<b>76</b>
<b>Photo n°</b>	<b>04</b>	Oum-el Bouaghi 1963	<b>77</b>
<b>Photo n°</b>	<b>05</b>	Le marché hebdomadaire	<b>130</b>
<b>Photo n°</b>	<b>06</b>	Locaux commerciaux ancien marché	<b>131</b>
<b>Photo n°</b>	<b>07</b>	Kiosques place de l' ancien marché	<b>132</b>
<b>Photo n°</b>	<b>08</b>	Logements Ecole Ouakaf Sebti	<b>133</b>
<b>Photo n°</b>	<b>09</b>	Marché aux bestiaux –Abattoir.	<b>134</b>
<b>Photo n°</b>	<b>10</b>	Gare routière centre ville	<b>134</b>
<b>Photo n°</b>	<b>11</b>	Fourrière	<b>135</b>
<b>Photo n°</b>	<b>12</b>	Aire de stationnement Siege APC	<b>135</b>
<b>Photos n°</b>	<b>13-14</b>	Dépôts au niveau de la zone d'activité	<b>136</b>
<b>Photos n°</b>	<b>15-16</b>	Dépôts au niveau de la ville	<b>137</b>
<b>Photo n°</b>	<b>17</b>	Vue générale à partir du fort	<b>155</b>
<b>Photo n°</b>	<b>18</b>	Vue Aérienne 1960	<b>156</b>
<b>Photo n°</b>	<b>19</b>	Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 1973	<b>158</b>
<b>Photo n°</b>	<b>20</b>	Vue aérienne Oum-El-Boaghi 1980	<b>159</b>
<b>Photo n°</b>	<b>21</b>	Vue générale Oum-El-Bouaghi 1983	<b>159</b>
<b>Photo n°</b>	<b>22</b>	Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 1993	<b>162</b>
<b>Photo n°</b>	<b>23</b>	Vue aérienne Oum-El-Bouaghi 2000	<b>163</b>
<b>Photo n°</b>	<b>24</b>	Vue Aérienne Oum-El-Bouaghi 2009	<b>164</b>
<b>Photo n°</b>	<b>25</b>	Vue Aérienne Oum-El-Bouaghi 2014	<b>165</b>

# ANNEXES

---

**ANNEXE N° 01**

**TABLEAU N° 01-a :Concepts, dimensions et indicateurs.**

Concepts	Dimensions	Sous dimensions	indicateurs
URBANISATION	<p><b>-Démographie</b></p> <p><b>-Concentration</b></p> <p><b>-Primatie</b></p>	<p><b>-Evolution.</b>  <b>-Croissance.</b>  <b>-Activité</b>  <b>-Santé</b></p> <p><b>-Evolution de la population urbaine</b></p> <p><b>-Classement au niveau national</b></p>	<p><b>-Nombre d'habitants</b>  <b>-Taux de croissance</b>  <b>-Population occupée par secteur</b>  <b>-Taux natalité et mortalité</b></p> <p><b>-Taux de population aggloméré.</b>  <b>-Densité urbaine</b></p> <p><b>-Rang urbain de la ville</b>  <b>-Ration Population agglomérée/population commune</b></p>
DEVELOPPEMENT LOCAL	<p><b>Sociale</b></p> <p><b>Endogénéité</b></p> <p><b>Productivité</b></p>	<p><b>-Appréciation des progrès réalisés</b></p> <p><b>-Financement Autonomie</b></p> <p><b>Investissements -apport locaux</b></p>	<p><b>-Structure du parc de logement</b>  <b>- Le mode d'éclairage</b>  <b>-Taux de raccordement au réseau d'AEP</b>  <b>-Le mode d'évacuation des eaux usées</b>  <b>-Taux de scolarité</b>  <b>-Taux d'analphabétisme</b>  <b>-Degré de satisfaction</b>  <b>-Connaissance des modalités économiques.</b></p> <p><b>-Part des programmes de développement dans l'élaboration des finances locales</b>  <b>-Taux de financement du budget</b>  <b>- Recettes propres à la commune</b>  <b>-Ratio : Revenus /Dépenses de fonctionnement</b>  <b>-Ratio : Revenus propres / Dépenses</b>  <b>-Potentiel fiscal</b>  <b>-Ratio : Subvention P.C.D/Recettes d'équipement communal</b>  <b>-Ratio : Subvention wilaya /recettes d'équipement communales</b>  <b>-Ratio : Subvention F.C.C.L /Recettes d'équipement communales</b></p> <p><b>-Ratio de richesse communal.</b>  <b>-Ratio : Effort d'équipement communal.</b></p>

**TABLEAU N° 01-b :Concepts, dimensions et indicateurs**

SPATIALISATION	Occupation de l'espace	-Consommation d'espaces	-Evolution de la tache urbaine -Répartition des espaces occupés par secteur de fonction
	Résidentialisation	-Croissance démographique/croissance espace résidentiel	-Evolution spatiale du parc logement individuel -Ratio : Tache urbaine/Evolution spatiale du parc logement collectif -Ratio : Tache urbaine/ Evolution spatiale du parc logement individuel -Evolution espace résidentiel-tache urbaine-population - Ratio population- surface de logements
	Industrialisation	-Espaces productifs affectés	-Evolution espaces productifs affectés -Espace industriel-tache urbaine-population -Croissance démographique/croissance espace industriel
	Réglementaire	-Les instruments	-Lecture de l'approche spatiale dans les espaces produits. -Lecture de l'approche spatiale dans les espaces projetés.

Source :Autuer 2015

## ANNEXE N° 02

Textes officiels régissant la production urbaine:

### ➤ LA CONSTITUTION

### ➤ ORDONNANCES

- L'ordonnance n°66-62 du 26 mars 1966 relatives aux zones et sites historiques et les textes subséquents.
- L'ordonnance n°66-154 du 08 juin 1966 portant code de procédure civile
- L'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 relatives aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.
- L'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civile Modifiée et complétée par la loi N°07-05 du 13/05/2007.
- L'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975 portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier.
- L'ordonnance n°75-79 du 15 décembre 1975 relatives aux sépultures.
- L'ordonnance n°76-04 du 20 février 1976 relatives aux règles applicables en matière de sécurité contre les risques d'incendies et de panique et à la création de commissions et de protection civile et les textes pris pour son application.
- L'ordonnance n°76-29 du 26 mars 1976 relatives à l'acquisition et à la gestion du domaine du chemin de fer.

### ➤ LOIS

- La loi n°83/03 du 05 février 83 relatives a la protection de l'environnement
- La loi n°83/18 du 13 aout 1983 relatives à l'accession foncière agricole et à la protection de l'environnement
- La loi n°84/12 du 23 juin 1984 portant régime général des forêts
- La loi n°84/02 du 08 septembre 1984 portant définition, composition et formation du domaine militaire.
- La loi n°86/14 du 19 aout 1986 relatives aux activités de protection de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures
- La loi n°87/03 du 27 janvier 1987 relatives a l'aménagement du territoire.
- La loi n°88/17 du 10 mars 1988 portant orientation et organisation des transports terrestres
- La loi n°88/02 du 12 janvier 1988 relatives a la Planification
- La loi n°90/08 du 07 avril 1990 relatives a la commune complétée par la loi N°05-13 de la 18/10/2005 portante approbation de l'ordonnance N°05-03 du 18/07/2005
- La loi n°90/09 du 07 avril 1990 relative a la wilaya complétée.
- Loi n°90/25 du 18 Novembre 1990, portant orientation foncière
- Loi n°90/29 du 1er Décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme
- Loi n°90/30 du 1er Décembre 1990, portant loi domaniale.
- Loi n°91/11 du 27 avril 1991, fixant les régler relatives à l'expropriation pour causes d'utilités publique.
- Loi n°98/04 du 15 juin 1998 relative a la protection du patrimoine culturel.
- Loi n°01/13 du 07 juillet 2001 relative a l'orientation des transports terrestres.
- La loi n°04/05 du 14 aout 1991 modifiant et complétant la loi n°90/29 du 1er Décembre 1990, relatives à l'aménagement et l'urbanisme.
- Loi n°01/20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.
- Loi n°02/08 du 08 Mai 2002 relative aux conditions de création des villes et de leur aménagement.

- Loi n°03/01 du 17 Février 2003 relative au développement durable du tourisme.
- Loi n°03/03 du 17 Février 2003 relative aux zones d'expansion touristiques.
- Loi n°03/10 du 19 Juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.
- Loi n°04/20 du 25 Décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.
- Loi n°05/12 du 04 Aout 2005 relative à l'eau.
- Loi n°06/06 du 20 Février 2006 loi d'orientation la ville.
- Loi n°07/06 du 13 Avril 2007 relative à la gestion, à la prévention et au développement des espaces verts.
- Loi n°08/09 du 25 Février 2008 portant code de procédure civile et administrative.

➤ **DECRETS**

- Le décret exécutif n°76/34 du 20 Février 76 relatif aux entreprises dangereuses.
- Le décret exécutif n°76/36 du 20 Février 76 favorisant la protection contre les dangers et la panique.
- Le décret exécutif n°76/37 du 20 Février 76 relatif à la protection contre les incendies des constructions.
- Le décret n°84/105 du 12 Mai 1984 portant institution d'un périmètre de protection des installations et infrastructures.
- Le décret n°84/385 du 22 Décembre 1984 fixant les mesures destinées à protéger les installations, ouvrages et moyens.
- Le décret n°84/386 du 22 Décembre 1984 portant création de la commission nationale de classification des points sensibles et fixant ses missions.
- Le décret n°86/01 du 07 Janvier 1986 déterminant la composition et la classification des voiries et réseaux divers et les modalités de leur prise en charge.
- Décrets exécutifs
- Le décret exécutif n°87/91 du 21 Avril 1987 relatif à l'étude d'impact d'aménagement du territoire.
- Le décret exécutif n°90/78 du 27 Février 1990 relatif à l'étude d'impact sur l'environnement.
- Le décret exécutif n°91/175 du 28 Mai 1991 portant sur les règles générales d'aménagement.
- Le décret exécutif n°91/176 du 28 Mai 1991 portant sur modalités d'instruction et de délivrance du certificat d'urbanisme du permis de lotir, du certificat de morcellement, du permis de construire, du certificat de conformité et du permis de démolir, modifié et complété par le décret exécutif n°05-316 du 10 Septembre 2005.
- Le décret exécutif n°91/177 du 28 Mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme ainsi que le contenu des documents y afférents modifié et complété par le décret exécutif n°05-317 du 10 Septembre 2005.
- Le décret exécutif n°91/178 du 28 Mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'occupation des sols ainsi que le contenu des documents y afférents modifié et complété par le décret exécutif n°05-318 du 10 Septembre 2005.
- Le décret exécutif n°91/454 du 23 Novembre 1991 déterminant les conditions de gestion des propriétés privées publiques.
- Le décret exécutif n°06/198 du 31 Mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.

➤ **ARRETES**

- Arrêté du 15 Janvier 1986 fixant les limites du périmètre de protection autour des installations et infrastructures relevant du secteur de la chimie et de la pétrochimie, situées à l'extérieur des zones industrielles.
- Arrêté du 15 Janvier 1986 fixant les limites du périmètre de protection autour des installations et infrastructures relevant du secteur des hydrocarbures.
- Arrêté interministériel du 5 Novembre 2007 fixant les modalités de calcul du Montant de la rémunération de la maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.
- Arrêté interministériel du 15 Janvier 2008 fixant la liste des marchés d'études et de service dispensés de la constitution de la caution de bonne exécution.

## ANNEXE N° 03

### Terminologie employée dans la loi 2001-20

Strate	Définition
Région-programme d'aménagement et de développement	Territoire constitué par plusieurs wilayas limitrophes et présentant des caractéristiques physiques et des vocations de développement similaires ou complémentaires
Métropole	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales
Aire métropolitaine	Territoire à prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole
Grande ville	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 habitants
Ville nouvelle	Agglomération urbaine programmée dans sa totalité, sur un site vierge ou à partir d'un ou de plusieurs noyaux d'habitat existants
Zone sensible	Espace écologiquement fragile où des actions de développement ne peuvent être menées sans tenir compte de sa spécificité

### Terminologie employée dans la loi 2006-06

Strate	Définition
Ville	Agglomération urbaine ayant une taille de population supérieure à 100 000 habitants et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles
Ville moyenne	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 hab
Petite ville	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 hab
Agglomération urbaine	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 hab
Quartier	Partie de ville délimitée sur la base d'une combinaison de données relatives à l'état du tissu urbain, à sa structure, à sa composition et au nombre d'habitants y résidant

### Strates définies par les deux lois 2001-20 et 2006-06

Loi	Strate	Définition
2001-20	Métropole	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 hab et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales.
	Grande ville	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 hab.
2006-06	Ville moyenne	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 hab.
	Petite ville	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 hab.
	Agglomération urbaine	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 hab.

## **QUESTIONNAIRE -2014-**

### Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme de magistère en architecture et urbanisme **Option : URBANISME, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

**Ce questionnaire, nous permettra de collecter des informations nécessaires à la réalisation de notre étude sur la ville d'Oum-El-Bouaghi. Pour répondre cocher la case correspondante, pour corriger mettez un cercle sur la case d'erreur.**

**Les informations resterons anonymes et ne seront utilisées que dans le cadre de la dite recherche merci**

#### **LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO PROFESSIONNELLES**

1-L e sexe

Masculin	<input type="checkbox"/>
Féminin	<input type="checkbox"/>

2-L'âge :

18-39	<input type="checkbox"/>	40-60	<input type="checkbox"/>	60 et plus	<input type="checkbox"/>
-------	--------------------------	-------	--------------------------	------------	--------------------------

2-Situation familiale :.....

Marié	<input type="checkbox"/>
Célibataire	<input type="checkbox"/>

3-Nombre d'enfant :.....

Garçon	<input type="checkbox"/>
Filles	<input type="checkbox"/>
Leurs âges respectifs.....	

4-Niveau d'instruction

PRIMAIRE	<input type="checkbox"/>
MOYEN	<input type="checkbox"/>
SECONDAIRE	<input type="checkbox"/>
UNIVERSITAIRE	<input type="checkbox"/>

5--Secteur d'activité

Agriculture	<input type="checkbox"/>
BTP	<input type="checkbox"/>
Administration	<input type="checkbox"/>
Enseignement	<input type="checkbox"/>
Commerce	<input type="checkbox"/>
Retraité	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>

6-- Êtes-vous originaire de la ville ?

OUI	<input type="checkbox"/>
NON	<input type="checkbox"/>

Si non dans quel cadre vous y êtes installés ?

-Poste emploi	<input type="checkbox"/>
-Affectation administrative	<input type="checkbox"/>
-Les parents s'y sont installés	<input type="checkbox"/>

**MILIEU DE VIE -INNOVATEUR-**

7--Si vous aurez le choix, où préféreriez-vous habiter ?

- A la campagne
- Dans une grande ville
- Rester à Oum-El-Bouaghi

8- Quels sont les éléments qui seraient déterminants dans le choix du lieu d'habitation ?

- La dynamique commerciale
- L'environnement
- Le marché du travail local
- Le degré de développement

9-Quels sont les éléments prioritaires qui puissent vous inciter à vous fixer dans votre lieu d'habitation ?

- Le dynamisme de la région
- La valeur foncière de vos biens (prix du logement de l'habitation....
- La tolérance de la population

10 Si vous auriez la possibilité d'aménager la ville, quels types d'espaces concevriez-vous en priorité (Faire un classement de 1 à 3)

- Plus d'espaces pour l'investissement et création d'emploi
- Plus d'espaces dédiés aux loisirs manège ,sport...
- Plus d'espaces dédiés aux logements et lotissements
- Autres choix.....

11-Si vous désireriez partir d'Oum-El-Bouaghi

Quelle ville serait votre destination :.....  
Pourquoi ?.....  
.....

12-Est-ce que vous faites confiance au maire pour ses décisions ?

OUI  NON  Mitigé

13-Est-ce que vous achetez des livres hors ceux de la scolarisation des enfants ?

OUI  NON

14-Vous avez internet à la maison ?

OUI  NON

15-La femme peut-elle contribuer à l'amélioration du niveau de vie par des métiers à la maison

Favorable  Non favorable

**FINANCES LOCALES**

16-Saviez-vous comment les projets sont financés dans votre commune ?

OUI  NON

Si oui, d'ou provient l'argent

- Subvention de l'état
- Les recettes locales de La commune
- Les privés par leurs impôts

17- Savez vous que la commune a des recettes financières qui lui sont propres ?

OUI  NON

18-Savez-vous ce que c'est qu'un P.C.D (Plan communal de développement)

OUI  NON

19-Savez-vous ce que c'est que **LE BUDGET COMMUNAL**

OUI  NON

20- A l'avenir, quelle est la solution pour que la commune puisse prendre en charge ses projets.

- Une augmentation des investissements en matière de patrimoine communal qui feront rentrer de l'argent (équipements, locaux ,services ,crèches...)
- Tous les impôts versés au receveur communal vont en totalité au compte communal.....
- Une augmentation des impôts avec plus de services et de qualité urbaine.
- Sans opinion.....

### **L'ECONOMIE RESIDENTIELLE**

21-Avez-vous des terres agricoles dans la campagne ?

OUI  NON

22-Si oui Quelle est la part des rentes dans le budget familial

- |              |                          |
|--------------|--------------------------|
| 10-25%       | <input type="checkbox"/> |
| 25-50%       | <input type="checkbox"/> |
| -50% et plus | <input type="checkbox"/> |

23-Où est ce que vous faites vos achats ? Citer la ou les villes

- |  |                      |
|--|----------------------|
| Alimentation générale                                      | <input type="text"/> |
| Fruits et légumes  | <input type="text"/> |
| Vêtements  | <input type="text"/> |
| Mobiliers  | <input type="text"/> |
| Electroménager   | <input type="text"/> |
| Matériaux de constructions lorsque vous faites des travaux | <input type="text"/> |

### **LES ATTENTES DE CITADINS FACE AUX TRANSFORMATION DE LA VILLE ;**

#### **La dimension spatiale**

24-Savez-vous ce que c'est qu'un PDAU

OUI  NON

25-Savez-vous ce que c'est qu'un POS

OUI  NON

26- Pour la consommation des espaces dans la ville:

Pensez vous qu'elle se fait :

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1- Avec réflexion pour le futur développement de la ville | <input type="checkbox"/> |
| 2-Pour répondre aux besoins immédiats de la population.   | <input type="checkbox"/> |
| 3- Pour faire de la ville une ville attractive            | <input type="checkbox"/> |
| 4-. L'administration fait ce qu'elle veut                 | <input type="checkbox"/> |

27-Le reste des terres encore non utilisées dans la ville :

Pensez vous qu'il faut les réserver pour :

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1-Habitat                                    | <input type="checkbox"/> |
| 2-Y faire des pôles industriels.             | <input type="checkbox"/> |
| 3-les réserver pour des activités de loisirs | <input type="checkbox"/> |
| 4-les aménager pour la génération future.    | <input type="checkbox"/> |

28-Selon vous quelles sont les activités qui manquent dans la ville pour créer des richesses ?

-Industrielles	<input type="checkbox"/>
-Transformations.	<input type="checkbox"/>
-Agroalimentaires	<input type="checkbox"/>
-Technologiques.	<input type="checkbox"/>
Tout	<input type="checkbox"/>

29 -Que pensez-vous des projets qui se réalisent sur le terrain, vous en tirez profit ?

OUI  NON

30-A votre avis quelle est l'utilité des projets réalisés ?

1-Ils ne sont pas économiques, ils ne font pas rentrer de revenus pour la commune	<input type="checkbox"/>
2-C'est juste pour l'amélioration du cadre de vie	<input type="checkbox"/>

31-Si vous auriez à investir, choisiriez vous Oum-El-Bouaghi pour le faire

OUI  NON

**-Si oui : Quel secteur :.....  
et Où préféreriez -vous vous localiser dans la ville**

-Milieu urbain	<input type="checkbox"/>
-A la périphérie de la ville	<input type="checkbox"/>
-Dans une zone pleine d'activité	<input type="checkbox"/>
-Dans une zone spécialisée dans votre secteur	<input type="checkbox"/>
-Dans une zone qui contient des activités complémentaires à la votre	<input type="checkbox"/>
Autres.....	<input type="checkbox"/>

**Si non Pourquoi ?**

-Milieu défavorable	<input type="checkbox"/>
-Risque économique	<input type="checkbox"/>
-Les gens ne dépensent pas	<input type="checkbox"/>

32-Pensez vous que L'état n'a pas réservé des zones dans le tissu urbain pour les investissements de productivité ?

OUI  NON

33-La zone d'activités Nord -Est en direction de Ain babouche semble morte et non productive

A votre avis quel est la cause ?

-La localisation	<input type="checkbox"/>
-Les propriétaires sont tous des entreprises étatiques	<input type="checkbox"/>
-La ville n'est pas concurrentielle	<input type="checkbox"/>
Autre.....	<input type="checkbox"/>

34-Pour les deux zones A et B, au Sud près du chemin de fer, complètement délaissées

Pourquoi les acquéreurs ne concrétisent-t-ils pas leur projets

-Par manque d'argent et de financement	<input type="checkbox"/>
-Ils ont eu le terrain juste pour l'avoir	<input type="checkbox"/>
-L'emplacement n'est pas étudié	<input type="checkbox"/>
-Le laisser aller de l'état.	<input type="checkbox"/>
Autres.....	<input type="checkbox"/>

35-Les métiers d'artisanat semblent inexistant

OUI  NON

-Quelle est la cause ?

-L'origine agricole de l'activité de la population	<input type="checkbox"/>
-La promotion administrative (Déviation de la tendance)	<input type="checkbox"/>
-La tertiarisation de la ville.	<input type="checkbox"/>

36-A votre avis quelle sera la situation de la ville d'Oum-el-bouaghi si l'état ne peut plus subventionner les projets :.....

.....  
.....

Merci pour votre contribution

# AUX FONCTIONNAIRES DES ADMINISTRATIONS

## LES EFFETS NEGATIFS QUI ACCOMPAGNENT LA PRATIQUE DE LA SUBVENTION

1-Habitez-vous Oum-El-Bouaghi

OUI

NON

**Si non**

Où Habitez vous : .....

Vous faites la navette chaque jours

OUI

NON

2-Où est ce que vous faites vos achats à

- oum el bouaghi

-Ailleurs. citer la ou les villes

.....

3-Quelle est la part de vos dépenses( en %)

- A Oum el bouaghi

- Dans votre ville

-Ailleurs .

4-Dans votre poste pensez vous que vous contribuez à :

-la création de la richesse sur le territoire

-d'y distribuer la richesse nationale

2- A votre avis que favorise la subvention publique

-l'enrichissement individuel

-l'augmentation de la masse financière et l'assiette fiscale.

3- La gestion

Favorable

Non favorable

4- La pratique spatiale est-elle inscrite dans une politique de développement local ?

OUI

NON

5-Les collectivités locales sont elles conscientes de leurs compétences et des capacités propres de leurs territoires

OUI

NON

6- Existe-t-il une politique qui vise à renforcer l'attractivité de la ville et des centres des quartiers.

OUI

NON

7- l'implantation des commerces est-elle : ?

-1- Etudiée selon le cas

-2- Anarchique.

8-Quel est à votre avis le type d'action pour promouvoir le développement local qui compte sur les ressources propres de la commune et favoriser l'autonomie de la ville :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Merci pour votre contribution.

## *Abstract:*

It's between emancipation and fatality that urbanization is now viewed by the scientific community. Some of them see it only as slums, unsanitary living conditions and overcrowding, when the others see it as the future of the mankind. Therefore, these human concentrations in addition to its role to deal with this situation by deeds which satisfy the population's increasing requirements, they will have also to deal with this situation and this factor to be prepared to face the future by drawing development strategies in order to structure spaces according to adjusted, studied and regulated scenarios.

Moving from a passive space reading to a strategic vision today is more than an observation, it became a requirement; especially when we realize that humanity's future is inevitably urban, and because of that, the city would be more than a theater of this people's concentration increasing whose evolution is related to the one of its occupants; but it should be a part of the production process that allows it to be the engine of its development, and make its urbanization the vector.

Through this approach, we want to focus on the case of the city of Oum-El-Bouaghi which is a real open field affected by all the developing operations, and territory's structuring. This case will permit to evaluate the relation between all the dynamics which build this environment, namely, demographic; economic and special dynamics, and if it allows the countryside to create an urban productive system causing a local development process.

**Key words:** Urbanization – Local development – Dynamics – Spacestrategy – Endogeneity – Exogeneity- Geophagi

ما بين النظرة التثاؤمية والإيجابية حول التّحضر، ينقسم الطّرح من قبل المجتمع العلميّ؛ فالبعض لا يرى سوى صورة الأحياء الفقيرة "الظروف المعيشية الغير صحيّة والاكتظاظ. أمّا البعض الآخر فيرى فيه مستقبلاً للبشريّة. ونتيجة لذلك، فإنّ هذه التّركيزات البشريّة، بالإضافة إلى أنّها ملزمة بمواجهة هذا الوضع من خلال التّدابير التي تلبي الطلبات المتزايدة للسّكان، فهي مُطالبية أيضاً بالتّعامل مع هذا الوضع وهذا العامل لاستشراف المُستقبل من خلال تطوير استراتيجيات التّموّ، وذلك من أجل تنظيم المجال وفقاً لسيناريوهات معدّة، مدروسة، مصمّمة

إنّ الانتقال من القراءة السلبية للمجال إلى رؤية إستراتيجية هو الآن أكثر من وصف لحالة أو تبيان، بل أصبح شرطاً ضرورياً خاصّة لما ندرك أنّ مستقبل البشريّة هو لا محالة حضريّ، ولهذا، فإنّ المدينة لن تكون مسرحاً لهذا التّركيز المُتزايد للنّاس، والتي ترهن نموّها بتموّهم المتزايد فقط، بل ينبغي أن تكون جزءاً من عملية يمكنها من أن تكون مُحركاً للتّنمية، ويجعل من تحضّرها أساساً وقاطرةً لذلك.

انطلاقاً من هذا النّهج، ارتأينا أن نجعل من حالة مدينة أمّ البواقي، نموذجاً لدراستنا، لأنّها تُعتبر حقلاً مفتوحاً، مسّته جميع إجراءات التطوير والتّنظيم الإقليميّ، والذي من خلاله سنتطرّق للعلاقة بين الديناميكيات التي تُشكّل هذا المجال، وهي الديناميكيات السّكانية، الاقتصادية والمكانيّة، وإذا مكنت، على وجه التّحديد، من خلق وتوليد نظام إنتاجيّ حضريّ يُولد عملية تنمية محليّة.

الكلمات المفتاحية: -التنمية المحليّة -إستراتيجية تشكيل الفضاء -  
-الاستهلاك المفرط للمجال.

## **Résumé :**

C'est entre émancipation et fatalité que l'urbanisation est aujourd'hui perçue par la communauté scientifique, certains n'y voient que des bidons villes, des conditions de vie insalubres et surpeuplement, d'autres y voient le devenir de l'humanité et, par conséquent, ces concentrations humaines, comme elles sont appelées à faire face à cette situation par les mesures qui répondent aux exigences croissantes des populations, auront aussi à composer avec cette donne pour se projeter dans l'avenir en construisant des stratégies élaborées en vue de structurer les espaces selon des scénarios prospectifs, imaginés, dessinés et réglementés.

Passer d'une lecture passive de l'espace à une vision stratégique de celui-ci est aujourd'hui plus qu'un constat, elle devient une exigence surtout lorsqu'on s'aperçoit que le devenir de l'humanité est inévitablement urbain et de ce fait, la ville ne serait plus cette concentration humaine en perpétuelle croissance dont l'évolution est sujette à celle de ses occupants, mais elle devrait s'inscrire dans un processus de production qui lui permet d'être son moteur de développement et de faire de son urbanisation son vecteur.

C'est dans cette approche que nous nous inscrivons, en nous penchant sur le cas de la ville d'Oum-el-bouaghi, un champ d'étude à ciel ouvert, qui a été touché par toutes les actions d'aménagement et de structuration du territoire et par lequel on évaluera la relation entre les dynamiques qui façonnent ce milieu, à savoir la dynamique démographique, économique et spatiale et voir si elle a permis, justement, de créer et de générer un système productif urbain engendrant un processus de développements local.

**Mots clés :** Urbanisation-Développement local-Dynamique-Stratégie spatiale-Endogénéité-Exogénéité-Géophagie.